



HAL
open science

Rapport de prospection diachronique dans le Gennois - Maine-et-Loire - SRA : 2016-55

Laure Déodat

► **To cite this version:**

Laure Déodat. Rapport de prospection diachronique dans le Gennois - Maine-et-Loire - SRA : 2016-55.
[Rapport Technique] CNRS, UMR6566. 2016, 149 p. hal-01805269

HAL Id: hal-01805269

<https://hal.science/hal-01805269>

Submitted on 1 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport de prospection diachronique dans le Gennois - Maine-et-Loire

Laure Déodat



Dessin sur parchemin daté de 1666 - ADML : C24
- cliché aux archives : M. Marc

Table des matières

I - LA DOCUMENTATION ADMINISTRATIVE	7
A. La fiche signalétique	7
B. Les participants	7
C. Les autorisations et l'avis de la CIRA	8
II - LE CADRE DE L'ÉTUDE	15
A. La zone d'étude	15
B. Le schéma général de l'occupation d'après la bibliographie et la Carte Archéologique	15
1. La Préhistoire	15
2. La Protohistoire	16
3. La période romaine	16
4. L'époque médiévale	17
5. Bilan et objectifs	18
III - LA MÉTHODE	21
A. Les techniques de prospection	21
1. Les données bibliographiques	21
2. L'étude des cartes et des sources textuelles	21
3. Les images satellites et les photos aériennes	22
4. L'information orale	23
5. L'étude de bâti	23
6. La prospection pédestre systématique	23
<i>a. La méthode sur le terrain</i>	23
<i>b. Les secteurs d'étude en 2016</i>	26
<i>c. Le travail hors terrain</i>	26
7. Conclusion	26

B. Les artefacts et leur répartition spatiale - question de méthodologie	30
1. Procédé de ramassage et de conditionnements des artefacts	30
2. Définition de sites par densité d'objets	30
C. L'enregistrement des données	33
1. Une base de données spatialisées sous ArcMap	33
<i>a. L'échelle du territoire</i>	33
<i>b. L'échelle du site</i>	33
<i>c. L'échelle de la structure</i>	34
<i>d. L'échelle des objets</i>	35
2. Une base de données sur FileMaker	36
IV - L'OCCUPATION DU SOL PAR GRANDES PHASES CHRONOLOGIQUES	37
A. La Préhistoire	37
1. Les périodes anciennes	37
2. Les sites néolithiques	38
3. Tertres funéraires et aparté sur les garennes à lapins	39
4. Bilan sur l'occupation néolithique	40
5. Les matières premières	41
B. La Protohistoire	44
C. L'époque romaine	50
1. Durée d'occupation et types de sites	50
2. Des ateliers de métallurgie du fer	52
3. Un site funéraire ?	53
D. Le Moyen Âge	55
1. Un site funéraire	55
2. Parc à gibiers et châtelainie	55
3. Moulins à eau	56
E. Les époques moderne et contemporaine	59
F. Conclusion	59

V - LES SITES	63
VI - CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	143
VII - BIBLIOGRAPHIE	145
A. Travaux universitaires	145
B. Rapports archéologiques	145
C. Bibliographie locale et régionale	146
D. Autres ouvrages	148
E. Sites internet	149

Remerciements

Merci à **Alain Ferdière** (ancien professeur au Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR CITERES, Tours) pour la relecture des quatre premiers chapitres de ce rapport et les nombreuses informations fournies.

Merci à **Marie-Françoise Déodat** pour la relecture minutieuse de l'intégralité de ce rapport.

Merci à tous les **bénévoles** de l'association qui ont participé aux prospections sur le terrain, au lavage, au tri et à l'inventaire des objets archéologiques.

Merci aux **étudiants** de Nantes, toujours très dynamiques, qui ont participé aux opérations de terrain.

Merci aux **exploitants** et **propriétaires** des parcelles qui ont permis à l'association d'arpenter leurs terres.

Merci à la **mairie** de Gennes pour le prêt du local.

Merci aux membres du **bureau d'AuGuRA**, David Delin, Anaïs Noyelle, Paul Brémont et Michèle Brugeilles, sans qui l'association ne pourrait vivre...

Merci à la **Conservation départementale du Patrimoine à Angers**, et en particulier au médiéviste **Emmanuel Litoux**, spécialiste du bâti médiéval, pour toutes les informations fournies et pour sa participation à l'opération.

Merci au préhistorien **Sylvain Soriano** (chercheur CNRS) pour l'aide à l'analyse des objets lithiques et notamment la détermination des objets paléolithiques.

Merci à **Georges Leprince**, tailleur de pierres et passionné de Préhistoire, pour l'aide au classement des objets lithiques et pour le partage de ses connaissances avec les étudiants et les membres de l'association.

Merci à **Maxime Mortreau**, céramologue (archéologue INRAP Angers), pour son apport précieux quant à la classification des céramiques gallo-romaines et à leur détermination chronologique fine.

Merci à **Philippe Forré** (archéologue INRAP Nantes) pour toutes ses informations géologiques.

Merci à **Fabrice Redois** (géologue Université Angers) pour sa contribution à l'étude des matières premières du Gennois.

Merci à **Michelle Marc** et à **Florent Lauriou** pour leur aide précieuse quant au travail en archives et à la lecture des actes anciens.

Merci à **Claude Macquart**, **Anne Beauvois**, **Michèle Brugeilles**, **Thierry Lacaze** et **Francine Gitton**, pour leur aide assidue lors des journées de tri et d'inventaire du mobilier archéologique...

Merci à **Jean-Philippe Bouvet** (SRA Nantes) pour le suivi dans l'avancée de mes recherches gennoises...

Merci au **Service Régional d'Archéologie de Nantes** qui a donné l'autorisation et les moyens financiers à l'association de réaliser cette deuxième opération archéologique.

I - LA DOCUMENTATION ADMINISTRATIVE

A. La fiche signalétique

Campagne : janvier 2016 à octobre 2016

Stage de prospection systématique : 1^{er} au 12 février 2016

Stage d'étude du mobilier archéologique : 11 au 15 avril 2016

Département : Maine-et-Loire (49)

Nouvelles Communes : Gennes-Val-de-Loire, Tuffalun

Communes antérieures à 2016 : Gennes, Louerre, Le Thoureil, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Grézillé, Chênehutte-Trèves-Cunault

Association : AuGuRA

Numéro SIRET : 808 669 451 00011

Responsable de l'opération : Laure Déodat

Arrêtés d'autorisation SRA : 2016-55

B. Les participants

Prospection pédestre :

- Bénévoles de l'association : Michèle Brugeilles, Francine Sonrier-Gitton, Patricia Sire, Pierre Battreau, Anne Beauvois, Georges Leprince, Hugues Hamelin, Claire Milou, Marcel Milou, Thierry Lacaze, Sophie Lacaze, Dominique Hanquart, Dilya Guillerm, Arsène Guillerm, Emile Guillerm, Sandra Guerber, Jade Chaigneau, Louise Chalain, Sébastien Morin, Quentin Véron, Christophe Pirard, Ruben Martinez, Simon Raison, Estelle Raison, Isabelle Simonneau, Gonnie Meijer, David Delin, Eloi Ménard, Erwan, Anne Lauriou
- Étudiants à l'Université de Nantes : Lylia Sikaoui, Camille Daudet, Benjamin Guibert, Guillaume Veschambre, Manon Bocquel, Roxane Baud, Omblin Grosbois, Gwénaëlle Pétuya, Loïc Le Douairon, Chloé Richard

Lavage du matériel archéologique :

- Bénévoles de l'association et étudiants : Michèle Brugeilles, Yann Mottais, Sébastien Morin, Christophe Pirard, Eloi Ménard, Marcel Milou, Luc Milou, Isabelle Simonneau, Francine Sonrier-Gitton, Pierre Battreau, Thierry Lacaze, Sophie Lacaze, Anne Beauvois, Claude Macquart, Michelle Marc, Michel Guillemet
- Étudiants à l'Université de Nantes : Lylia Sikaoui, Camille Daudet, Benjamin Guibert, Guillaume Veschambre, Manon Bocquel, Roxane Baud, Omblin Grosbois, Gwénaëlle Pétuya

Tri et inventaire du matériel archéologique :

- Bénévoles de l'association : Michèle Brugeilles, Francine Sonrier-Gitton, Pierre Battreau, Thierry Lacaze, Anne Beauvois, Claude Macquart, Georges Leprince, Isabelle Simonneau, Michel Guillemet
- Étudiants à l'Université de Nantes : Lylia Sikaoui, Camille Daudet, Benjamin Guibert, Guillaume Veschambre, Manon Bocquel, Roxane Baud, Omblin Grosbois, Gwénaëlle Pétuya, Adrien Maguy, Gaëlle Gomelet, Korwin Hamounou, Maxime Grall

Aide à la classification des artefacts :

- Amateurs : Georges Leprince
- Archéologues : Sylvain Soriano, Maxime Mortreau

Étude de bâti :

- Bénévoles de l'association : Michèle Brugeilles, Jean-Loup Hanquart, Paul Tieman
- Étudiants à l'Université de Nantes : Manon Bocquel, Omblin Grosbois
- Archéologues : Emmanuel Litoux

Travail en archives :

- Bénévoles de l'association : Michelle Marc, Jean-Louis Marc, Florent Lauriou

Photographies :

- Bénévoles de l'association : Paul Tieman, Anne Beauvois, Michèle Brugeilles

Informateurs :

- Bénévoles de l'association : Georges Leprince, Florent Lauriou, David Pépion, Michel Guillemet
- Autres : Pierre Auriol, Denis Mouillé, Jean Mornand, Alain Braguier, Jean-Louis Verneau

Lien avec la population locale :

- Bénévoles de l'association : Michelle Marc, Patricia Sire

C. Les autorisations et l'avis de la CIRA

Voir pages suivantes.



PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE

**Arrêté portant autorisation
d'une opération de prospection inventaire
(opération n°2016 - 55)**

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES

Service Régional de l'Archéologie

**LE PREFET DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE,
PRÉFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**

Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n°2014/SGAR/DRAC/123, du 20 juin 2014 de Monsieur Henri-Michel COMET, préfet de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à Monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2016/DRAC/1 du 29 février 2016, signé de monsieur Louis BERGES, directeur régional des affaires culturelles, portant subdélégation de signature administrative et financière ;

**ARRETE
(n° 140)**

Article 1er : Mme Laure DEODAT, est autorisée à procéder à une opération de prospection inventaire à partir du 1 janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2016.

Direction régionale des affaires culturelles
Adresse postale : 1 rue Stanislas Baudry – BP 63518 - 44035 NANTES Cedex 1
Téléphone 02 40 14 23 00 – Télécopie 02 40 14 23 01
Internet : www.pays-de-la-loire.culture.gouv.fr

Région : **Pays-de-la-Loire**,
Département : **Maine-et-Loire**
Commune : **Gennes, Louerre, Grézillé, Saint-Georges-des-Sept-Voies, le Thourel, Denezé-sous-Doué, Ambillou-Château, Chênehutte-Trêves-Cunault, Verrie, Meigné**
Lieu-dit : **«Pays gennois»**
Organisme de rattachement : **AuGuRA (27 rue de la République , 49350 GENNES)**

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 complété par le décret 2011-45 du 11 janvier 2011 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et, en **cinq exemplaires**, un rapport accompagné des plans et coupes des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération

Sans objet

Article 5 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Laure DEODAT, (418 la Bardinière, 49350 GENNES).

Fait à Nantes, le 18 avril 2016

~~Le Conservateur Régional
de l'Archéologie~~

Guy SAN JUAN

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional de
l'archéologie
CIRA Ouest
☎ 02.99.84.59.00

Réf : CIRA/LL

**COMMISSION INTERREGIONALE
DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE
OUEST**

des 10 et 11 mai 2016 à Rennes

Hôtel de Blossac
6 rue du Chapitre
35044 Rennes Cedex

Téléphone 02.99.29.67.67
Télécopie 02.99.29.67.99

www.culture.gouv.fr

Procès-verbal approuvé

Rennes, le 14 juin 2016

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie

Etaient présents

- Yves Menez,
conservateur régional de l'archéologie de Bretagne
représentant Monsieur le préfet de la région Bretagne,
préfet d'Ille-et-Vilaine, président de la commission, empêché,
- Dany Barraud,
inspecteur général des patrimoines (collège archéologie),

Membres de la commission

- Chris-Cécile Besnard-Vauterin,
archéologue, ingénieur de recherche de l'INRAP de Bourguebus,
- Yves Henigfeld,
maître de conférences à l'Université de Nantes,
- Anne-Marie Jouquand-Thomas,
archéologue, chargée de recherche de l'INRAP de Tours,
- Karine Robin,
archéologue au service de l'archéologie départemental des Charentes-Maritimes,
- Anne Villard-Le Tiec,
conservateur en chef au service régional de l'archéologie de Bretagne,
- Luc Vallin,
conservateur au service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais,

Conservateurs régionaux de l'archéologie

- Karim Gernigon,
conservateur régional de l'archéologie par intérim de Normandie,
- Olivier Kayser,
conservateur régional de l'archéologie adjoint de Normandie,
- Guy San-Juan,
conservateur régional de l'archéologie des Pays de la Loire.

Absents excusés

- Pierre Allard,
chargé de recherche au CNRS UMR 7055 de l'Université de Nanterre,
- Fabrice Henrion,
archéologue au centre d'études médiévales d'Auxerre,

Région : Pays de Loire	Département : Maine-et-Loire
Commune : Gennes, Louerre, Grézillé...	Type et durée de l'opération : PI
Libellé de l'opération :	Responsable scientifique : L. Déodat (CNRS)
Rapporteur : A.M. Jouquand	Expert extérieur :
Chronologie : Diachronique	Programme :

Le rapport présenté par Laure Déodat (CNRS) de l'association AuGuRa concerne les résultats d'une première campagne de prospection inventaire diachronique entreprise dans le sud-est du département du Maine et Loire, au sud de la Loire, sur le territoire du Gennois. Il est accompagné d'une nouvelle demande d'autorisation pour 2016, en particulier sur les communes de Le Thoureil, Saint-Georges-des Septs-voies, Louerre, et Gennes, et d'une demande financière de 2400 euros. Il s'agit d'un projet d'études diachroniques d'un territoire de la Préhistoire jusqu'à la fin du Moyen Âge à partir des données archéologiques, des sources écrites et planimétriques afin d'appréhender les dynamiques de peuplement et les modalités d'occupation du sol de cette micro-région (plus de 3000 ha). Quelques incursions seront effectuées dans les temps modernes afin de prendre en compte l'étude des moulins.

Le rapport de 167 pages clair et précis rend compte d'une opération bien conduite sur le terrain et d'une parfaite maîtrise des méthodes utiles pour ce type d'étude : dépouillement de la bibliographie, intégration des données patriarcales du SRA, études des cartes anciennes et des sources écrites, détection d'anomalies sur images satellites et photos aériennes, enquête orale, accompagnés d'une prospection pédestre systématique. L'ensemble des données est regroupé dans un SGBD lié à un SIG. Les résultats sont présentés à la suite. 26 nouveaux sites ont été découverts et déjà été intégrés à la carte archéologique et 10 autres sites déjà connus ont fait l'objet d'un complément d'étude. Afin de fournir des données chronologiques fiables, le mobilier issu des prospections pédestres a été systématiquement identifié par des spécialistes chevronnés.

Pour 2016, Laure Déodat propose de poursuivre ce travail dans les mêmes conditions avec l'équipe de l'association AuGuRa qui assure un soutien logistique à cette entreprise.

Avis du rapporteur
Lecture de l'avis du CRA
Débat scientifique

Avis de la CIRA

La commission émet un avis très favorable à la réception de ce bon rapport ainsi qu'à la poursuite de ce programme de prospection inventaire diachronique bien mené qui va permettre de renouveler les connaissances sur l'occupation du sol d'un territoire remarquable.

II - LE CADRE DE L'ÉTUDE

A. La zone d'étude

L'étude que nous avons initiée, en janvier 2015, se situe dans le sud-est du département du Maine-et-Loire (49), au sud de la Loire, sur le territoire du Gennois. Elle comprend la nouvelle commune de Gennes-Val-de-Loire, qui regroupe les communes de Gennes, Le Thoureil, Saint-Georges-des-Sept-Voies, Grézillé et Chênehutte-Trèves-Cunault, et la commune de Louerre, appartenant, depuis 2016, à la nouvelle commune de Tuffalun.

Depuis deux ans, la recherche s'est concentrée dans les campagnes, autour du bourg de Gennes, sur le territoire de l'actuelle commune de Gennes-Val-de-Loire et d'une partie de celle de Tuffalun. Cette zone, située sur la rive gauche de la Loire, de plus de 3000 ha, traversée du sud au nord par le ruisseau d'Avort, est régi par les bourgs qui longent la Loire : le Thoureil, Gennes, Cunault, Trèves et Chênehutte, et par ceux qui sont installés dans les terres : Milly et Louerre. Le reste du territoire est ponctué de quelques hameaux, en partie troglodytes, insérés dans un paysage mi-agricole, mi-forestier : les terrains du Turonien à craie micacée, en fond de vallée d'Avort, sont fertiles et propices à l'agriculture ; les formations gréso-sableuses du Sénonien, sur les plateaux, qui dominent les vallées de l'Avort et de la Loire, ont vu se développer des massifs forestiers.

B. Le schéma général de l'occupation d'après la littérature et la Carte Archéologique

Dans ce chapitre, je souhaite faire le point sur toutes les connaissances archéologiques de la zone étudiée, par grandes phases chronologiques, quel que soit le type de sources par lesquelles elles ont été acquises : ouvrages locaux, anciens ou récents, manuscrits ou publiés, mémoires universitaires, Carte Archéologique nationale (Patriarche), etc. Les deux cartes présentées en fin de chapitre proposent pour l'une, un schéma très général de l'occupation (fig. 1) et pour l'autre, les Entités Archéologiques classées par périodes (fig. 2).

1. La Préhistoire

Les témoignages du Paléolithique sont rares et constitués d'objets lithiques collectés par des amateurs locaux ou lors de prospections systématiques. A. Braguier et J. Mornand y font référence dans leur ouvrage sur le Paléolithique Inférieur et Moyen en Maine-et-Loire (Braguier, Mornand 1992) : plusieurs pièces, essentiellement des bifaces, sont mentionnées dans les communes étudiées. Deux Entités Archéologiques (EA) ont été créées dans Patriarche.

Le Mésolithique est totalement absent de la littérature locale.

Pour le Néolithique, le Gennois est connu par la présence de nombreux mégalithes : 8 dolmens, de type angevin, et 14 menhirs, de tailles très diverses, ont été inventoriés par M. Gruet, dans les années soixante (Gruet 1967).

Une « station-atelier », au Thoureil, est aussi connue localement : elle correspond à un habitat et à un atelier de débitage. Son intérêt réside notamment dans le gisement de matière première localisé sur place : le silex jurassique (bajocien) du Thoureil a été très exploité et exporté dans de nombreux sites angevins. C'est donc un site-clé pour la zone et nous l'avons intégré dans notre étude en 2015 (SP_032) car la documentation le concernant au SRA était extrêmement ténue, malgré une ancienne publication (Frayssse 1963) et une collection toujours visible *in situ*¹.

De même, le site de « La Baudruère », à Louerre, connu dans la littérature (Fayet 1930, Jouet 2000) et pourtant jamais répertorié sur la Carte Archéologique, a été repris dans notre rapport 2015 (SP_007) : il s'agit aussi d'une « station-atelier », intéressante pour son faciès particulier présentant une majorité d'objets en opale résinite, dont de nombreux *nuclei* (Guyodo 2012).

Par ailleurs, S. Cassen et C. Boujot (Boujot, Cassen 1992) ont mis en évidence neuf tertres, à la suite de M. Gruet, interprétés comme funéraires et néolithiques, détectés par analyse d'images aériennes sur le plateau d'Avort, au sud de la commune de Gennes, et retrouvés pour certains sur le terrain. Nous les avons repris dans notre étude en 2015 (SP_008 à 010 et SP_012 à 13), mais rien n'atteste à ce jour qu'ils soient bien préhistoriques.

Signalons enfin une importante prospection sur les berges de la Loire, réalisée par P. Magne, entre les années 1990 et 2005 (Magne 2008), qui a donné lieu à un ramassage d'objets allant du Néolithique à l'âge du Bronze. Ses rapports bien documentés révèlent des centaines de tessons néolithiques, marquant, pour l'auteur, l'emplacement d'occupations - ils apparaissent sur la Carte Archéologique comme tels -, dont les plus représentatifs (décors, bords, formes complètes) ont été systématiquement dessinés. S'il est toujours délicat d'assurer la présence d'un site lorsque des artefacts sont ramassés en bord de fleuve, en dehors des alluvions, la quantité d'objets trouvés au même endroit et plusieurs années consécutives

1. Une partie de la collection a été donnée à la municipalité qui l'expose dans les locaux du secrétariat ; une autre partie est encore dans la propriété des Frayssse.

pourrait tout de même être un argument en faveur de l'occupation au point de découverte. En tout cas, il est sans doute possible d'émettre l'hypothèse que le ou les sites attaqués par les crues en berge amont ne doivent pas être très loin.

Quelques sites d'occupation, recensés notamment grâce aux prospections de C. Le Goffic (Le Goffic 1990), viennent compléter cet aperçu préhistorique. Émettons toutefois quelques réserves sur les Entités Archéologiques créées à partir de ces prospections : elles ne sont pas toujours, à mon sens, des sites *stricto sensu*. En effet, ce sont parfois à peine plus de 10 objets qui ont été ramassés dans une parcelle. La présence de quelques objets ne signifie pas automatiquement, selon moi, l'existence d'une occupation (voir chapitre sur la méthodologie) : cela prouve qu'il y a eu fréquentation, présence à un moment donné d'une population, mais le cœur du site, l'habitat lui-même, peut être situé à une certaine distance du point signalé. Cela pose en tout cas la question de la notion de site, sur laquelle je reviendrai.

En tout, ce sont 69 Entités Archéologiques qui sont datées des époques préhistoriques, essentiellement néolithiques, ce qui montre, dans tous les cas, l'importance de l'occupation à cette période, même si, évidemment, il s'agit d'une très longue période.

2. La Protohistoire

Les périodes qui suivent sont au contraire mal représentées. On ne connaît pas grand-chose de l'âge du Bronze : seuls trois sites sont mentionnés dans la bibliographie. Un *tumulus*, sur la commune du Thoureil, a été fouillé par M. Gruet (Cordier, Gruet 1975), dans les années 1960. Constitué de petits blocs de grès et de calcaire posés à plat, avec, en son centre, un gros bloc prismatique de 3,30 m de longueur, présentant l'allure d'un menhir couché, ce tertre contenait 225 silex taillés et 600 tessons très fragmentés, permettant de le rattacher à l'âge du Bronze. Une occupation très ténue dans le bourg de Gennes, à « la Harielle », a révélé deux fosses protohistoriques, contenant du silex et quelques tessons de céramique, qui ont été fouillées dans le cadre de diagnostics (Thooris 1994). Une strate attribuable à l'âge du Bronze IIIb, selon le fouilleur A. Braguier, a été mise au jour à l'emplacement de l'*oppidum* de Chênehutte, lors d'un sondage réalisé en 1984 comportant une stratigraphie de 2 m de profondeur. C'est un épandage de céramiques, sur 13 m², dans lequel 2874 tessons ont été trouvés (Braguier 1984). S'il ne semble s'agir que d'un dépôt important de colluvions ayant piégé du mobilier du Bronze final, selon A. Maguy, citant Y. Viau (Maguy 2016), ceci n'enlève pas le fait qu'un site important d'habitat est sans doute proche.

La prospection sur les berges de la Loire, déjà signalée pour la période néolithique (Magne 2008), a permis de découvrir de nombreuses poteries attribuées à l'âge du Bronze, permettant selon l'auteur d'émettre, là encore, l'hypothèse d'occupations protohistoriques. Ces artefacts peuvent toutefois provenir de plus loin en amont, mais sans doute dans un périmètre tout de même assez restreint, comme cela a été argumenté ci-dessus.

Enfin, quelques objets sont mentionnés dans la littérature, mais sans jamais avoir été considérés comme marqueurs d'un site, puisqu'aucune Entité Archéologique n'a été créée sur leur lieu de découverte. Ainsi, des haches à talon ont été trouvées dans le bourg de Louerre ; près du dolmen de « La Pagerie », à Gennes, une cache renfermait plusieurs haches de bronze ; près du château de « la Roche », et dans le bourg de Gennes, quelques haches auraient été aussi découvertes. Tous ces objets ont été signalés par G. Cordier (Cordier 2009) et ont été positionnés sur nos cartes.

Ainsi, seules 7 EA concernent cette période de l'âge du Bronze. Ceci ne reflète pas, à mon sens, l'occupation réelle du territoire, mais simplement un état de la recherche et sans doute une difficulté à repérer des sites protohistoriques : l'absence, évidemment, de sources écrites contemporaines, et des vestiges peu durables, rendent complexes la connaissance de ces périodes (voir méthodologie).

Concernant l'âge du Fer, il faut signaler l'important *oppidum* de Chênehutte qui surplombe la Loire de 50 m et dont l'emplacement est encore parfaitement lisible dans le parcellaire actuel. Il s'agit d'un éperon de 9 ha, protégé par la Loire à l'est, par la pente abrupte d'un coteau au nord, par le ravin du ruisseau d'Enfer au sud et barré par un talus associé à un fossé à l'ouest. Il a fait l'objet de fouilles dans les années 1980 par l'ADIA qui a révélé une longue occupation (Boisbouvier 1986, Cadou 2000). Deux autres sites pourraient être rattachés à cette période, mais sans certitude : un enclos détecté par photographie aérienne sur la commune de Saint-Georges, et un autre enclos, dont la structure est bien conservée en forêt, au sud de la commune de Gennes (SP_002). Ce dernier a été inventorié dans Patriarche (EA 49 149 0016) comme pouvant dater de l'âge du Fer ou de l'époque romaine. S'il était bien gaulois, le site pourrait s'apparenter à une ferme isolée, enclose dans un espace taluté et fossoyé de 50 m de côté, qui devrait faire l'objet, selon moi, d'une étude plus poussée.

En tout, ce sont seulement 5 EA qui sont inventoriés sur ce territoire. Les mêmes remarques pourraient être faites à leur sujet que pour l'âge du Bronze (voir *supra*).

3. La période romaine

La période romaine est au contraire très bien représentée sur le secteur, tout autant que le Néolithique. Les vestiges gallo-romains sont nombreux et notamment dans les bourgs de Gennes et de Chênehutte. En effet, nous sommes en

présence de deux centres importants : Gennes, connue pour ses nombreuses édifices gallo-romains (amphithéâtre, nymphée, aqueduc...) et Chênehutte, connue pour ses habitats, son *fanum*, et le pont qui traversait la Loire. Il s'agit de deux agglomérations secondaires, situées à 7 km l'une de l'autre, qui devaient jouer des rôles-clefs dans le territoire des Andécaves (dont la capitale est *Juliomagus*, Angers). Le réseau supposé de voies romaines est aussi connu dans ses grandes lignes et reconnu sur le terrain pour certains tronçons. Gennes est située au carrefour de deux voies : celle dite de crête, reliant Saumur à Angers en passant par Le Thoureil, le long de la rive gauche de la Loire, et celle reliant Gennes à Doué, traversant les terres selon un axe nord-sud. Des bacs et à basses eaux des gués permettaient sans doute de traverser la Loire, et le pont de Chênehutte, au moins depuis 40 ap. J.-C.², devait conférer au bourg une importance particulière.

En tout, 52 EA appartiennent à cette époque et sont localisées essentiellement dans ces deux agglomérations antiques, qui ont fait l'objet de nombreuses études (fouilles, sondages...). Dans le reste du territoire, le travail de prospection de la commune de Gennes par C. Le Goffic, déjà mentionné, permet de supposer une occupation antique importante, sans qu'elle soit très clairement définie. Comme pour les périodes préhistoriques, l'auteur a fait un énorme travail de récolement des parcelles sur lesquelles il a ramassé du mobilier, mais il n'a pas apporté d'interprétation fonctionnelle sur les sites, ni sur leurs limites. Sur les autres communes, les connaissances sont très minimes : une seule EA pour Le Thoureil, aucune pour Grézillé, ni pour Saint-Georges.

4. L'époque médiévale

Quelques traces archéologiques permettent d'imaginer une occupation antique qui perdure au Haut Moyen Âge, avec la présence de nécropoles, en sarcophages ou en fosses, attestées à cette époque, à l'église Saint-Vétérin et à « la Madeleine », dans la commune de Gennes, à « l'Orbière » ou à l'église de Saint-Pierre-en-Vaux, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, par exemple.

Seules 5 EA se réfèrent à cette période. Ce sont donc, pour l'instant, surtout les sources écrites qui permettent de dessiner des cartes d'occupation. Quelques documents font acte de la création des toutes premières églises. C'est au 6^e siècle, par exemple, que l'abbaye de Saint-Maur (commune du Thoureil) est fondée³, et ce monastère bénédictin jouera un rôle essentiel pour le secteur. Grégoire de Tours mentionne notamment les *vici* de Gennes et de Cunault, ainsi que leurs églises⁴. Une charte de 845⁵ fait référence à de nombreux sites du secteur. On y apprend que l'abbaye de Saint-Maur possède des terres et des églises à Gennes (*Geinensis*), au Thoureil (*villa Bidisciacus* : Bessé), et à Cunault (*Cunaldus*). L'église priorale de Cunault possède elle-même deux *villae* : la *villa Landrum* (Louerre) et la *villa Abordus* (de l'Avort).

Pour le Moyen Âge central, les sources écrites et les monuments encore présents aujourd'hui dans les villages ou les hameaux apportent un certain regard sur l'occupation. Le territoire est alors morcelé entre le pouvoir ecclésiastique - abbaye de Saint-Maur (Le Thoureil), de Saint-Florent (Saumur), chapitre cathédral de Saint-Aubin (Angers) - et le pouvoir temporel : comtes d'Anjou et de Blois. La mise en place du réseau paroissial se fait progressivement, en s'accroissant au 11^e siècle, et parallèlement à la création de seigneuries châtelaines, comme celle de Trèves, dont le château est construit au début du 11^e siècle par Foulque Nerra, comte d'Anjou (1036 : *in Trevis Castro*⁶) - des vestiges d'une motte castrale sont encore bien visibles à une centaine de mètres du château du 13^e siècle - ou de Richebourg au Thoureil (*Richebor* mentionné en 1105⁷). À cette époque, le comte d'Anjou a réussi à s'assurer la mainmise sur tout le Saumurois, face au comte de Blois. Un autre château est emblématique de la région : celui de Milly, remodelé au fil des siècles, mais dont les origines remontent vraisemblablement au 11^e siècle, comme le laissent supposer les vestiges d'une motte castrale.

Les 25 EA médiévales enregistrées sur le territoire correspondent à ces édifices encore en élévation aujourd'hui : 11 églises (églises de Saint-Vétérin et de Saint-Eusèbe de Gennes, de Saint-Pierre de Milly et de Bessé, prieuré de Cunault, églises du Thoureil, de Saint-Maur, de Trèves, de Chênehutte, prieuré de Saint-Georges-des-Sept-Voies, églises de Saint-Pierre-en-Vaux, de Grézillé) ; 5 châteaux (Milly, Trèves, Pimpéan à Grézillé, Richebourg au Thoureil, Beauregard à Louerre, Aligny à Grézillé) et quelques manoirs.

Tout ceci ne dit rien de l'important réseau d'habitat qui se met en place dès lors, car il est presque invisible. Les maisons rurales ne sont pas construites, mais creusées dans le tuffeau, cette roche calcaire tendre propice à la taille, que ce soit en plaine ou à flanc de coteau. Si les troglodytes sont bien connus localement, et ont même fait l'objet de nombreuses publications dont celle des Fraysse (Fraysse 1963), ils n'ont jamais été inventoriés dans Patriarche : l'habitat rural médiéval du territoire est donc méconnue. Il en est de même pour les résidences seigneuriales, qui peuvent être, elles aussi, en partie troglodytes.

2. Date d'abattage la plus récente pour les pieux des piles : 42 ap. J.-C., selon Mortreau 2013.

3. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Maur, fol. 36, ADML H 1773.

4. Grégoire de Tours, *Mir. Mart.* IV, 14.

5. Diplôme de Charles le Chauve du 21 octobre 845 dans P. Marchegay, t. I et Cartulaire de l'abbaye de Saint-Maur, chapitre XIX (cité dans Port 1876).

6. Port 1876, p. 627.

7. Port 1876, p. 253.

Communes / périodes.	EA	Préhistoire	dont mégalithes et tumuli	Protohistoire	Période romaine	Haut Moyen Âge	Moyen Âge	dont bâti
Gennes (GVL)	92	40	13	2	33	3	5	5
Le Thoureil (GVL)	26	20	15	5	1		4	4
Saint-Georges (GVL)	8	2	2		1	3	1	1
Chênehutte-Trêves-Cunault (GVL)	30	3	1	1	18		8	8
Grézillé (GVL)	3	0		0	0	0	3	3
Louerre (Tuffalun)	6						5	4

Tableau listant le nombre d'EA par commune (GVL : Gennes-Val-de-Loire - nouvelle commune 2016)

5. Bilan et objectifs

Comme on l'a montré en 2015, plusieurs points ressortent de ce schéma très général. Paléolithique et Mésolithique sont quasi méconnus dans la zone d'étude. Du Néolithique sont connus essentiellement des mégalithes et des zones de concentration de mobilier, sans qu'il soit possible d'identifier clairement des sites. De la Protohistoire, nous n'avons que des indices très ténus, hormis *l'oppidum* de Chênehutte. De l'époque romaine, on ne connaît rien de l'habitat rural environnant qui devait pourtant jouer un rôle important pour le fonctionnement des agglomérations antiques de Gennes et de Chênehutte. Enfin, de l'époque médiévale, seuls les monuments ecclésiastiques et castraux, toujours en élévation aujourd'hui, sont inventoriés : il reste à découvrir tout le petit habitat rural, dont une partie doit être à chercher en partie dans les habitats troglodytes actuels et sous les hameaux, villages et fermes modernes et actuels, et à inventorier d'autres structures, telles que les moulins par exemple, connus localement.

Le but de la recherche est donc de travailler à l'échelle de cette micro-région et sur le temps long, de la Préhistoire à la fin du Moyen Âge, afin de mieux comprendre l'occupation du sol, à savoir confronter l'habitat, au sens large du terme, à son environnement. On entend par là « l'appropriation collective et privée, l'utilisation du sol pour la production, la résidence, la circulation et la gestion politique et administrative [...], fonctions élémentaires par lesquelles toute société transforme le milieu dans lequel elle vit en un espace organisé selon les normes humaines » (Archaeomedes 1998). L'étude sur la longue durée est certainement la meilleure façon d'avoir une large vision du secteur étudié et de ne pas se cantonner à une division de l'histoire artificielle ou en tout cas influencée par les sources écrites, lorsqu'elles existent, et ce notamment pour cerner au mieux l'évolution et la dynamique du peuplement. C'est pourquoi le choix d'une micro-région est essentielle dans ce type d'étude : seule cette échelle d'analyse spatiale permet de confronter les différents types de sources et de raisonner en terme de territoires et de réseaux de dépendance.

Tout cela passe évidemment, au préalable, par la constitution de la carte archéologique la plus exhaustive possible, et donc par la détection de nouveaux sites, bien cernés dans leur espace. Aussi plusieurs objectifs, définis dès 2015, se dégagent-ils en fonction des périodes abordées :

- Préhistoire : mieux définir les sites enregistrés dans leur espace et dans leur fonction pour mieux les comparer, en découvrir de nouveaux, mettre l'accent sur les échanges à travers les matières premières ;
- Protohistoire : découvrir de nouveaux sites, travailler sur la transition Tène-époque romaine ;
- Période romaine : découvrir de nouveaux sites sur le territoire rural, en dehors des agglomérations secondaires : petits ou grands établissements, lieux culturels, *villae*..., caractériser les types de site et leur durée d'occupation, les comparer entre eux ;
- Haut Moyen Âge : travailler sur la continuité période romaine-Moyen Âge, en mettant en évidence de nouveaux sites ;
- Moyen Âge central et Bas Moyen Âge : travailler sur l'habitat rural, définir des territoires (paroisses, châtellenies...), explorer les troglodytes, inventorier les moulins ;
- Temps modernes : il a été décidé que l'étude diachronique ne portait pas sur cette période, mais en faisant une exception pour les moulins. J'ai en effet choisi de mener une étude complète sur ce type d'équipement afin d'avoir des éléments de comparaison utiles à la restauration du « Moulin Garreau » (voir *rapport 2015*).

Les cartes qui suivent montrent l'état des connaissances pour ce territoire : un schéma très général de l'occupation permet de planter le décor (fig. 1) ; la carte des Entités Archéologiques classées par périodes (fig. 2) montre les déséquilibres entre les époques (sur-représentativité des périodes préhistorique et romaine) et dans l'espace (nombreux secteurs vides). Elle invite à combler ces manques : c'est l'un des objectifs que l'on s'est fixé.

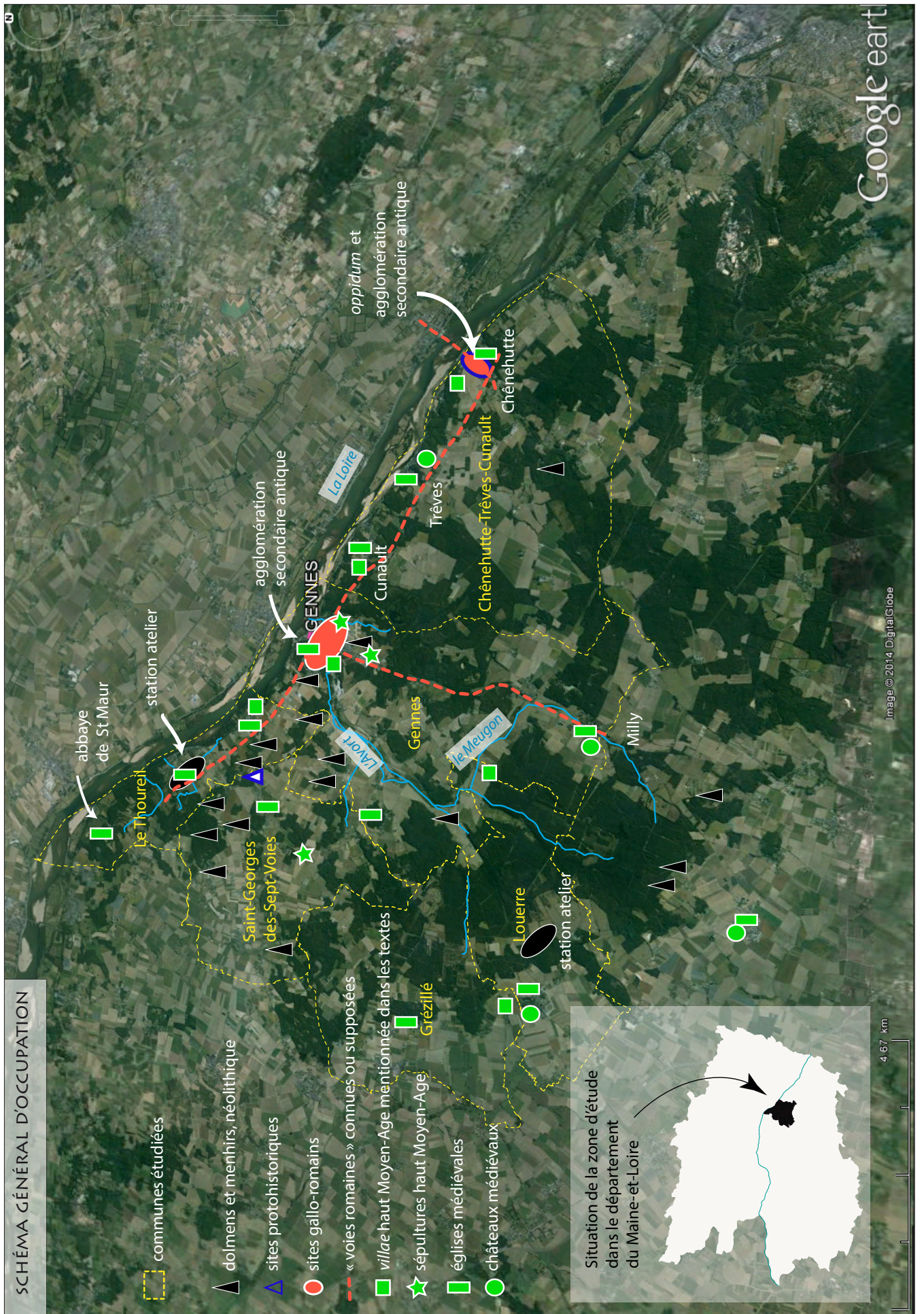


Fig. 1 - Schéma très général de l'occupation du territoire étudié

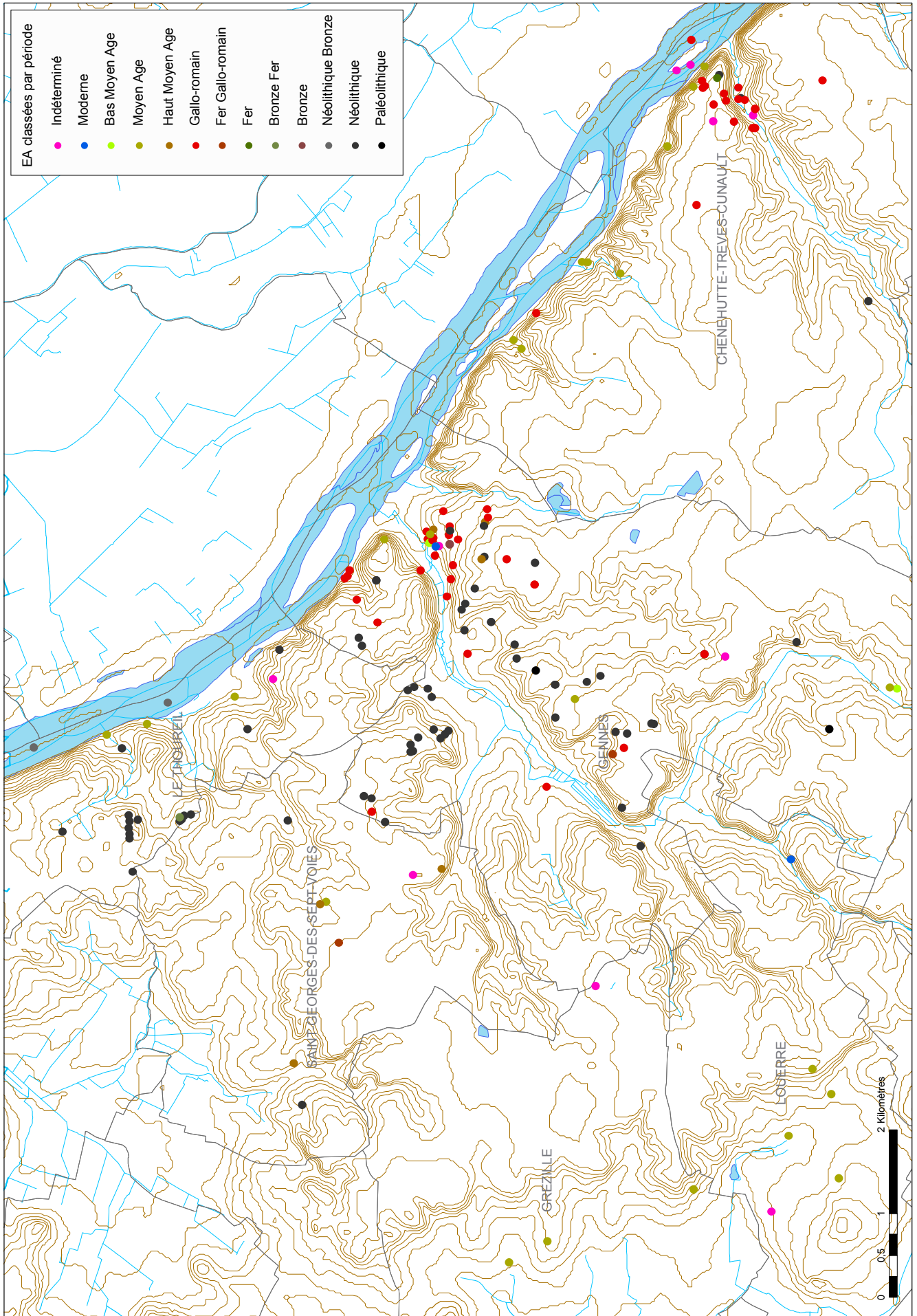


Fig. 2 - Répartition des Entités Archéologiques issues de la Base Patriarche

III - LA MÉTHODE

L'objectif étant de travailler à l'échelle d'un territoire, de comprendre au mieux l'occupation du sol de la Préhistoire à la fin du Moyen Âge, avec quelques incursions dans les Temps Modernes pour l'étude molinologique, sur la micro-région définie ci-dessus, il m'a paru, dès le démarrage du projet, qu'une prospection diachronique serait la stratégie la plus adaptée. C'est ainsi qu'en 2015, 36 sites ont été inventoriés. Forts de cette première année très productive, nous avons poursuivi notre recherche en mettant en œuvre une méthodologie identique.

A. Les techniques de prospection

Il semble important de préciser à nouveau ces techniques, bien que déjà développées dans le rapport précédant, mais ici de manière toutefois plus condensée : la méthodologie utilisée influe évidemment sur les résultats.

Les moyens utilisés pour acquérir les données sont, de manière très classique, ceux les plus fréquemment mis en œuvre lors des prospections archéologiques :

- dépouillement de la bibliographie, avec intégration des données Patriarche du SRA (Carte Archéologique),
- examen des cartes anciennes et des sources écrites, travail sur la toponymie,
- détection d'anomalies sur images satellites et photographies aériennes,
- enquête orale auprès des habitants,
- prospection pédestre systématique, sur sol nu et en forêt.

Pour chaque méthode présentée ici, je ferai le point quant aux sites découverts spécifiquement grâce à elle. Par ailleurs, nous avons aussi réalisé une étude de bâti et j'expliquerai pourquoi dans ce chapitre.

1. Les données bibliographiques

En préalable au travail de terrain proprement dit, les dossiers des archives du SRA, classés par commune, avaient été entièrement dépouillés dès la première année et ce afin de connaître toutes les données déjà inventoriées (rapports de fouilles, de prospections, découvertes anciennes et fortuites, inventaire des EA de la base de données Patriarche...).

De même, la bibliographie locale, source de données très précieuse, a été dépouillée et continue de l'être. Un document est au départ indispensable : une bibliographie historique et archéologique systématique de l'Anjou, réalisée par Alain et Chantal Braguier en 1984 (Braguier 1984). Outre les quelques auteurs incontournables pour la zone d'étude (Célestin Port - Port 1878 -, Louis Bonnemère - Bonnemère 1886 à 1891 -, Michel Gruet - Gruet 1967 -, Camille et Jean Fraysse - Fraysse 1935 et 1963 -), d'autres documents manuscrits ou dactylographiés, d'érudits locaux, anciens ou récents, sont régulièrement repris, tel celui de l'abbé Bourasseau (Bourasseau, 1910), mine précieuse d'informations.

Grâce à ce dépouillement, deux sites notables avaient été redécouverts en 2015 et, comme cela a été souligné l'an dernier, il est évident que la lecture de ces ouvrages permettra de redécouvrir de nouveaux sites dans les années à venir. Cela demande du temps car il faut d'une part localiser les sites mentionnés et de l'autre vérifier sur le terrain la pertinence des informations fournies et le cas échéant les compléter.

Un nouveau site néolithique a été répertorié cette année grâce à la consultation de Y. Jouet (Jouet 2000) : il s'agit du site de « Rondivelle », commune de Louerre (SP_048).

2. L'étude des cartes, la toponymie et les sources textuelles

La cartographie est une source de données essentielle. Elle offre un regard à un temps T sur un espace donné et permet aussi de remonter le temps. Outre les données précises (dolmens, moulins...) qui apparaissent parfois sur les cartes anciennes ou récentes, la toponymie est souvent aussi révélatrice de sites. Les sources textuelles apportent d'autres types de données qu'il ne faut pas négliger, même si - au plan strictement topographique - elles sont parfois difficiles à cartographier précisément, sauf si elles sont associées à une donnée visible facilement cartographique.

Les cartes les plus utilisées sont les suivantes :

- cartes de Cassini de la fin du 18^e siècle (le site internet Géoportail permet de visualiser ces cartes et de les superposer avec les autres fonds cartographiques),
- cadastres dit napoléonien, réalisés dans la région vers 1835, au 1/2000 ou 1/2500 (consultable sous forme numérique sur le site des Archives départementales, dans les archives de chaque commune, ainsi que nationalement au centre de Saint-Germain-en-Laye),

- carte d'État Major réalisée, entre 1820 et 1866, au 1/40 000^e (consultable en ligne sur Géoportail),
- carte IGN au 1/25 000^e (sous forme papier ou en ligne, toujours sur Géoportail),
- cadastres actuels (consultables en ligne sur le site de la Direction des Impôts ou sur Géoportail).

D'autres cartes ont aussi été utilisées cette année, comme l'« Atlas cantonal de Maine-et-Loire », dressé par C. Blordier en 1866, grâce auquel un moulin à vent jusqu'alors inconnu (SP_041: le « Moulin Charbonnière ») a été identifié (fig. 3).

Les recherches en archives ont permis de remonter dans le temps et de proposer des datations plus hautes pour certains sites déjà connus et inventoriés en 2015, comme le « Grand Moulin » (SP_023), ou d'apporter des précisions pour d'autres, comme c'est le cas pour le « Moulin Brûlon » (SP_027). Elles offrent aussi la possibilité de découvrir de nouveaux sites. C'est ainsi qu'un château, qui était connu localement par la mémoire locale, mais dont on n'avait jamais trouvé de traces tangibles, a été redécouvert (SP_038 : le « Château d'Avort ») ou qu'un nouveau moulin a pu être identifié (le « Moulin Follion », SP_042).

Souignons que nous devons beaucoup aux précieuses études de M. Marc et de F. Lauriou, deux bénévoles passionnés de notre association. Ce travail est loin d'être terminé et permettra, sans aucun doute, de mettre en évidence d'autres sites dans les années à venir.

3. Les images satellites et les photos aériennes

L'exploitation des images aériennes et satellites est une source d'informations précieuses.

Comme cela a été mentionné en 2015, de nombreux survols ont été réalisés sur le secteur, dans les années 1980/90, par l'ADIA⁸, d'une part (Braguier, Boisbouvier 1992), et par G. Leroux⁹, d'autre part. Plusieurs mémoires de maîtrise se sont attachés à inventorier et à interpréter ces indices (Bouvet 1987 ; Morin 1991).

Les images satellites aujourd'hui visibles et accessibles au grand public, notamment grâce à des sites tels que Google Earth ou Géoportail, permettent également de détecter des anomalies. Deux traces inédites avaient été repérées sur les images proposées par Google Earth l'an dernier et une nouvelle a pu être observée cette année sur le plateau d'« Avort », commune de Gennes (SP_039) : cette tache ressemble très fortement aux anomalies détectées à proximité et interprétées comme des restes de tertres néolithiques arasés (fig. 4 et 5).

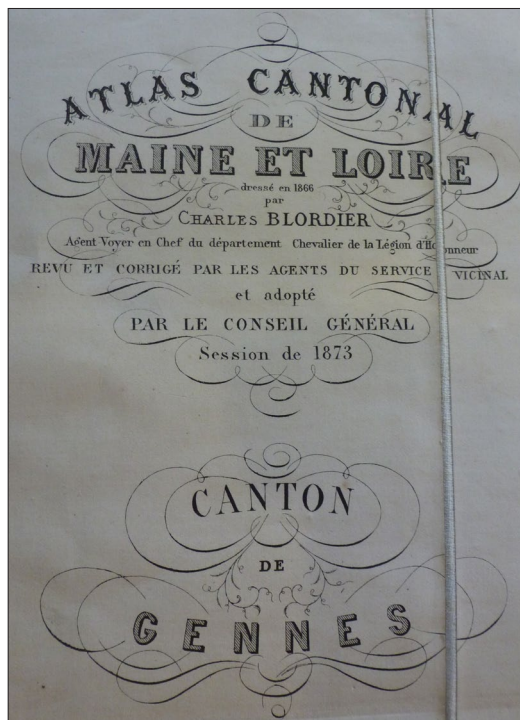


Fig. 3 - « Atlas Cantonal » de 1866 - cliché M. Marc

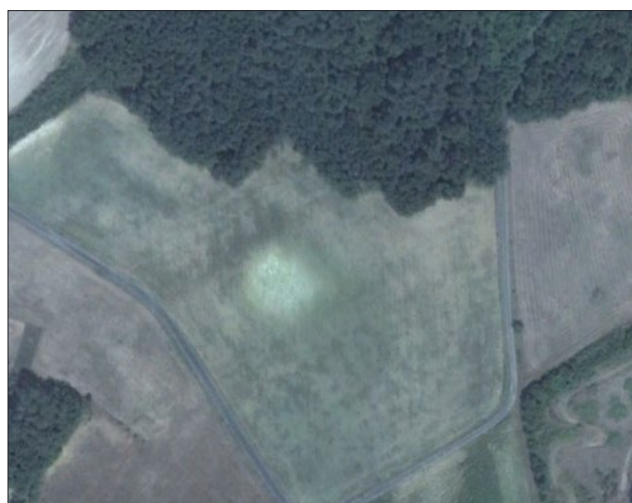
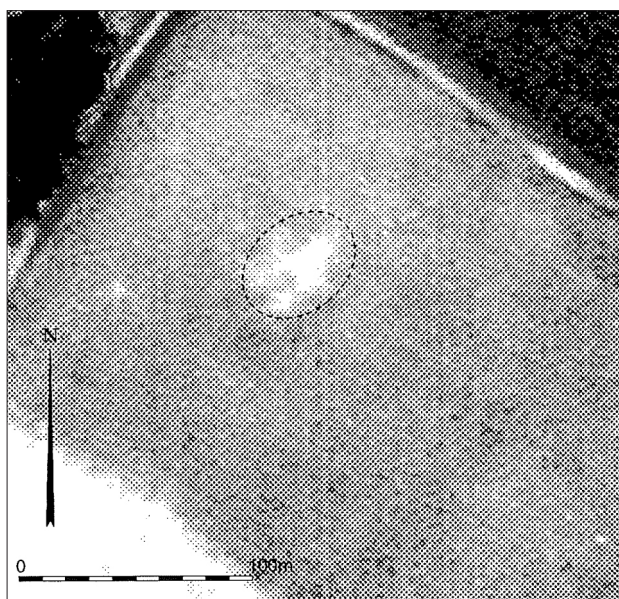


Fig. 4 et 5 - À gauche, anomalie détectée par S. Cassen en 1992 ; à droite, même type d'anomalie, détectée en 2016

8. Association d'Intervention Archéologique du Maine-et-Loire.

9. Gilles Leroux est prospecteur aérien depuis 1986, et toujours actif.

4. L'information orale

L'enquête orale suppose une mise en confiance des interlocuteurs : c'est donc un travail qui prend du temps et qui est mené tout au long de l'année, au hasard des rencontres. L'objectif est d'interroger toutes les personnes susceptibles d'apporter localement des informations archéologiques : exploitants agricoles, qui connaissent généralement bien leurs parcelles, amateurs en archéologie, érudits locaux, collectionneurs...

Depuis l'an dernier, de nouveaux contacts ont été pris. Outre les informateurs déjà cités l'an dernier (Georges Leprince, David Pépion) et des associations (« Association lorientaise pour la sauvegarde du Patrimoine », commune du Louerre, « Patrimoine et Paysage », commune du Thoureil), j'ai également établi un contact avec Jean Mornand, passionné d'archéologie et parcourant le territoire de l'Anjou depuis plus de 60 ans. Ses connaissances du territoire sont précieuses. Il n'a pas hésité à me confier toutes les fiches d'objets qu'il a réalisées au fil de sa vie, concernant la zone d'étude. À l'heure où je termine ce rapport, un autre lien très prometteur a été établi avec Alain Braguier. Sa connaissance du territoire, notamment concernant les époques préhistorique et protohistorique et la bibliographie du Maine-et-Loire, sera très précieuse pour cette étude. En outre, notre association commençant à être connue, des personnes prennent régulièrement contact avec nous, directement, pour présenter des objets découverts de manière fortuite ou apporter des informations.

Grâce à tous ces contacts, de nouveaux sites ont été découverts et/ou mieux compris : 1 site gallo-romain au Thoureil (SP_047) et des sépultures gallo-romaines et mérovingiennes à Saint-Georges (SP_040). Ils ont fait l'objet d'une vérification sur le terrain avant d'être pris en considération. De nombreux autres sites ont aussi été révélés, mais comme ils n'ont pas encore pu, faute de temps, être vérifiés sur le terrain, ils n'ont pas encore été répertoriés ; je les fait figurer simplement sur la carte des indices de site (fig. 6). Il faudra s'atteler à cette vérification/validation en 2017.

5. L'étude de bâti

De même que le travail en archive est indispensable pour mieux comprendre les sites médiévaux étudiés et affiner leur datation, il a paru intéressant, lorsque cela était possible, et lorsque les vestiges le permettaient, de procéder à des études de bâti. C'est ainsi que le site SP_019 du « Moulin Blanc » (inventorié en 2015) a été étudié d'un point de vue architectural et quelque peu dans l'urgence, car nous savions que les propriétaires allaient mettre le site en vente. Or les éléments architecturaux découverts l'an dernier étaient suffisamment importants pour que l'on s'y attarde.

6. La prospection pédestre systématique

a. La méthode sur le terrain

Je reprends ici entièrement le chapitre développé l'année dernière puisque la prospection pédestre est au cœur de notre programme de recherche.

La prospection pédestre, ou prospection de surface, vise à découvrir de nouveaux sites, toute époque confondue, mais aussi à mettre en évidence des pratiques culturelles pouvant remonter à la plus haute Antiquité. On retiendra comme définition du site celle mise en avant par A. Ferdière (Ferdrière 1998, p. 9) : « concentration de vestiges à la fois limitée dans l'espace (on peut en reconnaître les frontières) et dans le temps (les vestiges correspondent à une période déterminée, plus ou moins longue) ». Ces vestiges proviennent de sites archéologiques érodés et enfouis à faible profondeur et dont le mobilier et les matériaux, accrochés par la charrue, remontent en surface.

Partant du postulat que « la surface concernée par la concentration des artefacts correspond *grosso modo* à l'emprise du site » (Ferdrière, *ibid*^o), il apparaît évident qu'un travail de prospection méthodique et rigoureux est une source de données fiable pour la découverte de sites inédits. De manière complémentaire, l'idée que le matériel trouvé en surface hors site (bruit de fond) peut aussi correspondre à un épandage volontaire de fumier, lié à des pratiques agraires ayant peut-être cours dès l'époque gauloise - épandage dans lequel se trouvent piégés des artefacts jetés par leurs utilisateurs dans le tas de fumier -, il apparaît alors que l'analyse des objets découverts dans des parcelles labourées est aussi susceptible de permettre d'appréhender globalement et précisément l'histoire de l'occupation et de la mise en valeur du sol dans un territoire donné (Nuninger, Poirier 2012).

Nous avons par ailleurs appliqué la méthode de prospection sur sol nu développée par A. Ferdière (Ferdrière 1998, p. 9 à 77) : prospection en ligne selon les mêmes modalités (nombre de prospecteurs, distance de 10 m entre chacun, 1 ou 2 passages suivant le but recherché, sens de prospection / labours, etc.) ; ramassage de tous les artefacts, en laissant sur place les TCA, lorsqu'elles sont trop nombreuses, après comptage et enregistrement (fig. 7 et 8). La même procédure est utilisée en bois ou en prairie, même si les résultats ne sont pas à traiter de la même manière.

En outre, on a opté pour une utilisation optimale du GPS : un point est pris pour chaque artefact (on a généralement

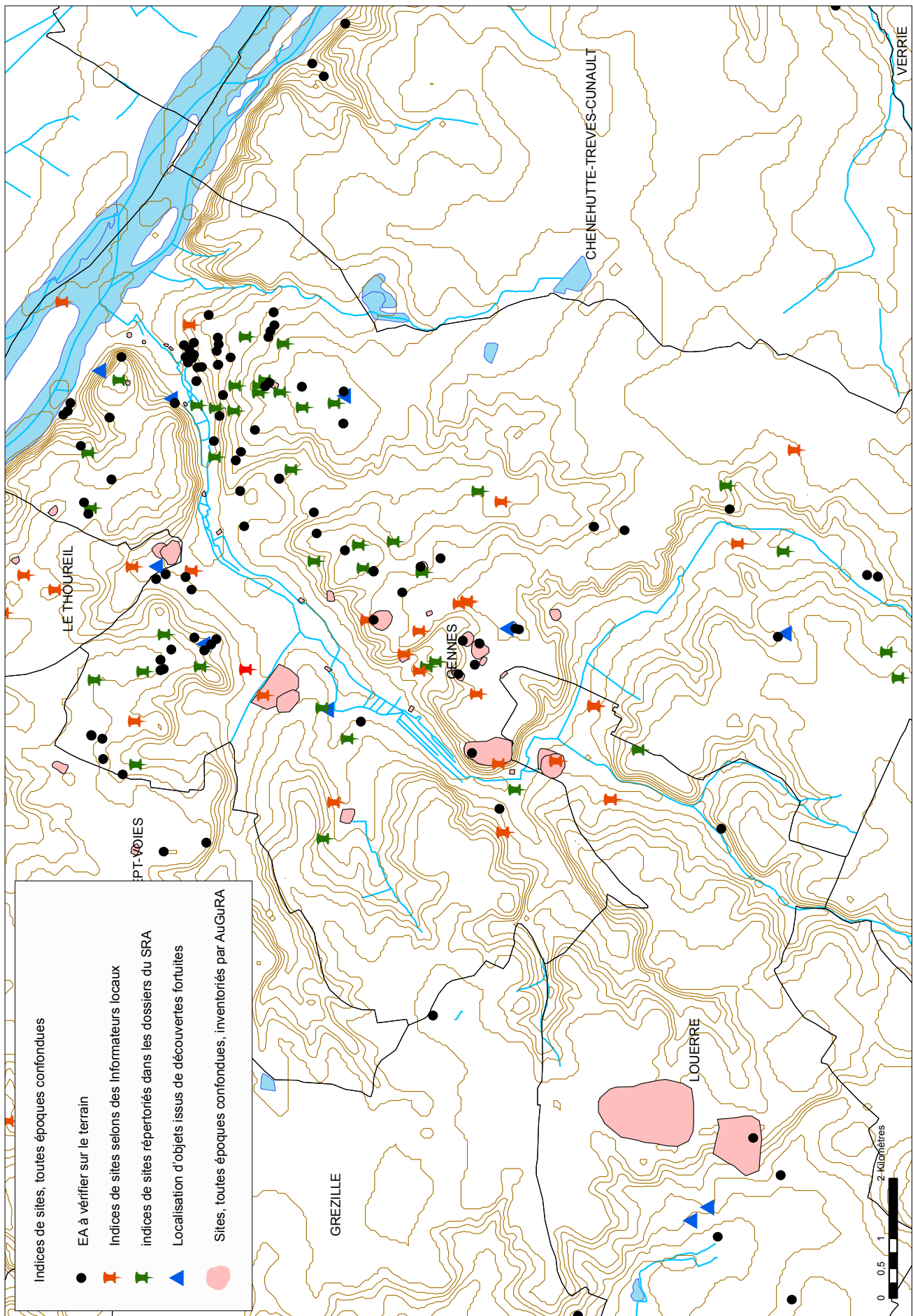


Fig. 6 - Compilation de tous les indices de sites, sur une partie du territoire étudié



Fig. 7 et 8 - À gauche, prospection en ligne, en bas mise en sac, avec étiquette, et prise de point GPS



un artefact par sac, sauf si plusieurs artefacts se trouvent dans un rayon d'1 à 2 m, soit dans l'aire-limite de précision de la balise GPS, auquel cas ils sont regroupés dans un même sac). Cette technique encore peu utilisée (géolocalisation de chaque objet au GPS, avec, bien entendu, l'intégration des données sur SIG) permet de localiser chaque artefact prélevé à 3 m près, et donc d'obtenir des cartes thématiques de répartition du mobilier très précises.

Les avantages de cette méthode sont nombreux :

- tout artefact est parfaitement localisé,
- il est possible de revenir *a posteriori* sur n'importe quelle donnée, ainsi individualisée,
- le semis de points dessine clairement les sites, par plus ou moins forte densité de matériel, que les limites soient nettes ou floues (la méthode est donc valable aussi bien pour les sites gallo-romains, qui sont très clairs et bien délimités, grâce aux terres cuites architecturales marquant fortement la présence d'un habitat, que protohistoriques ou du Haut Moyen Âge, moins faciles à détecter du fait des matériaux de construction inexistant car non conservés),
- la réflexion sur le bruit de fond (matériel hors site) peut être poussée, grâce à des données claires et précises,
- si le matériel est peu lisible sur le terrain (enrobé de terre par exemple, ce qui est souvent le cas en hiver dans des terrains argileux) ou mal connu régionalement pour une période, l'identification d'un site peut se faire *a posteriori*,
- si, lors de l'analyse des artefacts hors terrain, une concentration d'un certain type de mobilier apparaît (scories, microlithes...), susceptible de révéler la présence d'une activité particulière ou d'un site discret, il sera toujours possible de retourner dans la parcelle pour confirmer ces données.

À la vue de ces avantages, il apparaît que les quelques inconvénients inhérents à la méthode (temps passé à mettre en sac et à la prise de points GPS, multiplication des sacs et manipulation plus longues des objets) sont finalement peu conséquents, d'autant plus que la pratique a montré qu'il suffisait d'avoir une personne supplémentaire pour gérer le GPS et d'être bien organisés pour que la prospection se fasse finalement tout aussi rapidement.

Il faut retenir qu'avec cette technique on ne travaille plus à la même échelle, puisque c'est ici l'objet archéologique qui est pris en considération et que ce sont donc les objets, par leur répartition spatiale, qui vont définir le site. Le travail sur l'objet apporte ainsi d'autres types de données, qu'une approche méthodologique différente ne pourrait révéler.

b. Les secteurs d'étude en 2016

Un secteur avait été choisi, dès la première campagne, pour mener la prospection systématique : le plateau d'Avort. D'abord parce que ce plateau s'avérait très riche en occupation de toutes les époques et que l'on voulait mieux cerner les entités déjà enregistrées, ensuite parce que sa localisation en surplomb de la source d'Avort semblait intéressante et que ceci permettait aussi d'explorer les parcelles en contre-bas, à proximité immédiate de la source, dépourvues de toute EA enregistrée. Malheureusement, les dates prévues cette année pour la prospection (février) ne coïncidaient pas avec les pratiques culturales : en effet, la majorité des parcelles que l'on voulait arpenter avaient été semées en blé dès l'automne et étaient donc déjà couvertes de jeunes pousses perturbant la visibilité. Aussi, mise à part une parcelle accessible sur le plateau, a-t-il été décidé de se reporter sur un autre secteur, et notamment sur les sites gallo-romains découverts grâce à un informateur l'an dernier (SP_011 et SP_030) et qui avaient seulement été vérifiés sans que l'on puisse en donner des limites précises, ni caractériser le matériel... C'est chose faite cette année. Aussi, a-t-on remis à 2017 l'exploration entière du plateau d'Avort en prospection systématique.

Pendant 11 jours de prospection pédestre, 25 ha ont été explorés ; dix personnes en moyenne ont été présentes chaque jour, dont 4 stagiaires venant de l'Université de Nantes ; 2 GPS (Garmin 60CX) ont été utilisés ; 8500 objets ont été recueillis. Les deux sites gallo-romains (SP_011 et 030) ont ainsi été délimités et leur datation affinée. Par ailleurs, deux autres sites préhistoriques (SP_044 et 045) ont été révélés sur ces mêmes parcelles : chaque site gallo-romain est en effet implanté sur un site néolithique sous-jacent ; j'y reviendrai dans la présentation des résultats.

c. Le travail hors terrain

Après le travail de terrain, la gestion du mobilier archéologique s'est faite tout au long de l'année : 5 jours supplémentaires en avril ont été nécessaires pour terminer le lavage du mobilier déjà bien commencé lors des 15 jours de prospection. Ceci s'est déroulé au cours d'un nouveau stage, consacré à l'étude du mobilier archéologique, auquel 4 étudiants de Nantes ont participé, qui a permis aussi de terminer le classement des objets par type de matière et par grandes périodes, avec le concours d'une dizaine de personnes de l'association.

Pour le classement des 3210 tessons de poterie, un premier tri a été fait systématiquement par les membres de l'association, sous ma responsabilité, puis les 2668 objets gallo-romains ont été montrés à Maxime Mortreau¹⁰, archéologue spécialisé en céramologie (INRAP Angers), avec qui les datations ont été affinées.

Quant au classement des 845 objets lithiques, il a été réalisé entièrement par moi-même et G. Leprince. Les trois-quarts du mobilier lithique ont ensuite été montrés à S. Soriano (CNRS Nanterre) : il nous a aidés notamment à repérer les objets caractéristiques de l'époque paléolithique¹¹.

Enfin, concernant les autres types de matériaux (verre, métal, os, artefacts particuliers), ils ont été inventoriés et attendent d'être vus par des spécialistes.

7. Conclusion

Chaque type d'approche a porté ses fruits et a révélé des sites inédits.

Le tableau ci-après montre la liste des 36 sites déjà inventoriés en 2015, avec, en gras encadrés de rouge, les quatre sites sur lesquels de nouvelles données ont été notées cette année et qui sont donc repris dans la deuxième partie du rapport, suivie de la liste, en gras aussi, des dix nouveaux sites découverts en 2016. C'est le mode de découverte qui est ici souligné : bibliographie (ouvrages divers), archives (sources écrites et cartographiques anciennes), images (photos aériennes verticales et images satellites), informateur (enquête orale) et prospection au sol (sites découverts par prospection systématique). La carte présentée à la suite reprend toutes ces informations (fig. 9).

10. Qu'il soit ici chaleureusement remercié pour son intérêt pour notre recherche et pour sa connaissance très poussée du matériel céramique des Pays de La Loire.

11. Qu'il soit lui aussi remercié pour sa disponibilité et ses innombrables informations sur les objets lithiques.

Code	Nom_Site	Commune	Datation	Mode de découverte	Carte Archéologique	Type
SP_001	L'Oreille de l'Ane 1	Gennes	Gallo-Romain	Prospection au sol	49 149 067	Habitat
SP_002	Le Pont Billon	Gennes	Gallo-Romain	SRA	49 149 079	Camp fortifié
SP_003	La Source	Louerre	Gallo-Romain	Informateur		Habitat
SP_004	Moulin Gros Cul	Gennes	Contemporain	Archives		Moulin à vent
SP_005	Moulin Garreau	Louerre	Moderne	Archives		Moulin à vent
SP_006	La Seigneurie de La Bardinière	Gennes	Moyen Âge	Bibliographie		Habitat seigneurial
SP_007	La Baudruère	Louerre	Néolithique	Informateur		Station atelier
SP_008	Le Parc d'Avort	Gennes	Néolithique	SRA	49 149 074	Tertre
SP_009	L'Oreille de l'Ane 2	Gennes	Néolithique	SRA	49 149 079	Tertre
SP_010	Le Bois de La Bardinière	Gennes	Néolithique	SRA	49 149 077	Tertre
SP_011	La Pagerie	Le Thoureil	Gallo-Romain	Informateur		Habitat
SP_012	Le Tertre Blanc	Gennes	Néolithique	SRA	49 149 076	Tertre
SP_013	L'Eperon	Gennes	Néolithique	SRA	49 149 078	Tertre
SP_014	Le Camp de Vau	Louerre	Gallo-Romain	Bibliographie		Occupation
SP_015	La Bouchardière	St Georges-des-Sept-Voies	Gallo-Romain	Images		Habitat
SP_016	La Madeleine	Gennes	Bronze	Images		Tertre
SP_017	Moulin de Virpelé	Gennes	Moderne	Archives		Moulin à eau
SP_018	Moulin de Sarré	Gennes	Moyen Âge	Archives		Moulin à eau
SP_019	Moulin Blanc	Gennes	Moyen Âge	Archives		Moulin à eau
SP_020	Moulin de l'Homme	Gennes	Moyen Âge	Archives		Moulin à eau
SP_021	Moulin Chapeau	Gennes	Moyen Âge	Archives		Moulin à eau
SP_022	Moulin de la Roche	Gennes	Moderne	Archives		Moulin à eau
SP_023	Grand Moulin	Gennes	Moyen Âge	Archives		Moulin à eau
SP_024	Moulin Grabotteau	Gennes	Moyen Âge	Archives		Moulin à eau
SP_025	Moulin Brûlon	Gennes	Moderne	Archives		Moulin à eau
SP_026	L'Oreille de l'Ane 3	Gennes	Néolithique	Prospection au sol	49 149 052	Occupation
SP_027	La Source 2	Louerre	Néolithique	Informateur		Occupation
SP_028	La Baudruère	Louerre	Gallo-Romain	Informateur		Habitat
SP_029	Les Toucheaux	Le Thoureil	Gallo-Romain	Informateur		Lieu de culte
SP_030	Les Bretons	Gennes	Gallo-Romain	Informateur		Habitat
SP_031	Moulin de la Butte	St Georges-des-Sept-Voies	Moderne	Archives		Moulin à vent
SP_032	Station du Thoureil	Le Thoureil	Néolithique	SRA	49 346 015	Station Atelier
SP_033	Moulin Hilaire	Gennes	Moderne	Archives		Moulin à vent
SP_034	Moulin de Bessé	Le Thoureil	Moderne	Archives		Moulin à vent
SP_035	Le Château de Richebourg	Le Thoureil	Moyen Âge	SRA	49 346 021	Château
SP_036	Le Château du Thoureil	Le Thoureil	Moyen Âge	Informateur		Château
SP_037	Le Tertre de la Bardinière	Gennes	Indéterminée	Prospection au sol		Enclos
SP_038	Le Château d'Avort	Gennes	Moyen Âge	Archives		Château
SP_039	Le Bois Baronneau	Gennes	Néolithique	Images		Tertre
SP_040	L'Orbière	St Georges-des-Sept-Voies	Gallo-Romain - Mérovingien	Information orale	49 279 005	Sépultures

SP_041	Moulin Charbonnière	Gennes	Moderne	Archives		Moulin à vent
SP_042	Moulin Follion	Gennes	Moderne	Archives		Moulin à vent
SP_043	Rondivelle	Louerre	Néolithique	Bibliographie		Occupation
SP_044	La Pagerie 2	Le Thoureil	Néolithique	Prospection au sol		Occupation
SP_045	Les bretons 2	Gennes	Néolithique	Prospection au sol		Occupation
SP_046	Richebourg	Le Thoureil	Gallo-Romain	Information orale		Habitat

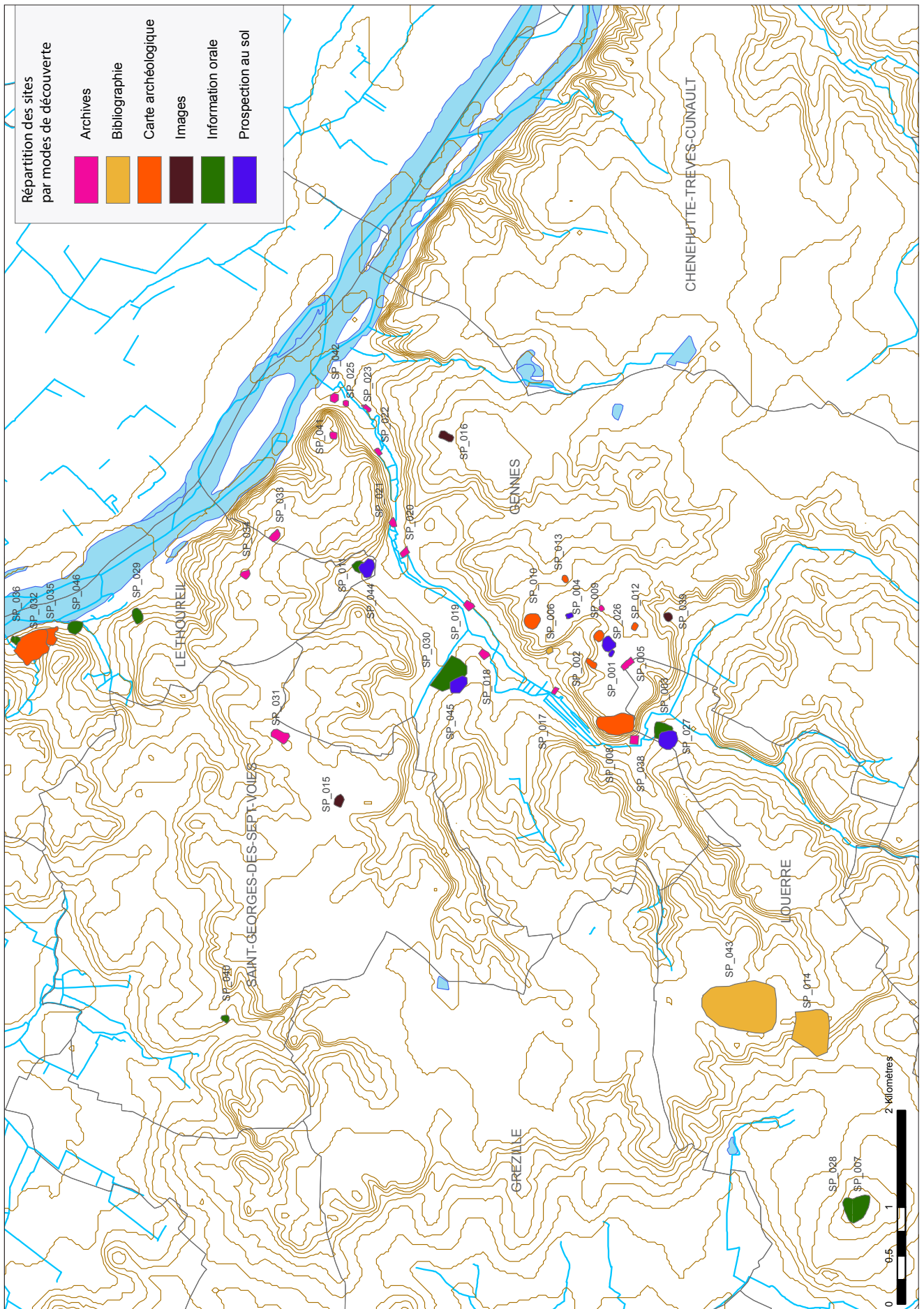


Fig. 9 - Répartition des sites en fonction du mode de découverte

B. Les artefacts et leur répartition spatiale - question de méthodologie

1. Procédé de ramassage et de conditionnements des artefacts

Comme développé ci-dessus, on a procédé soit à un échantillonnage, lorsque les objets provenaient de sites découverts grâce à des informateurs, soit à un ramassage systématique, pour les objets provenant de secteurs définis pour mener l'opération de prospection pédestre. Dans tous les cas, chaque artefact est localisé au GPS et mis en sac avec une étiquette portant le numéro du point GPS. Puis les objets sont lavés, classés et inventoriés, avant d'être conditionnés, toujours dans leur sac avec étiquette, dans des bacs, par matière et par sites.

Seules les terres cuites architecturales (TCA) ont échappé légèrement à la règle car elles sont très nombreuses (près de 8000 TCA enregistrées depuis 2015). Lorsqu'elles se trouvaient à l'intérieur d'un site gallo-romain avéré, elles ont été laissées en place et simplement pointées au GPS. N'ont été alors prélevées que des TCA pouvant présenter un intérêt particulier et/ou bien conservées. Lorsqu'elles se trouvaient hors site, elles ont fait l'objet d'un ramassage systématique (mis à part les fragments inférieurs à 2 cm environ). Ensuite, elles ont été triées (*imbrices, tegulae*, autres...) et comptabilisées, mais n'ont pas été remises en sac, sauf, là encore, pour les TCA particulières ou caractéristiques.

Une zone a fait l'objet d'une prospection systématique sur le plateau d'Avort (seule parcelle accessible à cette période de l'année sur ce secteur : cf. *supra*). D'autres parcelles ont été prospectées : celles où un informateur, G. Leprince, m'avait révélé la présence de sites gallo-romains (SP_011 et 30) et qui n'avaient fait l'objet que d'un simple échantillonnage l'an dernier.

La géolocalisation du mobilier archéologique, ainsi que son ramassage systématique, apparaît être une méthode précieuse pour identifier des modalités d'occupation du territoire et précisément pour :

- comprendre les gisements de surface,
- localiser des habitats ou tout autre type d'occupation,
- mettre en évidence des secteurs d'activités à l'intérieur de sites définis,
- étudier leur environnement par le matériel hors site.

2. Définition de sites par densité d'objets

Par la concentration de mobilier archéologique, des sites peuvent être clairement identifiés et limités dans l'espace (fig. 10 et 11). Il faut tout de même au préalable avoir défini des critères d'identification. Ceux-ci n'ont pas été modifiés depuis l'an dernier ; nous reprenons donc ici la méthodologie appliquée depuis 2015.

Il semble en effet très important de réfléchir aux seuils qui permettent de distinguer des sites dans un semis aléatoire d'artefacts. C. Gandini (Gandini 2008) propose un découpage par nombre d'artefacts par rapport à une surface donnée, pour différencier les sites des épandages. J'y rajoute la variable de la période, en considérant que, pour les sites protohistoriques et du Haut Moyen Âge, il faut abaisser ces seuils. Nous avons aussi décidé d'exclure les TCA pour ne pas avoir de pics trop déformants pour les sites gallo-romains et avoir ainsi des valeurs un peu plus comparables entre les périodes.

Ainsi, je propose ces références pour le Néolithique, l'Antiquité, le Moyen Âge central et le Bas Moyen Âge :

- de 0.1 à 1,5 artefacts par are (10 x 10 m = 100 m²) = épandage agraire et fortuit,
- plus de 1,5 artefacts par are (10 x 10 m = 100 m²) = site.

Et pour le Paléolithique, la Protohistoire et le Haut Moyen Âge :

- moins de 1 artefact par are (10 x 10 m = 100 m²) = fortuit pour le silex (proximité de site, perte), épandage agraire pour le Haut Moyen Âge ,
- plus de 1 artefact par are (10 x 10 m = 100 m²) = site.

En effet, il s'agit de relativiser ces seuils, en fonction de plusieurs données :

- visibilité du terrain au moment de l'étude, liée notamment aux pratiques culturelles,
- conservation différentielle des artefacts : les tessons de la Protohistoire et du Haut Moyen Âge se conservent moins bien que les tessons gallo-romains par exemple, ce qui induit une présence moindre d'artefacts pour un site protohistorique ou haut médiéval que pour un site gallo-romain, d'autant plus que les matériaux de construction, très présents pour l'Antiquité (pierres et TCA), sont quasi inexistantes pour les époques antérieures,
- conditions géomorphologiques : des colluvions en bas de pente ou des alluvions le long des cours d'eau peuvent masquer

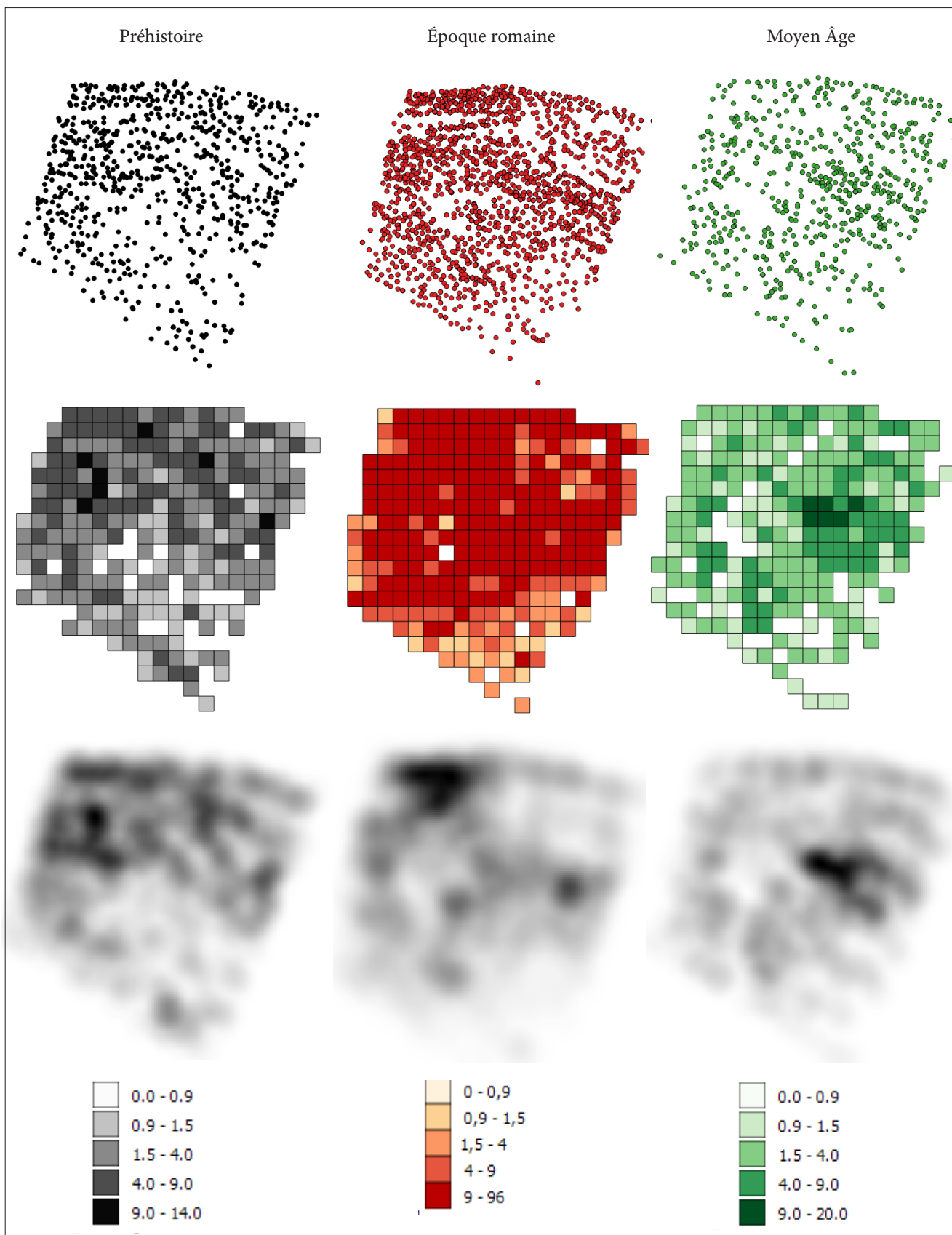
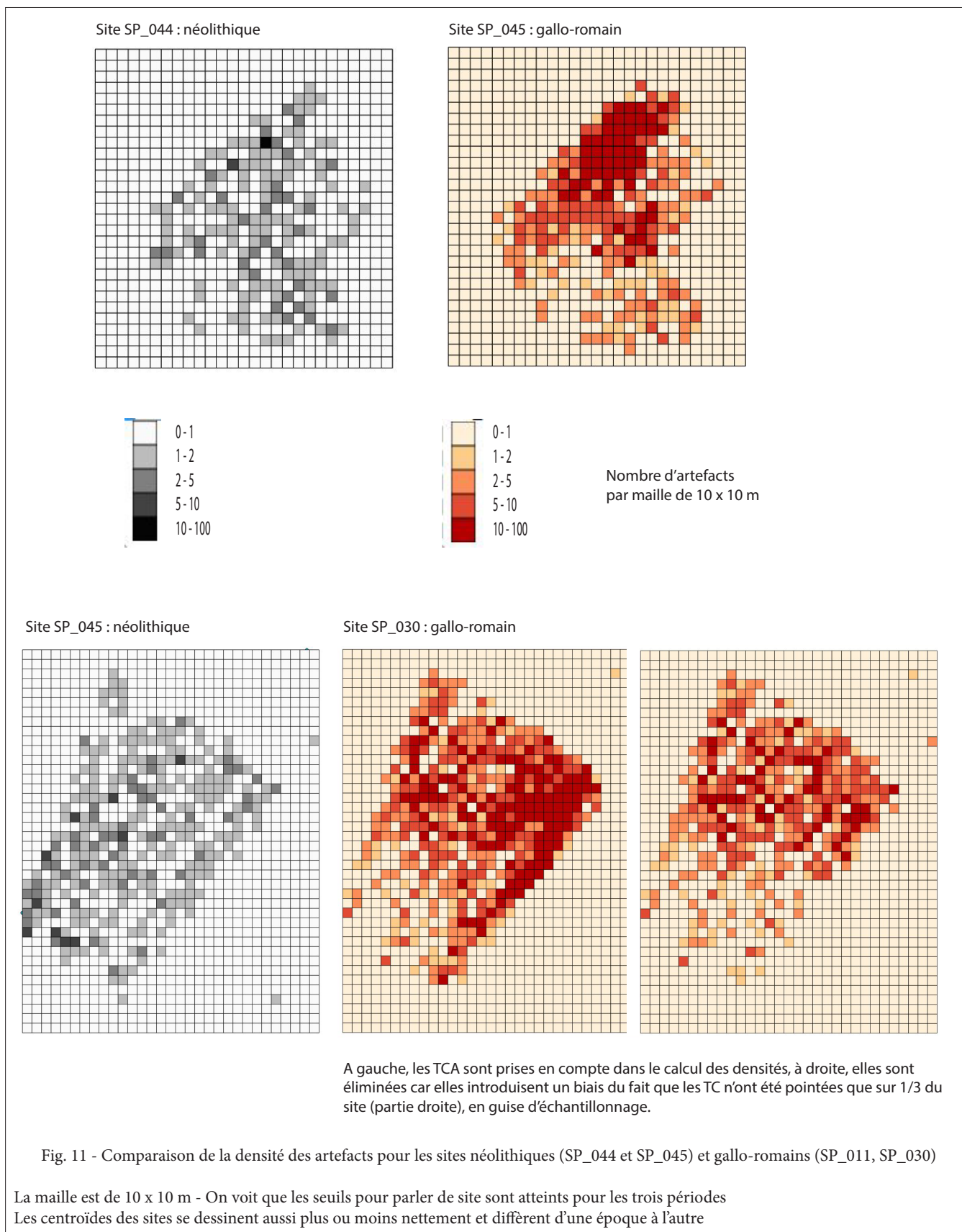


Fig. 10 - Le site de « la Source » - Comparaison de la densité des artefacts pour trois périodes : Préhistoire, époque romaine et Moyen Âge (SP_003 et SP_027)

- 1/ Les cartes du haut montrent la répartition des artefacts, chaque point correspondant à 1 ou plusieurs artefacts
- 2/ Les cartes du milieu représentent la densité des artefacts pour des mailles de 10 x 10 m - On voit que les seuils pour parler de site sont largement atteints pour les trois périodes
- 3/ En bas, ces cartes de chaleurs permettent de mettre en lumière les centroïdes ou cœurs des sites



des sites, ou au contraire une forte érosion ou une acidité des sols peuvent avoir détruit entièrement les indices de sites ; des artefacts peuvent aussi être déplacés, depuis un site de hauteur, en bas de pente.

Une fois tous ces filtres déformants évalués, ou en tout cas bien pris en considération, la répartition des artefacts est une source de données incontestable qui permet, outre la localisation des sites, la mise en lumière des pratiques culturelles et leur datation approchée, de mettre éventuellement en évidence des secteurs d'activités à l'intérieur d'un même site.

C. L'enregistrement des données

1. Une base de données spatialisées sous ArcMap

Dès le début du projet, il a été décidé de mettre en place un SIG, Système d'Information Géographique, autrement dit une Base de Données spatialisées. La création d'un tel outil suppose une réflexion en amont, afin de bien structurer les informations. Cette architecture de base de données est fondamentale puisqu'elle permettra, si - et seulement si - elle a été bien construite, de procéder à des requêtes spatiales bien ciblées et de donner des réponses aux questions préliminaires posées par le projet. Le traitement spatial des données et leur analyse sont donc le but même du SIG. Les tables ont été quelque peu modifiées cette année : aussi sont-elles à nouveau présentées dans ce rapport.

Notamment pour une cohérence des données avec la base Patriarche, nous travaillons toujours dans le système de projection Lambert 93 (RGF93CC47)¹².

Plusieurs échelles d'analyse ont été considérées : la région, le site, la structure, l'objet.

a. L'échelle du territoire

C'est cette échelle qui nous occupe en premier lieu puisque l'approche que l'on souhaite avoir dans ce projet concerne les relations entre les sites et les liens entre eux et leur environnement (paysage, points d'eau...). J'ai récupéré les données de l'IGN (BD Topo, BD Carto, BD Ortho, Scan25, BD Alti et BD Parcellaire), afin d'avoir un fond de carte suffisamment documenté. J'ai aussi inséré la carte géologique du BRGM et différents MNT.

b. L'échelle du site

Le site, tel que défini ci-dessus, est le cœur du SIG. Je souhaite classer les sites en fonction de types préalablement définis, de la chronologie et de leur extension, afin d'avoir une vision comparative entre sites et de pouvoir les hiérarchiser. Il a semblé indispensable, lorsque cela était possible, de procéder à un cheminement en bordure du site, avec un GPS, afin d'en connaître les limites précises et l'extension. En effet, il est essentiel d'obtenir ce type de représentation spatiale (un polygone pour chaque site) pour avoir une idée précise de l'occupation du territoire par période. Dans la plupart des cas, l'emprise du site a ainsi pu être dessinée, soit par le souvenir des informateurs, lorsque la visibilité était mauvaise, soit par la densité du matériel archéologique, telle que perçue sur le terrain puis cartographiée.

Chaque site (Sites.shp.) est donc défini en fonction d'un certain nombre d'attributs :

Code : SP_001 à n

Nom du site : nom attribué au site en fonction du nom de lieu le plus pertinent

Num EA : si un numéro déjà attribué par le SRA

Nom IGN : nom connu sur la carte IGN

Nom Cadastre : nom enregistré sur le cadastre

Commune : anciennes communes antérieures à 2016

X : coordonnée géographique en Lambert 93

Y : coordonnée géographique en Lambert 93

Superficie : extension du site en m²

Morpho : la morphologie du site correspond à la description la plus évidente, il s'agit de la caractéristique première du site qui fait que celui-ci a été détecté. Liste de valeurs : Anomalie pédologique / Anomalie géométrique / Concentration d'artefacts / Structure en creux / Structure bâtie / Structure en élévation / Toponyme...

Nature : ici on interprète le site en fonction de ses caractéristiques. Liste de valeurs : Château / Habitat / Habitat seigneurial / Moulin à eau / Moulin à vent / Nécropole / Sépultures / Station-atelier / Occupation / Tertre funéraire / Sanctuaire.

Activité : par ce champ, on tente de regrouper les sites en fonction de critères communs, permettant de faire des recherches pertinentes. Liste de valeurs : Résidentielle / Militaire / Artisanale / Funéraire / Culturelle / Indéterminée.

Mode de découverte : cela correspond à la manière dont le site a été découvert. Liste de valeurs : Informateur / Bibliographie / Archives / Images / Prospection / Carte archéologique.

12. Les coordonnées qui apparaissent sur les fiches de site sont dans ce système et ont été lues sur le site www.cadastre.gouv.fr

Informateur : nom des personnes ayant permis de découvrir le site ou nous ayant apporté des informations notables.

Période 1 : ici nous caractérisons le site dans une chronologie très large. Liste de valeurs : Préhistoire / Protohistoire / Époque romaine / Moyen Âge / Moderne / Contemporain / Indéterminée.

Période 2 : dans cette rubrique, il s'agit d'affiner les datations par rapport à aux grandes périodes définies ci-dessus, et on note la plus ancienne attribuée : Paléolithique / Mésolithique / Néolithique / Bronze / Fer / Haut Empire / Bas Empire / Haut Moyen Âge / Moyen Âge central / Bas Moyen Âge / Moderne / Contemporain

Début : afin de pouvoir faire des recherches précises, il est important de donner des valeurs numériques pour affiner la chronologie des sites. On donne donc une date de début d'occupation (qui est toute relative lorsque l'on n'a pas de données plus précises, mais que l'on doit remplir obligatoirement pour pouvoir faire des requêtes) : exemple -10 000 ou 1400...

Fin : même chose ici, pour déterminer la fin de l'occupation.

Argum_Date : il est important de donner un argumentaire ; il faut expliquer pourquoi ou comment on a attribué la datation plus ancienne. Liste de valeur : Artefacts / Cartographie / Comparaison Formes / Comparaison Traces / Dendro / Fouilles / Textes. Cela permet de noter si ce sont les artefacts qui permettent de dater ou au contraire un document d'archives.

Mention : s'il existe une mention dans les sources écrites, on note ici la plus ancienne. Cela n'est pas redondant avec les rubriques précédentes puisque la mention n'est pas forcément la date la plus ancienne que l'on a pour un site (qui peut être daté aussi par des éléments architecturaux, ou par des datations en laboratoire.

Datation_Labo : comme pour les mentions, on note ici la datation en laboratoire lorsque l'on en a (C14, dendro...).

Fiche : auteur fiche

Date : date de la fiche

c. L'échelle de la structure

Est appelée structure tout type d'anomalie que l'on considère comme anthropique et qui, pour cette raison, se distingue sur une parcelle cultivée ou dans un bois : tertres, fossés, talus, murs, etc. Une ou plusieurs structures peuvent former un site. Il est donc important de les prendre en considération. Dans cette rubrique pourront aussi entrer des structures qui seront éventuellement révélées par des sondages que l'on pourrait être amené à réaliser. Pour l'instant, nous avons procédé à des relevés GPS de quelques structures repérées en forêt, ainsi que d'anomalies pédologiques ou topographiques détectées en plein champ, et dont les limites ne correspondent pas exactement à celle du site.

Comme le site, la structure est définie en fonction d'un certain nombre d'attributs.

Code_Str : SP_1 à n_St 1 à n

Code_Site : nom attribué au site en fonction du nom de lieu le plus pertinent

Num EA : si un numéro déjà attribué par le SRA

X : coordonnée géographique en Lambert 93

Y : coordonnée géographique en Lambert 93

Superficie : extension du site en m²

L : longueur de la structure en m

I : largeur de la structure en m

Superficie : extension de la structure m²

Morpho : la morphologie de la structure correspond à la description la plus évidente, il s'agit de sa caractéristique première. Liste de valeurs : Anomalie pédologique / Anomalie géométrique / Concentration d'artefacts / Structure en creux / Structure bâtie / Structure en élévation...

Nature : ici on interprète la structure en fonction de ses caractéristiques. Liste de valeurs : Talus / Fossé / Enclos / Mur

Forme : Liste de valeurs : Linéaire / Polygone / Quadrangulaire / Circulaire

Matière : Terre / Moellons / Terre et Moellons / Pierres de taille

Datation_Labo : comme pour les mentions, on note ici la datation en laboratoire lorsque l'on en a (C14, dendro...).

Fiche : auteur fiche

Date : date de la fiche

d. L'échelle des objets (fig. 4)

Les objets eux-mêmes sont spatialisés, comme expliqué ci-dessus. L'inventaire des objets archéologiques est d'abord réalisé sur le tableur Excel, c'est-à-dire que chaque objet est décrit avec son numéro de point GPS. Puis les données sont exportées dans le SIG et jointes au fichier de points issus du GPS (via une procédure de jointure de tables). De cette façon, tous les artefacts, ainsi associés à leur numéro de points, se trouvent spatialisés et l'on peut procéder à des requêtes par attributs : par datation, par matière, par type, etc, et ainsi générer des cartes thématiques.

Code_Sites	Num_Points	Ann Matière	Fonction	Outil	Periode1	Periode2	Debut	Fin	Certitude	Mat_Prem	Provenance	Geol	MatP_Obs	Cou	Code_Pate	Pate	Typo
SP_030	A2_127	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500								
SP_030	A3_081	céramique			Gallo-romain			1	300								
SP_030	A3_225	céramique			Gallo-romain	Haut-Empire	40	70			Lezoux						Drag 37
SP_030	A3_308	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_308	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_308	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_314	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_316	céramique	amphore		Gallo-romain			1	500								Gauloise
SP_030	A3_319	céramique			Gallo-romain	Haut-Empire		1	90						TN		
SP_030	A3_327	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_334	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_334	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_334	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_334	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_338	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_338	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_338	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_339	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500								
SP_030	A3_339	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500								
SP_030	A3_339	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500								
SP_030	A3_339	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500								
SP_030	A3_339	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500								
SP_030	A3_343	TCA	tuile		Gallo-romain			1	500 x								
SP_030	A3_348	céramique			Gallo-romain			1	200								Sig
SP_030	A3_349	céramique			Gallo-romain	Haut-Empire		1	90								TN

Extrait du tableur réalisé sous excel

Chaque objet est donc défini en fonction d'un certain nombre d'attributs :

Num_Point : n° pris au GPS

Secteur : pour mieux se situer sur le territoire, des secteurs ont été définis la première année : S1, S2...

Zone : chaque secteur est divisé en plusieurs zones (Z1, Z2...) qui correspondent souvent à des parcelles, ou en tout cas au découpage visible sur le terrain et correspondant à une même pratique culturelle.

Annulation : si le point est annulé car l'objet ramassé n'est pas un artefact, on met une croix.

Matière : l'objet est défini par sa matière. liste de valeurs : Lithique / Céramique / Métal / Verre / Os / TCA / Indéterminée.

Période 1 : ici, comme pour les sites, nous caractérisons l'artefact dans une chronologie très large. Liste de valeurs : Préhistoire / Protohistoire / Époque romaine / Moyen Âge / Moderne / Contemporain / Indéterminée.

Période 2 : dans cette rubrique, il s'agit d'affiner les datations par rapport aux grandes périodes définies ci-dessus. Liste de valeurs : Paléolithique / Mésolithique / Néolithique / Bronze / Fer / Haut Empire / Bas Empire / Haut Moyen Âge / Moyen Âge central / Bas Moyen Âge / Moderne / Contemporain.

Début : TPQ, ou début de fabrication de l'objet.

Fin : TAQ, ou fin de fabrication ou de l'usage ?

Certitude : codification de 1 à 3 en fonction de la certitude de datation proposée : 3 = certain 2 = fiable 1 = probable.

Fonction : pour définir le type d'objet, quelle que soit sa matière, lorsque cela est possible. Liste non exhaustive : amphore / *dolium* / tuile / cruche / jatte / assiette / grattoir / racloir / coche / *nucleus* / monnaie / carreau / scorie / fusaoïole...

Outil : concerne le lithique uniquement ; cette rubrique permet de rechercher rapidement tout ce qui a été classé en outil même si la fonction reste indéterminée (éclats retouchés par exemple).

Couleur : de la roche pour le lithique, de la pâte pour la céramique et de tous les types d'objets.

Code_Pâte : cette rubrique ne concerne que la céramique ; ici on codifie les pâtes : CCO, CCR, CNT, Amp, TN, Epo...

Pâte : cette rubrique ne concerne que la céramique, ici on décrit la pâte de façon libre.

Typo : il s'agit pour l'instant de la typologie céramique : Dressel 20, Gauloise 4..., mais l'on pourrait aussi rentrer les typologies des autres types d'objets.

Décor : on décrit le décor s'il y en a, de façon libre, quelle que soit la matière.

Matière première : type d'argile pour la céramique (ex. grès, argile micacée) ou matière de la roche pour le lithique (silex, meulière, falun, grès, ...)

Provenance : on essaie de définir la provenance de la matière première ou de l'atelier : Thoureil, Thouars, Grand-Pressigny...

Mat_Prem_Obs : pour noter de façon libre toute observation concernant la matière première et sa provenance.

Longueur : en fonction des objets, mesures prises ou non, en cm.

Largeur : en fonction des objets, mesures prises ou non, en cm.

Épaisseur : en fonction des objets, mesures prises ou non, en cm.

Diamètre : en fonction des objets, mesures prises ou non, en cm.

Ht Rebord : hauteur du rebord, uniquement pour les TCA.

Moyenne : lorsque l'on donne juste un ordre d'idée

Poids : en fonction des objets, mesures prises ou non, en g. Le poids a été pris, par exemple pour les scories ou autres objets en métal.

Description : texte libre

Observation : divers

Enfin, il a semblé aussi très important de prendre en considération toutes les informations négatives et de les cartographier. C'est-à-dire que toutes les zones prospectées sont systématiquement cartographiées, que des artefacts y aient été découverts ou non. Ce travail, rarement publié, laisse toujours planer le doute sur les « vides » apparaissant sur les cartes archéologiques : s'agit-il de zones vierges de toute occupation ou de zones non prospectées ? Dans le même objectif, une attention particulière a été apportée pour notifier le degré de visibilité lors de chaque prospection. Un fichier a donc été créé : Zones_prospe.shp

Ainsi quatre tables essentielles sont présentes dans le SIG :

- Sites (représentés sous forme de polygone),
- Structures (avec plusieurs sous-tables en fonction de la topologie : ligne, polygone),
- Artefacts (représentés sous forme de points),
- Zones-Prospe (polygone des zones prospectées).

2. Une base de données sur FileMaker

Un SGBD - Système de Gestion de Base de Données -, a aussi été créé sur File Maker, dont le cœur de la structure est le site. En cours d'élaboration, elle permettra de mettre en relation les différentes tables qui pourront être créées et qui, n'étant pas spatialisables, n'avaient pas de raison d'être dans un SIG : photos, dessins, bibliographie. Afin d'avoir une cohérence dans le système d'enregistrement des données, un lien est mis en place entre le SGDD et le SIG.

C'est sur cette base que les fiches de sites ont été réalisées. Une fiche de présentation (ou modèle), identique à celle fournie par le SRA, a été créée afin de pouvoir imprimer directement les fiches à partir de la base. Ainsi, toutes les données nécessaires à l'enregistrement des Entités Archéologiques sont présentes et donc directement intégrables dans Patriarche. D'autres présentations permettent de visualiser les données par onglets avec leurs images associées (photos et dessins).

IV - L'OCCUPATION DU SOL PAR GRANDES PHASES CHRONOLOGIQUES

Une synthèse des données est proposée ici, par grande période chronologique (Préhistoire, Protohistoire, Époque romaine, Moyen Âge). Pour finir, dans le chapitre V, chaque site est présenté un à un, à l'aide de fiches de sites.

46 sites ont été répertoriés dans les communes concernées. Parmi eux, 36 ont été découverts et décrits dans le rapport de 2015, dont 4 sont à nouveau repris cette année car de nouveaux éléments permettent d'aller plus loin dans leur compréhension ; 10 autres sont nouveaux et issus du travail de 2016.

A. La Préhistoire

1. Les périodes anciennes

Depuis le début du projet, de nombreuses pièces du Paléolithique ont été ramassées lors des prospections systématiques, mais ces vestiges sont trop isolés pour que l'on puisse prétendre avoir localisé des espaces précis de fréquentation. Il est donc difficile d'affirmer aujourd'hui avoir réellement trouvé des sites de ces périodes. Comme je le soulignais l'an dernier, une des difficultés réside dans l'attribution chronologique des objets : on dispose en effet d'une grande quantité de matériel préhistorique atypique qui peut se rattacher aussi bien au Paléolithique qu'au Néolithique. Ensuite, les sites des ces périodes reculées n'étant que temporaires, on peut supposer qu'ils laissent moins de traces. Enfin, ils peuvent aussi être enfouis sous une épaisseur de sédimentation que la profondeur des labours n'atteint pas. En poursuivant la prospection de façon systématique, et en continuant de géolocaliser chaque objet, nous pouvons espérer disposer un jour de meilleurs évidences en la matière.

J'avais mentionné l'an dernier 174 artefacts paléolithiques ramassés sur l'ensemble de la zone d'étude. On peut ajouter aujourd'hui 18 nouveaux objets clairement associés à cette période, et très probablement même au Paléolithique Moyen, selon S. Soriano (fig. 12 et 13). Cette quantité sera sans doute revue à la hausse, car tout le matériel mis au jour n'a pas été vu par ce chercheur, notamment pour le site SP_045.

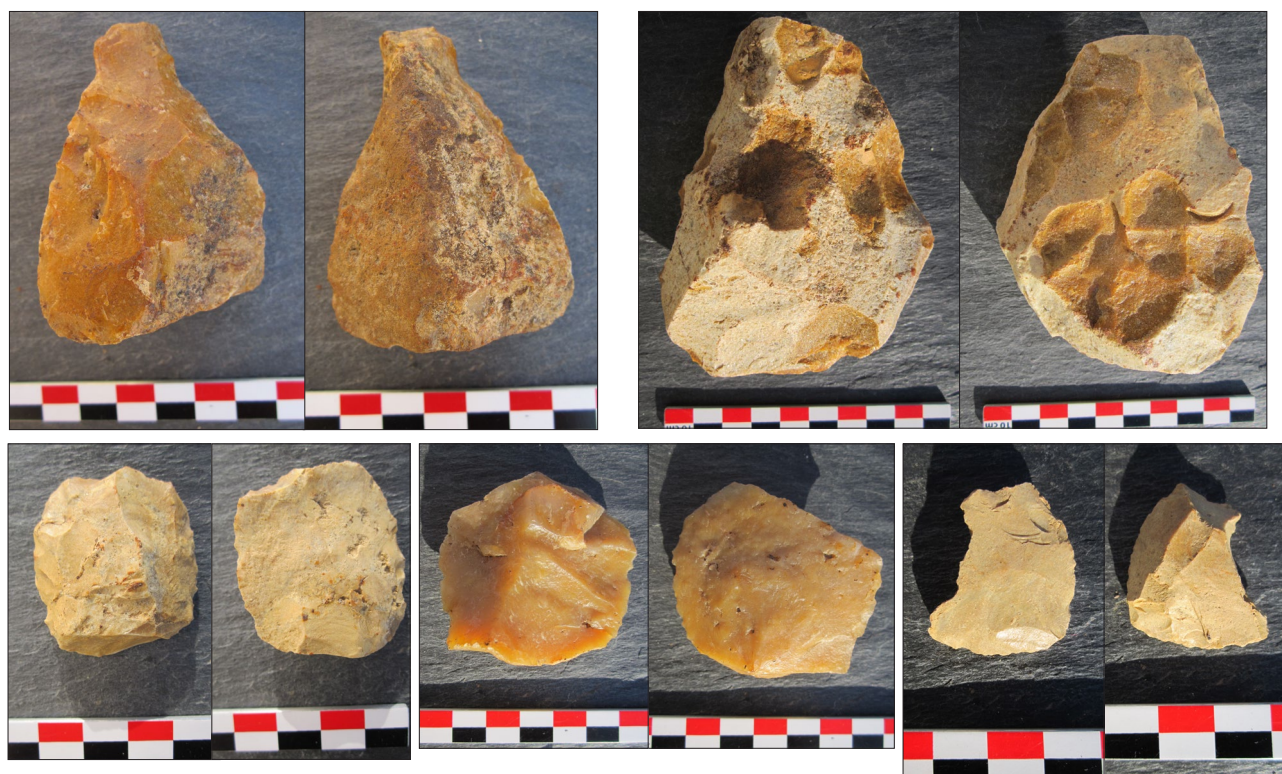


Fig. 12 - En haut, bifaces : SP_045 à gauche, SP_044 à droite ; en bas et de gauche à droite : petit outil sur éclat à patine très épaisse, éclat Levallois à l'aspect « frippé », petit éclat très patiné

Pour le Mésolithique, seul le site SP_027, découvert en 2015, a livré une certaine proportion de pièces qui, bien que peu importante (19 artefacts), est tout de même significative. Nous avons en effet la certitude que la difficulté de repérer des artefacts mésolithiques (microlithes notamment), en outre exacerbée dans une parcelle encombrée d'artefacts antiques (la parcelle du site SP_027 est aussi occupée à l'époque romaine : SP_003), donne une image faussée de la réalité. Aussi, propose-t-on de retourner à l'avenir sur cette parcelle précisément et de ne chercher que des artefacts mésolithiques.

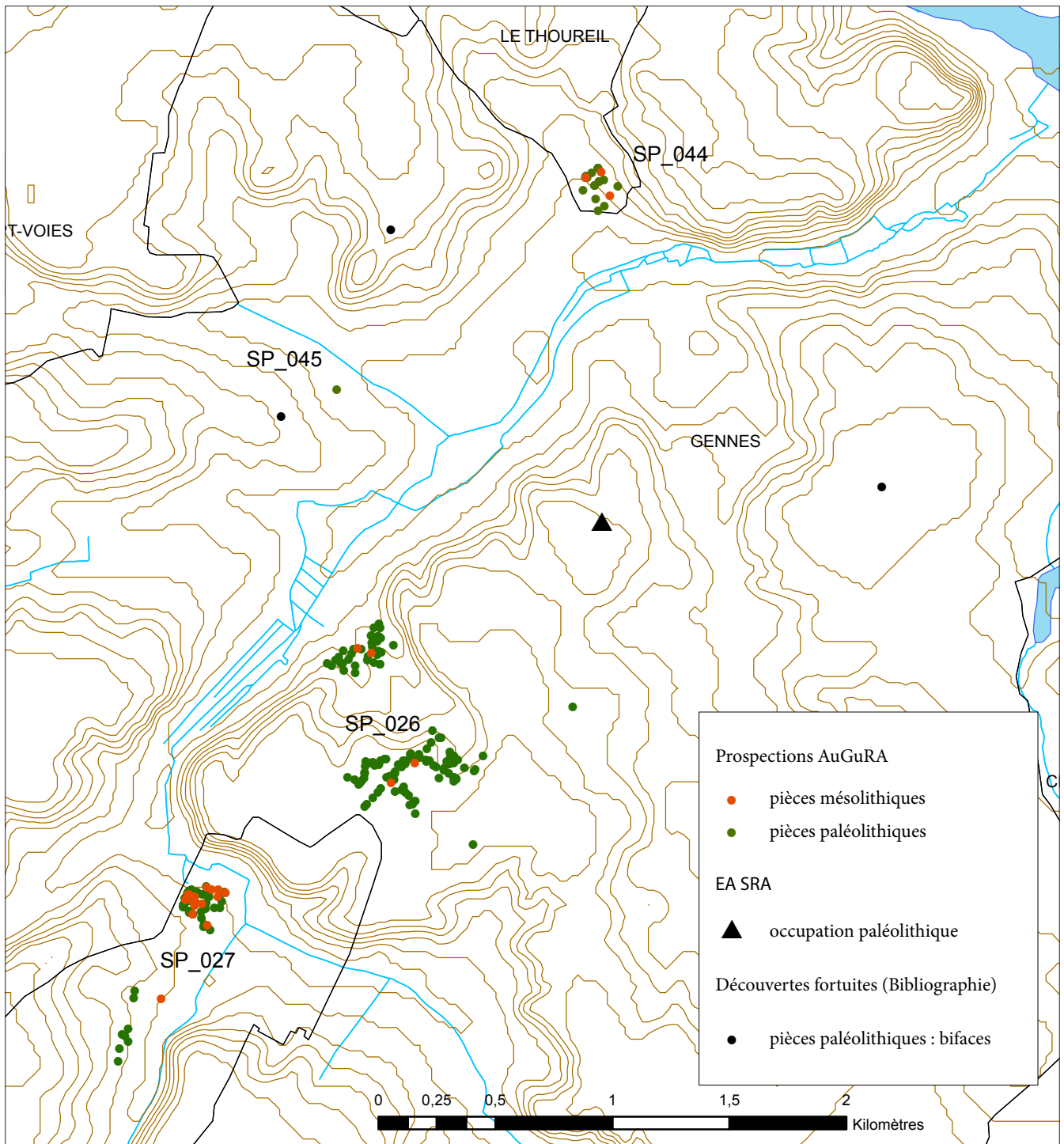


Fig. 13 - Répartition des artefacts paléolithiques et mésolithiques découverts depuis 2015

2. Les sites néolithiques

Quatre nouveaux sites ont été inventoriés cette année. Deux sites néolithiques (SP_044 et SP_045) ont donc été découverts en prospectant, de manière systématique, les parcelles sur lesquelles des sites gallo-romains avaient été identifiés l'an dernier (SP_011 et SP_030). Ceci semble relativement constant, en tout cas sur la micro-région : chaque site antique est implanté sur une occupation préhistorique. Nous l'avions constaté, en 2015, avec le Site SP_001, installé pratiquement au même emplacement que SP_026, et également avec SP_003, gros établissement gallo-romain recouvrant totalement un important habitat néolithique : SP_027. Plutôt que d'imaginer les Gallo-Romains privilégier des espaces ayant connu une forte occupation passée, peut-être peut-on émettre l'hypothèse que les hommes, quelles que soient les époques (ou au moins pour la Préhistoire et l'Antiquité) ont les mêmes critères de prédilection pour s'installer : proximité de l'eau, légère éminence, sols légers, etc. Certes, les cas sont encore peu nombreux (4 sites), et peut-être n'est-ce que pur hasard, mais il m'a semblé intéressant tout de même de mettre en avant ce constat.

Quoi qu'il en soit, ces deux sites sont marqués par un outillage numériquement important et varié (grattoirs, racloirs...)

avec des matières premières de provenances diverses. Quelques *nuclei*, des percuteurs et de nombreux éclats de taille attestent aussi que l'on a débité le silex sur place, même si ces sites ne correspondent pas à des ateliers de débitage en tant que tel, avec des roches accessibles souvent à proximité.

Un autre site néolithique a été découvert, sur la commune de Louerre : SP_043, appelé « Rondivelle », du nom du lieu-dit. Connue par une publication locale (Jouet 2000), cette occupation a fait l'objet d'une collecte de centaines d'objets, réalisée, depuis 1955, par A. Augereau, un habitant du hameau de Louerre. Une importante collection, que j'ai eu l'occasion de voir rapidement, existe donc, ce qui permet aujourd'hui de confirmer l'existence de ce site, même si sur le terrain, en raison de l'état des parcelles, non labourées depuis deux ans, rien n'a été observé.

3. Tertres funéraires et aparte sur les garennes à lapins

Un dernier site a été détecté sur image satellite, SP_039 : il se présente sous la forme d'une tâche circulaire blanchâtre, de 50 m de diamètre, et s'apparente fortement aux trois anomalies (SP_009, 012 et 013) détectées par analyse informatique de clichés verticaux de l'IGN, par S. Cassen et C. Boujot en 1992, et interprétés comme funéraires et néolithiques (Boujot, Cassen 1992). C'est une parcelle que nous n'avons pu prospector cette année, car le sol n'était pas visible lors de la campagne de terrain, mais, tout comme l'ensemble du plateau d'Avort, elle fait partie des objectifs pour 2017, afin de mieux comprendre cet ensemble de tertres détectés sur un espace relativement restreint et déjà mentionnés en 2015. Rappelons en effet que si ces tertres en plein champ sont entièrement arasés aujourd'hui, d'autres *tumuli* ont été partiellement conservés en forêt, sur ce même plateau (SP_008, fig. 14 et 15, et SP_010). Il y a donc là une piste fort intéressante à explorer.

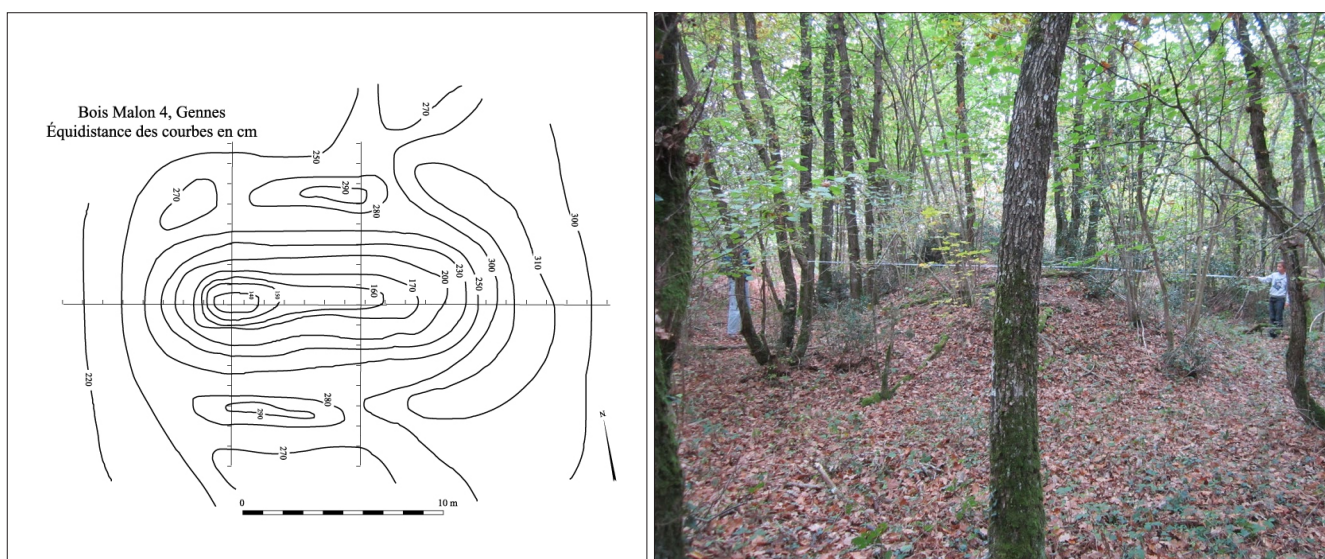


Fig. 14 et 15 - Exemple de tertre conservé en forêt sur le site SP_008, à gauche, relevé d'un tertre (Cassen 1992), à droite photographie vue de l'est (tous les tertres sont orientés est-ouest)

L'objectif est, d'une part, de prospector systématiquement les parcelles en plein champ sur lesquelles ces anomalies ont été détectées ; ceci afin de donner une idée du type de matériel associé à ces anomalies et permettant de conforter ou non les hypothèses émises ; et, d'autre part, de travailler à nouveau sur les tertres conservés en forêt.

En effet, il n'est pas exclu qu'il s'agisse de structures bien plus tardives, comme des garennes à lapins seigneuriales, par exemple, ce qui m'a été suggéré par E. Zadora-Rio. En effet, parallèlement à l'essor des grands défrichements au 11^e siècle, de vastes réserves seigneuriales se sont constituées et ont laissé des traces dans le paysage actuel, comme des tertres artificiels destinés à favoriser la reproduction des lapins dans les garennes seigneuriales (Zadora-Rio 1986). Or ces tertres, tels que décrits par les sources écrites et connus aussi par l'archéologie, présentent de nombreuses analogies avec ceux qui nous occupent. Certaines appellations évoquent des buttes de terre, d'autres insistent sur la présence de pierres ; Olivier de Serres, au 16^e siècle, recommande de faire des monticules longs, ronds ou carrés en y ménageant des couloirs façonnés avec des pierres plates (Zadora-Rio 1986 et fig. 16). Des vestiges archéologiques découverts en Anjou ont été interprétés, sans aucun doute possible, comme des garennes : ainsi, une motte, découverte sur la commune de Maigné, était mentionnée dans un aveu de 1544 et constituée d'une plate-forme ovale d'environ 25 x 30 m, d'une hauteur d'1 m et entourée d'un petit fossé de 2 m de large. E. Zadora-Rio insiste d'ailleurs sur le fait que « c'est probablement à la



Fig. 16 - Chasse au lapin dans une garenne

- Miniature du psautier de la reine Mary vers 1340, British Museum, d'après S. Harsken - extrait de Zadora-Rio 1986

catégorie des garennes à lapins qu'il faut rattacher un certain nombre de « faux *tumulus* » qui ont été fouillés au cours de ces dernières années », notamment par les Fraysse.

Plusieurs autres arguments permettent de soulever la question pour le site SP_008 (ensemble de 6 tertres allongés, orientés est-ouest), dont le toponyme est le « Parc d'Avort ». Le terme de parc est en effet utilisé, à partir du 11^e siècle, pour désigner les réserves à gibiers encloses et appartenant à un seigneur. Or le « Parc d'Avort » se situe justement sur un plateau, entouré de fossés talutés, au-dessus du château d'Avort, que nous inventorions dans le présent rapport (SP_038). Enfin, d'autres *tumuli* similaires, repérés dans la commune de Louerre, se situent sur une parcelle portant le toponyme de La Garenne.

On le voit, il s'agit d'un dossier important à traiter. Précisons tout de même que les deux types de structures identifiées, *tumuli* conservés en forêt, et anomalies se présentant sous la forme de tâches blanchâtres dans les champs, n'ont peut-être pas à être associés. Aussi l'identification des premiers comme des garennes à lapins n'empêche-elle pas de rattacher les seconds à des tertres funéraires néolithiques arasés. La prospection que nous voulons entreprendre en plein champ sur les anomalies est donc essentielle.

4. Bilan sur l'occupation néolithique

L'importance de l'occupation néolithique est évidente, au vu des 13 sites répertoriés depuis 2015, et commence à prendre sens dans notre microrégion. On peut espérer que la poursuite de ce travail permettra d'appréhender encore davantage les modalités d'occupation du territoire aux époques préhistoriques. Je souhaiterais revenir sur toutes les EA issues de la prospection de C. Le Gouffic, afin de mieux les caractériser, en fonction des critères retenus ici (rejeter les EA qui ne semblent pas pertinentes car par exemple constituées de trop peu d'artefacts, considérer celles qui, au contraire, répondent à ces critères de définition des sites, etc.), et disposer ainsi d'un échantillon plus complet rendant davantage pertinente la carte archéologique proposée et les analyses spatiales qui pourront en être issues. Il pourrait être intéressant, par exemple, de bien distinguer les habitats des ateliers de débitage et de confronter la répartition spatiale des mégalithes avec celles des différentes occupations néolithiques.

La carte proposée ci-après montre l'état de la réflexion et des connaissances actuelles pour la microrégion étudiée (fig. 23).

Par ailleurs, la méthodologie mise en place porte ses fruits. Enregistrer précisément les artefacts et les ramasser systématiquement permet, outre de déceler des sites et de les délimiter dans leur emprise spatiale, de les comparer entre eux par rapport au type de matériel ramassé. Cela permettra aussi de revenir plus précisément sur les objets et d'affiner les datations qui restent encore très larges aujourd'hui. Pour ce faire, il faudra solliciter l'intervention d'un spécialiste du lithique préhistorique : lui seul sera susceptible de caractériser des traits culturels et de préciser les chronologies.

D'ores et déjà, la comparaison des types d'objets découverts (*nuclei*, percuteurs, outils ou simples éclats) donnent une première approche de leur quantité et de leur répartition spatiale (fig. 17 et 18 à 21).

Site	Total artefacts	outils	éclats	nuclei	percuteurs	haches polies	pièces paléo	pièces méso	superficie en m ²	densité /100 m ²
SP_044	301	145	175	21	7	1	17	3	21 300	1,4
SP_045	556	52	496	8	1	1	1	0	36 200	1,5
SP_027	812	130	651	29	1	1	74	22	28 300	2,8
SP_026	597	163	414	20	10		95	1	16 300	3,6

Répartition du matériel sur les 4 sites prospectés

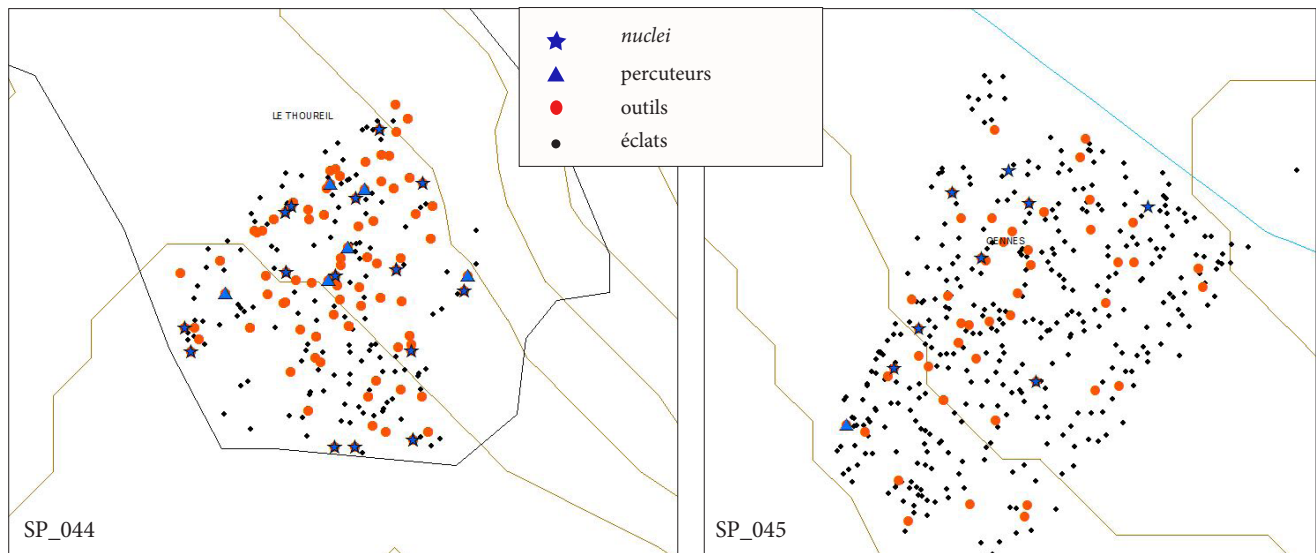


Fig. 17 - Répartition du matériel par type, sur les sites découverts en 2016

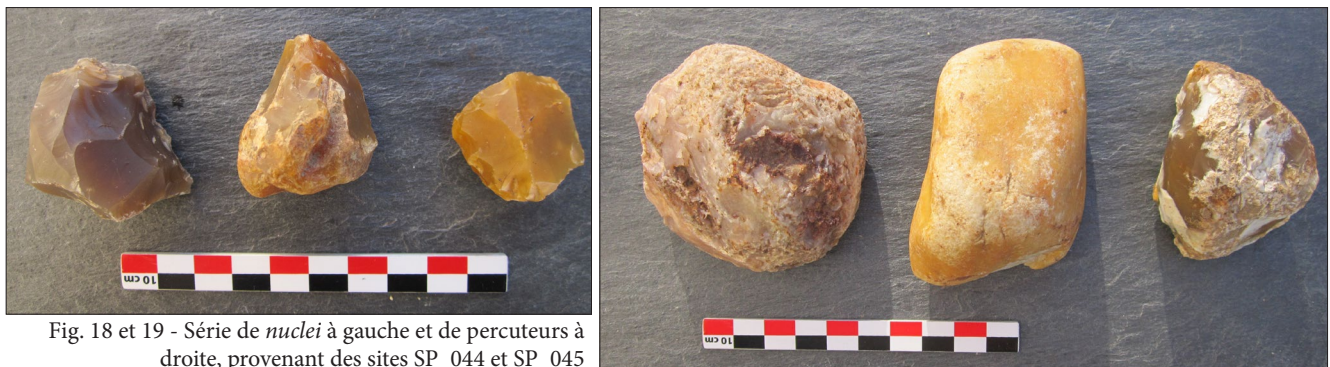


Fig. 18 et 19 - Série de *nuclei* à gauche et de percuteurs à droite, provenant des sites SP_044 et SP_045

5. Les matières premières

Mettre en relation les sites avec les gisements potentiels de matière première nous semble aussi essentiel ; c'est pourquoi nous voulons travailler sur l'identification pétrographique des roches mises ainsi en oeuvre. À ce jour, on a pu mettre en évidence qu'une grande variété de roches a été utilisée par les hommes préhistoriques : des roches dures (grès, galets...) et des roches siliceuses (silex et meulières : opale résinite, calcédoine...). Nous sommes en train de constituer une lithothèque, dans le but de retrouver leur origine géologique pour déduire le parcours des pièces archéologiques ramassées et donc les échanges, à plus ou moins grande distance, qui ont pu être réalisés. Les matières premières lithiques sont en effet depuis longtemps considérées comme des traceurs des déplacements et/ou liens entre groupes humains. Nous avons commencé à travailler en ce sens, notamment avec l'aide de Philippe Forré en 2015. Ce travail s'appuiera aussi sur Fabrice Redois (Université d'Angers), ainsi que sur la lithothèque mise en place par Grégor Marchand (UMR 6566, Rennes) et largement complétée par Philippe Forré pour le Maine-et-Loire¹³.



Fig. 20 et 21 - Deux haches polies en dolérite, provenant des sites SP_044 et SP_045

13. Je remercie P. Forré pour les nombreuses informations transmises et grâce auquel une première liste des matières premières peut déjà être proposée.

Plusieurs sources locales ont été d'ores et déjà identifiées (fig. 22) :

- le silex du Thoureil, du Bajocien (J1) est gris clair à foncé, voire sombre, à cortex clair, et se présente sous forme de rognons ou parfois en bandes, pris dans du calcaire, sur les falaises entre Le Thoureil et Saint-Rémy-la-Varenne ;
- le silex (J2) du Bartonien, gris clair, visible à Montreuil Bellay, se présente aussi en bande ou rognons dans du calcaire ;
- les meulière de l'Eocène (E6b), se retrouvent sur les coteaux du Saumurois, sur les bassins de Chênehutte-Verrie notamment, et prennent des aspects très différents, en parcourant une palette basée sur le jaune avec des nuances de rouge, brun ou gris ; notamment l'opale résinite, dont quelques gisements sont aussi identifiés, d'après P. Forré, est une roche semi-transparente qui présente une surface patinée de blanc uniforme : les meulière sont les roches qui semblent les plus utilisées sur nos sites ;
- les silex crétacés des alluvions anciennes de la Loire, qui contiennent des rognons hérités du Turonien inférieur de la vallée du Cher et Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny, sont bruns clairs à jaunes ;
- les grès lustrés du Bartonien inférieur (E6a) ou quartzites, de couleur grise, sont issus des immenses dalles tabulaires présents dans les sables sénoniens du Saumurois (et donc disponibles aux abords des sites) : appelés aussi grès à sabals, ils ont été utilisés pour la réalisation des mégalithes et sont aussi propices à la taille, même s'ils représentent une faible proportion par rapport à l'ensemble des matières utilisées.

Des sources plus lointaines se retrouvent aussi sur nos sites :

- le silex du Turonien supérieur de la région du Grand Pressigny de couleur brun-caramel, présentant des inclusions de quartz qui peuvent être visibles à l'œil nu ; il faut être prudent quant à leur identification puisqu'ils peuvent se retrouver dans les alluvions de la Loire ; si le cortex est présent, sa structure (roulée ou cassante) permettra d'identifier la provenance ;
- les silex aaléniens et Bajocien-Bathonien du Thouarsais, sont reconnaissables à leur couleur noire et à leur opacité ; ils présentent un cortex assez épais et gris ; on les trouve sous la forme de rognons volumineux dans des calcaires ou des argiles.



Fig. 22 - Exemple de matières premières présentes sur les sites répertoriés ; en haut, de gauche à droite : silex Bajocien du Thoureil, opale résinite, silex Turonien supérieur du Grand Pressigny, et en bas : deux types de meulière

Cette liste est loin d'être exhaustive et sera complétée dans les années à venir. L'un des objectifs est de différencier la sphère locale, que l'on pourrait définir comme « le domaine comprenant l'ensemble des silicifications présentes à proximité du site et ne nécessitant pas de déplacements supérieurs à une journée de marche aller-retour du site, de la sphère lointaine, qui contient l'ensemble des silicifications disponibles à une distance si importante que leur collecte nécessite un changement de camp de base pour se les procurer ou le recours à un réseau d'échanges » (Delvigne *et al.* 2014).

Tout ce travail est en cours de réalisation : lorsque les types seront bien identifiés, il sera intéressant de revenir sur l'ensemble du matériel pour quantifier toutes ces données par site et apporter des éléments de comparaison. Par exemple, nous avons constaté que le faciès du site SP_007, contenant une majorité d'objets en opale résinite, était très différent de ceux des autres sites répertoriés.

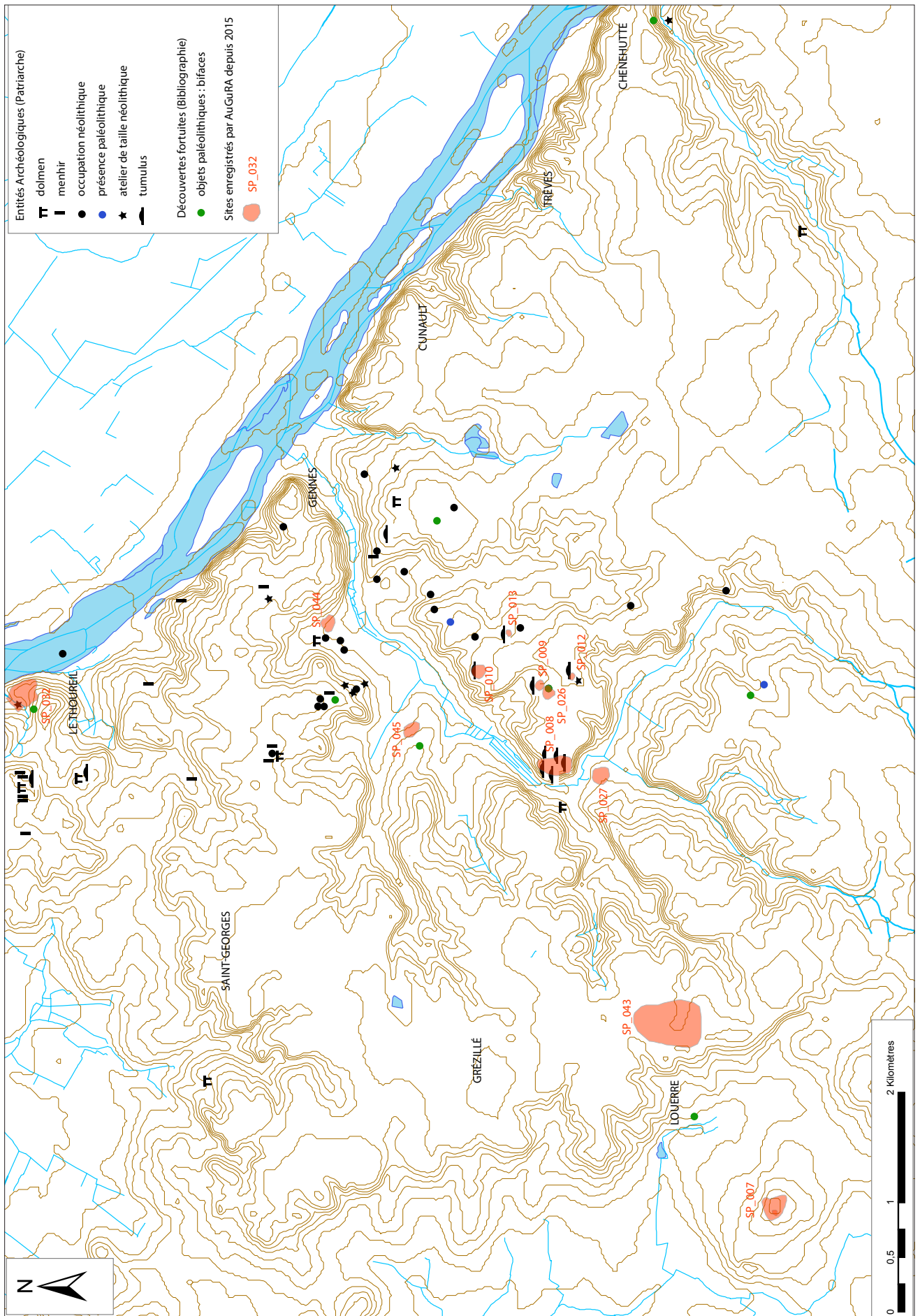


Fig. 23 - Répartition des sites préhistoriques répertoriés sur la zone d'étude

B. La Protohistoire

L'an dernier, seuls deux sites avaient été attribués à ces périodes : une anomalie apparue sur Google Earth et formée de cercles concentriques a été interprétée comme un enclos funéraire protohistorique (SP_016) ; un enclos quadrangulaire, bien conservé en forêt et déjà recensé sur la Carte Archéologique (SP_002), pourrait marquer l'emplacement d'une ferme gauloise, à moins qu'il ne s'agisse d'un enclos médiéval, à bestiaux par exemple (fig. 24 et 25). S'il était bien laténien, le site pourrait donc s'apparenter à une ferme isolée et enclose dans un espace taluté et fossoyé de 50 m de côté. Il devrait donc faire l'objet, selon moi, d'une étude plus poussée, au moins d'un relevé topographique précis et d'un ou deux sondages (dans un des fossés et sur l'espace intérieur, par exemple), afin de le caler dans le temps ; les sites gaulois étant très peu nombreux sur la microrégion.



Fig. 24 et 25 - Vestiges de l'enclos quadrangulaire, à gauche, et croquis sur fond d'image Google Earth, à droite

Cette année, aucun site nouveau n'a été révélé pour cette période. L'inventaire du mobilier a bien mis en évidence quelques tessons pouvant être rattachés à ces époques, mais, pour l'instant, il reste difficile d'avancer des certitudes. Ce matériel, souvent très érodé, est en effet difficile à identifier, la céramique protohistorique pouvant se confondre facilement à de la céramique néolithique, voire même des 5^e et 6^e siècles de n. è. : céramique non tournée, assez grossière, sombre...

Il faut, je pense, aborder cette période différemment si l'on espère apporter de nouvelles données dans les années à venir. En effet, le vide documentaire observé ne correspond pas à une réalité d'occupation du territoire.

Tout d'abord, il faudrait revenir sur des assemblages régionaux bien calés, pour en identifier les pâtes, puis les comparer aux artefacts ici concernés. Le lot de Chênehutte, étudié par A. Braguier et daté du Bronze Final IIIB (fig. 29), pourrait ainsi être reexaminé (Braguier 1984), de même que tous les lots bien identifiés de l'époque de l'*oppidum* gaulois.

Tout cela permettrait peut-être de mettre en lumière des sites qui ont pu passer inaperçus sur les parcelles déjà prospectées, notamment dans celles où une occupation néolithique a été observée. En effet, les céramiques non tournées découvertes sur les sites néolithiques sont logiquement associées aux objets lithiques, et donc *a priori* à cette période. Or il est envisageable qu'un certain nombre de ces céramiques non tournées ne soient pas à rattacher à la Préhistoire, mais bien à la Protohistoire.

Dans le même sens, il serait aussi intéressant de revenir sur le mobilier de P. Magne (Magne 2005) qu'il a ramassé dans le lit de la Loire. Ce prospecteur a découvert des centaines d'objets (fig. 30 et 31) et a identifié cinq occupations entre Saint-Rémy-la-Varenne et Gennes, essentiellement aux abords du Thoureil. Cette forte présence d'artefacts de ces périodes est confirmée par toutes les pièces que l'on apporte régulièrement à notre association, provenant aussi du lit de la Loire (fig. 27 et 28). Examiner les berges en bateau léger offrirait sans doute un regard intéressant concernant cette problématique, comme cela nous a été suggéré par A. Ferdière.

Il faudrait ensuite reprendre la bibliographie ancienne qui fait souvent référence à des découvertes fortuites. G. Cordier (Cordier 2009) a, par exemple, mentionné un certain nombre de haches en bronze, mentions qui pourraient être un point de départ pour des explorations de terrain. C'est pourquoi, sur la carte de répartition des sites protohistoriques (fig. 32), ont aussi été indiquées les découvertes fortuites, lorsqu'elles ont été localisées, même si la précision est parfois très large.

Et, de même, la poursuite de l'enquête orale permettra sans nul doute d'avancer aussi en ce sens. Ainsi, une découverte fortuite vient de nous être signalée sur la commune de Blaison (donc extérieure à la zone d'étude), avec une localisation très précise (fig. 26) : parcourir la parcelle permettrait de se rendre compte si cette hache à douille du Bronze final faisait partie d'un dépôt ou si elle marque une occupation de type habitat.



Fig. 26 - Hache à ailerons caractéristique du Bronze final selon S. Boulud-Gazo



Fig. 27 et 28 - Fragments de poteries découverts sur les berges de Loire - clichés R. Baud

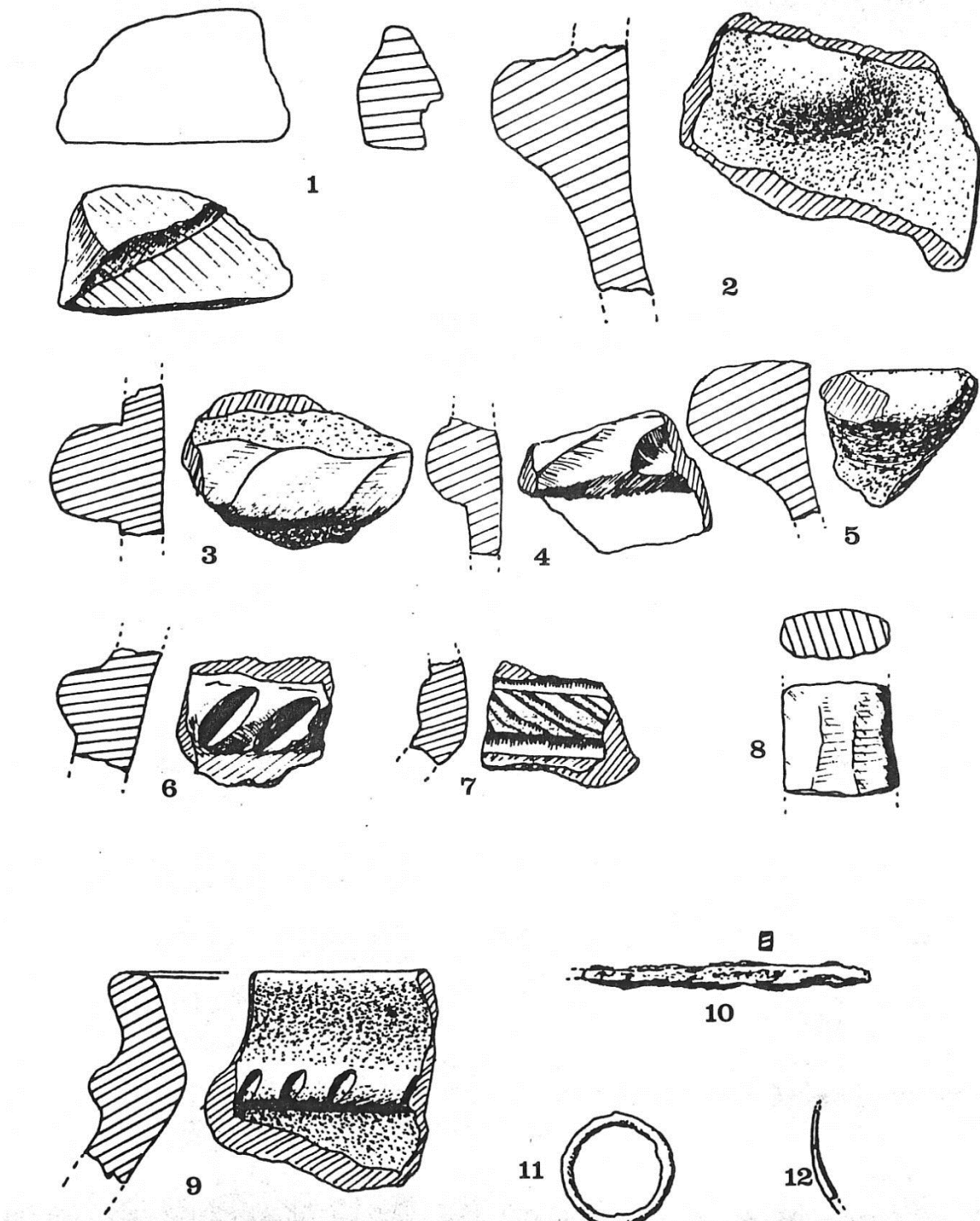


Fig. 29 - Céramiques de l'âge du Bronze dessinées par A. Braguier (planche extraite du mémoire de Maguy 2016)

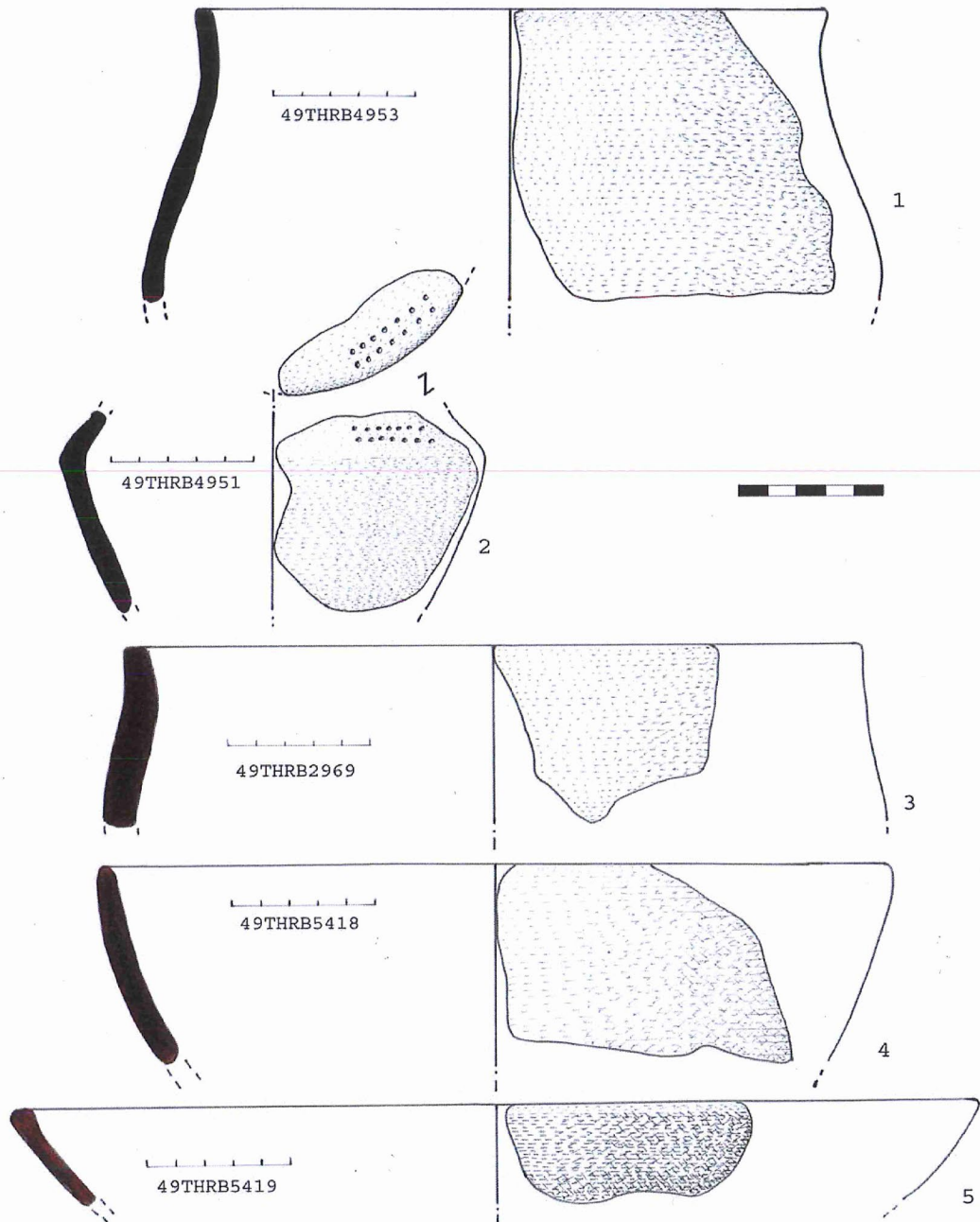


Fig. 3. « La rue Riche-Bourg », le Thourel (Maine-et-Loire). 1, 3-5 : non attribués ; 2 : peut-être attribuable au Bronze moyen (coll. Magne, Saint-Michel-sur-Loire 37130 ; dessins : P. Magne ; 1-5 : inclinaison incertaine).

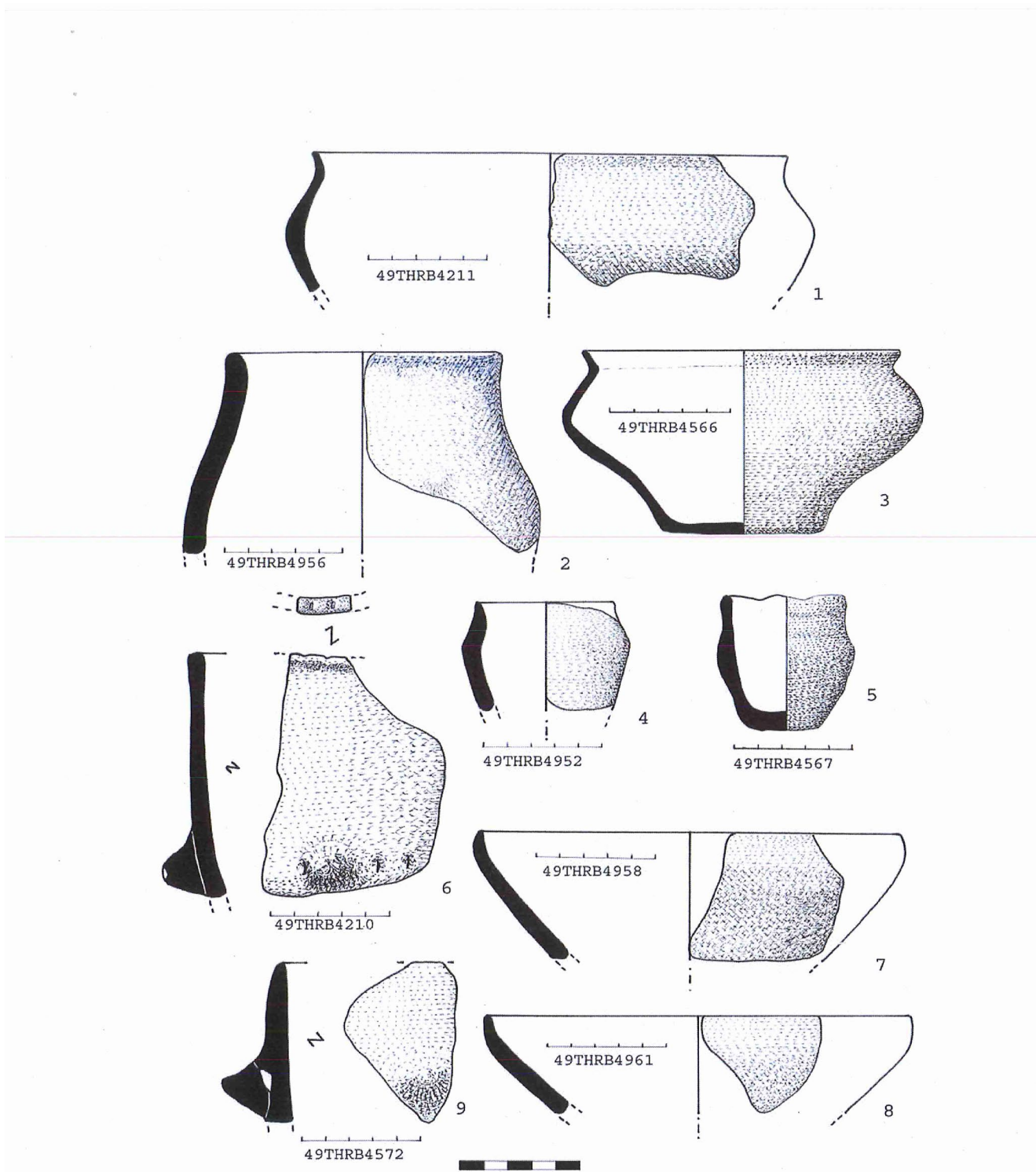


Fig. 2. « La rue Riche-Bourg », le Thoureil (Maine-et-Loire). 1-5, 7-8 : céramiques attribuables vraisemblablement à la fin de l'âge du Bronze ou aux âges du Fer ; 6, 9 : non attribuées (coll. Magne, Saint-Michel-sur-Loire 37130 ; dessins : P. Magne ; 1, 4, 6 à 9 : inclinaison incertaine).

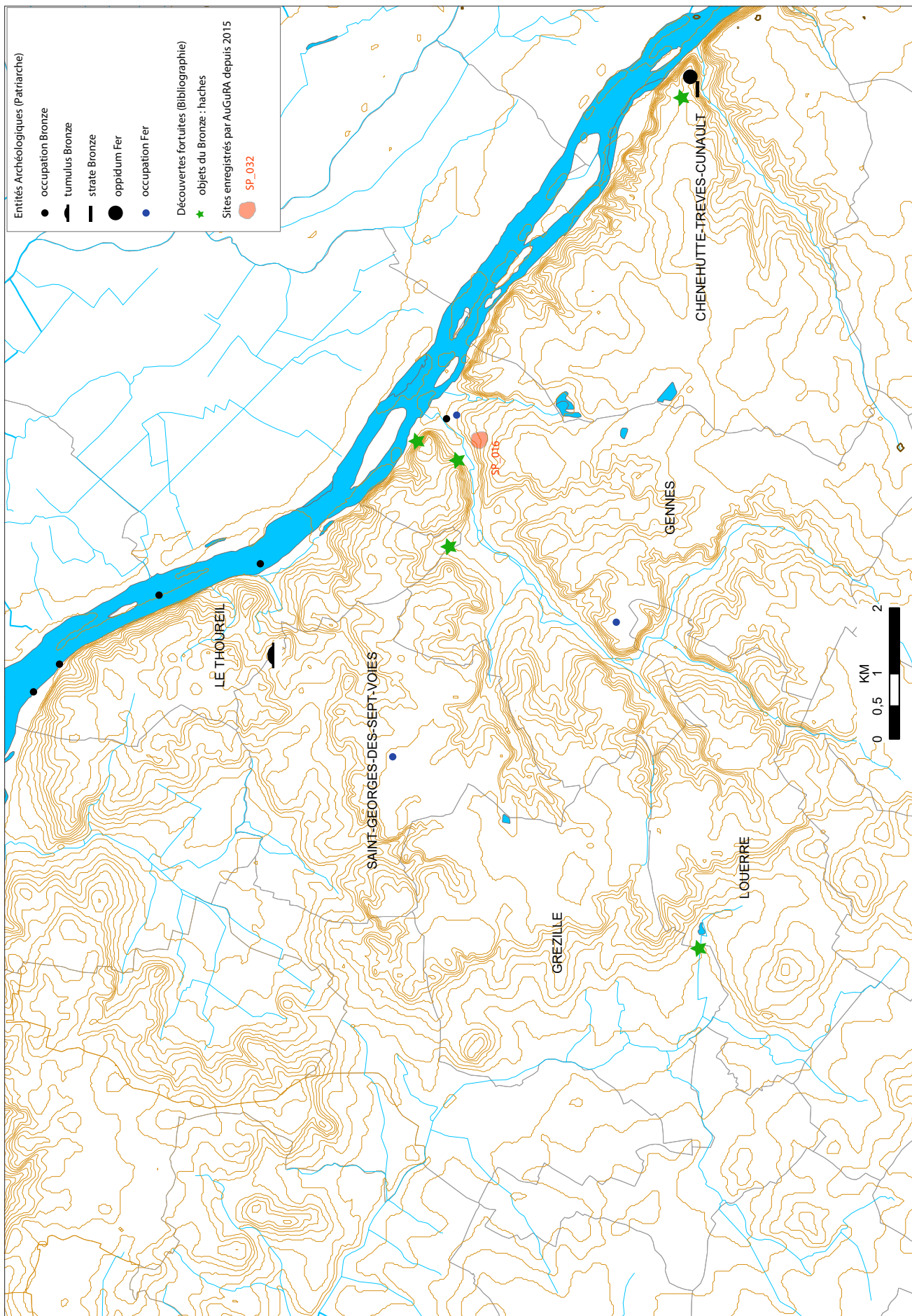


Fig. 32 - Répartition des sites protohistoriques répertoriés sur la zone d'étude

C. L'époque romaine

Deux sites gallo-romains ont été ajoutés à la Carte Archéologique (SP_048 et SP_40) et deux sites (SP_011 et SP_030), déjà inventoriés l'an dernier, ont fait l'objet de toute notre attention au cours des opérations de terrain. En effet, comme déjà dit, ils n'avaient fait l'objet, l'an dernier, que d'une simple vérification de terrain afin de confirmer les intuitions d'un informateur. Cette année, ils ont été prospectés selon la méthodologie décrite *supra*, ce qui a permis de bien les délimiter dans l'espace et dans le temps. En effet, une grande partie du travail hors terrain a consisté à affiner les datations des artefacts de ces sites, avec le précieux concours de Maxime Mortreau. Ce sont plus de 6000 tessons de céramique antique qui ont été ainsi classés et inventoriés.

1. Durée d'occupation et types de sites

SP_011 correspond à un petit habitat gallo-romain de moins de 2 ha, présentant très peu de céramique fine et dont l'occupation semble durer du 1^{er} au 3^e siècle ap. J.-C. À l'inverse, SP_030 semble correspondre à un gros établissement (6,5 ha), constitué de plusieurs habitats et d'un atelier de forge. La grande proportion de céramiques fines, telles que la sigillée ou la *terra nigra*, reflète peut-être un rang social particulier ; en tout cas, elle a permis de dater précisément la durée d'occupation des lieux.



Celle-ci débute précocement, dès le tout début du 1^{er} siècle, voire un peu avant (présence d'amphores de Tarraconnaise par exemple, fig. 33), et se poursuit jusqu'au Bas-Empire. Si les céramiques précoces ne sont pas très nombreuses, elles sont tout de même présentes et suffisent à attester une création ancienne de ces établissements (fig. 34).

Fig. 33 et 34 - Fond d'amphore de Tarraconnaise et fragment de céramique sigillée précoce de Lezoux (15-50 ap. J.-C.)

Les céramiques caractéristiques du 4^e siècle représentent, quant à elles, une partie non négligeable du corpus pour le site SP_030. 71 tessons correspondent à des sigillées d'Argonne (fig. 36), des céramiques à l'éponge (fig. 35), et aussi à un type encore inconnu dans la région, mais dont les formes sont clairement du 4^e siècle : céramique fine à pâte blanche kaolinitique et surface noire lissée¹⁴ (fig. 37). La mise en évidence d'une occupation rurale du Bas-Empire est une rareté en Maine-et-Loire qui mérite d'être signalée.



Fig. 35 à 37 - En haut : fragments de céramique à l'éponge, à gauche, sigillée d'Argonne, à droite, avec décor à la molette ; en bas, bord de céramique fine à pâte blanche kaolinitique et surface noire lissée

14. Cette céramique est connue en région Centre-Val-de-Loire, dont la Touraine, ainsi qu'en Auvergne, d'après une information orale d'A.Ferdière.

Si l'on reprend les quatre sites d'habitat gallo-romains inventoriés depuis 2015 et dont le corpus céramique a été identifié (SP_001, 003, 011, 030), plusieurs observations sont à souligner. On constate ainsi que l'on a deux établissements assez modestes qui se différencient de deux grands établissements. Les premiers (SP_011 et SP_001) ont une superficie inférieure à 2 ha et sont constitués d'au moins un habitat en dur couvert de tuiles, au vu de la quantité de TCA ; ils présentent peu de céramiques fines (moins de 10% du corpus total pour chaque site), et aucune trace d'ateliers spécifiques. Les seconds (SP_003 et SP_030) sont au contraire plus imposants quand à leur superficie estimée (plus de 4 ha), sont constitués de plus d'un bâtiment en dur et ont une occupation très longue (du 1^{er} au 4^e siècle). Ils présentent aussi un nombre de céramiques fines importantes (plus de 15% du corpus total), ainsi que des scories en suffisamment grande quantité pour attester la présence d'ateliers de sidérurgie (fig. 38 et 39).

Site	Total céramique	céramique fine	dolia	TCA	verre	scories	superficie en m ²	densité /100 m ²
SP_001	73	8	17	234	2	0	2 900	2,5
SP_003	1504	220	95	3800	13	64	28 300	5,3
SP_011	435	23	106	1745	0	0	19 100	2,3
SP_030	2174	289	211	1795	0	41	60 400	3,5

Comparaison de la chronologie des céramiques découvertes sur les 4 sites gallo-romains prospectés systématiquement

Site	Total céramiques identifiées	-10 - 10	10 - 100	100 - 200	200 - 300	300 - 400
SP_001	5	0	1	4	0	0
SP_003	85	2	50	23	2	10
SP_011	11	8	2	1	0	0
SP_030	91	4	4	7	4	72

Comparaison des types de céramiques identifiées sur les 4 sites gallo-romains prospectés systématiquement

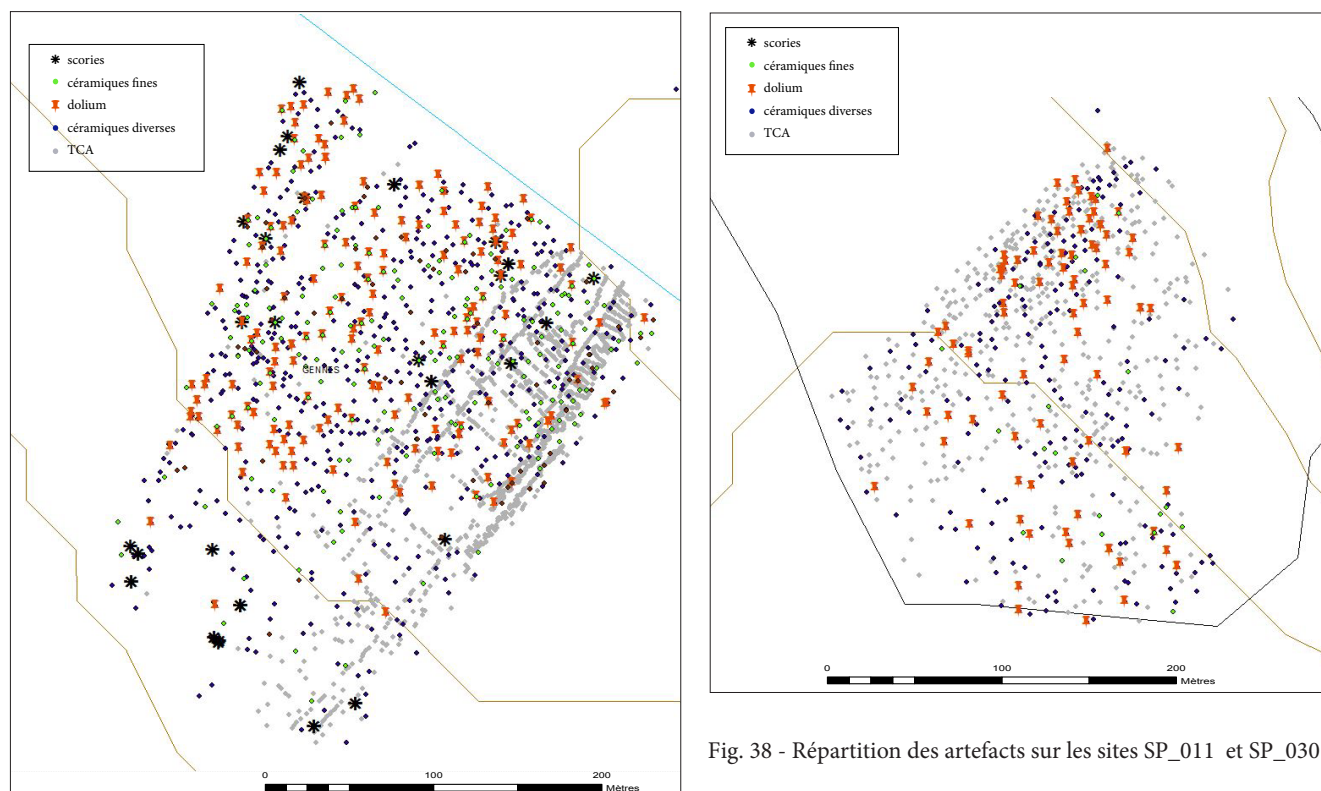


Fig. 38 - Répartition des artefacts sur les sites SP_011 et SP_030

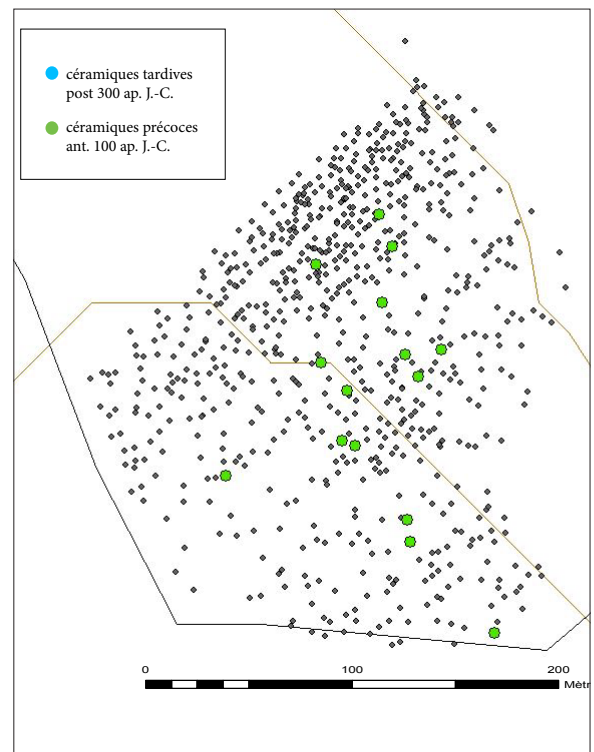
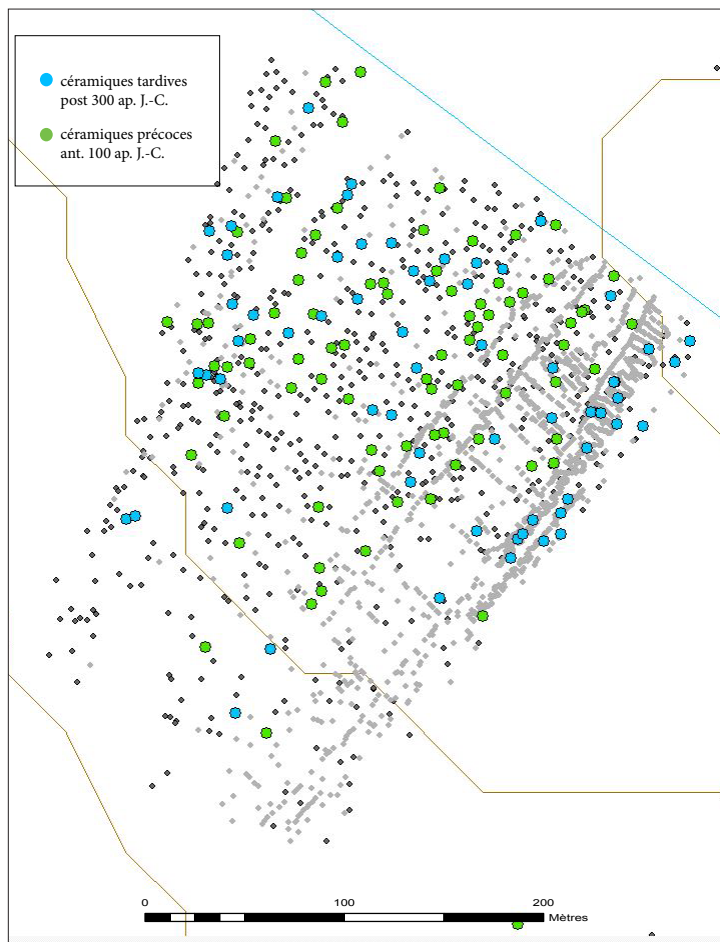


Fig. 39 - Localisation des céramiques précoces et tardives sur les sites SP_011 et SP_030

Les résultats obtenus en comparant ces sites entre eux, à travers les artefacts, confirme l'intérêt de procéder à un ramassage systématique des objets, même s'il est évident que, malgré tout, il s'agit d'une « sélection incontrôlée », résultant à la fois d'au moins 1500 ans d'enfouissement et à la fois de l'érosion agricole qui a atteint, de manière plus ou moins profonde, les couches archéologiques. En tout cas, ceci incite à mener le même travail de prospection sur les autres sites gallo-romains recensés en plein champ : SP_048, SP_014 et 015, SP_028 et 029. De la même façon, il est souhaitable de retourner sur les EA créées à la suite des prospections de C. Le Goffic, sur la commune de Gennes, afin d'homogénéiser le corpus de données en vue de procéder au même type de comparaison et d'avoir ainsi une vision d'ensemble du territoire étudié. C'est à cette condition que l'on pourra avoir suffisamment d'éléments pour mettre en place de réelles analyses spatiales, en confrontant par exemple les durées d'occupation, le type de matériel et les choix d'implantation des sites.

La carte présentée *infra* (fig. 42), et qui s'est étoffée depuis le début du projet, donne une première idée de l'occupation gallo-romaine de cette microrégion. Elle montre bien l'intérêt de revenir sur les EA déjà enregistrées (en l'état actuel, un simple point est difficilement analysable) et de poursuivre la prospection sur des secteurs particulièrement vides en apparence, afin de les infirmer ou confirmer. Elle permet aussi de souligner l'importance de travailler en dehors des deux agglomérations secondaires bien connues et de porter l'attention sur les campagnes.

2. Des ateliers de métallurgie du fer

Notons aussi qu'avec le nouvel atelier de métallurgie du fer mis au jour sur le site SP_030 (fig. 40), cela fait deux sites de ce type qui ont été découverts sur le territoire, ce qui est, là-encore, une donnée suffisamment inédite pour être mentionnée. En effet, le travail du fer n'a jamais été mis en évidence sur cette région de l'Anjou. Comme nous l'avions souligné en 2015, deux types de scories ont été identifiés, pour le site SP_003¹⁵ :

- des culots de forge, marquant la présence du travail de forge ou d'élaboration,
- des scories cordées, attestant le travail de réduction du minerai et donc la présence d'un four.

Il faudrait observer de plus près les scories du site SP_030 pour savoir si certaines sont également cordées, car cela pose la question de l'approvisionnement. La présence d'un atelier de réduction suppose en effet la proximité du lieu d'extraction. Pour l'instant, seuls quelques indices permettent de répondre à la question. Des ressources pourraient avoir

15. C'est l'examen de Jean-Philippe Bouvet (SRA Nantes), qui a permis cette identification.

été exploitées, selon F. Redois¹⁶, dans les couches C2a ou Cénomaniens moyen qui sont des sables glauconieux, présents par exemple au Thoureil. On trouve aussi une couche de « sable très glauconieux¹⁷ » dans les strates C3c du Turonien, présents sur les falaises, le long de la vallée de l'Avort, qui pourraient aussi contenir du minerai de fer. Dans cette hypothèse, qu'il reste à confirmer avec des géologues, le minerai serait présent localement.

Notons par ailleurs que rien n'atteste que ces ateliers soient d'époque romaine, les techniques de métallurgie n'ayant pas évolué entre l'âge du Fer et la fin du Moyen Âge central, époque à laquelle apparaît la réduction directe, avec les hauts fourneaux. C'est la présence de ces importants sites gallo-romains qui incite à proposer d'associer les uns aux autres.



Fig. 40 - Lot de scories ramassées sur le site SP_003

3. Un site funéraire ?

Enfin, le dernier site inventorié concernant l'époque romaine est un site funéraire associé sans doute à un habitat. Il s'agit de « L'Orbière » (SP_040), à Saint-Georges-des-Sept-Voies. Une EA a été créée pour signaler des sépultures, mais les informations contenues dans les dossiers du SRA étant très ténues, j'ai tenu à revenir sur ce site qui semble très important, puisque les découvertes de sépultures gallo-romaines sont plutôt rares sur le territoire. Les données concernant ce site sont anciennes et issues d'une fouille des années 1960, mais de nombreux informateurs nous ont permis de remettre la main sur une partie du mobilier archéologique et des archives liées à ces découvertes (fig. 41). Un travail important reste à faire pour restituer le déroulement de cette opération, à l'aide de tous les indices à notre disposition, et ainsi appréhender cet espace funéraire inédit et surtout pour valider les datations¹⁸. Notons d'ores et déjà qu'il s'agit d'une série d'inhumations en fosses, creusées dans le tuffeau ; si elles sont bien gallo-romaines, elles devraient alors pouvoir être datées du Bas-Empire, les sépultures à incinération étant généralement plutôt de mode au Haut-Empire, selon A. Ferdière.

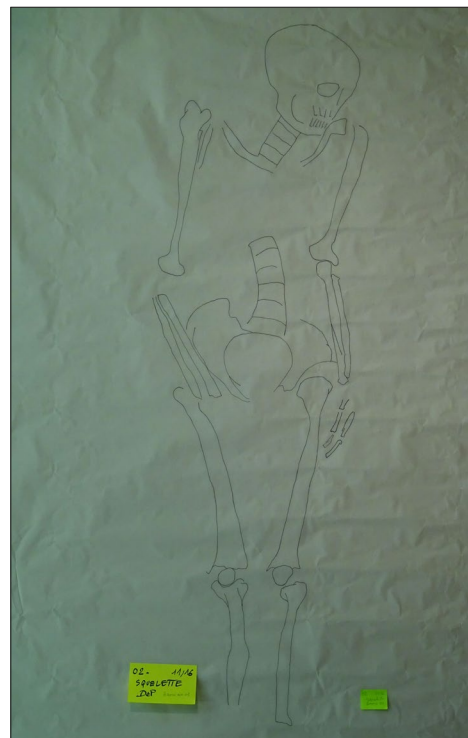


Fig. 41 - Ancienne documentation des fouilles des années 1960 de J. W. : à gauche, un des secteurs fouillés avec les fosses ; à droite, relevé d'un squelette - cliché diapo de J. Warminsky scanné par P. Auriol et relevé anonyme photographié par P. Auriol

16. Fabrice Redois est géologue et enseignant à la Faculté d'Angers.

17. Carte géologique au 1/50 000, notice explicative, Saumur XVI 23.

18. Au vu de l'ampleur de la tâche, sans doute y aurait-il là un sujet fort intéressant pour un étudiant en Master.

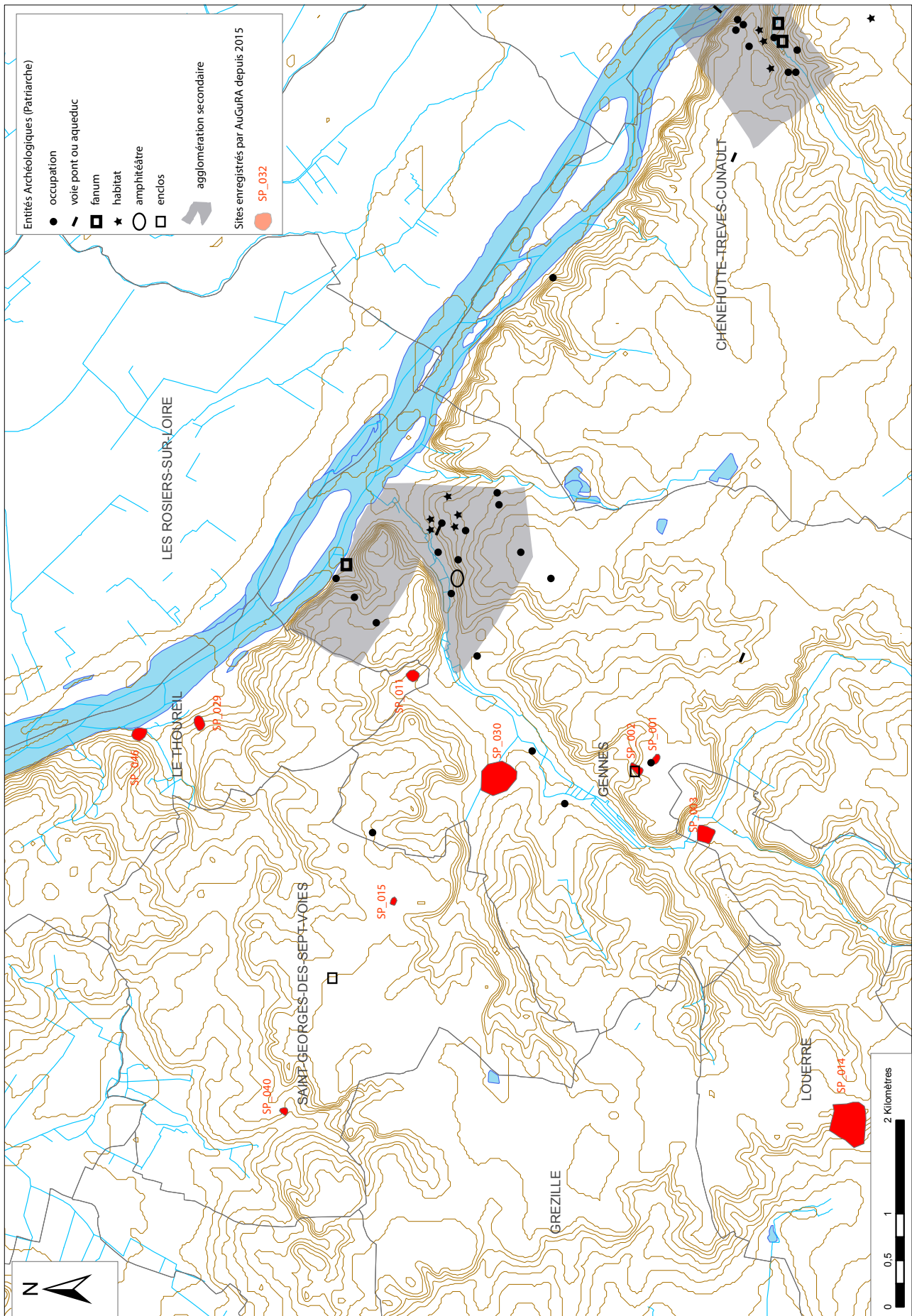


Fig. 42 - L'occupation à l'époque romaine sur la microrégion

D. Le Moyen Âge

Deux nouveaux sites médiévaux ont été inventoriés cette année et plusieurs sites, déjà répertoriés en 2015, ont été repris dans le présent rapport car de nouvelles données ont été apportées.

1. Un site funéraire

Le premier site a déjà été évoqué pour l'époque romaine puisqu'il s'agit de « L'Orbière » (SP_040), connu dans la littérature et par des fouilles anciennes. À proximité de l'ensemble funéraire antique déjà mentionné, une autre série d'inhumations, creusées elles aussi dans le tuffeau, appartiendrait à la période mérovingienne et viendrait ainsi étoffer nos connaissances à ce sujet. La continuité Bas-Empire / Haut Moyen Âge, pour les nécropoles, est d'ailleurs assez commune, selon A. Ferdière¹⁹. Un travail important reste à faire pour restituer le déroulement de cette opération, à l'aide de tous les indices à notre disposition, comme cela a été dit, et permettre de confirmer ou non la chronologie pressentie. Ces espaces funéraires sont par ailleurs situés à proximité d'un ensemble troglodyte attribué au Haut Moyen Âge, avec notamment une grande salle en forme de dôme, considérée localement comme une chapelle.

2. Parc à gibiers et châtellenie

L'autre nouveau site étudié est le « Château d'Avort » (SP_038), érigé au moins au Bas Moyen Âge, mais dont il ne reste quasi aucun vestige aujourd'hui. Un document d'archive inédit a permis de le localiser précisément. Situé non loin de la source du ruisseau d'Avort et au pied de la falaise du plateau d'Avort, il a tout de même marqué le territoire puisqu'un toponyme y fait référence selon moi : le « Parc d'Avort », sur le plateau. À l'époque médiévale, au moins dès le 11^e siècle, de vastes réserves de chasse seigneuriales se constituent, parallèlement à l'essor des grands défrichements (Zadora-Rio 1986) ; on les appelle communément « parcs à gibiers ». Ils sont très souvent boisés et entourés de lignes de terrassements et d'une palissade dont l'entretien était assuré au moyen de corvées. Or le « Parc d'Avort » est justement entouré de tout un système de fossés talutés, comme nous l'avions montré en 2015 à propos du site SP_008 regroupant les tertres soit disant néolithiques (voir *supra* chapitre IV_A sur la Préhistoire et fig. 43). Ces fossés ont marqué le parcellaire actuel, puisque les limites parcellaires, et mêmes communales sur un tronçon, les reprennent. Ainsi, les six tertres identifiés à l'intérieur de ce parc pourraient être des vestiges de garennes à lapins, comme largement évoqué *supra*, et non pas des tertres funéraires néolithiques ou autres. L'association de ce parc avec la châtellenie d'Avort semble tout à fait cohérente et apporte des informations essentielles sur la compréhension du terroir au Moyen Âge, mais elle reste tout de même à confirmer.

Il serait intéressant d'approfondir la question et de considérer d'autres tertres que l'on a identifiés ailleurs, notamment dans la commune de Louerre.

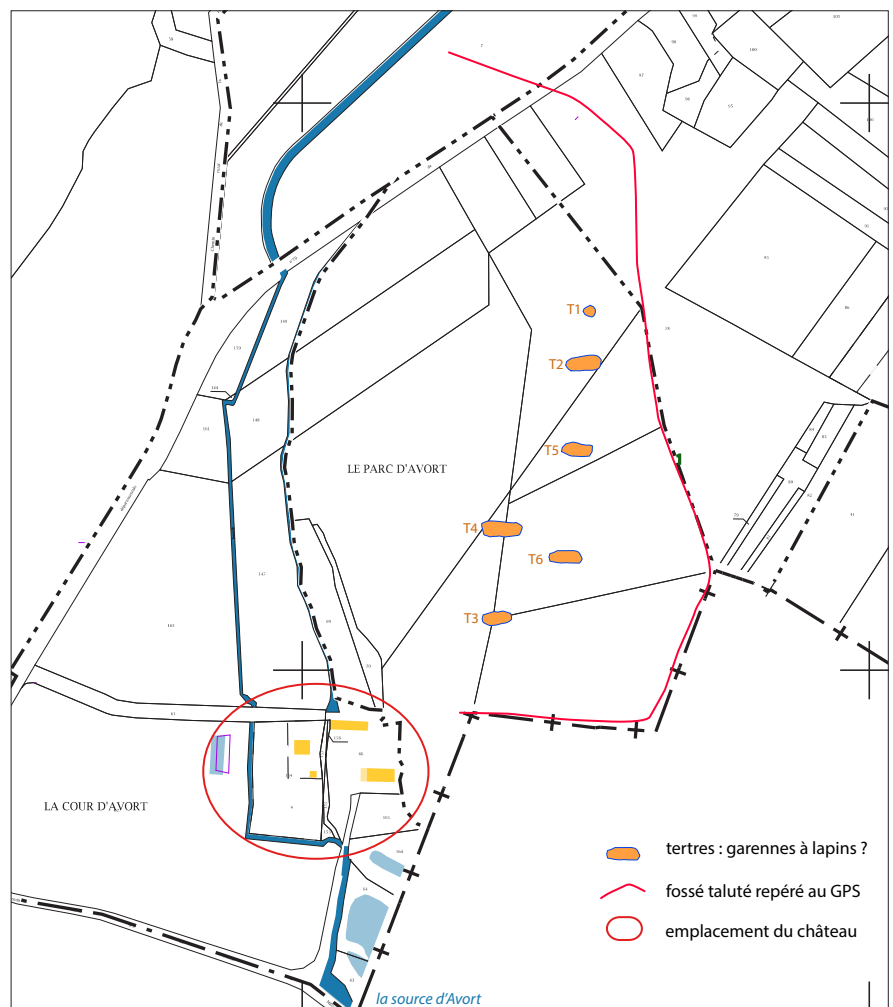


Fig. 43 - Le « Parc d'Avort » avec l'emplacement des tertres et du fossé de délimitation, sur fond de cadastre : le fossé et la limite communale se superposent par endroit

19. Communication orale.

3. Moulins à eau

Nous avons travaillé à nouveau sur un moulin à eau qui avait été inventorié l'an dernier, car il semblait important au vu des vestiges architecturaux encore conservés (cheminées, ouvertures...), remontant probablement au 14^e siècle. Il s'agit du site du « Moulin Blanc » (SP_019), mentionné pour la première fois en 1447²⁰.

Il fait partie de ces neuf moulins à eau implantés sur le ruisseau d'Avort, qui ont été enregistrés l'an dernier (fig. 44), car dignes d'intérêt pour une meilleure compréhension de l'occupation de l'espace et de l'exploitation de l'énergie hydraulique aux époques médiévale et moderne. On peut aujourd'hui penser qu'ils sont tous installés au moins dès le Moyen Âge central, voire au Haut Moyen Âge pour deux d'entre eux.

Le plus ancien, le « Grand Moulin » (SP_023), localisé dans le bourg de Gennes, près de l'église Saint-Vétérin, est en effet mentionné dès le milieu du 9^e siècle²¹, en même temps, peut-être, que le « Moulin Grabotteau » (SP_024).

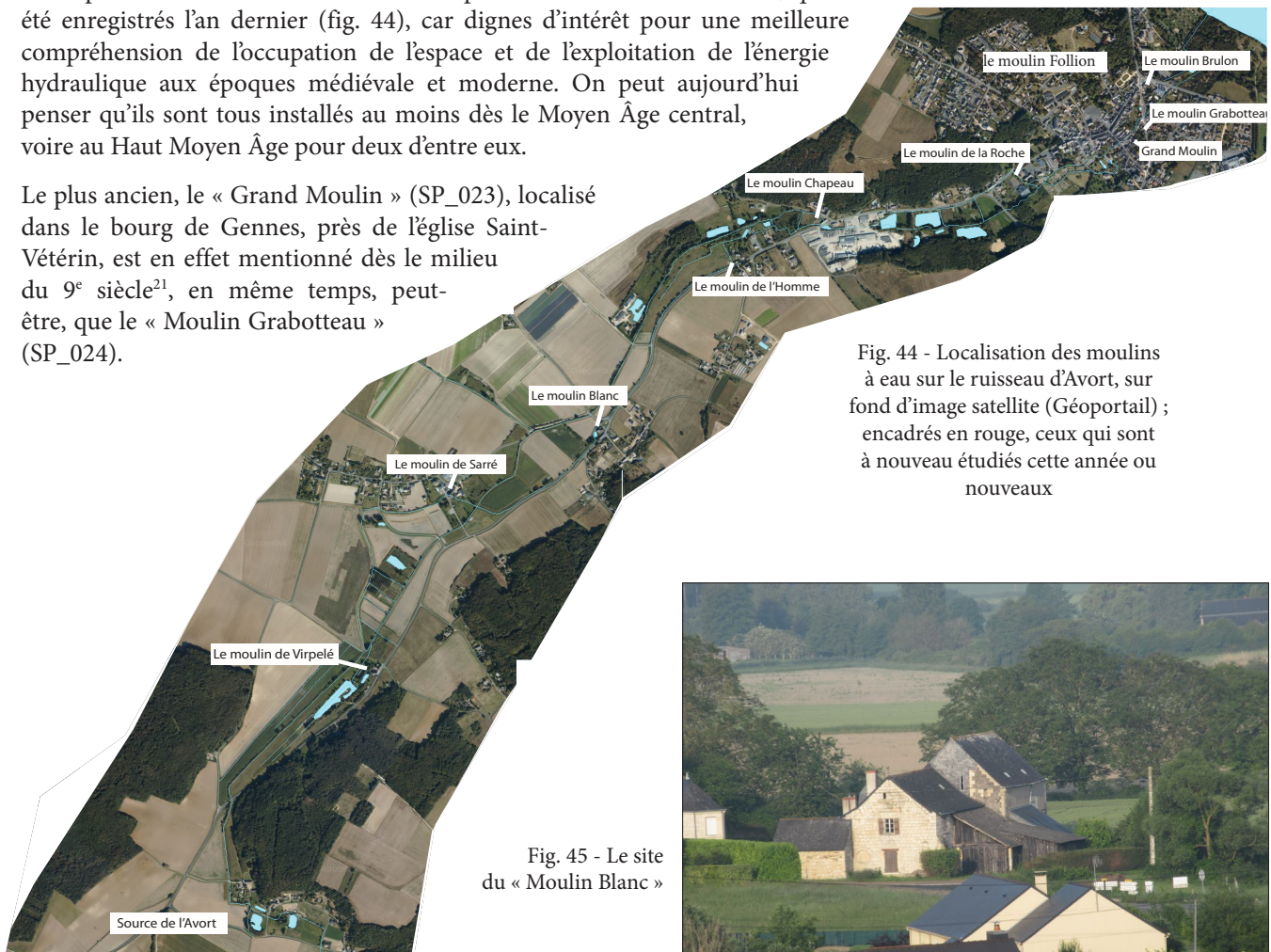


Fig. 44 - Localisation des moulins à eau sur le ruisseau d'Avort, sur fond d'image satellite (Géoportail) ; encadrés en rouge, ceux qui sont à nouveau étudiés cette année ou nouveaux



Fig. 45 - Le site du « Moulin Blanc »

Il vient de faire l'objet d'un diagnostic par l'INRAP, dirigé par Alain Valais²², qui a mis notre association à contribution pour présenter le contexte archéologique de Gennes et l'histoire du moulin sur lequel nous avons travaillé l'an dernier. Nos recherches en archives ont d'ailleurs permis d'apporter de nouvelles données fort intéressantes qui expliquent une partie des découvertes faites par l'équipe de l'INRAP, des bassins de tannage (fig. 46 et 47). C'est pourquoi ce site est à nouveau présenté dans ce rapport.

Plusieurs indices avaient depuis toujours permis de supposer l'existence d'une tannerie à Gennes et notamment la rue des Tanneurs, qui se situent entre l'église Saint-Vétérin et le site du « Grand Moulin ». Les textes et les vestiges archéologiques permettent aujourd'hui d'attester cette activité, au moins dès le 14^e siècle, d'après les datations ¹⁴C. Les sources écrites révélant la présence de « plains » datent de 1505²³ (fig. 48). Ce sont des cuves carrées ou rectangulaires dans lesquelles les tanneurs plongeaient les peaux mélangées à du tan. Celui-ci était obtenu en broyant de l'écorce de chêne riche en tanins, substance qui rendait les peaux imputrescibles. Le tan était fabriqué non loin de là, puisque le dernier moulin de l'Avort, situé à moins de 200 m de là en aval, appelé « Moulin Brûlon » et appartenant à la même famille au début du 16^e siècle, était connu pour participer à cette activité.

20. ADML 1E 1252 f° 31.

21. Actes de Charles le Chauve, ed. Giry, Prou, Tessier, n° 78.

22. Alain Valais, *Rapport de diagnostic archéologique Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Gennes (49149)*, « Rue du Moulin, rue de la Poste », INRAP, 2016.

23. Cette découverte est le fruit du travail en archives de M. Marc, bénévole passionnée des sources écrites, de notre association.

Le site de tanneurs de la rue du moulin à Gennes, avec ses cuves réparties sur au moins une quarantaine de mètres le long d'un bief, constitue donc une découverte majeure, selon Alain Valais.



Fig. 46 et 47 - Un des bassins à tan découvert sur le site du « Grand Moulin » à droite, détail sur le mortier de tuileau, à gauche - cliché A. Valais

2. autres quartiers de vigne ou Environ tan
 En verges que en vigne vulgairement
 nommè la appelle' La Nouzillers, joignant du
 Costé les plains des Tanneries, d'autre costé
 les vignes des saulleaux, et aboutant dimbout
 au Luineau et moulin de Grabotteau le
 chemin entre deux
 on n'a pu lire le devoit

Fig. 48 - Déclaration de Marguerite Hector, le 8 février 1505, évoquant les « plains des tanneries » - cliché et découverte du document : M. Marc

La carte présentée ci-après permet de faire le point sur l'état des connaissances de l'époque médiévale pour la microrégion (fig. 49).

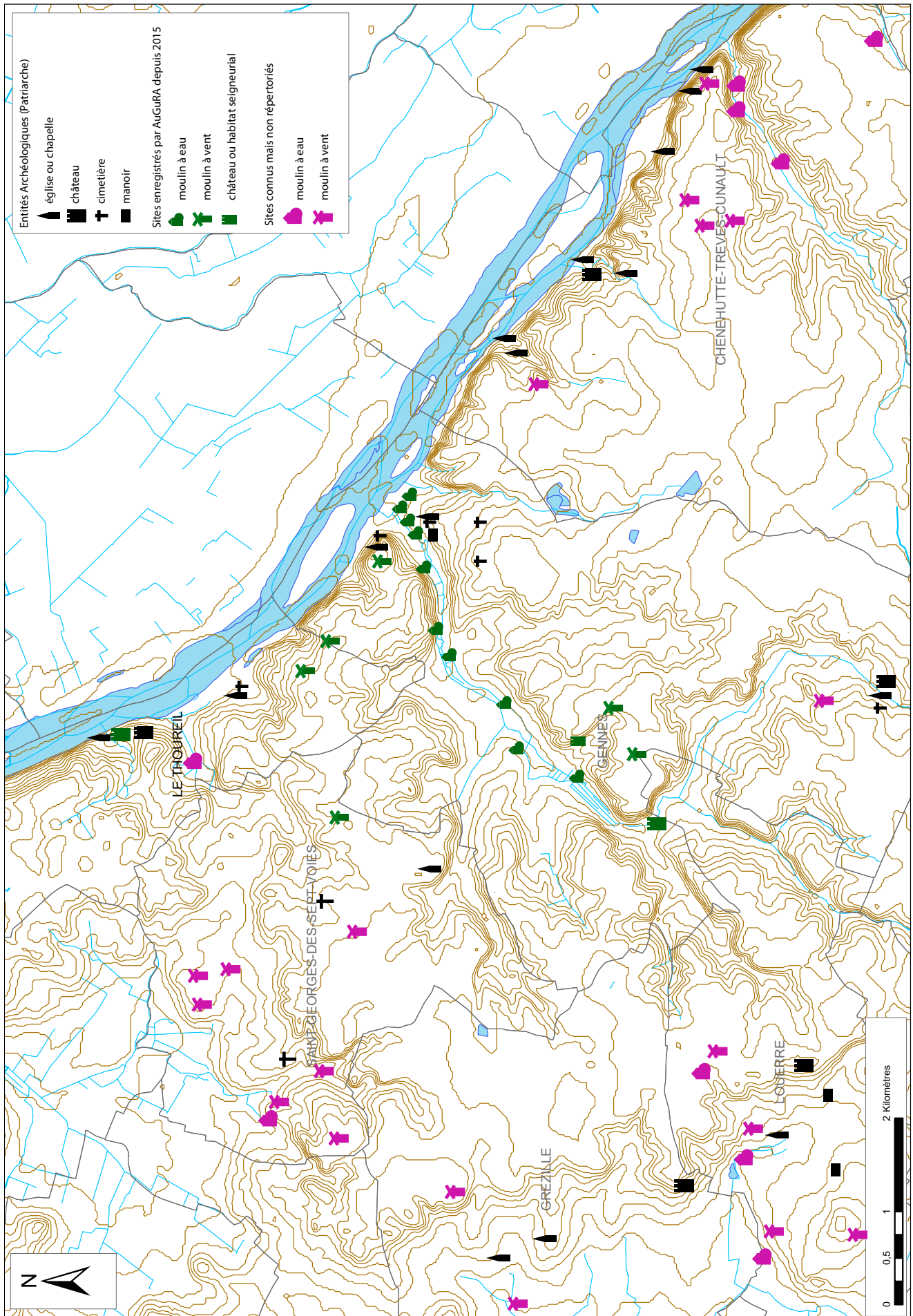


Fig. 49 - État des connaissances pour l'époque médiévale

E. Les époques moderne et contemporaine

Deux sites ont été enregistrés pour ces époques plus récentes, en principe exclues de l'opération : même si notre étude s'arrêterait initialement à la fin du Moyen Âge, il a semblé important, dès la mise en place de ce programme de recherche, d'inventorier les sites molinologiques, très souvent absents de la base Patriarche. Aussi notre association s'est-elle donnée comme objectif d'étudier tous les moulins du secteur pour avoir des éléments de comparaison utiles dans la restauration et la compréhension d'un moulin à vent (SP_005) sur laquelle elle travaille, mais aussi parce que les moulins font partie intégrante du paysage médiéval et qu'ils apportent donc des données importantes sur l'exploitation du territoire à ces époques. Le fait que l'on date certains moulins de ces périodes récentes ne veut pas dire qu'ils n'existaient pas antérieurement, mais simplement qu'aujourd'hui, aucune mention plus ancienne n'est attestée.

Ce sont deux moulins, l'un à vent et l'autre à eau, qui viennent grossir l'inventaire des moulins du Gennois : le « Moulin Follion » (SP_042) et le « Moulin de Charbonnière » (SP_041). Le premier existe au moins au tout début du 16^e siècle, d'après les sources écrites : de là à dire qu'il a été construit au moins au Bas Moyen Âge, il n'y a qu'un pas que l'on ne peut toutefois franchir. Le second, en revanche, semble plus récent, car il n'est pas mentionné sur le cadastre dit napoléonien.

De nombreux autres moulins existent encore et pourraient entrer dans cet inventaire, d'autant qu'ils ont déjà été étudiés et recensés, pour certains, par C. Cussonneau²⁴, spécialiste des moulins d'Anjou, et J. Meugé (Meugé 2015)²⁵, mais ce travail prend du temps et se poursuivra donc tranquillement dans les années à venir. Je livre tout de même un état des connaissances dans la carte présentée ici, issue de la consultation des archives de C. Cussonneau et « l'Atlas cantonal » de 1866, déjà cité (fig. 51).



Fig. 50 - Extrait du cadastre de 1835 : représentation d'un moulin chandelier, d'après R. Pichot



Fig. 51 - Extrait de « l'Atlas Cantonal » de 1866, où l'on voit le type d'informations à puiser et leurs précisions : nombreux moulins mentionnés autour de Chênehutte

24. Christian Cussonneau a remis toutes ses documents concernant son immense travail sur les moulins d'Anjou, aux archives du service de l'Inventaire où ils sont donc consultables.

25. Jacques Meugé est membre de l'AMA, Association pour la sauvegarde des moulins d'Anjou qui édite les Bulletins de l'AMA depuis 1975, puis les Cahiers de l'AMA depuis 1990.

F. Conclusion

La prospection menée cette année a donc été très concluante, puisque 10 nouveaux sites sont à enregistrer à la Carte Archéologique et que des précisions importantes sont apportées pour 4 des sites déjà inventoriés en 2015. La carte présentée ci-après donne un état des lieux, en cette fin 2016 (fig. 52).

Périodes	Sites répertoriés en 2016	dont non déclarés en 2015	Sites déclarés en 2015
Néolithique	4	4	9
Bronze	0	0	1
Fer	0	0	1
Romaine	4	2	9
Moyen Âge	3	1	12
Moderne	2	2	4
Indéterminée	1	1	
Total	14	10	

Tableau des sites répertoriés en 2015 et 2016, par grandes périodes chronologiques

De nombreux sites restent potentiellement à découvrir comme on peut le voir sur la carte compilant tous les indices de sites (fig. 6). Aussi souhaite-t-on poursuivre ce travail de prospection-inventaire dans les années à venir.

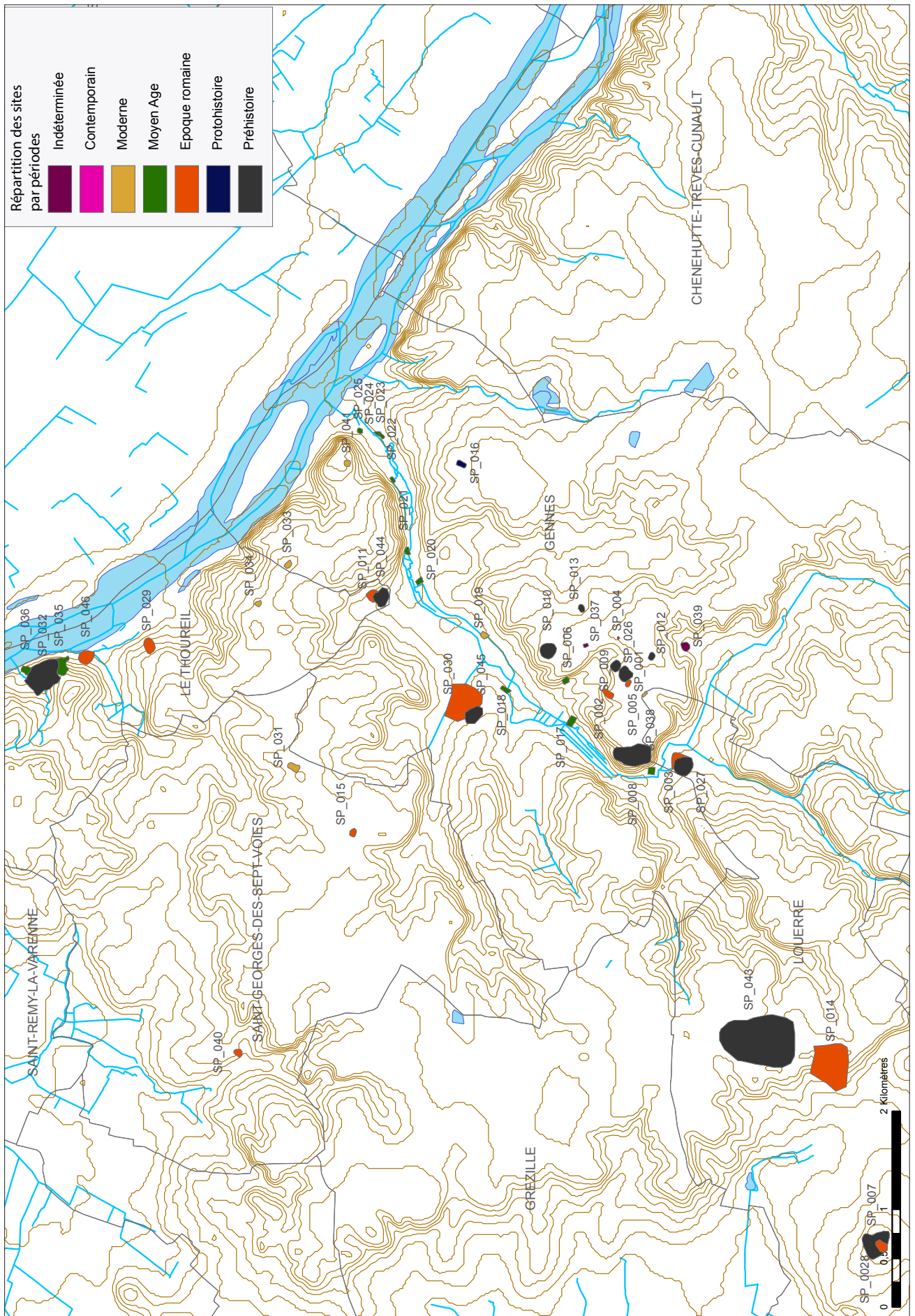


Fig. 52 - Répartition de tous les sites inventoriés depuis 2015, par grandes phases chronologiques

V - LES SITES

Dans ce chapitre, les sites sont développés un à un, avec :

- un descriptif général du site et une interprétation,
- les perspectives de travail concernant le site,
- des figures pour illustrer le propos,
- un extrait du cadastre actuel,
- la fiche de site pour l'enregistrement sur la Carte Archéologique.

Les superficies sont, dans la majorité des cas, estimées et correspondent à l'emprise du polygone tel que dessiné dans le SIG. C'est pourquoi, même si la valeur est précise (car calculée automatiquement par le logiciel), cela ne veut pas dire que la superficie corresponde strictement à cette valeur.

La numérotation des figures recommence à 1 pour chaque site.

Je présente, pour commencer, un tableau des sites déclarés à la Carte Archéologique en 2015 et 2016, où apparaissent en gras et bordés de rouge les sites qui font l'objet d'une notice dans le présent rapport, suivies de deux cartes les localisant (fig. 53 et 54).

Code	Nom_Site	Commune	Datation	Superficie en m ²	Type	Morphologie	Page
SP_001	L'Oreille de l'Ane 1	Gennes	Gallo-Romain	2932	Habitat	Concentration d'artefacts	
SP_002	Le Pont Billon	Gennes	Gallo-Romain	9261	Fortification	Structure en élévation	
SP_003	La Source	Louerre	Gallo-Romain	28312	Habitat	Concentration d'artefacts	
SP_004	Moulin Gros Cul	Gennes	Contemporain	1262	Moulin à vent	Toponyme	
SP_005	Moulin Garreau	Louerre	Moderne	1631	Moulin à vent	Structures bâties	
SP_006	La Seigneurie de La Bardinière	Gennes	Moyen Âge	3676	Habitat seigneurial	Structures bâties et troglodytes	
SP_007	La Baudruère	Louerre	Néolithique	56178	Station atelier	Concentration d'artefacts	
SP_008	Le Parc d'Avort	Gennes	Néolithique	68609	Funéraire	Structure en élévation	
SP_009	L'Oreille de l'Ane 2	Gennes	Néolithique	9185	Funéraire	Anomalie pédologique	
SP_010	Le Bois de La Bardinière	Gennes	Néolithique	20796	Funéraire	Structure en élévation	
SP_011	La Pagerie	Le Thoureil	Gallo-Romain	19102	Habitat	Concentration d'artefacts	67
SP_012	Le Tertre Blanc	Gennes	Néolithique	4113,8	Funéraire	Anomalie pédologique	
SP_013	L'Eperon	Gennes	Néolithique	3823	Funéraire	Anomalie pédologique	
SP_014	Le Camp de Vau	Louerre	Gallo-Romain	143071	Occupation	Structures fossoyées	
SP_015	La Bouchardière	St Georges-des-Sept-Voies	Gallo-Romain	4342	Habitat	Traces linéaires	
SP_016	La Madeleine	Gennes	Bronze	5036	Funéraire	Traces d'enclos	
SP_017	Moulin de Virpelé	Gennes	Moderne	1241	Moulin à eau	Structures bâties	
SP_018	Moulin de Sarré	Gennes	Moyen Âge	1097	Moulin à eau	Structures bâties	
SP_019	Moulin Blanc	Gennes	Moyen Âge	1020	Moulin à eau	Structures bâties	72
SP_020	Moulin de l'Homme	Gennes	Moyen Âge	1297	Moulin à eau	Structures bâties	
SP_021	Moulin Chapeau	Gennes	Moyen Âge	738	Moulin à eau	Structures bâties	
SP_022	Moulin de La Roche	Gennes	Moyen Âge	752	Moulin à eau	Structures bâties	
SP_023	Grand Moulin	Gennes	Moyen Âge	596	Moulin à eau	Structures bâties	79
SP_024	Moulin Grabotteau	Gennes	Moyen Âge	151	Moulin à eau	Structures bâties	
SP_025	Moulin Brûlon	Gennes	Moderne	225	Moulin à eau	Structures bâties	
SP_026	L'Oreille de l'Ane 3	Gennes	Néolithique	16328	Occupation	Concentration d'artefacts	
SP_027	La Source 2	Louerre	Néolithique	28312	Occupation	Concentration d'artefacts	
SP_028	La Baudruère	Louerre	Gallo-Romain	300	Habitat	Concentration d'artefacts	
SP_029	Les Toucheaux	Le Thoureil	Gallo-Romain	13602	Lieu de culte ?	Concentration d'artefacts	
SP_030	Les Bretons	Gennes	Gallo-Romain	60456	Habitat	Concentration d'artefacts	84
SP_031	Moulin de la Butte	St Georges-des-Sept-Voies	Moderne	2835	Moulin à vent	Structures bâties	
SP_032	Station du Thoureil	Le Thoureil	Néolithique	67000	Station atelier	Concentration d'artefacts	
SP_033	Moulin Hilaire	Gennes	Moderne	1461	Moulin à vent	Structures bâties	
SP_034	Moulin de Bessé	Le Thoureil	Moderne	2787	Moulin à vent	Structures bâties	
SP_035	Château de Richebourg	Le Thoureil	Moyen Âge	12000	Château	Structures bâties	
SP_036	Château du Thoureil	Le Thoureil	Moyen Âge	4800	Château	Structures bâties	
SP_037	Le Tertre de la Bardinière	Gennes	Indéterminée	1532	Enclos	Structures en élévation	92
SP_038	Château d'Avort	Gennes	Moyen Âge	8800	Château	Mentions écrites	95
SP_039	Le Bois Baronneau	Gennes	Néolithique	6470	Tertre	Anomalie pédologique	101
SP_040	L'Orbière	St Georges-des-Sept-Voies	Gallo-Romain - Mérovingien	6520	Sépultures	Structures	104
SP_041	Moulin Charbonnière	Gennes	Moderne	50	Moulin à vent	Mentions écrites	111
SP_042	Moulin Follion	Gennes	Moderne	50	Moulin à vent	Mentions écrites	115
SP_043	Rondivelle	Louerre	Néolithique	331476	Occupation	Concentration d'artefacts	120
SP_044	La Pagerie 2	Le Thoureil	Néolithique	34466	Occupation	Concentration d'artefacts	125
SP_045	Les Bretons 2	Gennes	Néolithique	51695	Occupation	Concentration d'artefacts	131
SP_046	Richebourg	Le Thoureil	Gallo-Romain	16942	Habitat	Concentration d'artefacts	137

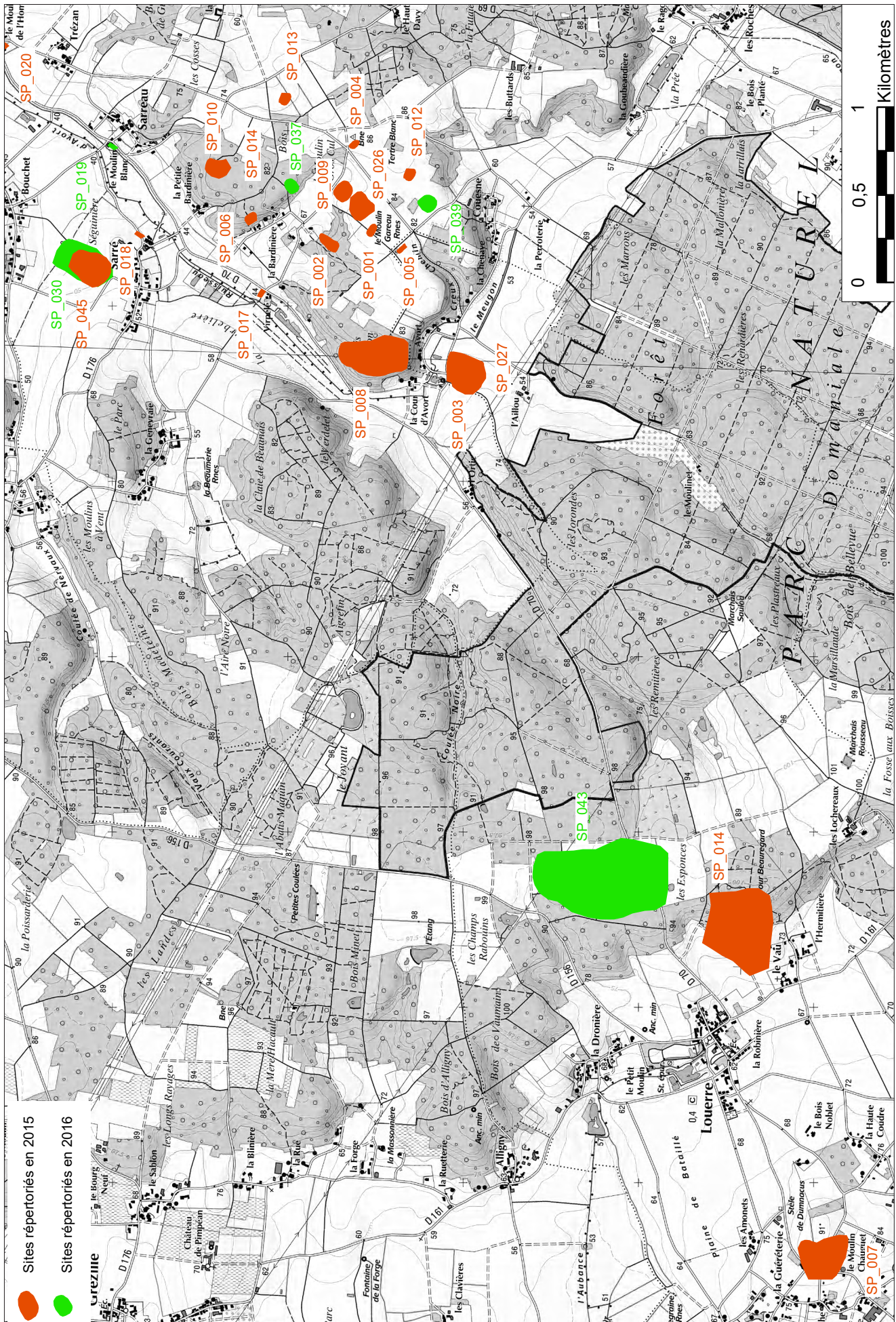


Fig. 54 - Localisation des sites sur fond de carte IGN au 1:25 000°

SP 011 - La Pagerie

À la lisière de la forêt de Bois Gilbert, ce site gallo-romain, à 350 m de l'Avort, sur la commune du Thoureil, avait été révélé par deux informateurs¹ en 2015. Aucune prospection n'y avait été alors menée, mais simplement une vérification de terrain. Ce site a été prospecté systématiquement cette année, c'est pourquoi il est repris ici, afin d'apporter des compléments d'information.

Nom du site : La Pagerie

Numéro : SP_011

Période : Romaine

Mode de découverte : Information Orale

Superficie en m² : 19 102

Nombre d'artefacts sur le site : 2367

Interprétation : habitat gallo-romain

Site de la même période à moins de 500 m : l'agglomération secondaire de Gennes.

Sites analogues : SP_001, SP_003, SP_030

Description-intéprétation - Ce site est un habitat gallo-romain, localisé à 300 m de l'extrémité ouest de l'agglomération secondaire de Gennes. Il s'agit donc du site du corpus le plus proche de l'agglomération antique. Il est constitué d'une concentration de matériel archéologique, implantée sur une légère déformation topographique qui semble constituer le cœur du site.

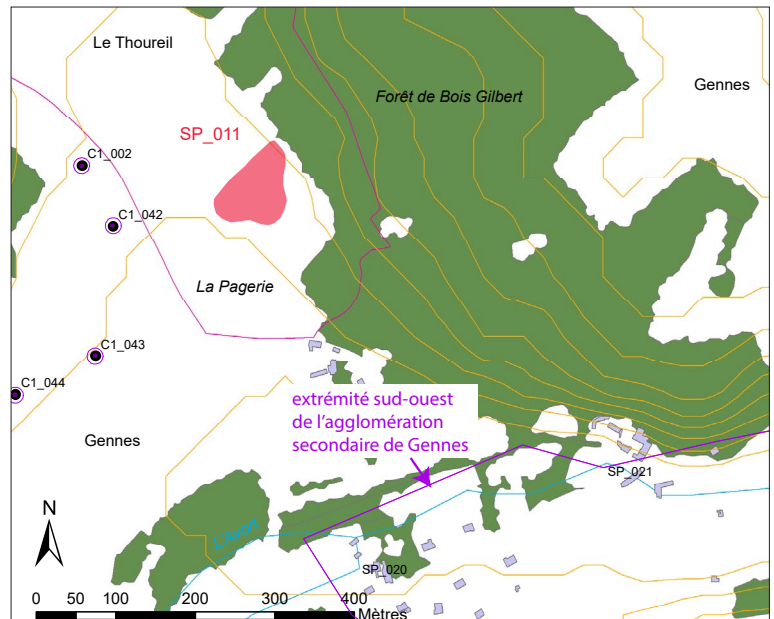


Fig. 1 - Situation du site à la lisière de la forêt du Bois Gilbert

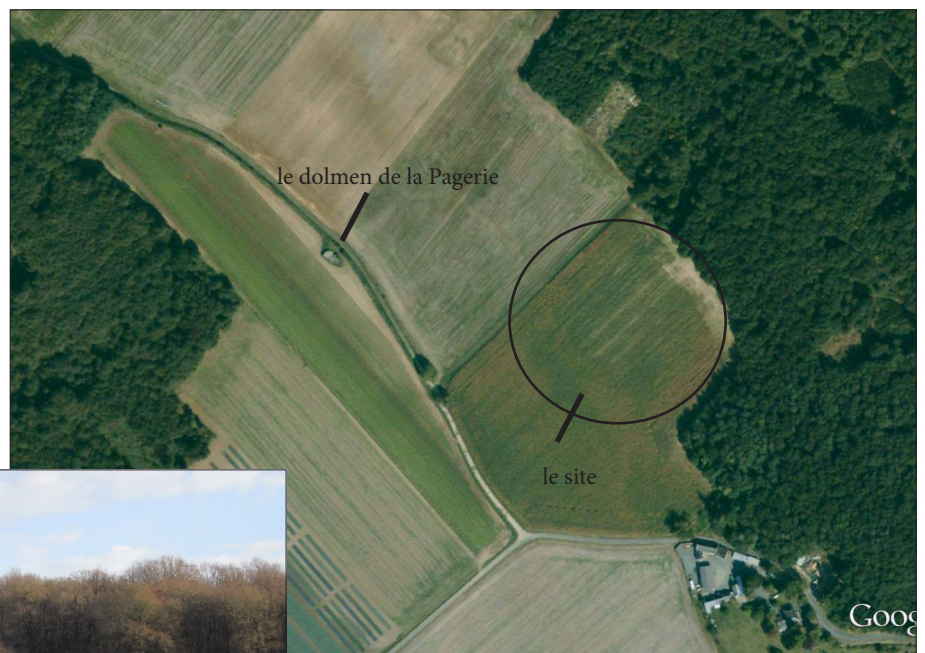


Fig. 2 et 3 - Situation du site sur image satellite, en haut, et parcelle du site en cours de prospection, en bas

1. Gilbert Boisbouvier et Georges Leprince.



Fig. 4 - Sigillée à décor - atelier du Centre-Ouest - 90-150 ap. J.-C.



Fig. 5 - Fond d'amphore de Tarraconnaise -15 + 15

Le matériel archéologique - Les artefacts sont nombreux : 1700 fragments de TCA, 423 tessons de poteries dont 110 fragments de *dolia*, 25 d'amphores et 120 de cruches. Les céramiques fines sont peu nombreuses : seuls 16 tessons de sigillée et 7 de *terra nigra* ont été ramassés. Parmi les sigillées, l'une est caractéristique des ateliers de Lezoux des années 15-40, donc précoce. Une Drag 18, de Lezoux encore, appartient aux ateliers des années 50-100 et 4 sont caractéristiques des ateliers du Centre-Ouest, des années 90-150. Plusieurs amphores ont pu être identifiées, dont deux de Tarraconnaise, datées de -15 à 15 (fig. 7).

Malgré le peu d'objets diagnostics, on peut avancer que ce site a été occupé précocement (amphores de Tarraconnaise, *terra nigra*, sigillée précoce de Lezoux), et qu'il perdure sans doute jusqu'au 3^e siècle. En revanche, contrairement au site SP_030, localisé à 1 km au sud (voir sa fiche), qui perdure pendant tout le Bas-Empire, sur celui-ci, aucun indice ne permet de le suggérer (aucune céramique à l'éponge, ni sigillée d'Argonne, pourtant bien identifiés sur l'autre site) (fig. 8).

La répartition du matériel archéologique et leur densité révèlent un centroïde dans la partie nord-ouest de la parcelle (fig. 6). Il faudrait donc s'assurer qu'il ne se développe pas davantage sur la parcelle adjacente (cadastre n°91), de l'autre côté du chemin. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu l'occasion d'explorer attentivement ce champ, mais un parcours très rapide ne semble pas indiquer une forte concentration d'artefacts. Cette occupation gallo-romaine semble donc plus restreinte dans l'espace et dans le temps que d'autres sites identifiés dans les environs. Il s'agirait sans doute d'un habitat plus modeste.

Perspectives - Il pourrait être intéressant d'explorer les parcelles limitrophes et notamment celle située au nord-ouest qui ne présentait pas de bonnes conditions de visibilité cette fois-ci. De même, une incursion dans le bois pourrait révéler des vestiges, en lien avec cet établissement gallo-romain.

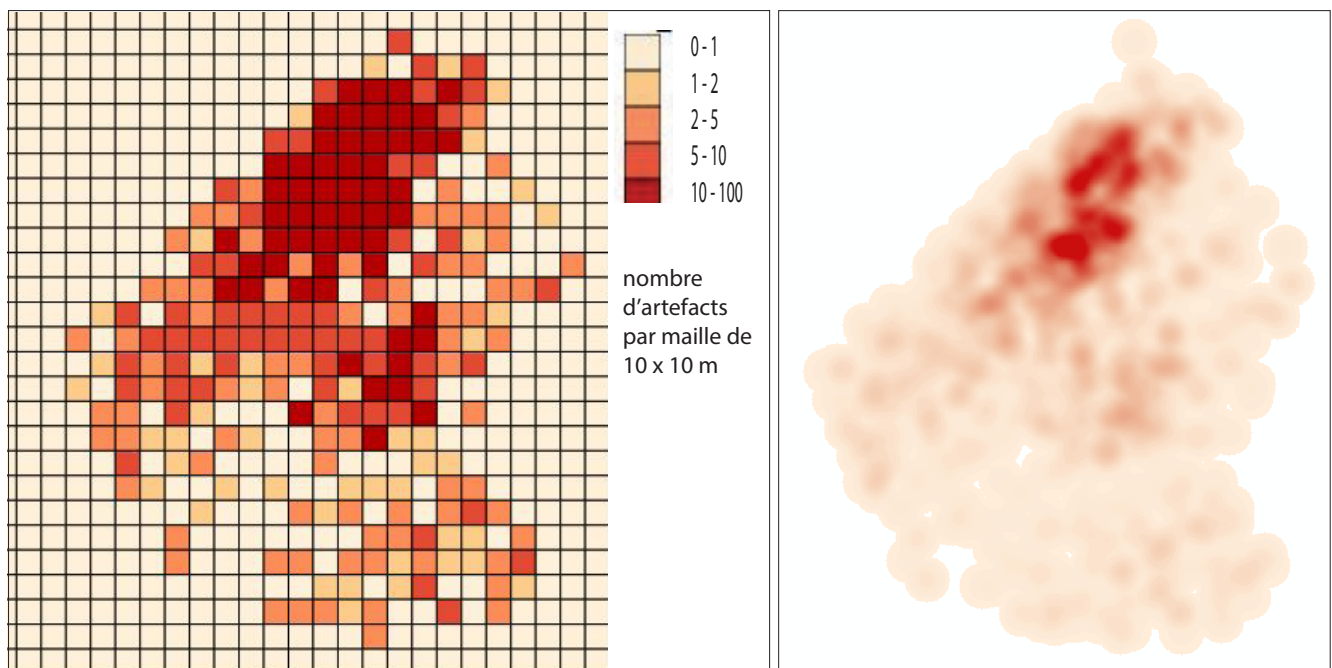


Fig. 6 - Densité d'artefacts gallo-romains à gauche, carte de chaleur liée à ce semis de points à droite : malgré une légère pente du terrain (nord-sud), la majorité des artefacts se concentre sur la partie nord-ouest, donc sur la partie haute, ce qui permet de bien mettre en évidence le centroïde du site. La densité moyenne d'artefacts pour 100 m² est de 2,3 (après décompte des TCA)

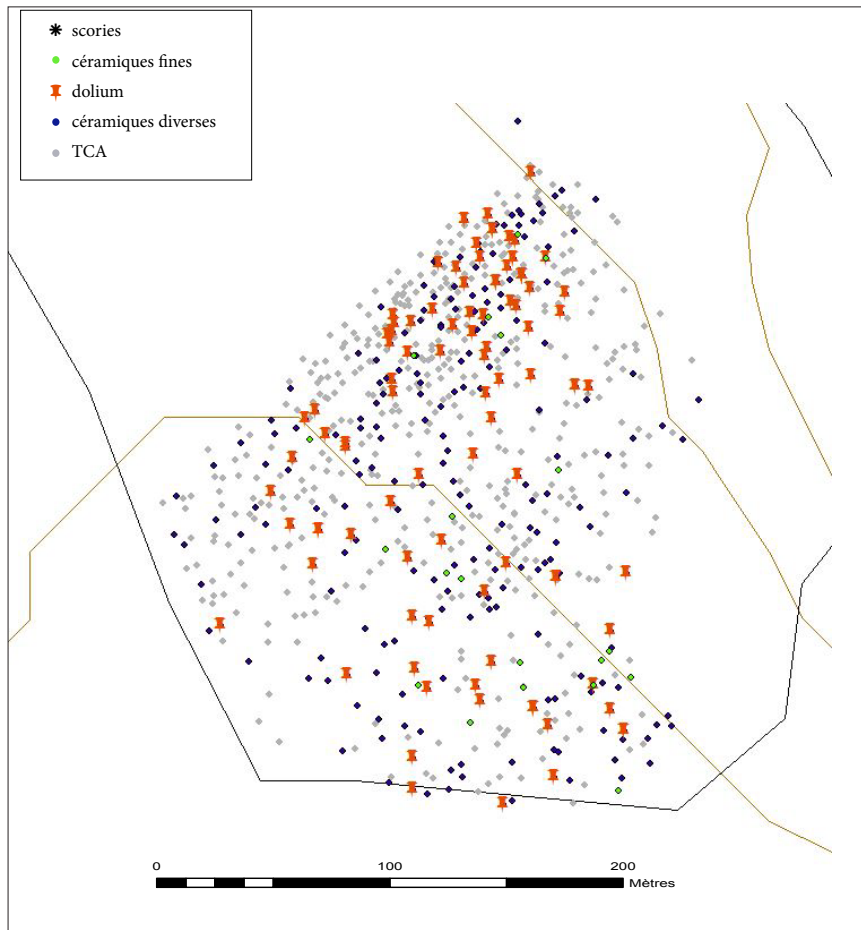


Fig. 7 - Répartition des artefacts par type

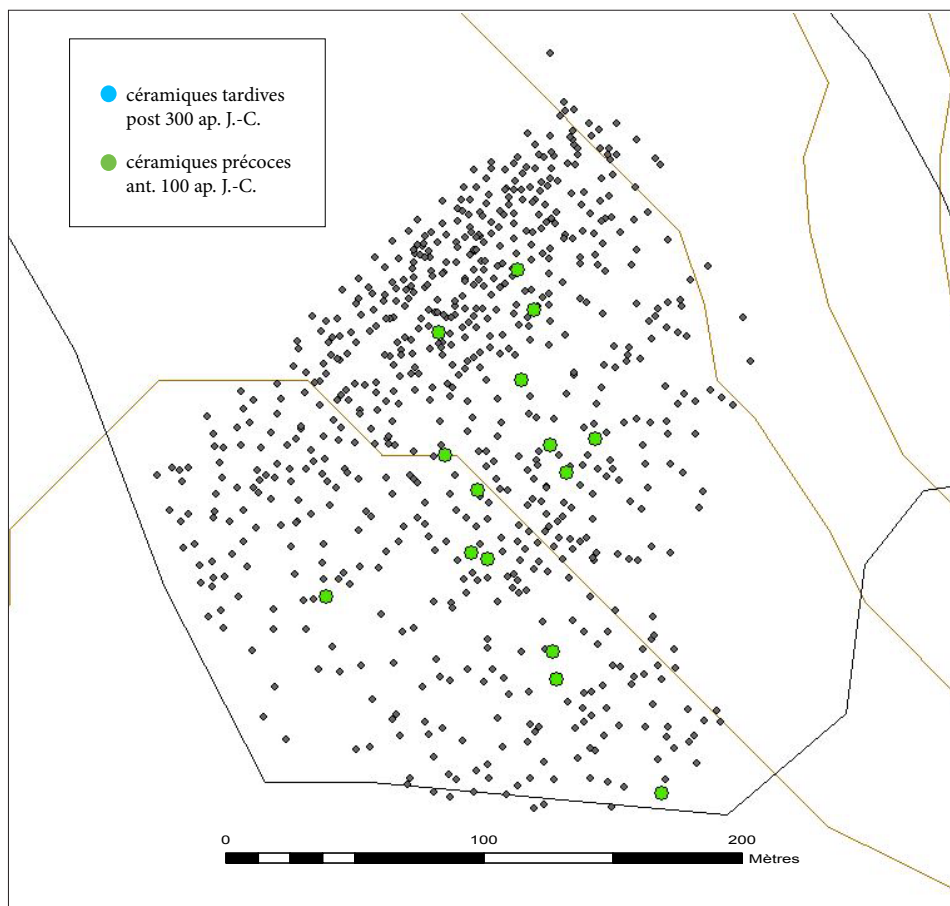


Fig. 8 - Répartition des artefacts par période : aucune céramique tardive n'a été identifiée

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
LE THOUREIL

Section : ZH
Feuille : 000 ZH 01

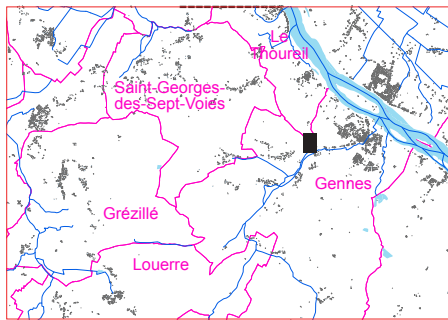
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 14/09/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



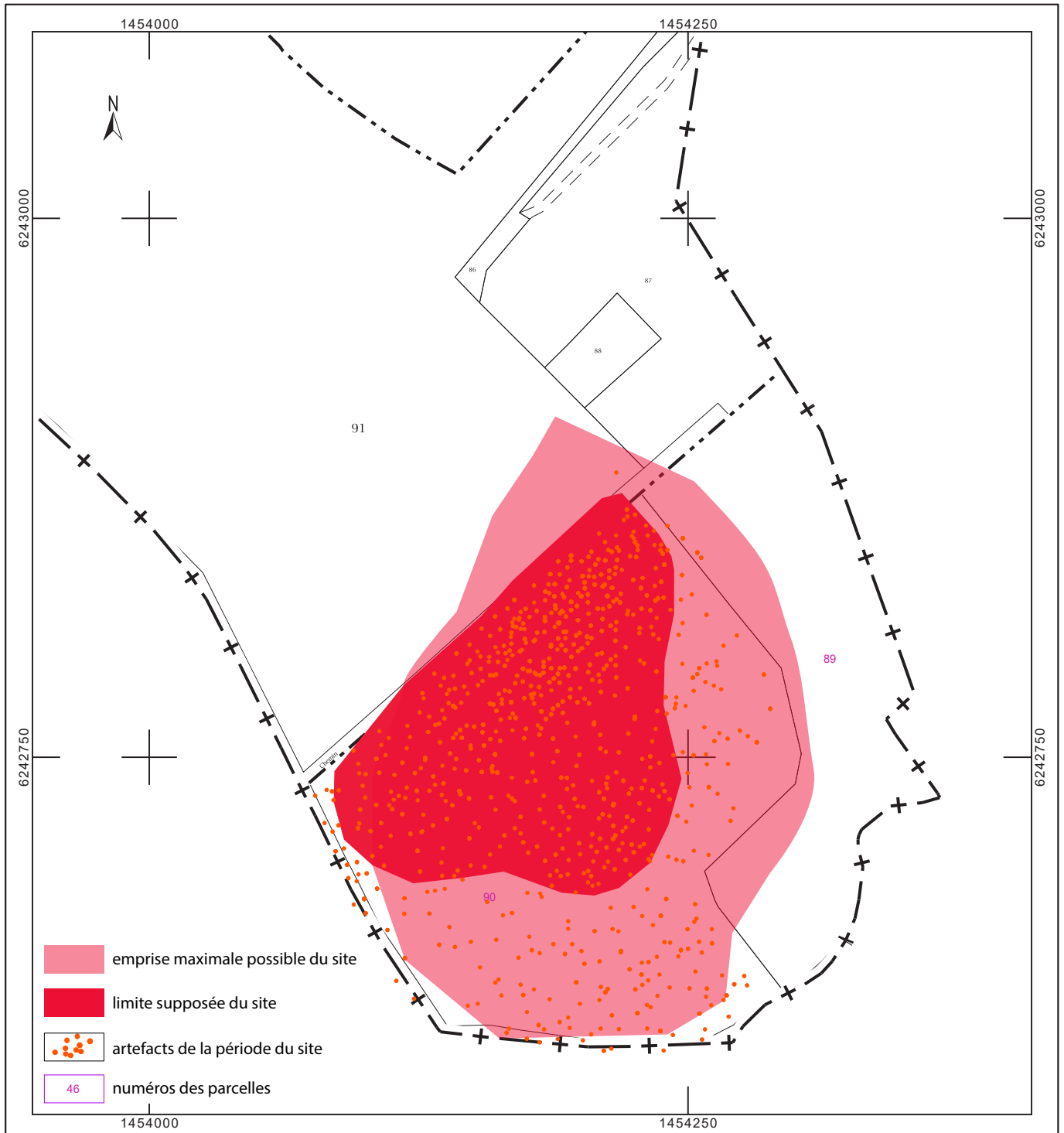
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdif.saumur@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

SP 011 - La Pagerie



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

011

Première mention _____ Données complémentaires _____ Année de la première mention _____

Année 2015 _____ Nature Opération Prospection-Inventaire _____

Responsable Laure Déodat _____ Organisme AuGuRA _____

Département Maine-et-Loire _____ Commune Le Thoureil _____

Lieu dit du cadastre Pièce de la Pagerie _____

Lieu-dit de l'IGN Entre la Pagerie et Bois Gilbert _____

Nom du site La Pagerie _____

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2013 _____ ZH _____ 90 et 89 _____

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	1622 O	Mazé	2003

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1454218 _____ Z 47 _____
 Y 6242776 _____

Rayon du site en mètre 63 _____

Circonstances de découverte Information orale _____

Techniques de repérage GPS _____

Informateur Georges Leprince, Gilbert Boisbouvier _____

Description des vestiges Concentration de matériel archéologique à la lisière de la forêt de Bois Gilbert et à proximité du dolmen de la Pagerie, correspondant à une légère déformation topographique qui semble constituer le coeur de site. _____

Etat de conservation mauvaise _____

Eléments de datation céramique _____

Chronologie proposée Gallo-romain _____

Mobilier OUI _____ Lieu de conservation dépôt AuGuRA _____

Documentation Photos du site et des objets - AuGuRA 2016 _____
 Cartes de répartition du matériel archéologique - AuGuRA 2016 _____

Bibliographie NON _____

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 019 - Le Moulin Blanc

Le « Moulin Blanc » est un des neuf moulins installés sur le ruisseau d'Avort, qui prend sa source dans le hameau de la Cour d'Avort et se jette dans la Loire, 5 km plus loin. Le bâtiment qui lui est attenant a conservé l'essentiel de sa structure médiévale. Une étude de bâti a été réalisée cette année ; c'est pour cela que ce site est présenté à nouveau, alors qu'il a déjà été inventorié en 2015.

Nom du site : Le Moulin Blanc

Période : Moyen Âge

Mode de découverte : Archives

Superficie en m² : 1020

Nombre d'artefacts sur le site : 0

Nombre d'artefacts sur la zone : non prospectée (habitation)

Interprétation : moulin à eau

Site de la même période à moins de 500 m : SP_020

Sites analogues : SP_017 et 18 et SP_020 à 025

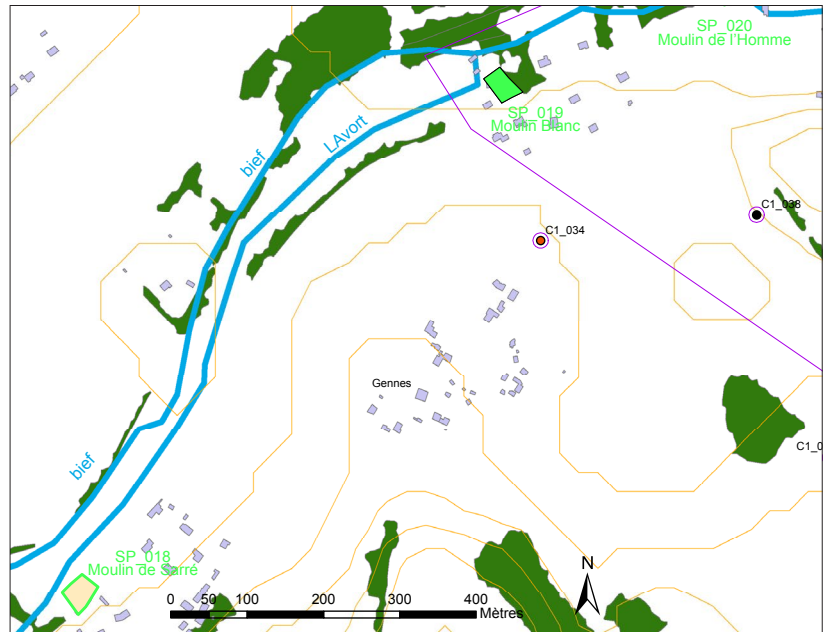
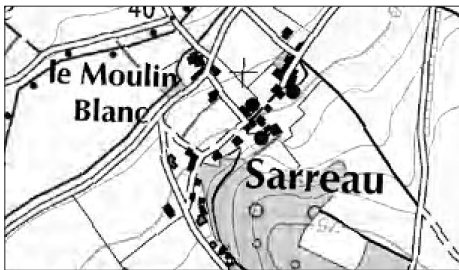


Fig. 1 - Situation du « Moulin Blanc » et de son bief, sans doute aménagé dès l'origine

Fig. 2 - Le toponyme du moulin sur la carte IGN

Description-intéprétation - Le Moulin Blanc est un ancien moulin à eau, connu localement, notamment par la toponymie, puisque c'est le nom que porte encore le lieu-dit. Le bâtiment du moulin a été conservé : on peut y voir ses engrenages, sa rotonde et l'emplacement de la roue. Les bâtiments annexes ont conservé de nombreux éléments architecturaux d'origine qui ont fait l'objet d'une étude, conduite cette année avec le concours d'E. Litoux, spécialiste du bâti médiéval (Conseil départemental de Maine-et-Loire).

D'après les archives, ce moulin dépendait du fief de Sarreau, dont le hameau, situé en face du moulin, a gardé le nom, et qui appartenait à la seigneurie d'Argenton (Gennes). En effet, en 1447, des hommages sont rendus par Jean Colin pour le « moulin et gagerie de Sarreau »¹. Le nom de Moulin Blanc apparaît dès 1540 : on apprend alors que Guillaume Moueux est seigneur de Sarreau et du moulin Blanc². Puis on connaît le nom de quelques meuniers qui se succèdent tout au long des décennies.



Fig. 3 - Vue du moulin Blanc depuis une montgolfière

1. ADML : 1E 1252 P° 31.

2. ADML : 1E1252 P° 242.

Le moulin figure ensuite sur plusieurs cartes : Cassini (fin 18^e siècle) et cadastre dit napoléonien (1835) notamment. Sur ce dernier plan, on constate que le moulin avait deux roues et que trois autres bâtiments se trouvaient sur la même parcelle. En 1865, dans les Carnets de Patentes, le « moulin blanc » est décrit avec une « roue en dessus avec chute de 3 m » et « deux paires de meule montées à l'anglaise »³. Il s'agit donc d'une roue à augets, installation hydraulique qui nécessite un fort débit.



Fig. 4 - Le moulin sur le cadastre de 1835

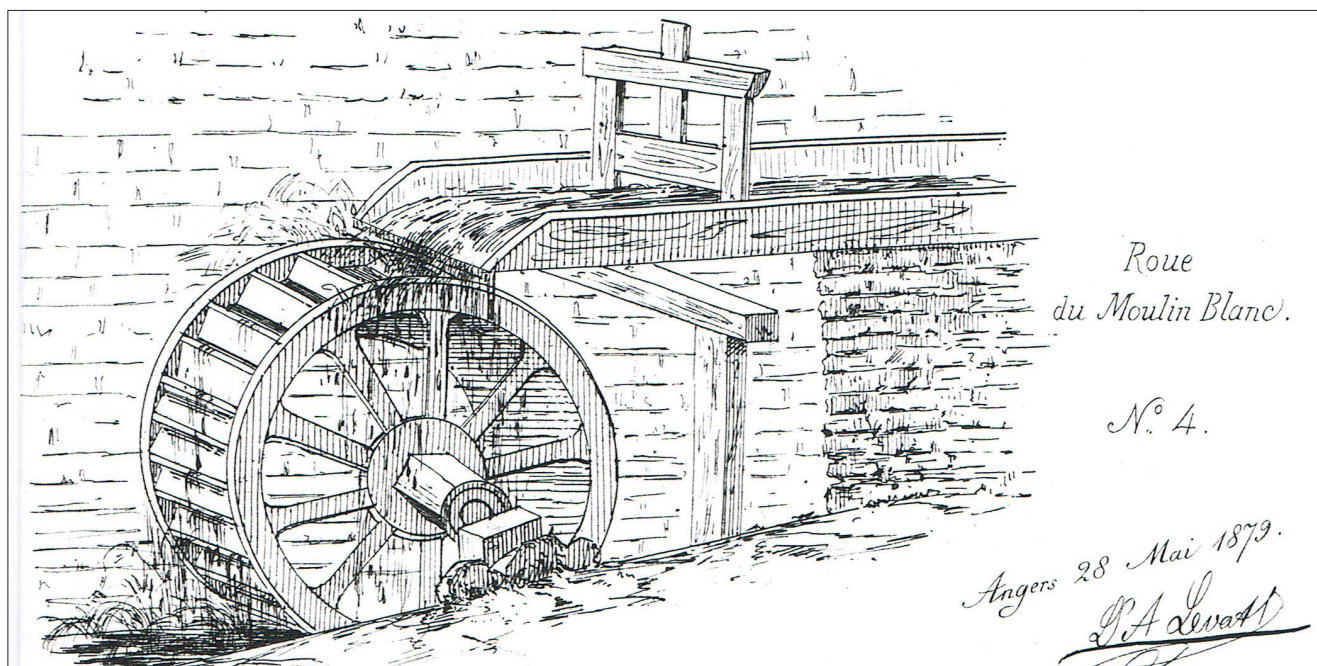


Fig. 5 - La roue à augets du Moulin Blanc par L.-A. Levat, 1879

L'étude de bâti - J'ai souhaité réaliser une première étude architecturale rapidement, car la propriétaire des lieux, Madame Fresneau, étant décédée au cours de l'année 2015, et les enfants ayant décidé de vendre la maison, il ne fallait pas courir le risque de ne plus pouvoir accéder au lieu, alors que les propriétaires actuels étaient tout à fait favorables à ce que ce travail soit entrepris⁴. Nous avons donc passé une journée, avec E. Litoux, J.-L. Hanquart, tailleur de pierre, des membres de l'association et des étudiantes de l'Université de Nantes⁵, avec comme objectif la réalisation des plans du rez-de-chaussée et de l'étage de la partie qui présentait des éléments médiévaux évidents.



Fig. 6 - Pignon oriental avec ouvertures en arc brisé
- cliché R. Pichot.

3. Carnet de Patentes des établissements industriels situés sur la commune de Gennes ADML P92.

4. Nous remercions ici vivement Christophe et Frédéric Fresneau qui n'ont jamais hésité à nous ouvrir les portes de leur moulin et qui nous ont permis de mener à bien notre travail.

5. Nos remerciements se tournent vers Michèle Brugeilles, Omblin Grosbois, Manon Bocquel, Jean-Lou Hanquart et Emmanuel Litoux qui ont participé à cette étude de bâti, et vers Paul Tieman qui a réalisé la couverture photographique. Ce dernier propose également une lecture plus détaillée du bâti sur laquelle nous reviendrons dans une éventuelle publication.

Le bâtiment étudié, situé à l'est de l'ensemble architectural appelé aujourd'hui le « Moulin Blanc », est de forme rectangulaire, de 12 x 7,50 m, ce qui lui confère un espace intérieur de 60 m². Ce noyau central est entièrement construit en pierres de taille de tuffeau de moyen appareil. Les murs ont une épaisseur de 1 m et forment des angles légèrement inclinés. Sur les deux étages, le mur de refend, à l'ouest, est postérieur à l'ensemble du bâti qui se poursuit sur 3 m au delà de ce mur. De ce côté ouest, c'est-à-dire du côté du moulin, le bâtiment n'a pas été fermé par des murs en pierre de taille : on trouve seulement un retour de moins de 1 m au sud, et une légère saillie au nord. Peut-être peut-on restituer des murs en bois et torchis et imaginer ainsi une jonction plus douce entre le bâtiment et le moulin.

Le rez-de-chaussée présente, à l'est, une porte et une baie en arc brisé. La baie centrale, sur ce même mur, a été percée plus récemment et porte un linteau en bois du 19^e siècle. Côté nord, le mur présente deux baies qui sont aussi d'origine, même si celle située à l'ouest a été remodelée. A l'extérieur, deux contreforts du 19^e siècle ont été installés le long de ce mur : ils sont visibles à l'intérieur de la grange qui a été accolée, côté nord. Enfin, côté sud, par lequel se fait l'accès actuel, une cheminée parfaitement conservée



Fig. 7 - Cheminée du 14^e siècle, avec ses claveaux à crossettes - cliché P. Tieman.

présente un faux-manteau en arc segmentaire, constitué de six claveaux à crossettes peu communs dans le bâti local (fig. 7). Le coffre de cette cheminée est visible à l'étage.

Le plafond, qui sépare le rez-de-chaussée de l'étage, présente des éléments anciens, tout comme la pièce de l'étage. Sur le mur est, une belle baie d'origine a été installée au centre. Réduite à une époque récente, on peut lire tout de même facilement la configuration première : il s'agit d'une fenêtre de 1,50 m de large présentant des coussièges de part et d'autre. Un placard, peut-être d'origine aussi, agrémente le mur. Sur le mur nord, l'ouverture située à l'est a été remodelée, puisqu'une cheminée postérieure est venue s'appliquer en partie devant et qu'une pierre à évier y a été insérée, mais son aspect d'origine est encore lisible (fig. 8) : elle est en tout point identique à celle située sur le mur pignon. L'autre fenêtre, côté ouest, a été percée récemment. Au sud, deux accès existent aujourd'hui. Celui situé à l'est pourrait être ancien, avec son arc surbaissé à chanfreins (fig. 9), l'autre reste énigmatique.



Fig. 8 et 9 - Fenêtre transformée de l'étage et ouverture dans le mur sud - clichés P. Tieman

Enfin le dernier étage, sous les combles, offre une particularité : le mur pignon, côté intérieur, est constitué d'une série de 13 trous de boulins et d'une pierre présentant une saillie. L'ensemble évoque un système de pigeonniers avec trous pour les pigeons et table d'envol, très caractéristique sur ce territoire, mais son emplacement à l'intérieur pose questions. La charpente quant à elle a été entièrement remodelée.

On est donc en présence d'un bâtiment qui a conservé une grande partie de sa structure d'origine. Son rez-de-chaussée, peu ouvert, est équipé de la seule cheminée attestée dans l'édifice et dont la mise en œuvre est très soignée. L'étage bénéficie d'un meilleur éclairage, mais il est dépourvu de cheminée. Côté sud, il est possible d'imaginer la présence d'une

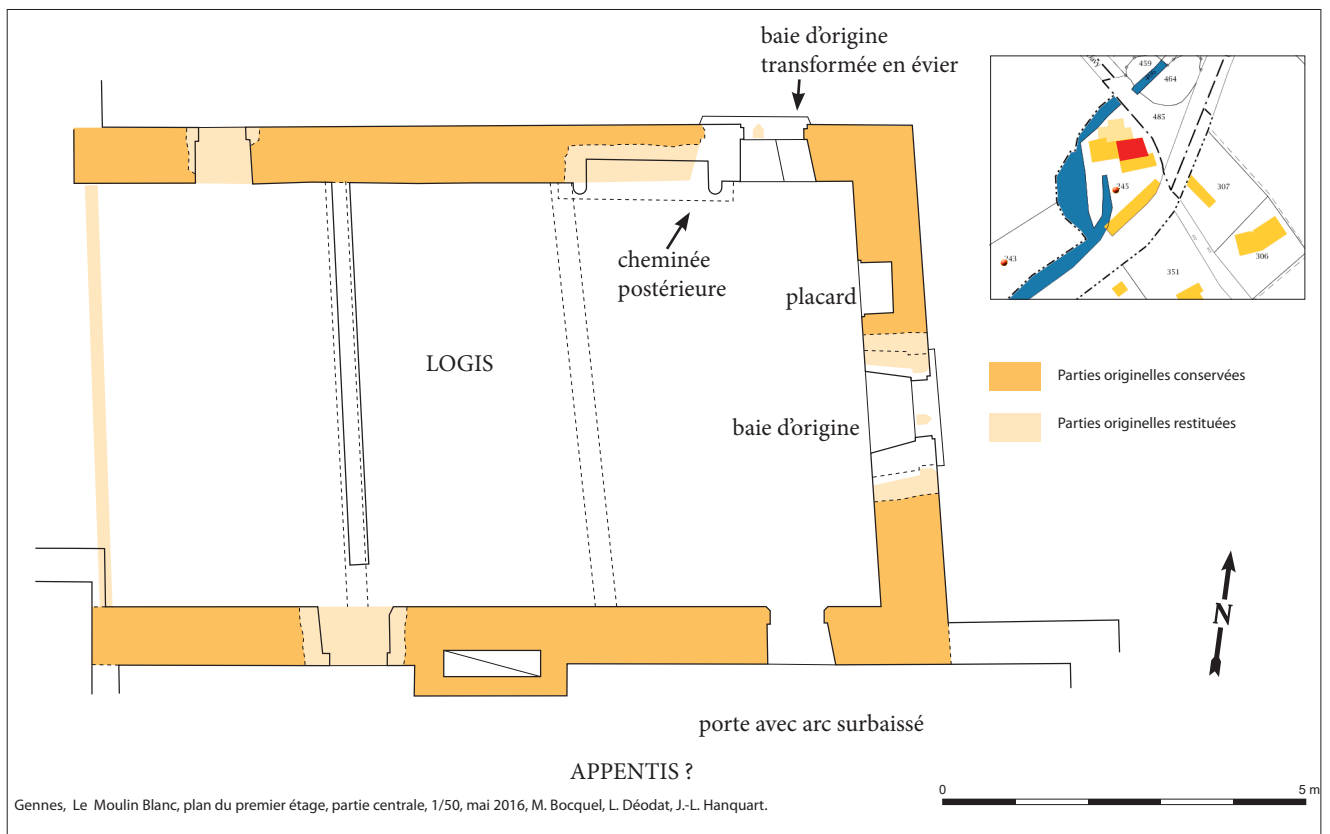
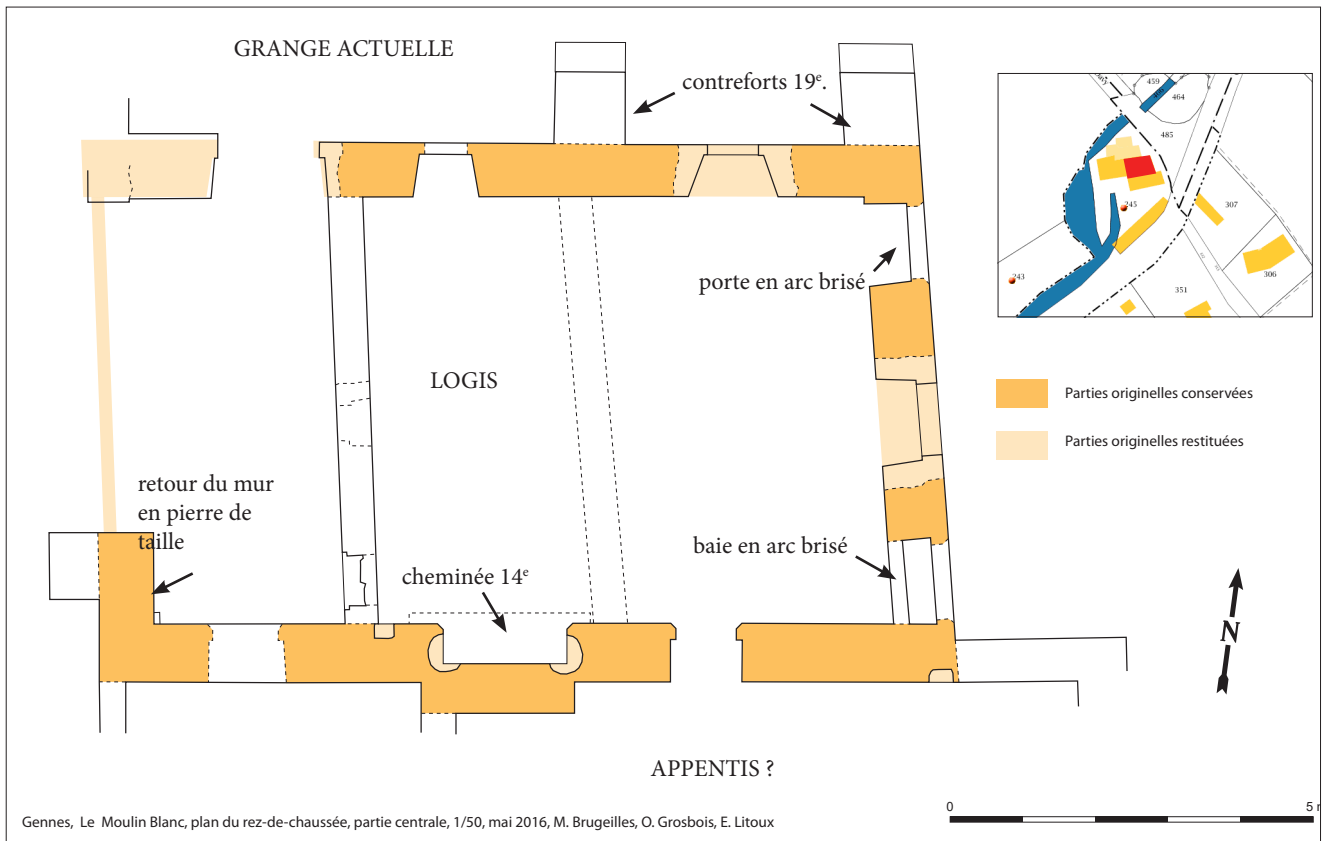


Fig. 10 - Relevé architectural du bâtiment (rez-de-chaussée et étage), DAO : E. Litoux

extension peut-être en pan de bois (probablement simple appentis), ainsi que l'atteste le sens d'ouverture des portes du rez-de-chaussée et de l'étage.

Ce bâtiment, accolé au moulin, manifestement banal, ne répond pas aux standards d'un logis seigneurial, même si l'investissement financier est relativement important, au vu de la qualité de la construction. Il devait servir probablement à héberger le meunier.

Enfin, le traitement des portes et de la cheminée oriente vers une datation centrée sur le 14^e siècle, ce que ne contredisent pas les techniques de mise en œuvre (gabarit des pierres de taille et traces de layage).



Fig. 11 - Schéma axonométrique restituant l'état initial supposé du moulin (14^e siècle ?), E. Litoux

Perspectives - S'il reste encore de nombreux questionnements sur des points architecturaux précis ou sur les différentes connexions entre les pièces, cette étude, menée assez rapidement du fait de la mise en vente (aujourd'hui actée), a permis de lire un bâtiment du 14^e siècle, bien conservé, ce qui est assez rare sur le secteur pour être souligné ici.

Dans l'idéal, il faudrait poursuivre cette étude, en réalisant par exemple les plans de la partie du moulin proprement dite, des élévations du logis et affiner également la lecture du bâtiment, comme nous l'a suggéré P. Tieman, architecte spécialiste dans les monuments anciens, qui a noté de nombreuses reprises.

Par ailleurs, il faudrait continuer l'étude des sources écrites, puisque, comme je l'avais avancé en 2015, nous avons de fortes présomptions que ce moulin est mis en place au moins au 12^e siècle, tout comme les moulins de Sarré et de l'Homme.



En effet, le bief alimentant ces trois moulins fait partie d'un seul et même aménagement, ce qui plaide en faveur d'une contemporanéité des trois.

Fig. 12 - Le mur nord du bâtiment avec sa baie d'origine à l'étage, remodelée.
Un des contreforts 19^e s. est visible derrière la porte - cliché R. Pichot

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
GENNES

Section : ZN
Feuille : 000 ZN 01

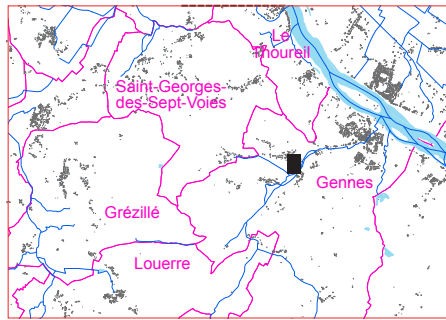
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 03/09/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



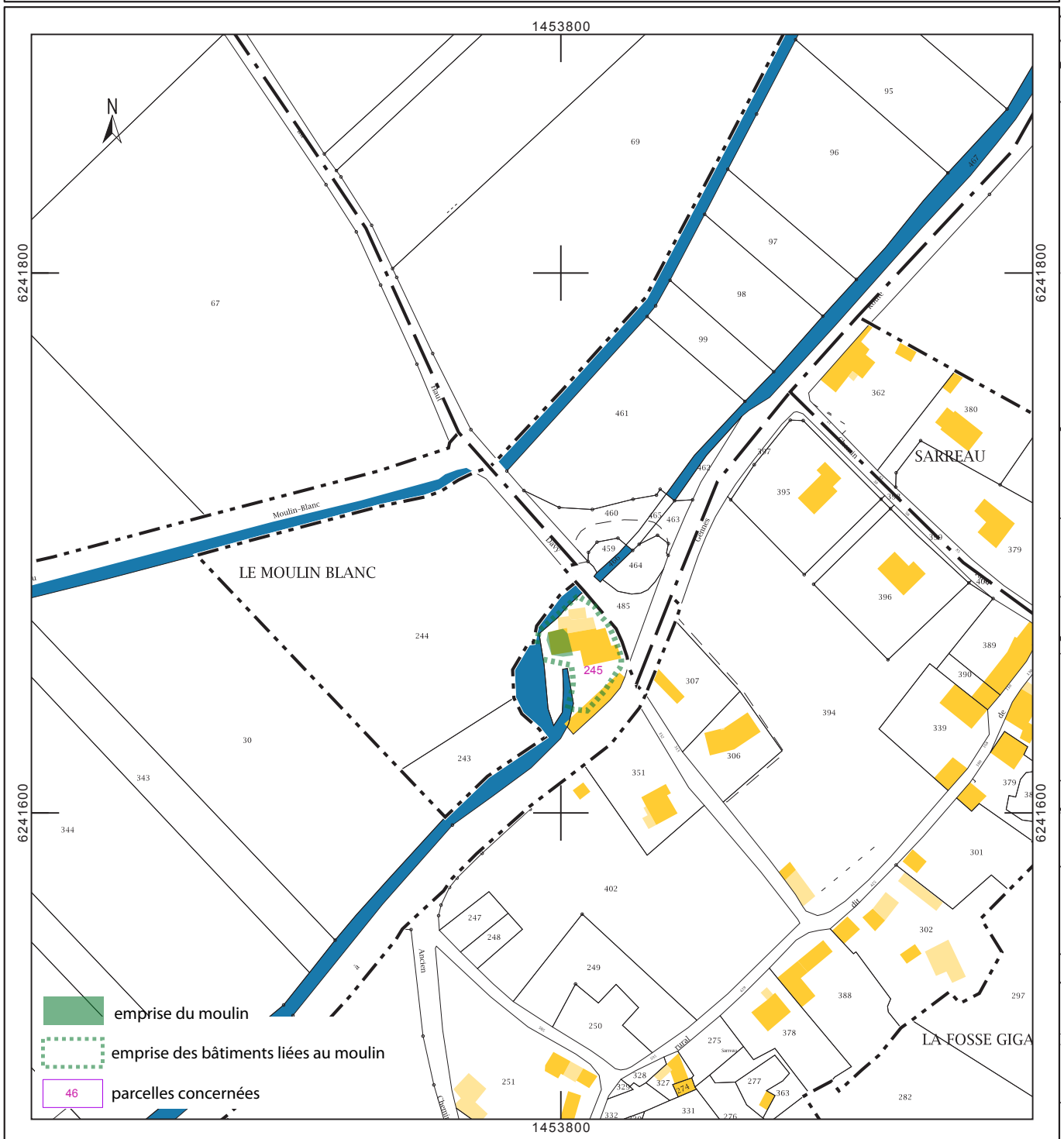
SP 019 - Le Moulin Blanc

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdif.saumur@dgfiip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

019

Première mention 1447 Données complémentaires Année de la première mention

Année 2015 Nature Opération Prospection-Inventaire

Responsable Laure Déodat Organisme AuGuRA

Département Maine-et-Loire Commune Gennes

Lieu_dit du cadastre Le moulin Blanc

Lieu-dit de l'IGN Le moulin Blanc

Nom du site Moulin Blanc

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2013 ZN 245

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>1623 O</u>	<u>Doué-la-Fontaine</u>	<u>2003</u>

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1453808 Z 43
 Y 6241661

Rayon du site en mètre 40

Circonstances de découverte Cartographie

Techniques de repérage

Informateur Florent Lauriou

Description des vestiges Le moulin Blanc est un ancien moulin à eau installé sur le ruisseau de l'Avort. Le bâtiment du moulin a été conservé, on peut y voir encore ses engrenages et sa rotonde. Les archives permettent de remonter au moins au 15e siècle. Des vestiges architecturaux à l'intérieur du moulin datent des 13e ou 14e siècles.

Etat de conservation

Eléments de datation Vestiges architecturaux, Textes

Chronologie proposée Moyen-Age

Mobilier NON Lieu de conservation

Documentation Archives + Cartographie

Photographies : AuGuRA 2016

Plan du rez-de-chaussée et de l'étage + axonométrie : AuGuRA 2016

Bibliographie Courte note dans Litoux 2014 : Emmanuel Litoux, « L'habitat dans les campagnes angevines au XIIIe siècle », dans Saint Louis et l'Anjou, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué

CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 023 - Le Grand Moulin

Le « Grand Moulin » de Gennes vient de faire l'objet d'un diagnostic par l'INRAP, dirigé par Alain Valais (Valais 2016), qui a mis notre association à contribution pour présenter le contexte archéologique de Gennes et l'histoire du moulin sur lequel nous avons travaillé l'an dernier. Les recherches en archives de F. Lauriou et M. Marc ont permis d'apporter de nouvelles données fort intéressantes qui expliquent une partie des découvertes faites par l'équipe de l'INRAP, c'est pourquoi, il est à nouveau présenté ici.

Situé près de la place du Marché, dans la rue du Moulin, c'est-à-dire en plein cœur du bourg médiéval, non loin de l'église, il doit probablement son nom à l'importance de son activité. Il fait partie de l'ensemble des neuf moulins installés sur le ruisseau d'Avort, sans doute dès le Moyen Âge. C'est aussi le plus ancien (9^e siècle), ou en tout cas celui pour lequel les sources écrites remontent le plus haut dans le temps.

Nom du site : Le Grand Moulin

Période : Haut Moyen Âge

Mode de découverte : Archives

Superficie en m² : 596

Nombre d'artefacts sur le site : 129

Nombre d'artefacts sur la zone : 0 (non prospectable : bourg)

Interprétation : moulin à eau

Site de la même période à moins de 500 m : SP_024

Sites analogues : SP_017 à 22 et SP_024 à 025

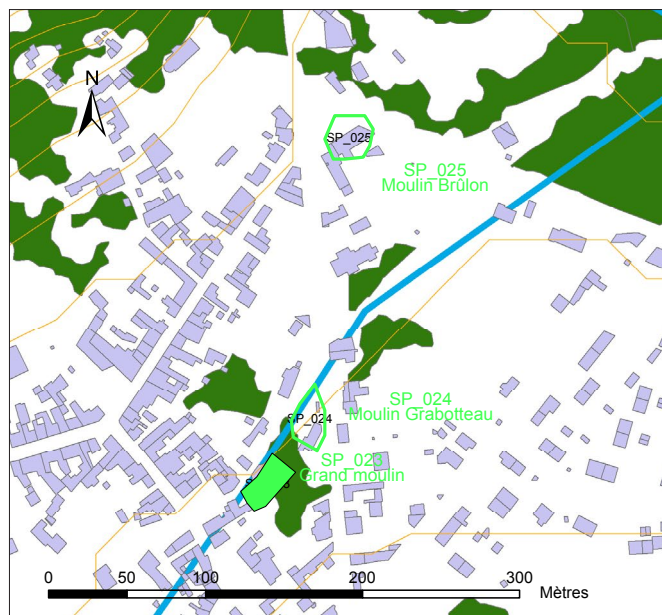


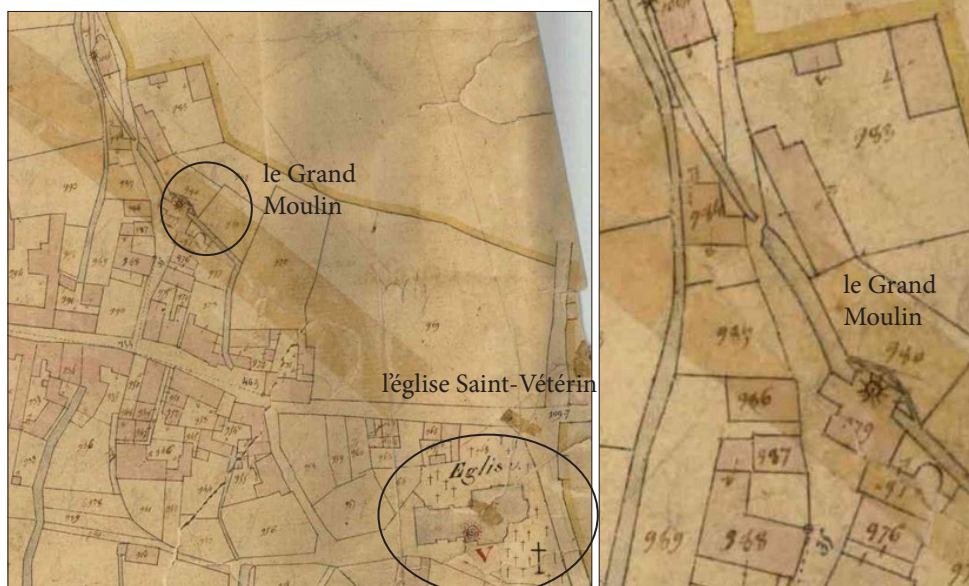
Fig. 1 - Situation du moulin sur fond de carte IGN

Description-intérprétation - Le « Grand Moulin » est le plus ancien moulin à eau installé sur le ruisseau de l'Avort, même s'il ne reste aujourd'hui *a priori* aucune trace médiévale dans le bâti. « Il est constitué d'un ensemble de bâtiments et d'extensions d'époques et de factures très différentes¹ ». La chute d'eau est toutefois toujours existante et traverse le moulin.

Quelques textes, retrouvés dans les archives, permettent de suivre son histoire. Au 9^e siècle, on sait qu'il appartient au

monastère de Saint-Maur (commune du Thoureil), car en 845, le roi Charles le Chauve lui fait don « de l'église Saint-Vétérin avec toutes ses dépendances, dont les moulins à farine (*farinariis*) »². Il est difficile de savoir si le pluriel est utilisé ici car le moulin possédait deux roues ou s'il est fait référence à deux moulins, auquel cas, le deuxième moulin mentionné pourrait être le « Moulin Grabotteau », appelé parfois « Petit Moulin ». Trois siècles plus tard en tout cas, en 1154, le pape Anastase IV confirme les possessions de Saint-Maur et mentionne à nouveau « l'église Saint

Fig. 2 et 3 - Le moulin sur le cadastre de 1835



1. Rapport du CAUE ; Habiter autour de l'eau, 2010.

2. Actes de Charles le Chauve, ed. Giry, Prou, Tessier, n° 78. Je remercie vivement Madame Elisabeth Zadora-Rio qui m'a fait part de ces informations.

Vétérin avec son moulin »³. Si rien n'assure, dans ces textes, qu'il s'agisse bien du « Grand Moulin », tout permet de le supposer et notamment sa proximité avec l'église Saint-Vétérin et d'autres textes qui, dès le 15^e siècle, mentionnent qu'un tiers du Grand Moulin appartient à Saint-Maur.

Au 15^e siècle, ce moulin très convoité était la propriété conjointe de plusieurs personnes⁴. En effet, sur une transaction datée de 1435, on apprend que le seigneur de la Harielle, Jean Turpin, est propriétaire des deux tiers du moulin ; l'autre tiers appartenant aux religieux et abbés de Saint-Maur⁵. Puis, au fil des siècles, par des héritages, des alliances ou même des ventes, le moulin change de propriétaires, mais une partie appartiendra toujours au monastère. Au 16^e siècle, le moulin rentre dans les mains des seigneurs de la Roche et de Saint-Pierre-en-Vaux et l'on se retrouve alors avec trois propriétaires.

Les meuniers apparaissent aussi à plusieurs reprises dans les textes anciens. Ainsi, par exemple, le 9 septembre 1479, le seigneur de Montsabert Guy de Laval, propriétaire des lieux, loue le Grand Moulin à Pierre Guérineau, meunier, à la charge de payer annuellement 80 setiers de mouture à lui et au monastère de Saint-Maur⁶. Au 18^e siècle, le moulin avait prospéré et son exploitation réclamait la présence de plusieurs meuniers. Chaque copropriétaire louait donc sa tierce partie à un meunier.

Le Grand Moulin figure ensuite sur le cadastre de 1835 (fig. 2 et 3). Puis en 1865, dans les Carnets de Patentes, le « moulin de gennes ou le grand moulin » est décrit ainsi : « deux roues hydrauliques d'ancien modèle prennent l'eau au dessous » et il possède « trois paires de meule montées à l'anglaise »⁷.

Il cesse son activité dans les années 1970. Son propriétaire, Louis Hubault, meunier, a continué de le faire vivre à sa façon, notamment en mettant en place une turbine lui permettant de produire sa propre électricité. Cet homme fut d'ailleurs un ingénieur à qui l'on doit de nombreuses inventions qui ont été brevetées, comme son étuve pour le séchage de la farine.

Les découvertes archéologiques - Lors des fouilles réalisées au mois de juillet par une équipe de l'INRAP, et dirigé par A. Valais, les archéologues ont notamment mis au jour « des cuves [qui] se répartissent en groupes et deux ou trois sur une quarantaine de mètres le long de la rive droite du bief qui alimentent le « Grand Moulin » et le « Moulin Grabotteau ». Ces bassins sont implantés à moins de 10 m des rives de ce cours d'eau artificiel. Leur orientation semble guidée par l'axe du tronçon de bief le plus proche. Les cuves présentent des états de conservation variables. Avec 1,27 m de profondeur, une des cuves garde sur au moins deux de ses côtés sa hauteur d'origine. Ces bassins semblent tous de forme rectangulaire. Pour les exemplaires suffisamment dégagés, ils mesurent entre 1,16 et 1,20 m de largeur interne pour des longueurs qui varient de 2,30 à 2,57 mètres. L'épaisseur de leurs parois se situe autour d'une trentaine de centimètres [...] tous les autres bassins sont réalisés à l'aide d'un assemblage soigné d'éléments de grès et de mortier blanc très résistant. Tous les parements externes, quand ils sont aériens, et internes, ainsi que les fonds des cuves sont soigneusement enduits de mortier de tuileau de très bonne facture »⁸.

Or comme les recherches en archives l'ont montré, « dès 1505, les sources attestent la présence de tanneries et de cuves, appelées plains dans cette partie nord de la ville médiévale de Gennes. Ces documents précisent que des cuves existent



Fig. 4 - État actuel du moulin - dessin CAUE du Maine-et-Loire

3. Patrologie latine de Migne, vol. 188, p. 1023 (information E. Zadora-Rio).

4. Toutes les informations qui suivent sont issues des recherches de Florent Lauriou que nous remercions vivement.

5. ADML H 1651.

6. ADML H 1651 - Le setier est une ancienne mesure à grain valant dans la région 203,67 litres. Il y avait 12 boisseaux au setier.

7. Carnet de Patentes des établissements industriels situés sur la commune de Gennes ADML P92.

8. Alain Valais, Rapport de diagnostic archéologique Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Gennes (49149), « Rue du Moulin, rue de la Poste », INRAP 2016.



Fig. 5 - Bassin découvert par l'équipe de l'INRAP - cliché A. Valais

non loin d'une vigne appelée la Nouzillers et du moulin du Grabotteau ». L'acte de 1505 précise les biens de Marguerite Hector ; il y est fait mention d'une vigne, appelée « la Nouzillers », « joignant d'un côté les plains des tanneries, d'autre côté les vignes des Saulleaux, et aboutissant d'un bout au ruisseau et moulin de grabotteau le chemin entre deux. » L'abbé Bourasseau mentionne justement la ferme de Nouzillières dont le toponyme est clairement le même, orthographié différemment : « A quarante mètres plus bas que le grand moulin de Gennes, dit de Saint Vétérin, et séparé de lui par la ferme des Nouzillières, tournait tant bien que mal le petit moulin de Gennes ». Les vignes mentionnées en 1505 se trouvent donc entre le Petit et le Grand Moulin, les plains à tan sont à localiser, sans erreur possible, sur la parcelle du Grand Moulin.

Alain Valais confirme que l'« on peut admettre, qu'avec cette ferme mentionnée aux alentours ou peut-être même dans la parcelle sondée, les bassins découverts ne soient pas très éloignés de ceux évoqués dans les sources. Avec des textes qui font apparaître cette activité dès le début du 16^e siècle, il est probable qu'une partie des aménagements retrouvés soit au moins contemporain de ces mentions, ce que confirme une des deux datations ¹⁴C réalisée sur une des cuves du sondage 6. Si le charbon de bois est bien contemporain du mortier où il a été prélevé, il s'agirait d'un bassin construit au 14^e siècle ». Il est également intéressant de rappeler que la propriétaire de cette tannerie en 1505 détient aussi le moulin à tan de Brûlon installé sur l'Avort à moins de 200 mètres de là en aval.

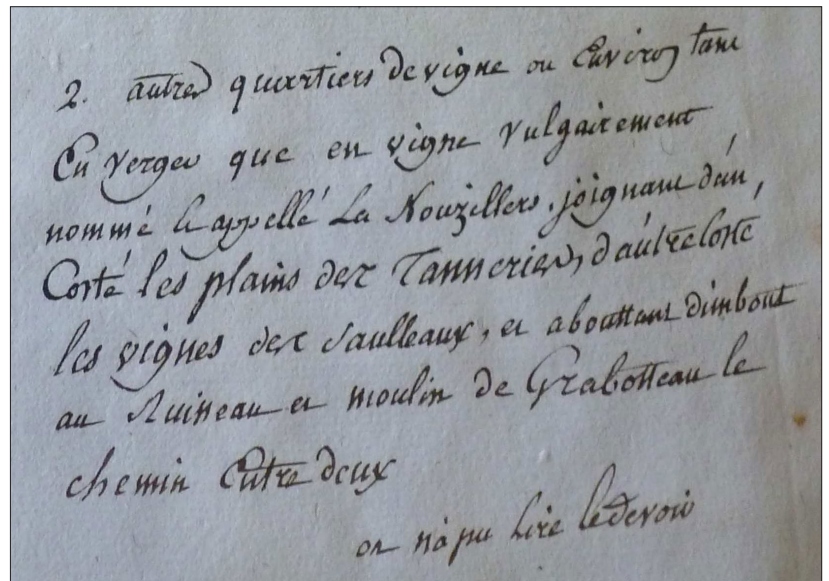


Fig. 6 - Déclaration de Marguerite Hector, le 8 février 1505, évoquant les « plains des tanneries » - Cliché A. Valais

Perspectives - Le travail en archives se poursuit dans l'espoir de découvrir d'autres documents au sujet de ces tanneries et du Grand Moulin.

DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

023

Première mention 845 Données complémentaires Année de la première mention
Année 2015 Nature Opération Prospection-Inventaire
Responsable Laure Déodat Organisme AUGURA
Département Maine-et-Loire Commune Gennes
Lieu_dit du cadastre rue du Moulin
Lieu-dit de l'IGN le bourg
Nom du site Grand Moulin

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2013 AH 696

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>1623.O</u>	<u>Doué-la-Fontaine</u>	<u>2003</u>

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1455837 Z 32
Y 6242712

Rayon du site en mètre 40

Circonstances de découverte Cartographie

Techniques de repérage

Informateur Florent Lauriou

Description des vestiges Le Grand moulin est un ancien moulin à eau installé sur le ruisseau de l'Avort, dans le bourg actuel de Gennes. Il a été transformé en minoterie au 20e siècle et il est aujourd'hui à l'abandon. C'est sans doute le plus ancien moulin de Gennes car une première mention en est faite en 845.

Etat de conservation Mauvais

Éléments de datation Archives + fouilles

Chronologie proposée haut Moyen-Age

Mobilier OUI Lieu de conservation INRAP

Documentation Archives
Cartographie

Bibliographie Alain VALAIS, Rapport de diagnostic archéologique Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Gennes (49149), « Rue du Moulin, rue de la Poste », INRAP 2016.
Abbé BOURASSEAU, Monographie de Gennes, manuscrit 1910.

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 030 - Les Bretons

Le site des « Bretons » est localisé dans la commune de Gennes, entre les hameaux de Bouchet et de Sarré, le long d'un cours d'eau intermittent (aujourd'hui inexistant) se jetant dans l'Avort. Révélé par information orale en 2015, il avait été déclaré à la Carte Archéologique après vérification sur le terrain, et il a fait l'objet d'une prospection systématique, en 2016, afin d'affiner sa chronologie et de le délimiter clairement dans l'espace : c'est pourquoi il est à nouveau présenté ici.

Nom du site : Les Bretons

Période : Romaine

Mode de découverte : Information orale

Superficie en m² : 60 456

Nombre d'artefacts sur le site : 4011

Nombre d'artefacts sur la zone : 0 (non prospectée)

Interprétation : Grand habitat

Site de la même période à moins de 500 m : néant

Sites analogues : SP_011, SP_001

Description-intéprétation - Ce site est constitué d'une concentration d'artefacts gallo-romains dont l'emprise est assez nette sur le terrain, même si l'intégralité du site n'a pu être prospectée. En effet, la parcelle située immédiatement à l'ouest n'était pas labourée : il sera important de nous y rendre pour cerner cette limite. Le propriétaire de la parcelle localisée à

l'est n'a pas accepté que nous arpentions ses terres ; nous avons toutefois pu y jeter un coup d'oeil et il est évident que le site déborde largement de ce côté, à droite du chemin. Au nord, au delà du fossé (ruisseau intermittent), de nombreux artefacts antiques ont été ramassés et marqueraient une zone intermédiaire, comme la périphérie du site. Au sud, la limite a été comprise.

Ainsi partiellement délimité, cet établissement gallo-romain est bien plus imposant que ce que nous en avons perçu l'an dernier. Il regroupait probablement plusieurs bâtiments couverts de tuiles, comme le laisse supposer l'énorme quantité de TCA (1795 fragments ramassés et ou pointés sur seulement un tiers de la parcelle centrale).

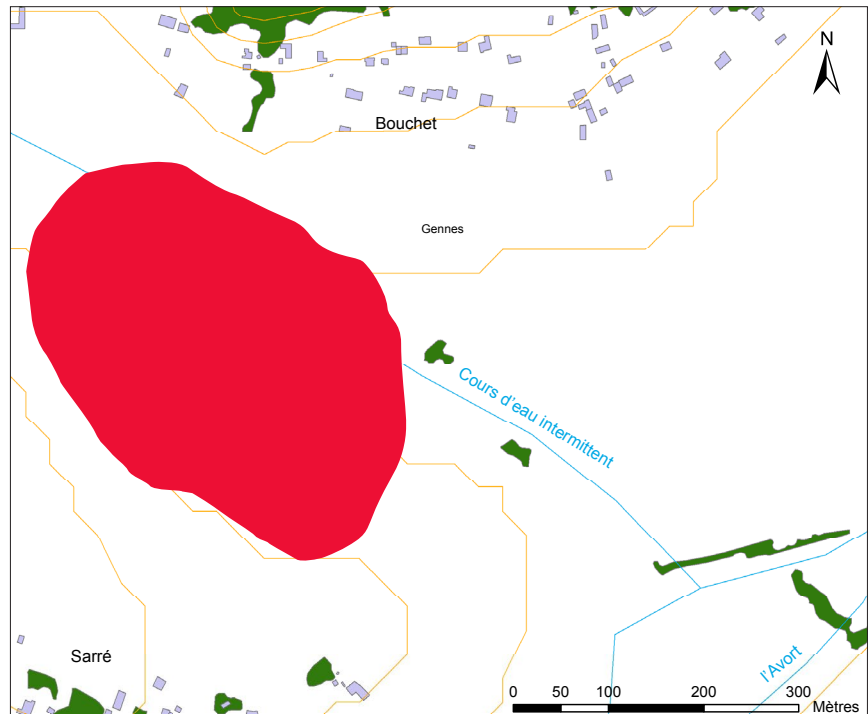


Fig. 1 - Le site serait installé le long d'un cours d'eau intermittent peut-être existant à l'époque romaine



Fig. 2 - Le site entre les deux hameaux de Bouchet et Sarré, vu depuis une montgolfière

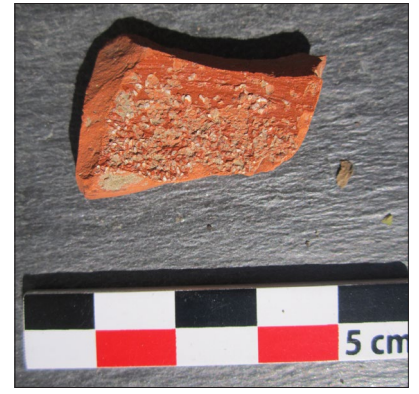


Fig. 3 à 5 - Fragment de *tegula* à gauche, col de *dolium* au centre et mortier en sigillée, produite à Lezoux, à droite.

La quantité de matériel est aussi très impressionnante : 2174 tessons de poteries, dont 211 de *dolia* et 289 de céramique fine. Une vingtaine de fragments d'amphores ont aussi été identifiés, dont une à huile de Bétique, précoce, et de nombreuses régionales.

Une occupation précoce qui perdure jusqu'au Bas-Empire - Un important travail d'identification de ces céramiques fines a été entreprise avec Maxime Mortreau (INRAP Angers), céramologue, et permet de proposer une durée d'occupation très précise. L'occupation du site s'avère être précoce, au moins dès le tout début du 1^{er} siècle. Elle est représentée par quelques amphores provenant de la province de Tarraconnaise (Dressel 1), dont la production marque les années -15 à 15, et par une grande quantité de *terra nigra* (101 fragments). Parmi les 147 fragments de sigillées, nombreuses sont celles qui

proviennent des ateliers de Lezoux, et quelques unes ont été produites dans la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. Ensuite, l'occupation s'installe durablement, puisque toutes les périodes sont représentées, comme l'atteste une série de sigillées fabriquées à Lezoux : chaque lot marquant une période de production particulière.



Fig. 6 à 8 - Fragments de *terra nigra*





40-50 ap. J.-C.



40-70 ap. J.-C.



70-120 ap. J.-C.



120-140 ap. J.-C.



140-190 ap. J.-C.



190-300 ap. J.-C.

Fig. 9- Évolution des pâtes sigillées produites à Lezoux, entre les 1^{er} et 3^e siècles

Enfin, l'occupation se poursuit jusqu'à la fin de l'Antiquité. De nombreux éléments du 4^e siècle ont en effet été identifiés : 11 tessons de céramique à l'éponge et 4 fragments de sigillée d'Argonne notamment - ce qui est inédit pour le secteur -, associés à une céramique fine à pâte blanche kaolinitique et surface noire lissée, encore inconnue sur le secteur, mais fortement représentée : 41 fragments.



Fig. 10 à 12 - Fragments de céramique à l'éponge à gauche, de sigillée d'Argonne en haut à droite avec décor à la molette ; de bord de céramique fine à pâte blanche kaolinitique et surface noire lissée en bas



Ce grand site gallo-romain, composé sans doute de plusieurs bâtiments, perdure donc pendant toute l'époque romaine. La mise en évidence d'une occupation rurale du Bas-Empire est une rareté en Maine-et-Loire qui mérite d'être signalée.

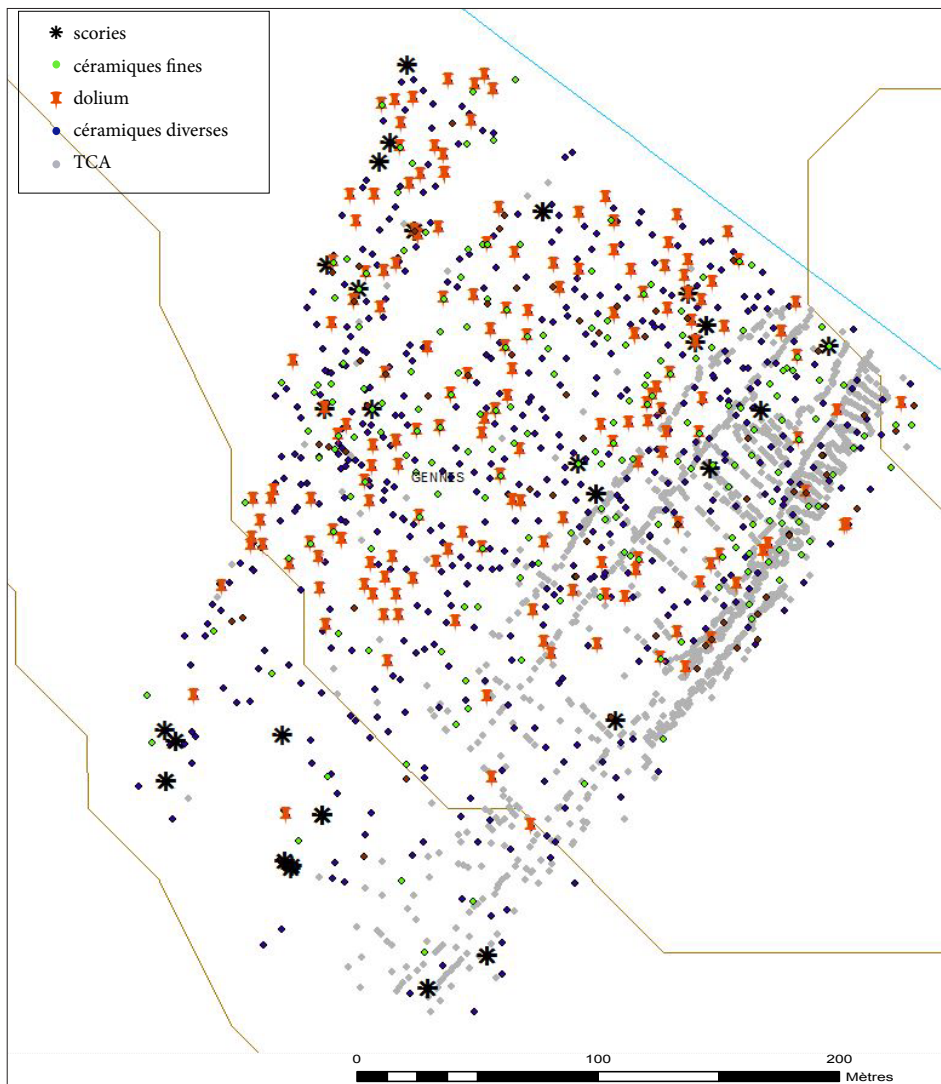


Fig. 13 - Répartition des artefacts par type : la quantité de *dolia* marque la présence d'un habitat, de même que les céramiques sigillées ; la présence de scories révèle un atelier de métallurgie du fer

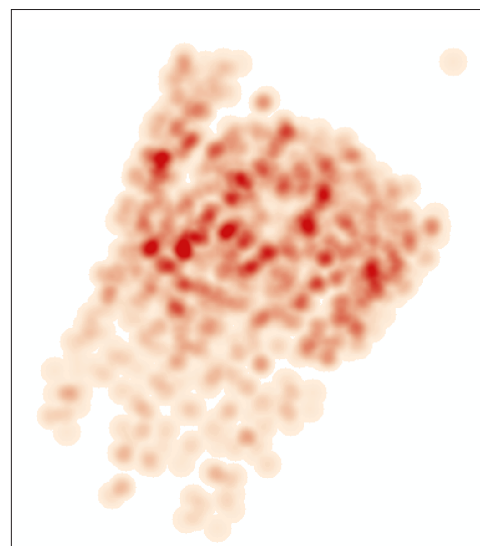
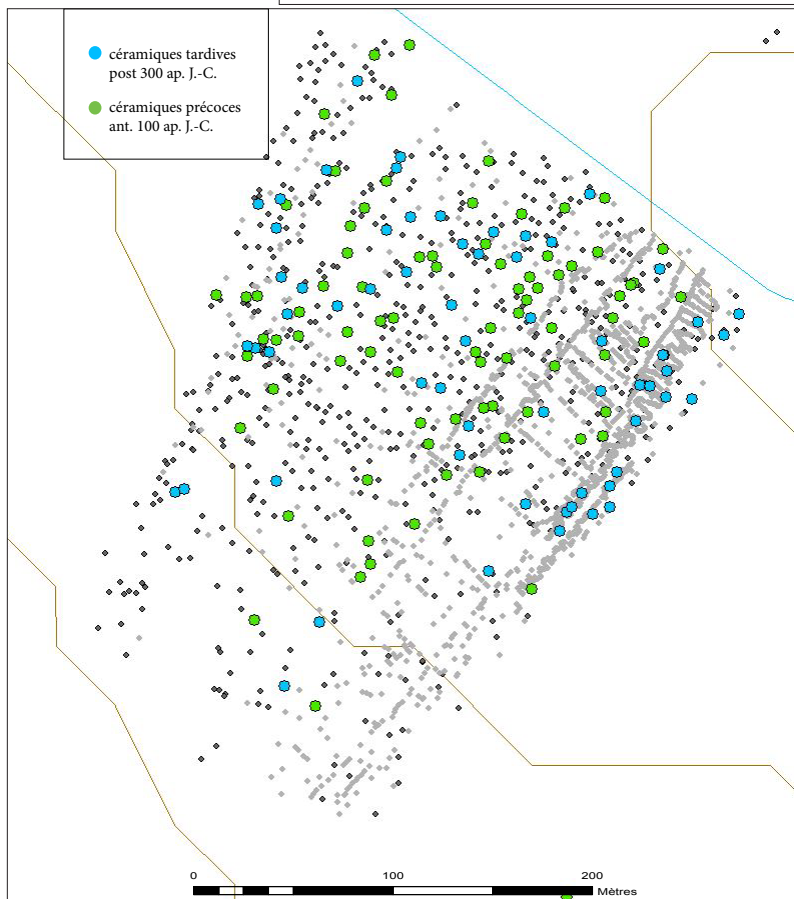


Fig. 15 - La carte de chaleur générée sur QGIS met bien en valeur le centroïde du site

Fig. 14 - Répartition des artefacts par période : les céramiques tardives sont autant représentées que celles antérieures à 100 ; ce site est occupé entre les 1 et 4^e siècles ap. J.-C.

La densité des artefacts révèle par ailleurs que la noyau du site est à situer en bordure du ruisseau intermittent. Si les objets archéologiques sont aussi représentés sur le reste de la parcelle, leur concentration est tout de même largement moins marquée.

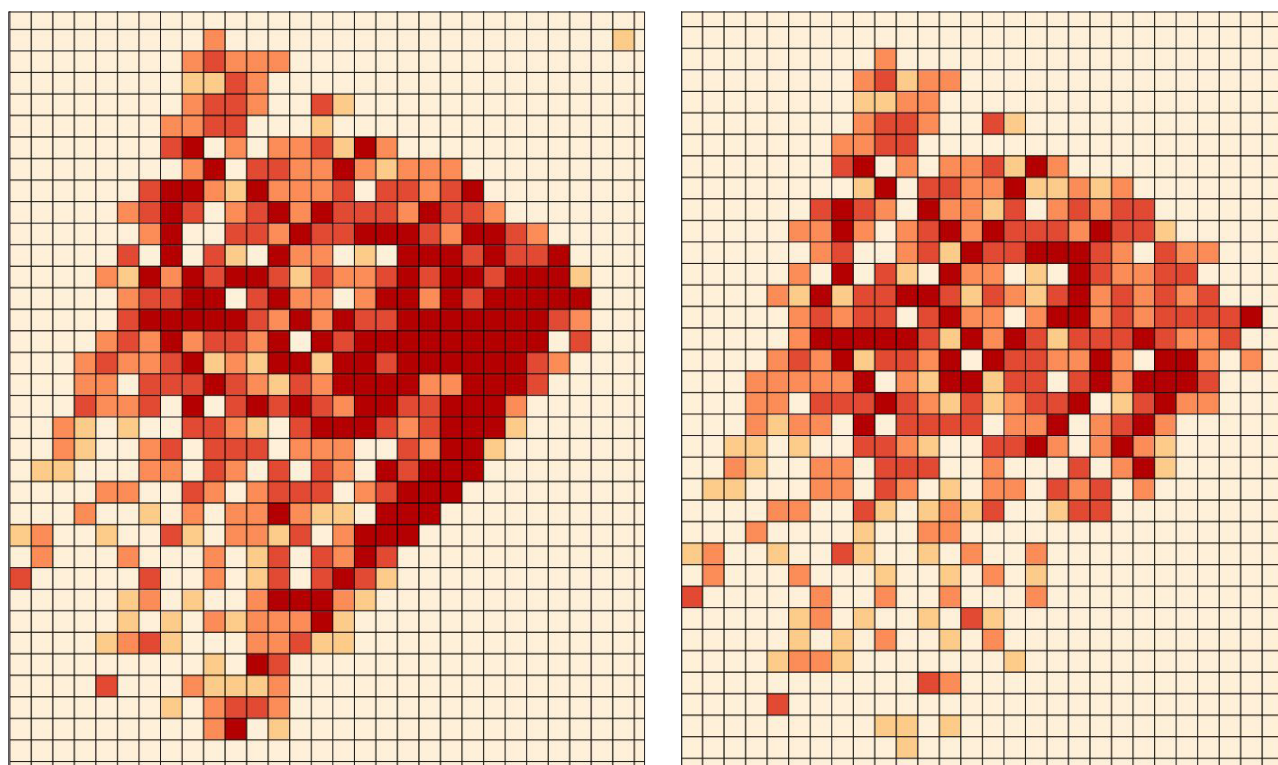


Fig. 16 - Densité d'artefacts gallo-romains : à gauche, les TCA ont été comptabilisées, à droite, elles ont été retirées ; en effet nous avons procédé à un échantillonnage pour le comptage des TCA sur seulement 1/3 du site, aussi, leur présence apporte un biais trompeur. Sur le schéma de droite, on voit que la majorité des artefacts se concentre sur la partie nord, le long du ruisseau intermittent. La densité moyenne d'artefacts pour 100 m² est de 3,5 (après décompte des TCA)

Un atelier de métallurgie du fer - De nombreuses scories ont été collectées sur le site (42 objets représentant 2 kg de matière), permettant d'émettre l'hypothèse d'une forge, associée à l'habitat gallo-romain. Ce type d'activité est suffisamment inédit sur le territoire pour le mentionner ici, même si cette association habitat / forge est par ailleurs assez répandue, selon A. Ferdière. Rappelons d'ailleurs que cette activité avait aussi été observée sur un autre site similaire, celui de « La Source » à Avort (SP_003), localisé à 1 km de là.

Perspectives - Il faudrait sans doute prospector les parcelles qui entourent le site, pour en préciser les limites et revenir sur les scories afin de déterminer s'il y a eu réduction de minerai, comme pour le site SP_003, ou s'il s'agit simplement d'une forge.



Fig. 17 - Lot de scories ramassées sur le site

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
GENNES

Section : ZH
Feuille : 000 ZH 01

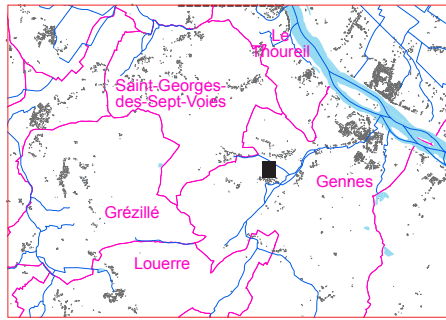
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 14/09/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



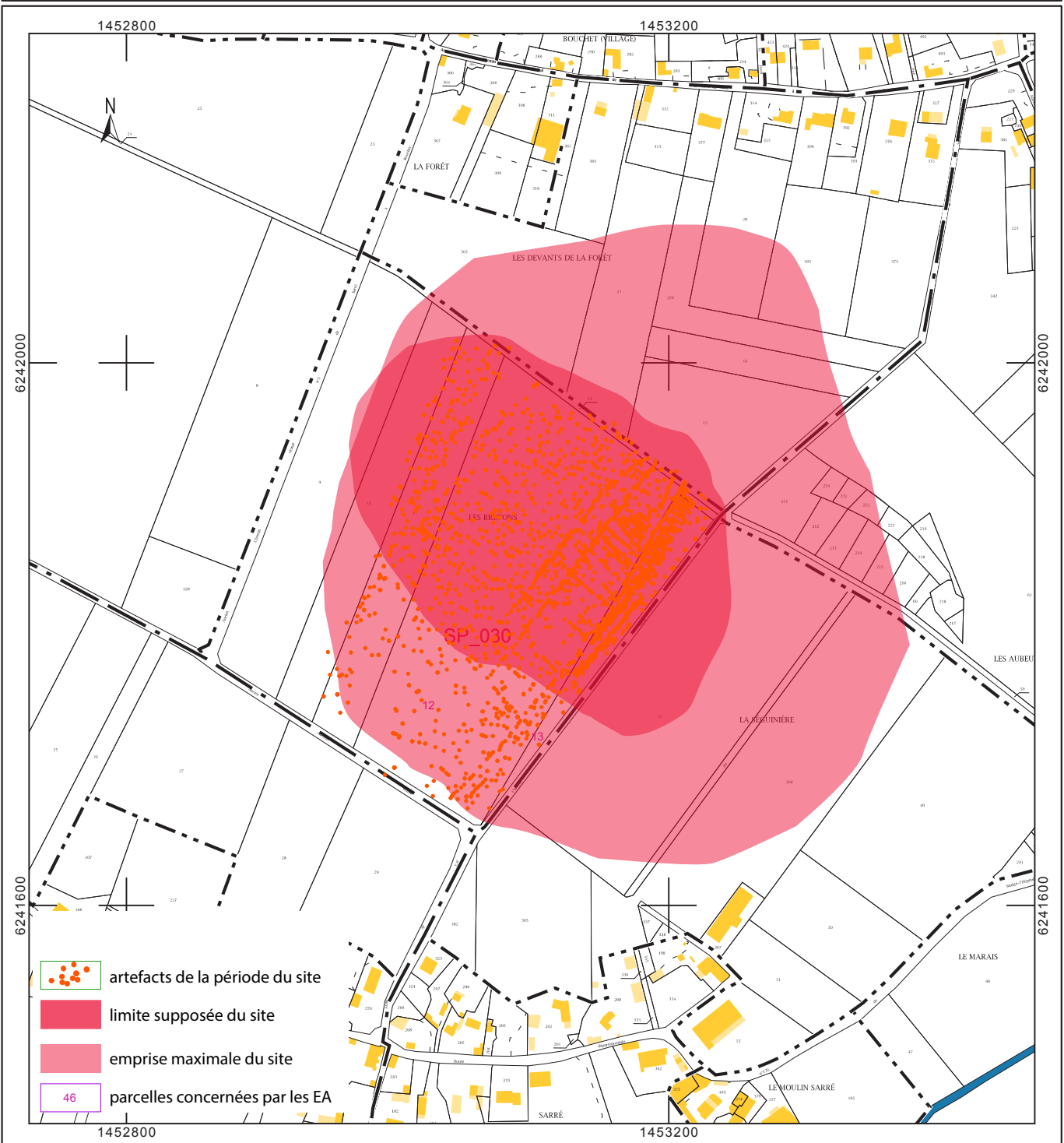
SP 030 - Les Bretons

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdif.saumur@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

030

Première mention _____ Données complémentaires _____ Année de la première mention _____

Année 2015 Nature Opération Prospection-Inventaire

Responsable Laure Déodat Organisme AuGuRA

Département Maine-et-Loire Commune Gennes

Lieu dit du cadastre Les Bretons

Lieu-dit de l'IGN La Séguinière

Nom du site Les Bretons

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2013 ZH 12 - 13

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>1623 O</u>	<u>Doué-la-Fontaine</u>	<u>2003</u>

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1453107 Z 43
Y 6241913

Rayon du site en mètre 61

Circonstances de découverte Information orale

Techniques de repérage GPS

Informateur Georges Leprince

Description des vestiges Concentration de matériel archéologique (TCA et céramiques gallo-romaines)
associé à des scories

Etat de conservation mauvais

Éléments de datation céramique

Chronologie proposée Gallo-romain

Mobilier OUI Lieu de conservation AuGuRA

Documentation Photos du site et des objets - AuGuRA 2016
Cartes de répartition du matériel archéologique - AuGuRA 2016
Cliché aérien ?

Bibliographie Aucune

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 037 - Le Tertre de la Bardinière

Ce site est localisé dans la commune de Gennes, près du hameau de la Bardinière, sur un plateau sableux, couvert de forêt. Il a été découvert par hasard (découverte fortuite), lors d'une promenade dans les bois. Il s'agit d'une structure quadrangulaire bien conservée en élévation, située sur des parcelles appelées « le Tertre », d'où le nom donné au site.

Nom du site : Le Tertre de la Bardinière

Période : Indéterminée

Mode de découverte : Découverte fortuite

Superficie en m² : 1532

Nombre d'artefacts sur le site : 0

Nombre d'artefacts sur la zone : 0 (non prospectée)

Interprétation : Enclos

Site de la même période à moins de 500 m : SP_002

Sites analogues : SP_002

Description-intéprétation - Le site du « Tertre de la Bardinière » est un petit enclos délimitant une plate-forme quadrangulaire de 20 x 20 m, constitué d'un talus, fossoyé vers l'extérieur, installé sur le versant du coteau. Le talus atteint 1,5 m de hauteur dans l'angle nord-est et le fossé mesure en moyenne 1 m de large. À l'intérieur de cet enclos, le long du côté est de la plate-forme surélevée, donc sur le côté le plus haut, des vestiges d'une structure rectangulaire de 8 x 5,50 m sont bien visibles : il en reste un amas de moellons de grès, de 20 cm en moyenne, mélangés à des cailloux et à de la terre, qui peut atteindre 1 m de hauteur.

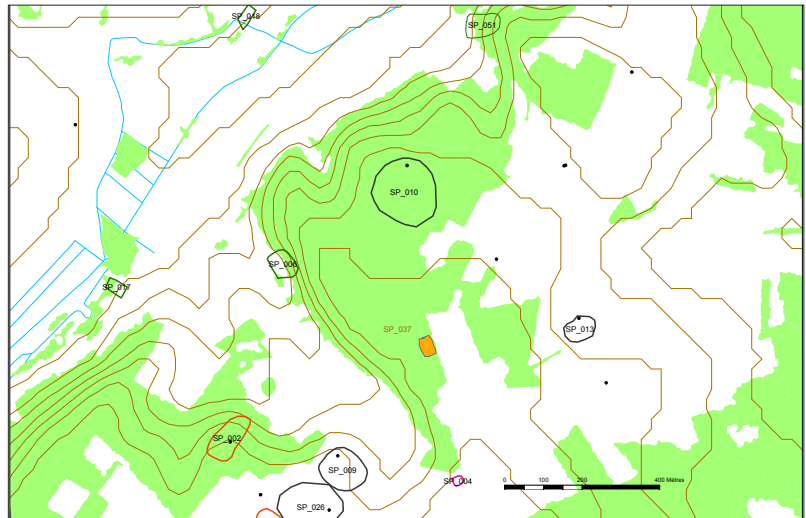


Fig. 1 - Le site est aujourd'hui sous forêt sur un plateau sableux

Ce site fait penser à celui du Pont Billon (SP_002), dans des proportions nettement plus réduites. Il est difficile toutefois d'aller plus loin dans l'interprétation. Aucun artefact n'y a été découvert et nous ne proposons aucune datation.

Perspectives - Il faudrait entreprendre un relevé précis du site et peut-être envisager un sondage, dans les années à venir, afin d'apporter des éléments de datation.



Fig. 2 - Le talus nord et son fossé (angle nord-est de l'enclos) avec la structure interne visible

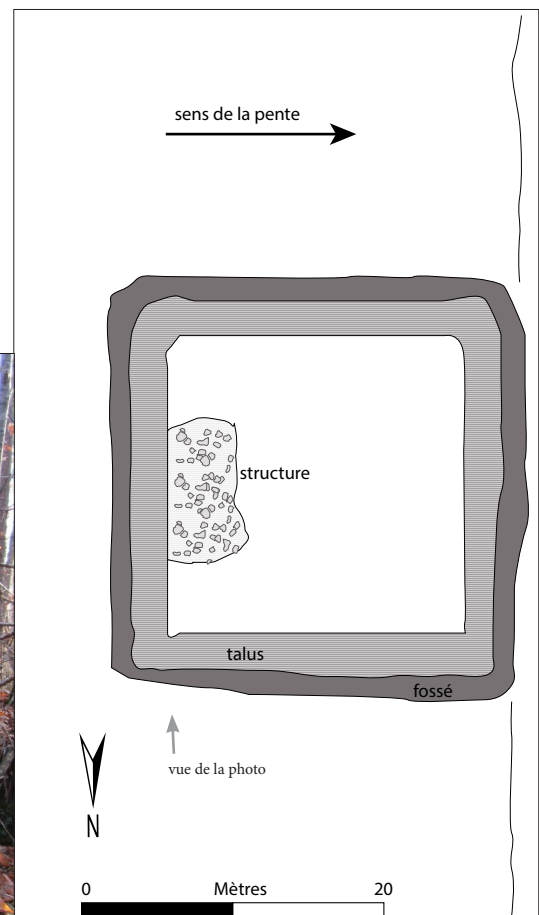


Fig. 3 - Croquis du site

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
GENNES-VAL DE LOIRE

Section : ZO
Feuille : 000 ZO 01

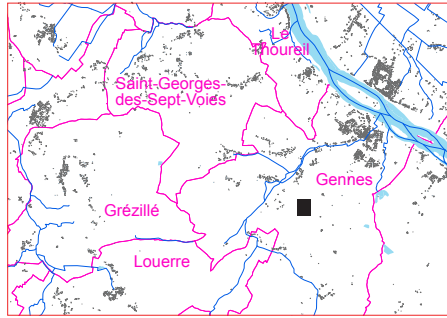
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 15/11/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



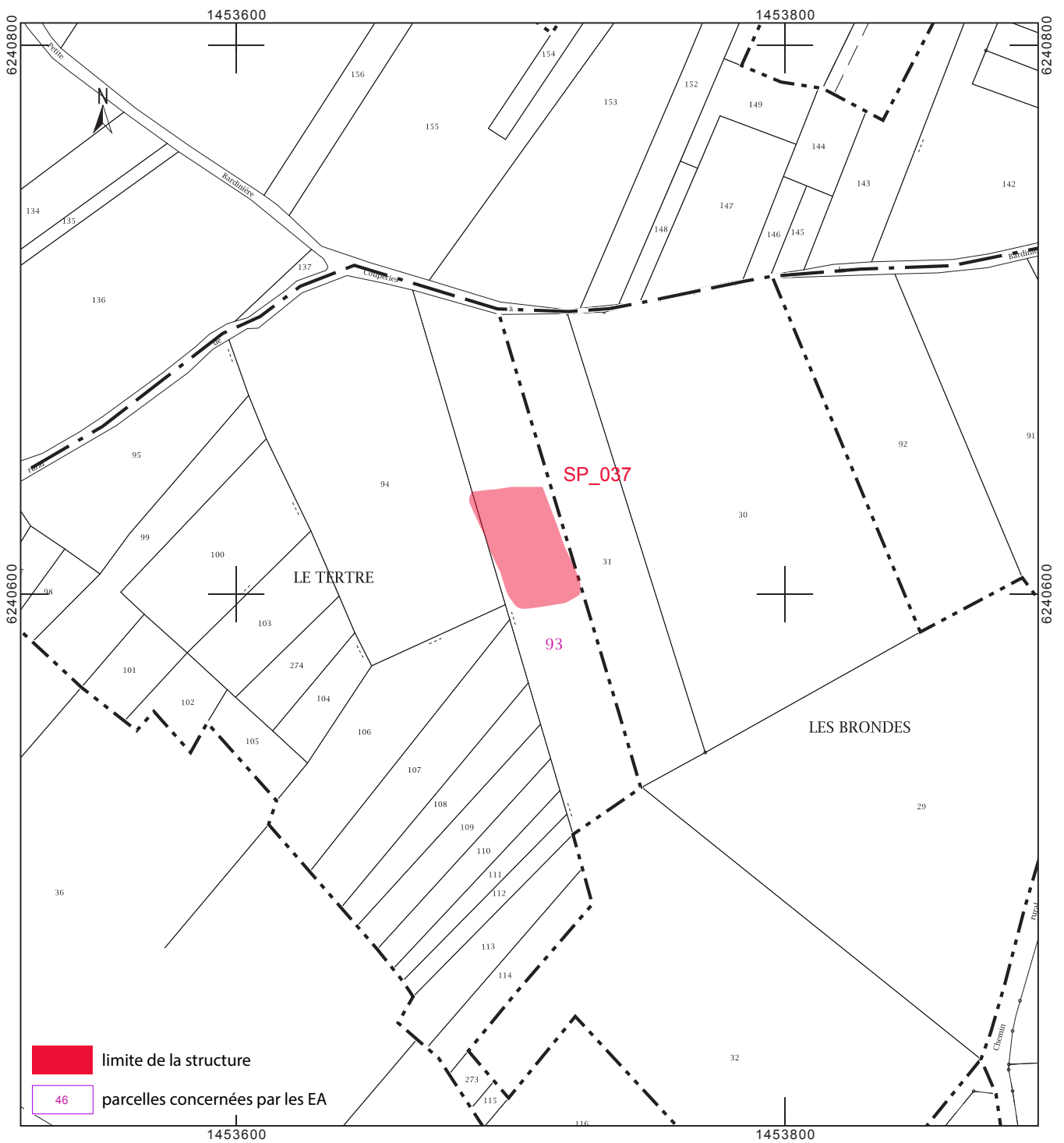
SP 037 - Le Tertre de la Bardinière

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdif.saumur@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

037

Première mention Données complémentaires Année de la première mention

Année 2016 Nature Opération Prospection-Inventaire

Responsable Laure Déodat Organisme AuGuRA

Département Maine-et-Loire Commune Gennes

Lieu_dit du cadastre Le Tertre

Lieu-dit de l'IGN La Bardinière

Nom du site Le Tertre

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2016 ZO 93

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>1623 O</u>	<u>Doué-la-Fontaine</u>	<u>2003</u>

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 453876 Z 77
 Y 6696114

Rayon du site en mètre 20

Circonstances de découverte Prospection

Techniques de repérage GPS

Informateur

Description des vestiges Structure quadrangulaire de 20 x 20 m constitué d'un talus fossoyé vers l'extérieur installé sur le versant du coteau. A l'intérieur de cet enclos, le long du côté nord donc sur le côté le plu haut, vestiges d'une structure rectangulaire de 8 x 5.50 m, dont il reste un amas de moellons de grès

Etat de conservation Moyen

Éléments de datation Aucun

Chronologie proposée Indéterminée

Mobilier NON Lieu de conservation

Documentation Croquis du site

Bibliographie Aucune

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 038 - Le Château d'Avort

Le « Château d'Avort » a totalement disparu aujourd'hui, mais de nombreuses mentions attestent son existence, au moins dès le Bas Moyen Âge, dans le hameau de la Cour d'Avort, à quelques dizaines de mètres de la source d'Avort, sur la commune de Gennes.

Nom du site : Le Château d'Avort

Période : Moyen Âge

Mode de découverte : Information orale

Superficie en m² : 8798

Interprétation : château

Site de la même période à moins de 500 m : néant

Sites analogues : aucun

Description-interprétation - Un château est connu à Avort, dans les mémoires et par la bibliographie, sans que son emplacement soit précisément connu. Ni le cadastre napoléonien, ni la Carte de Cassini ne le mentionnent, signe qu'il a déjà disparu lors de la réalisation de ces documents, soit dès la fin du 18^e siècle. C'est un document d'archives découvert par M. Marc, en 2016, qui a permis de le localiser avec précision. Il s'agit du « plan de la dixme d'Avort », de date inconnue, sur lequel, grâce à la légende, le château est bien identifié, au pied de la falaise boisée¹.

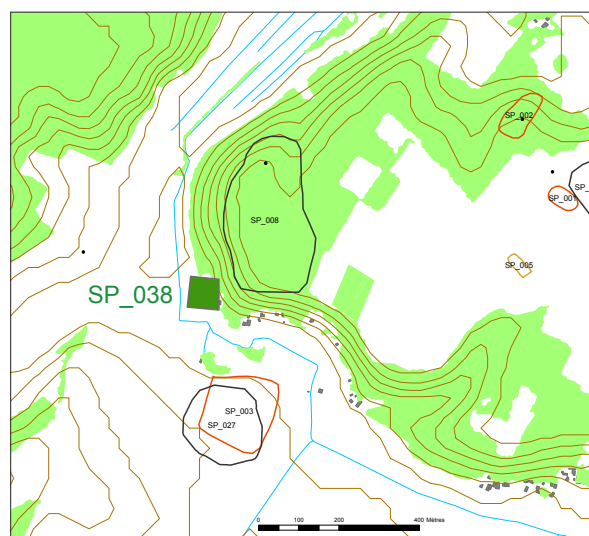


Fig. 1 - Le Château d'Avort a été bâti au pied d'une falaise et le long du ruisseau d'Avort



Fig. 2 - Plan de la dixme d'Avort (ADML G734) avec sa légende : le château est identifié à droite du dessin, au pied de la falaise boisée, qui porte aujourd'hui le nom de « Parc d'Avort » - cliché M. Marc

Des vestiges ? Quelques murs sont visibles sur les parcelles qui entourent le château et pourraient correspondre aux murs d'enceinte. C'est en tout cas l'interprétation qu'en font les habitants de la Cour d'Avort. Le toponyme « Parc d'Avort » qui comprend les parcelles situées immédiatement au-dessus du château pourrait renvoyer à un parc de château. À l'époque médiévale, au moins dès le 11^e siècle, de vastes réserves de chasse seigneuriales se constituent, parallèlement à l'essor des grands défrichements (Zadora-Rio 1986) ; on les appelle communément « parcs à gibiers ». Ils sont très souvent boisés et entourés de lignes de terrassements et d'une palissade dont l'entretien était assuré au moyen de corvées. Or le « Parc d'Avort » est justement entouré de tout un système de fossés talutés. Fossés qui ont marqué le parcellaire actuel,

1. ADML : G734.

puisque les limites parcellaires, et mêmes communales sur un tronçon, les reprennent. Dans cette optique, les six tertres identifiés à l'intérieur de ce Parc (voir SP_008 - Rapport 2015) pourraient être des vestiges de garennes à lapins, et non pas des tertres funéraires néolithiques (Boujot, Cassen 1992), c'est-à-dire des tertres artificiels destinés à favoriser la reproduction des lapins. Ils étaient réalisés tantôt en terre, tantôt en pierre. Olivier de Serres, au 16^e siècle, recommande de faire des monticules « longs ronds ou carrés » en y ménageant des couloirs façonnés avec des pierres plates (Zadora-Rio, 1986). Des vestiges archéologiques découverts en Anjou ont été associés, sans aucun doute possible, à des garennes : ainsi, une motte, découverte sur la commune de Maigné, était mentionnée dans un aveu de 1544 et constituée d'une plate-forme ovale d'environ 25 x 30 m, d'une hauteur de 1 m et entourée d'un petit fossé de 2 m de large, ce qui correspond peu ou prou à la morphologie des tertres du Parc d'Avort, tels que décrits en 2015.

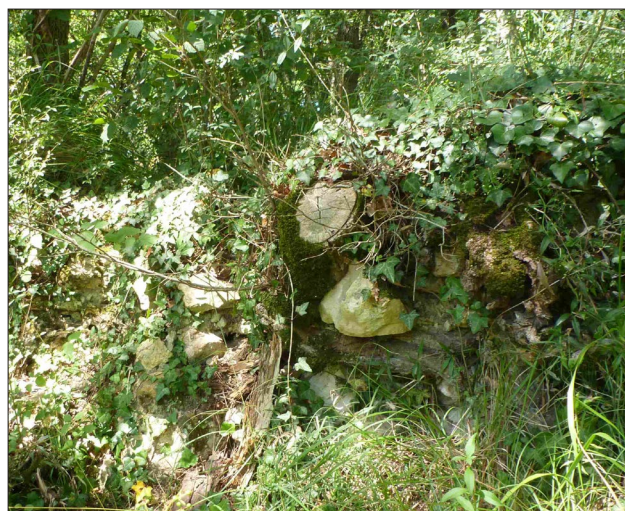


Fig. 3 - Vestiges d'un mur que les habitants d'Avort associe à l'enceinte du château - cliché Michelle Marc

L'association de ce parc avec la châtelainie d'Avort semble tout à fait cohérente et apporte des informations essentielles sur la compréhension du terroir au Moyen Âge, mais elle reste tout de même à confirmer.

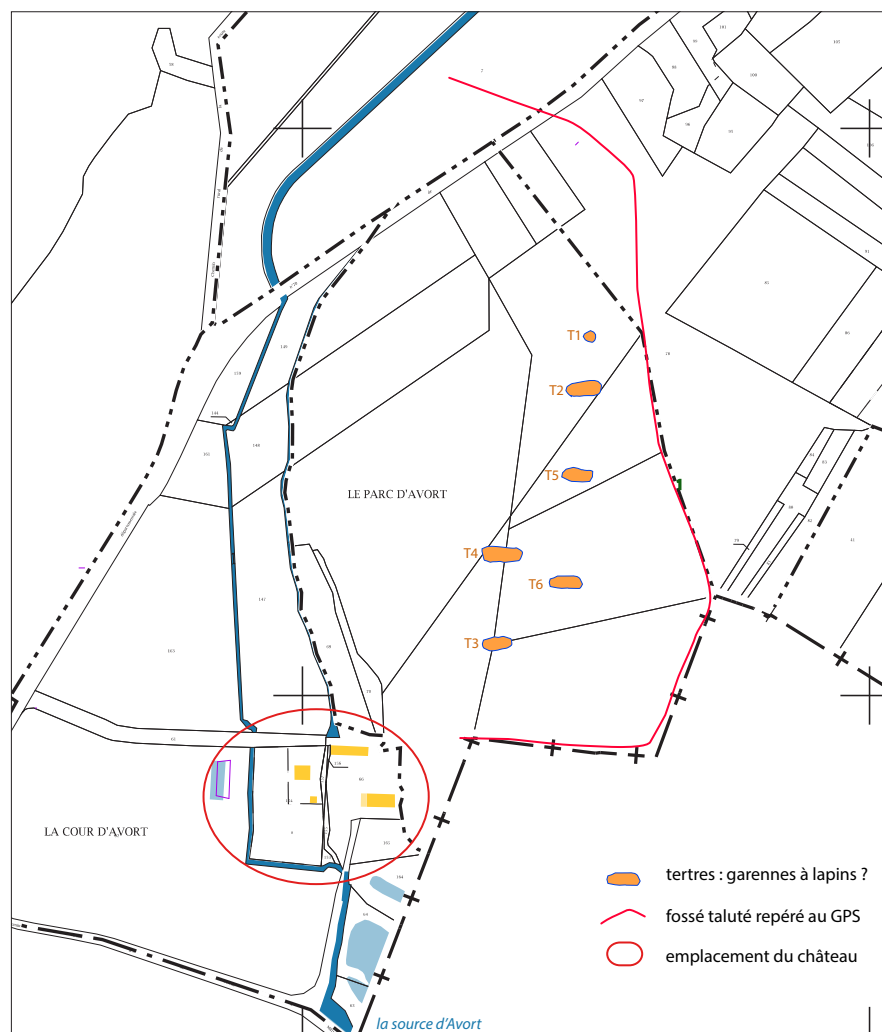


Fig. 4 - Le « Parc d'Avort » avec l'emplacement des tertres et du fossé de délimitation, sur fond de cadastre : le fossé et la limite communale se superposent par endroit

Bibliographie et sources écrites

- Dans la littérature, c'est Célestin Port² qui évoque l'existence d'un domaine au 9^e siècle, puis d'un fief au Moyen Âge, mais les informations restent vagues avant le 17^e siècle. « Antique domaine faisant partie du bénéfice d'Aimeri, vassal de Charles-le-Chaue, qui le lui retira pour l'attribuer à la fondation du prieuré de Cunaud ; plus tard, fief avec château et chapelle dédiée à Saint-Jacques, sur le bord et à la source du ruisseau du même nom » écrit-il. C. Port ne cite pas ses sources, mais on peut supposer que la mention de l'antique domaine fait référence à celle de la « villa abordus », citée dans les Actes de Charles le Chauve³. Quant au fief

et château mentionnés, on ne sait pas à quel document C. Port fait référence, ni à partir de quelle année il en a trouvé des mentions. Il faut souligner toutefois l'existence de cette chapelle Saint-Jacques, elle aussi bien ancrée dans les mémoires.

2. Port 1967 : III p. 173.

3. Actes de Charles le Chauve, ed. Giry, Prou, Tessier.



Fig. 5 - Superposition de différents plans ayant permis de localiser le château

La mention d'un seigneur d'Avort a été trouvée dans une déclaration qu'il prononce en faveur de la seigneurie de L'Aillou, le 6 avril 1456, « pour raison d'hébergement, caves, vigne et ouche à Avort, bois, terres au Vau Moulinet, et enfin, des terres aux Perrés d'Avort⁴ ». C'est donc pour l'instant la plus ancienne référence de la seigneurie d'Avort, qui permet de dater le château du Bas Moyen Âge.

Toujours selon C. Port, le château « appartenait en 1690 à Jean Leroux puis au XVII-XVIII^e siècle, à la famille du Laurent, seigneur de Gennes, mais le manoir n'était plus habité noblement depuis le XVII^e siècle. La dîme du fief appartenait au chapitre Saint-Mainbeuf d'Angers ». Les mentions d'un seigneur d'Avort ou de chapelains sont en tout cas nombreuses, tout au long du 17^e siècle, d'après le travail de M. Marc, notamment dans les registres paroissiaux de Saint-Vétérin de Gennes. Aux Archives, on trouve aussi « une liasse de plusieurs présentations faites par les seigneurs d'Avort de la

chapelle Saint-Jacques d'Avort desservie en la maison desdits seigneurs en la paroisse de Saint-Vétérin⁵ ». Il apparaît qu'au tout début du 17^e siècle, des personnes sont encore inhumées dans l'église d'Avort, alors qu'à partir de 1660, les défunts qui vivaient dans la « maison seigneuriale d'Avort » sont enterrés à Saint-Vétérin ou ailleurs. Entre 1600 et 1660, l'église d'Avort a donc disparu. Il est fait mention, par exemple, d'un certain Michel Bois-Moreau, « demeurant au château d'Avort » et inhumé dans le cimetière de Saint-Nicolas de la Gennevraye, le 26 juillet 1661⁶.

L'abbé Bourasseau apporte quelques précisions sur le château dans sa monographie de Gennes⁷. « Le château était situé au bas du coteau qui fut entaillé à pic pour ménager au-dessus du marais une vaste esplanade, une cour sur laquelle le château fut établi, ce qui lui fit donner le nom de Cour d'Avort. Nous ne savons pas si le château était muni d'une tour féodale qui aurait à un certain moment occasionné une modification au premier vocable. Aujourd'hui encore, on peut suivre une partie du plan de l'habitation, grâce aux fondations restées intactes et qui apparaissent à fleur de terre dans l'aire de la ferme. Les murs avaient au moins quatre pieds d'épaisseur. La façade regardait le soleil couchant et l'avant cour était traversé dans toute sa longueur par le canal construit pour l'exploitation des moulins. On franchissait ce canal à l'aide d'un large ponceau très gracieusement voûté qui existe encore, quoique l'on ne s'en serve plus. Dans les jardins, on trouve à peu de profondeur des substructions qui indiquent l'importance de la demeure seigneuriale, à laquelle le ruisseau naturel et le marais servaient de défense à l'ouest, tandis qu'au nord cette demeure était protégée par la colline

4. ADML : 15 G 70, document découvert par M. Marc.

5. ADML : G 2042.

6. Toutes ces données sont issues du travail de M. Marc et rédigées par elle sur son site internet : <http://michellemarc.no-ip.org/gennes>.

7. Bourasseau 1910.

dans les flancs de laquelle on avait creusé de belles caves et ouvert de vastes carrières. De ses immenses carrières on avait tiré le tuffeau nécessaire pour la construction d'un long mur d'enceinte qui enveloppait toute la propriété. Le nom de « Parc » en est resté à toute la superficie du coteau d'Avort. Cette muraille, passant par la route actuelle de Louerre, faisait le tour par Villepelée et aboutissait près de Couesmes pour enclore la chapelle de Saint-Jacques dont on a fait disparaître il y a quelques années les derniers vestiges. Les carrières n'ont pas dû servir à la seule construction du manoir et des murs d'enceinte. Les fermiers actuels affirment que dans les champs qui dépendent de la propriété, on trouve fréquemment, çà et là, des débris de constructions, des ardoises ; ils supposent, non sans vraisemblance, que dans les temps anciens, il y avait là un village composé non seulement des habitations ménagées dans les flancs du coteau mais aussi de maisons construites de toutes pièces qui donnaient à la châtellenie d'Avort une importance notable. Tout cela a disparu, on ne sait pourquoi ni comment. Il ne reste plus de l'ancien Avort que la ferme et quelques caves encore habitées près desquelles on a récemment élevé quelques maisonnettes. »

Ce texte confirme l'existence du château et de l'église dont les vestiges étaient encore bien visibles à la fin du 19^e siècle, lorsque l'abbé Bourasseau a rédigé sa monographie. Il révèle aussi l'existence de murailles que d'autres textes mentionnent également. Sur un acte daté du 17 mai 1695⁸, qui fait référence à la réfection de la fontaine d'Avort et du talus le long du chemin de Saumur à Louerre, le château (appelé ici maison d'Avort) et ses murailles sont nommés. « Pour faire lesdits talus pour regard de la pierre de taille ou de moilon, lesdits ouvriers seront tenu de le prendre dans des murailles proche la maison d'Avort...».

Sur le plan de la dixme d'Avort, la localisation du château est très claire et la superposition de ce document avec le cadastre dit napoléonien et le cadastre actuel permet de préciser l'emplacement exact du château (parcelles 153 à 156 et 65 : voir cadastre). Notons aussi que l'un des bâtiments du plan porte une croix qui pourrait matérialiser l'emplacement de l'ancienne église.

Perspectives - La consultation des sources écrites, notamment les nombreux registres liés à la seigneurie de l'Aillou toute proche, pourraient nous en apprendre encore davantage sur ce château. Aussi M. Marc et F. Lauriou poursuivent-ils ce travail. Il faudrait aussi se rendre sur les lieux pour voir si dans la ferme actuelle, quelques éléments anciens, notamment ceux que mentionne l'abbé Bourasseau, ne seraient pas encore visibles.

8. Acte découvert par F. Lauriou : ADML 5E55/459 : « Marché entre Messire Urbain DuLorand, chevalier seigneur du Joreau, de la terre fief et seigneurie d'Avort, de la Harielle et autres terres... et messieurs Prouteau et Guitonneau, pour lui et pour tous les meuniers des moulins du ruisseau d'Avort ».

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
GENNES

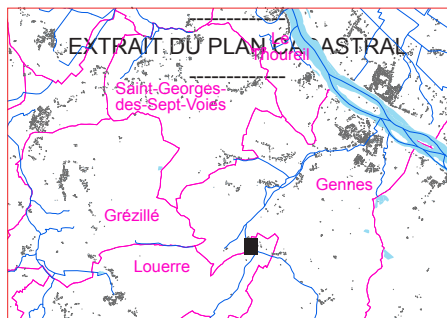
Section : ZM
Feuille : 000 ZM 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 01/07/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



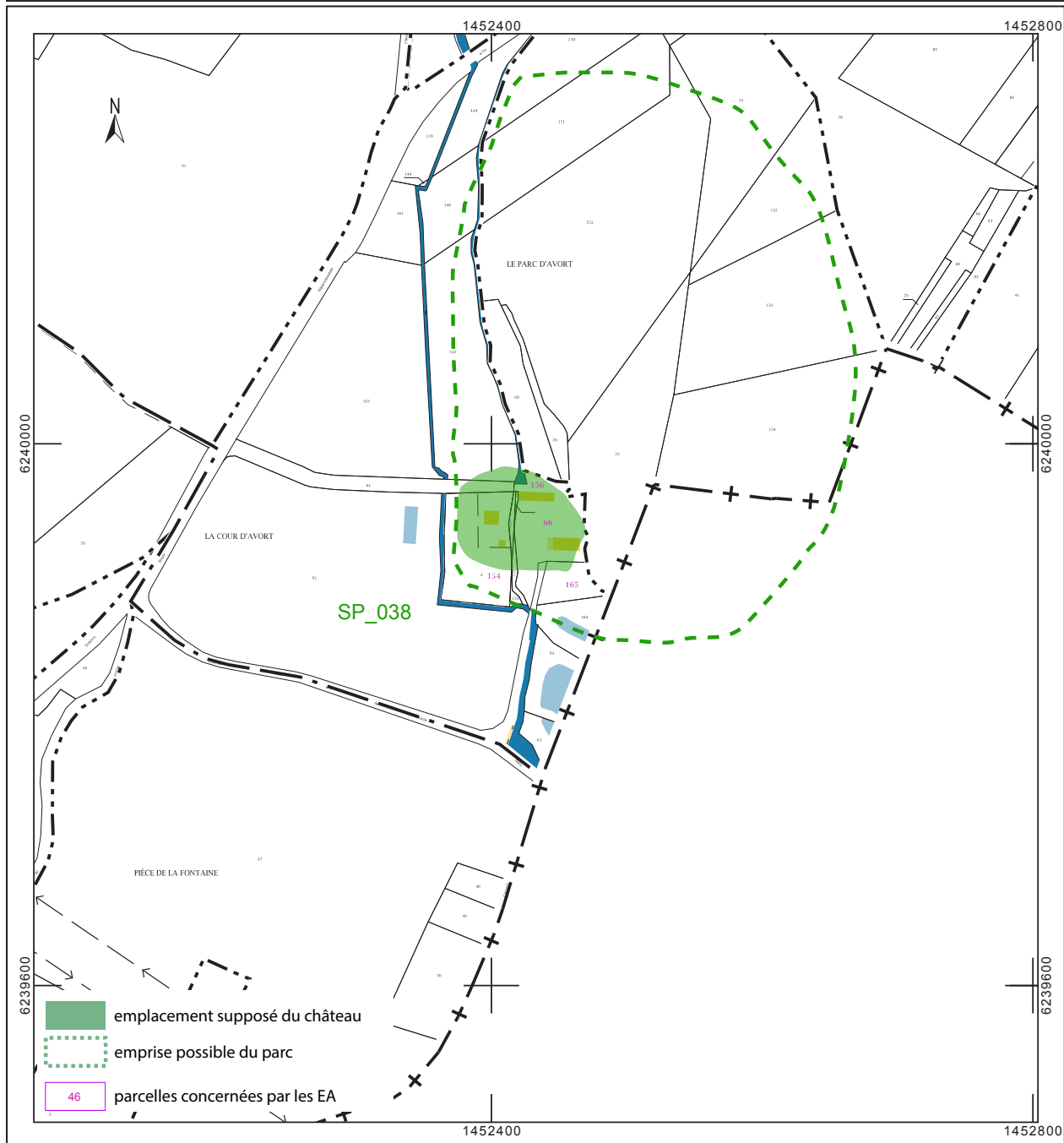
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdif.saumur@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

SP 038 - Le château d'Avort



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

038

Première mention _____ Données complémentaires _____ Année de la première mention _____
Année 2016 _____ Nature Opération _____ Prospection-Inventaire _____
Responsable Laure Déodat _____ Organisme AuGuRA _____
Département Maine-et-Loire _____ Commune Gennes _____
Lieu_dit du cadastre La Cour D'Avort _____
Lieu-dit de l'IGN La Cour d'Avort _____
Nom du site Le château d'Avort _____

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2015 _____ ZM _____ 66 / 154 _____

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>1623 O</u>	<u>Doué-la-Fontaine</u>	<u>2003</u>

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1452425 _____ Z 53 _____
Y 6239938 _____

Rayon du site en mètre 60 _____

Circonstances de découverte Information orale _____

Techniques de repérage _____

Informateur Tatigné / Michelle Marc _____

Description des vestiges Le château est connu dans les mémoires et des vestiges de murs et de fondations sont associés au château par les habitants de la Cour d'Avort. Un ancien "plan de la dixme d'Avort" a permis de mieux le localiser. Des sources écrites permettent de le faire remonter au Bas Moyen Age. _____

Etat de conservation Mauvais _____

Éléments de datation Archives _____

Chronologie proposée Moyen Age _____

Mobilier NON _____ Lieu de conservation _____

Documentation Plan de la dixme d'Avort - 1666 _____
Photos AuGuRA - 2016 _____
Archives _____

Bibliographie Bourasseau 1910 : Monographie de Gennes, document manuscrit _____
Célestin Port, "Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire", 1re éd. 1874-1878. 3 vol. : III, p. 173 _____

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué

CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 039 - Le Bois Baronneau

Le site du « Bois Baronneau » est localisé sur le plateau d'Avort de la commune de Gennes, et surplombe le hameau de Couesne. Révélé par une anomalie pédologique sur GoogleEarth, il n'a pas encore fait l'objet d'une prospection systématique, mais il s'apparente fortement aux types d'anomalies détectés sur le même plateau, par S. Cassen en 1992, et interprétés comme des tertres funéraires néolithiques.

Nom du site : Le Bois Baronneau

Période : Néolithique

Mode de découverte : Images

Superficie en m² : 6477

Nombre d'artefacts sur le site : 0 (non prospecté)

Interprétation : Tertre

Site de la même période à moins de 500 m : SP_026, SP_009, SP_012

Sites analogues : SP_012, SP_009

Description-intéprétation - L'anomalie apparaît comme une tâche blanche circulaire de 50 m de diamètre. Elle est très nette sur l'image de 2011.

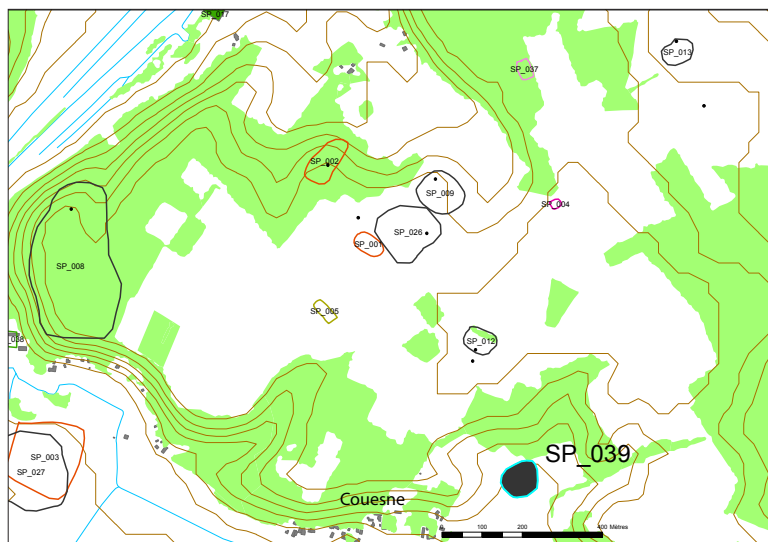


Fig. 1 - Le site se trouve sur le plateau d'Avort, à proximité des autres tertres identifiés

Perspectives - Il est indispensable de prospecter cette parcelle, qui est d'ailleurs incluse dans le secteur sur lequel il a été décidé, dès 2015, de procéder à une prospection systématique totale (le plateau d'Avort). Ceci est projeté pour l'année 2017, de la même façon qu'il sera intéressant de prospecter les autres parcelles sur lesquelles se trouvent les tertres détectés par S. Cassen : SP_012 et SP_013. Il faudrait aussi interroger l'exploitant et/ou les anciens propriétaires pour tirer éventuellement quelques informations.



Fig. 2 - Cette tâche blanche est visible sur l'image de Google Earth 2011

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
GENNES

Section : ZO
Feuille : 000 ZO 01

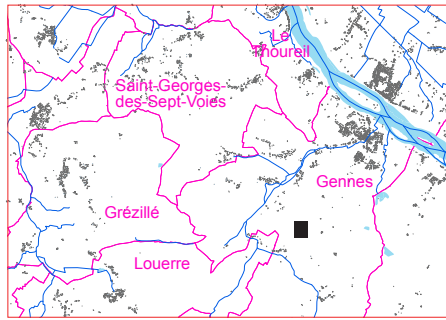
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 01/07/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



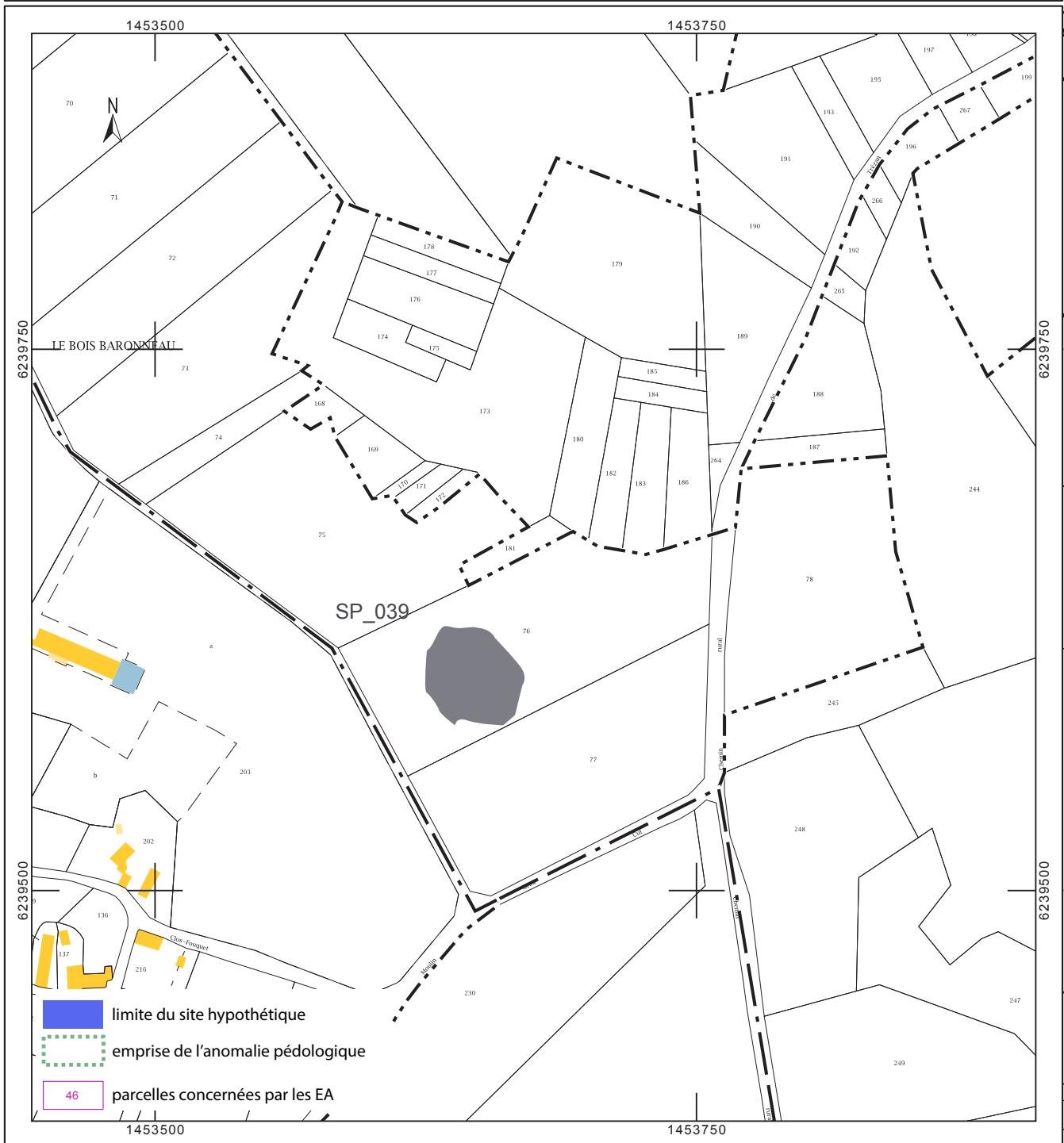
SP 039 - Le Bois Baronneau

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdf.saumur@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

039

Première mention 2016 Données complémentaires _____ Année de la première mention _____
 Année 2016 Nature Opération Prospection-Inventaire
 Responsable Laure Déodat Organisme AuGuRA
 Département Maine-et-Loire Commune Gennes
 Lieu_dit du cadastre Le Bois Baronneau
 Lieu-dit de l'IGN Moulin Gros Cul
 Nom du site Le Bois Baronneau

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2015 ZO 76

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>1623 O</u>	<u>Doué-la-Fontaine</u>	<u>2003</u>

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1453670 Z 68
 Y 6239620

Rayon du site en mètre 26

Circonstances de découverte Image aérienne
 Techniques de repérage GPS
 Informateur _____
 Description des vestiges Tâche blanche et circulaire de 50 m de diamètre apparaissant très nettement sur l'image satellite de Google Earth de 2011.

Etat de conservation Mauvais
 Eléments de datation Comparaison tertres
 Chronologie proposée Néolithique
 Mobilier Non Lieu de conservation _____

Documentation Aucune

Bibliographie Aucune

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 040 - L'Orbière

L'Orbière est un petit village de Saint-Georges-Les-Sept-Voies qui abrite un lieu touristique très connu : « l'Hélice terrestre », au sein d'un petit hameau troglodyte, lui même site archéologique important. Déjà référencé sur la Carte Archéologique du SRA, mais peu documenté, il mérite une attention particulière pour deux raisons : cet ensemble troglodyte a conservé des aménagements anciens et, en outre, des « fouilles » ont permis de mettre au jour, dans les années 1960, des sépultures gallo-romaines et mérovingiennes, d'après les informations orales.

Nom du site : L'Orbière

Num EA : 49 279 0005

Période : Romaine et Médiévale

Mode de découverte : Information orale

Superficie en m² : 5125

Nombre d'artefacts sur le site : 0 (non prospecté)

Interprétation : Nécropole

Site de la même période à moins de 500 m : 0

Sites analogues : 0

Description-intéprétation - Le hameau étudié est un ensemble troglodyte exceptionnel, encore vivant aujourd'hui grâce au dynamisme de l'association animée par B. Alberti, dernière compagne de Jacques Warminiski (1946-1996). Sculpteur d'origine polonaise, ce dernier a transformé le lieu en œuvre d'art en le recomposant à sa façon. Les vestiges des anciennes caves, qui remontent vraisemblablement au Moyen Âge, ont toutefois été entièrement conservés. Une cave taillée en coupole semi-sphérique dans la roche (4,60 m de diamètre EO sur 4,90 NS) passe pour une chapelle primitive, selon C. Port et J. et C. Fraysse qui en ont fait une étude complète.

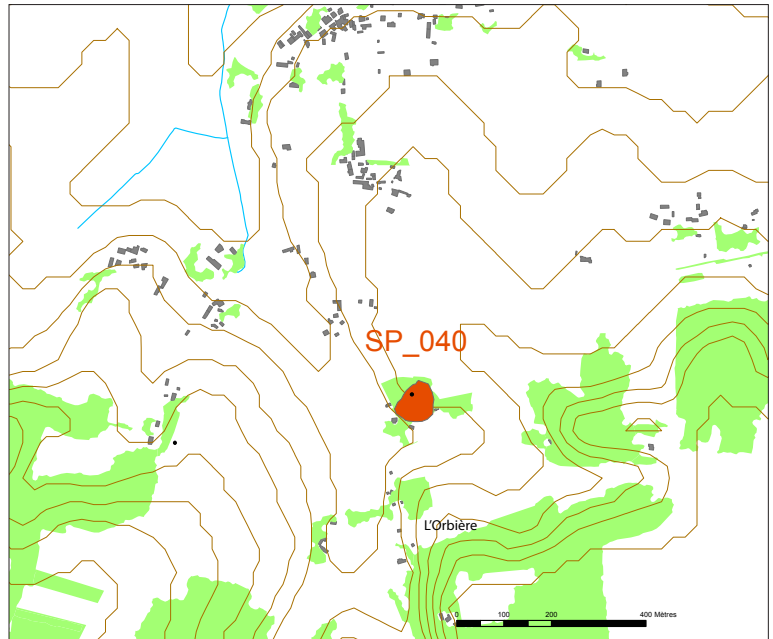


Fig. 1 - Le site de « L'Orbière »

Outre les troglodytes, tout un espace funéraire, constitué de tombes rupestres, mérite notre attention : il a été découvert par des fouilles réalisées dans les années 1960 par J. Warminiski (de 1967 à 1969). Tous les informateurs rencontrés

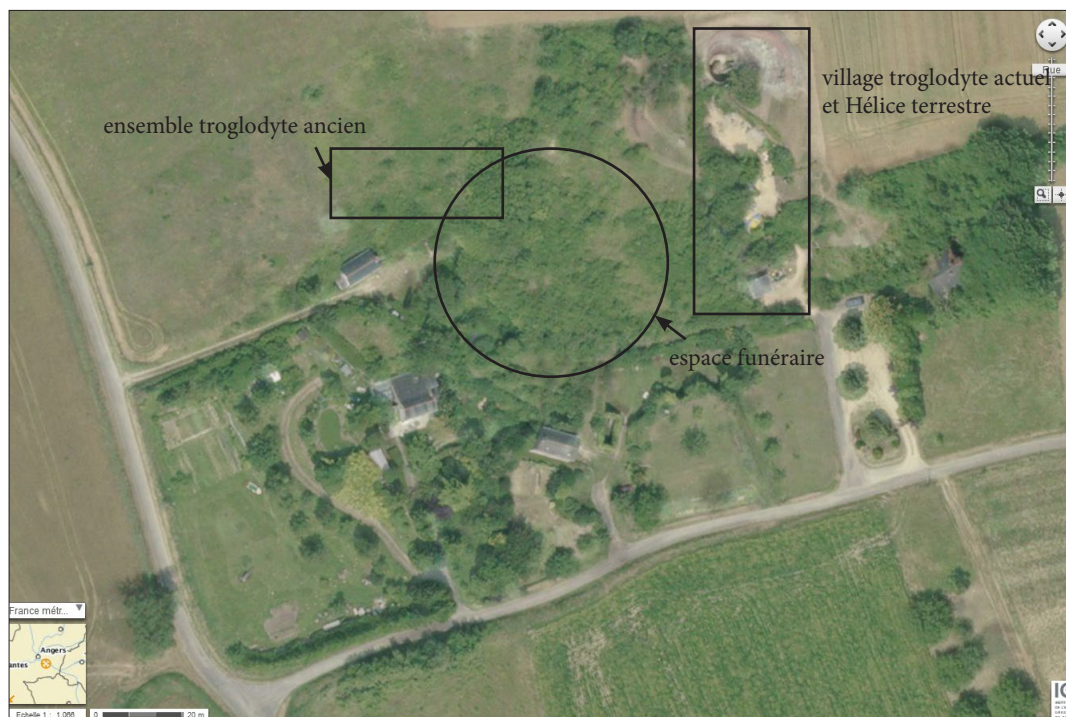


Fig. 2 - Situation des sépultures par rapport aux troglodytes - Image Géoportail

(David Pépion, tailleur de pierre ayant travaillé sur le site, Pierre Auriol connaissant très bien l'Orbière, Denis Mouillé, qui connaît les lieux depuis 1980, et surtout Jean-Louis Verneau qui a participé aux fouilles dans les années 1960) rattachent cet ensemble à deux périodes : romaine et mérovingienne. Ces sépultures se situent sur le plateau surplombant les troglodytes ; les informateurs nous y ont conduits et nous avons ainsi enregistré toutes les informations archéologiques qu'ils avaient gardées en mémoire.

Les sépultures - L'espace funéraire est connu depuis longtemps dans la littérature locale, depuis V. Godard Faultrier en 1863, puis C. Port en 1878, en passant par O. Desmazières en 1911, et enfin M. Provost en 1988. C'est sans doute la raison pour laquelle J. Warminsky a entamé des fouilles à la fin des années 1960. Il savait ce qu'il allait rencontrer.

C. Port explique que « l'on y a trouvé aux alentours un grand nombre de squelettes humains disposés en lignes parallèles à 1,50 m de profondeur sur 600 m² ». Pour lui, il s'agit d'un ancien cimetière, peut-être gallo-romain¹. Les fouilles confirment ces écrits puisque les informateurs se souviennent de sépultures (5 pour certains, 6 pour d'autres) qui auraient été taillées dans le tuffeau et qui se trouvaient sur le plateau à l'ouest du village troglodyte actuel. En revanche, tous s'accordent à dire que certaines sépultures, orientées est-ouest, étaient mérovingiennes, et que d'autres, orientées nord-sud, étaient d'époque romaine. Pour l'un des informateurs, il y aurait même un espace mérovingien bien distinct de l'espace gallo-romain. Avec ces seuls arguments d'orientation, la chronologie ne peut absolument pas être confirmée : le mobilier seul pourrait permettre d'avancer là-dessus.

L'une de ces sépultures a pu être retrouvée, enfouie sous la végétation, grâce à D. Pépion (fig. 3). Orientée exactement est-ouest, cette fosse est très étroite (27 cm) et coupée dans le sens longitudinal. Elle pourrait être attribuée à une sépulture d'enfant. D. Mouillé se souvenait justement qu'une sépulture présentant ces caractéristiques avait été mise au jour. D'après J. Warminsky, il restait, sur le plateau, après ses fouilles, une sépulture encore intacte.

Par chance, P. Auriol a retrouvé quelques photos datant de l'époque des fouilles, prises par J.-Warminsky (fig. 4 à 8).

Une photo générale permet de situer la zone fouillée et quelques images des sépultures donnent une idée du type d'inhumation.



Fig. 4 - Ancienne photo des fouilles des années 1960 - un des secteurs fouillés : les sépultures sont visibles - cliché diapo de J. Warminsky scanné par P. Auriol



Fig. 3 - Une des sépultures, retrouvée grâce à D. Pépion

1. Port 1878 III p. 35.



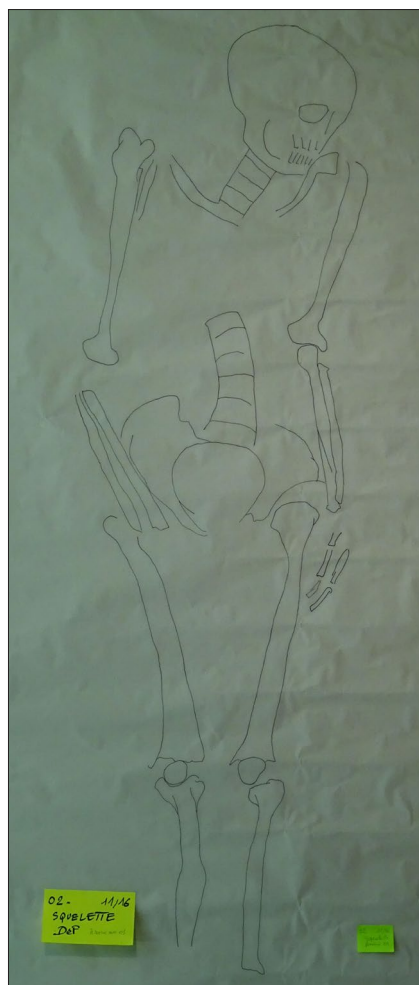
Fig. 5 - Ancienne photo des fouilles des années 1960 - deux inhumations sont visibles - cliché diapo de J. Warminsky scanné par P. Auriol

Les deux individus visibles sur la photo sont des adultes, inhumés en décubitus, membres en extension, bras allongés le long du corps, pour l'un, mains placées sur le bassin, pour l'autre. Sur cet individu, G. Pereira², archéo-anthropologue, note que les clavicules sont « verticalisées » c'est-à-dire placées parallèlement à l'axe du corps, ce qui suggère que le cadavre se trouvait dans un contenant étroit, peut-être un cercueil, mais sans doute ici simplement la fosse, dans ce contexte de tombes rupestres.

Les deux semblent présenter une légère rotation de la face vers la droite, mais sans contrôle de l'état des vertèbres cervicales, il est impossible de dire si cette position est



Fig. 6 - Ancienne photo des fouilles des années 1960 - détail d'un crâne - cliché diapo de J. Warminsky scanné par P. Auriol



d'origine ou si elle résulte d'une rotation du crâne durant la décomposition. Le trou dans le crâne est sans doute accidentel (intervenu dans le sol ou lié à un coup de pioche des pilleurs...). Ils sont en bon état de conservation. Aucun mobilier ne semble leur être associé, pour les deux sépultures visibles en tout cas. Quelques un de ces ossements humains, dont un crâne, ont été retrouvés parmi le mobilier archéologique (voir ci-dessous) : une datation ^{14}C sur le collagène des os serait sans doute nécessaire, comme ma l'a suggéré A. Ferdière.

Par ailleurs, des plans ont aussi été retrouvés par P. Auriol : certains sont difficiles à décrypter car ne comportent aucun texte ni légende ; d'autres sont des calques des squelettes (fig. 7), d'autres encore sont des plans de la partie des troglodytes dits anciens. Le plan présenté ici est une coupe longitudinale montrant l'emplacement

Fig. 7 - Ancien relevé d'un squelette - cliché P. Auriol

2. Grégory Pereira est chercheur au CNRS à l'UMR 8096 (ArchAm) à Nanterre : nous le remercions vivement pour toutes ses informations.

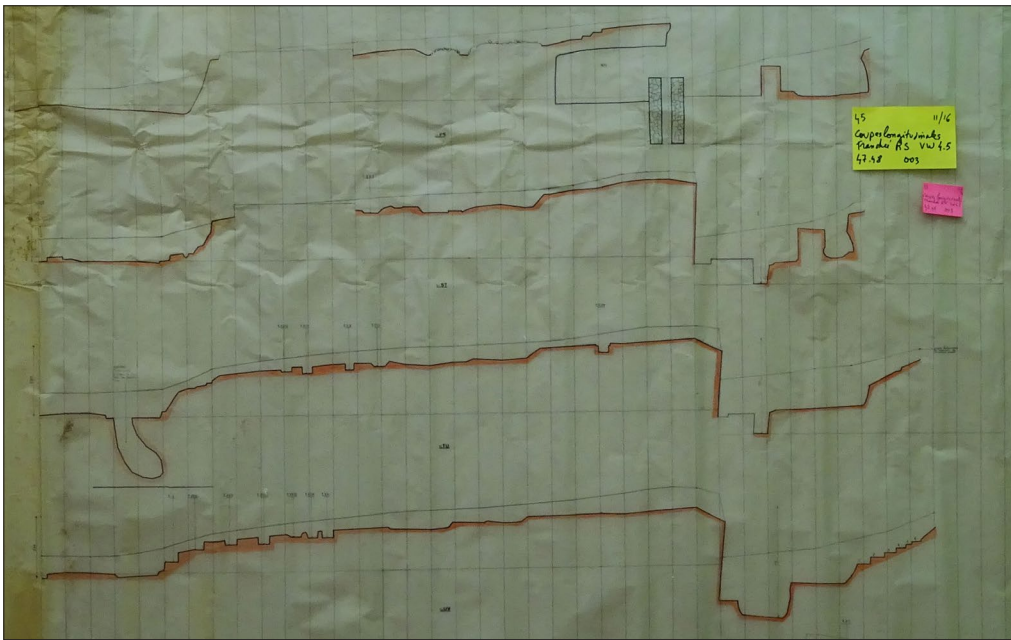


Fig. 8 et 9 - Coupe longitudinale montrant l'emplacement des tombes, à gauche - cliché P. Auriol ; état de la cave lors de la redécouverte des objets archéologiques en 2016, en bas - cliché A. Beauvois

des tombes et leur numérotation (fig. 8).

Le matériel archéologique - Enfin, une partie des objets archéologiques a aussi été retrouvée : ils avaient été stockés dans une cave par J. Warminski. et protégés des visiteurs par B. Alberti, pendant toutes ces années. Mélangés à d'autres objets, ils étaient toutefois malmenés par le temps et l'humidité de la cave dont ils jonchaient le sol (fig. 9). Certains étaient tout de même encore conditionnés dans des petites boîtes en carton portant un code, parfois très explicite, puisqu'il peut renvoyer à des numéros de tombes, parfois plus énigmatique lorsqu'il ne correspond à aucune numérotation de plans, mais tout n'a pas encore été retrouvé.

Les artefacts sont très variés : céramique, lithique, verre, métal, etc. et sont associés à des périodes aussi très différentes. Parmi ce mobilier très hétéroclite (céramiques contemporaines, grès récents, etc.), se trouve toutefois une série de céramiques non tournées, que l'on pourrait rattacher au Haut Moyen Âge, ainsi que quelques rares céramiques d'époque romaine. Cela dit seul 1/5 du mobilier a été vu. Le potentiel est donc encore très grand. Notons aussi que de nombreux restes d'ossements humains de tout type, ainsi que des crânes, étaient encore bien conservés (voir *supra*). Quelques sacs de prélèvement ont aussi été retrouvés et sont à associer sans doute aux tombes.



Il a été décidé de reconditionner tout cela dans l'urgence, vu l'état d'humidité de la cave et le taux de dégradation des cartons. Nous avons bien entendu veillé à conserver les assemblages existants et à noter le moindre indice permettant de rattacher un objet à son lieu d'origine.



Fig. 10 - État des objets archéologiques dans les caves ; certains étaient bien conditionnés dans des cartons numérotés - cliché A. Beauvois

Un habitat gallo-romain - C. Port fait aussi référence à « des restes de briques à rebord [qui] indiquent quelques constructions d'établissements antiques, voisin du cimetière gallo-romain croit-on de l'Orbière »³, au lieu-dit appelé « La Croix Rouge », c'est-à-dire immédiatement au nord du village troglodyte. Ceci a été confirmé par D. Mouillé auquel J. Warminski avait confié avoir trouvé des quantités de céramique antique sur cette parcelle dont une grande partie était brûlée.

Une occupation néolithique - Selon J.-L. Verneau, une autre parcelle située au sud de l'Hélice terrestre, présente un intérêt archéologique, puisque ce sont des centaines d'objets lithiques qui auraient été ramassés, dans les années 1970. Seule une dizaine de ces artefacts ont été retrouvés parmi les objets conservés sur place et présentent en effet un intérêt certain.

Perspectives - Des nécropoles de ces époques sont suffisamment rares pour que l'on s'attarde longuement et méticuleusement sur ces vestiges et toutes les archives des fouilles. Le travail est colossal et nous pensons qu'il pourrait être réalisé par un étudiant en Master. Plusieurs tâches pourraient être mises en œuvre.

- Sur le terrain, un défrichage du plateau permettrait sans doute de retrouver les restes des sépultures fouillées par J. Warminsky et ainsi de réaliser un plan de l'espace funéraire.
- Une prospection systématique pourrait être entreprise sur les parcelles environnant le secteur, notamment à la Croix Rouge, pour positionner le probable établissement gallo-romain.
- Les archives (dont l'inventaire et le scannage sont en cours par P. Auriol) pourraient être étudiées et les plans vectorisés,
- Le mobilier archéologique (dont le reconditionnement a commencé à être réalisé) pourrait être étudié, dessiné, photographié, inventorié.
- Les diapositives (en cours de photographie par P. Auriol) pourraient être classées et archivées.
- A partir de toute cette documentation, il faudrait recouper les informations pour créer des ensembles cohérents par sépulture, par exemple et par toute autre entité bien définie.
- Ces assemblages permettraient de passer à une phase descriptive précise du site, puis à l'interprétation des données.
- Enfin, cela apporterait des connaissances quant au monde funéraire gallo-romain et mérovingien de cette partie de l'Anjou, si toutefois ces datations avancées sont confirmées.

3. Port 1878 : III p. 372-373.

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
ST GEORGES DES SEPT VOIES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

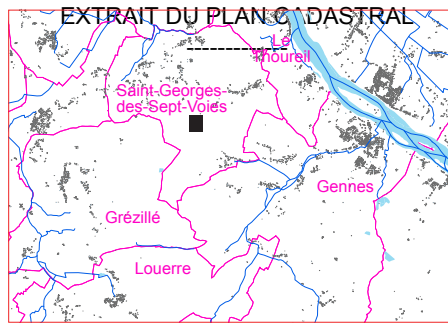
SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdf.f.saumur@dgfip.finances.gouv.fr

Section : ZH
Feuille : 000 ZH 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 21/06/2016
(fuseau horaire de Paris)

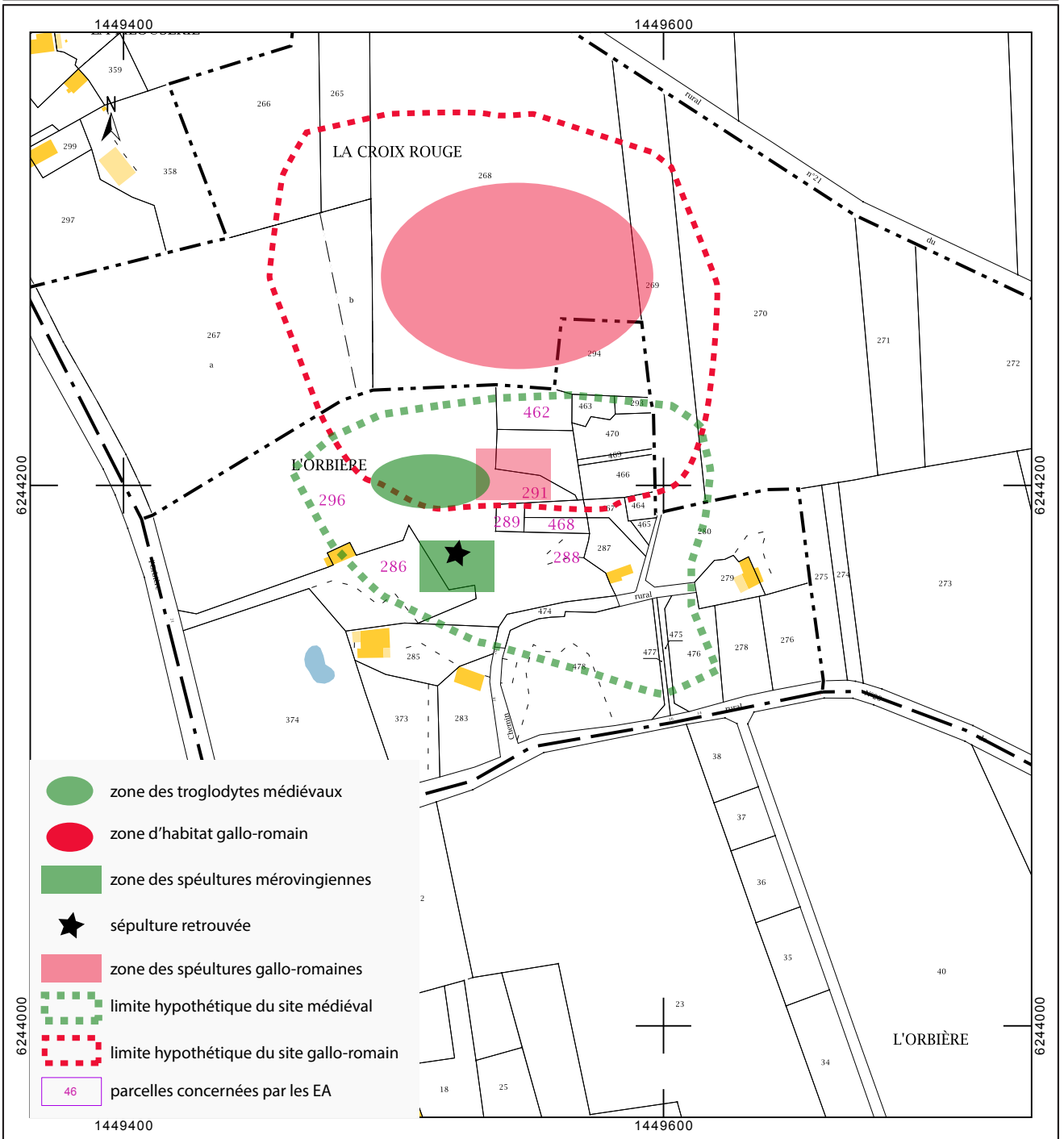
Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics



Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

SP 040 - L'Orbière



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

040

Première mention _____ Données complémentaires _____ Année de la première mention _____
 Année 2016 _____ Nature Opération Prospection-Inventaire _____
 Responsable Laure Déodat _____ Organisme AuGuRA _____
 Département Maine-et-Loire _____ Commune Saint-Georges-des-Sept-Voies _____
 Lieu_dit du cadastre L'Orbière _____
 Lieu-dit de l'IGN L'Orbière _____
 Nom du site L'Orbière _____

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2015 _____ ZH _____ 289 à 292 et 296 _____

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	1623 O	Doué-la-Fontaine	2003

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1449538 _____ Z 58 _____
 Y 6244183 _____

Rayon du site en mètre 48 _____

Circonstances de découverte Bibliographie _____

Techniques de repérage GPS _____

Informateur David Pépion, Pierre Auriol, Denis Mouillé, Jean-Louis Verneau _____

Description des vestiges Ensemble troglodyte ancien dont l'accès se fait sur le plateau au-dessus du village troglodyte de l'Orbière. Salle ronde, probable lieu cultuel. A côté, vestiges de tombes creusées dans la roche. Fouilles réalisées par J. Warminski en 1969 : 15 à 20 tombes creusées dans le calcaire, d'orientations diverses. _____

Etat de conservation Moyen _____

Éléments de datation information orale _____

Chronologie proposée Gallo-romain et Haut Moyen Age _____

Mobilier QUI _____ Lieu de conservation L'Orbière _____

Documentation Dossiers communaux du SRA, EA n° 49.279.0005 : sarcophages du haut Moyen Age + IS, voûte en coupole puits dans le Roc, Archives à l'Orbière _____

Bibliographie Desmazières 1911, Congrès Préhistorique de France, 34 p. 8
 Godard-Faultier 1863, Répertoire Anjou : p. 398
 Godard-Faultier 1864, p. 200-202
 Port 1878 : t. III p. 35 _____

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 041 - Le Moulin de Charbonnière

Le « Moulin de Charbonnière » est un moulin à vent connu par quelques documents d'archives. Sa localisation n'est donc pas clairement définie. Plusieurs indices permettent toutefois de le situer avec certitude sur le coteau de Saint-Eusèbe, à Gennes.

Nom du site : Le Moulin de Charbonnière

Période : Moderne

Mode de découverte : Archives

Superficie en m² : 50

Nombre d'artefacts sur le site : 0 (non prospectée)

Interprétation : Moulin à vent

Site de la même période à moins de 500 m : 0

Sites analogues : SP_033, 034...

Description-intepréétation - Le « Moulin de Charbonnière » figure sur une carte de 1866, dressée par Blordier (Blordier 1866). Il est représenté clairement comme un moulin à vent et semble pouvoir se localiser à proximité de l'église Saint-Eusèbe et sur le coteau du même nom.

En superposant cette carte avec la carte IGN, on peut obtenir une précision acceptable. Sur le cadastre actuel, un regroupement de parcelles porte d'ailleurs toujours le nom des « Charbonnières », dans ce secteur.

N'apparaissant pas sur le cadastre napoléonien, il pourrait donc être postérieur à 1835. Dans les carnets de Patentes de 1875, il est fait mention d'un « moulin à vent situé sur le coteau de Saint-Eusèbe à 500 m du bourg¹ ». Tout porte à croire qu'il s'agit bien de celui-là.

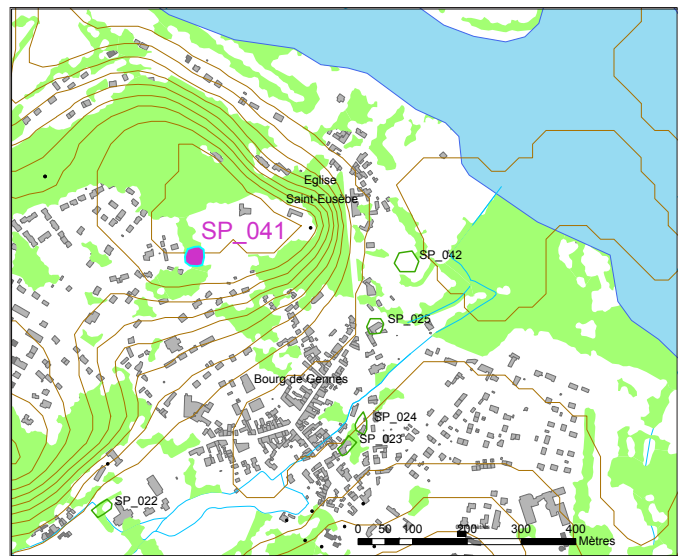


Fig. 1 - Le « Moulin de la Charbonnière » se situe sur le coteau de Saint-Eusèbe et domine le bourg de Gennes

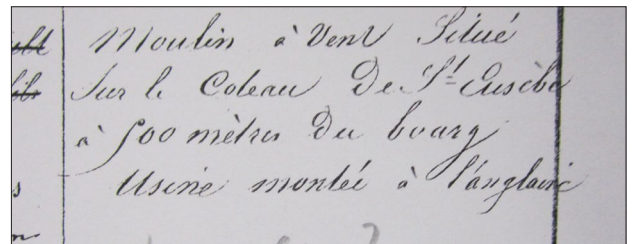


Fig. 2 - Extrait du Carnet des Patentes - ADML P92



Fig. 3 - « Atlas cantonal » de Blordier sur lequel est localisé le moulin - cliché Michelle Marc

1. ADML P92 : Carnet de Patentes des établissements industriels situés sur la commune de Gennes.



Fig. 4 - Vestiges architecturaux sur la parcelle n° 254 - image Géoportail

Un informateur, G. Leprince, se souvient des ruines de ce moulin, encore visibles dans les années 1980, et a pu le localiser sur le cadastre. À cet emplacement justement, une image aérienne (Géoportail 2016) montre quelques traces de vestiges architecturaux, sur un espace de 25 m de long, qui pourraient tout à fait correspondre aux ruines d'un moulin.

Perspectives - En poursuivant l'enquête orale et la consultation des archives, nous devrions obtenir de nouvelles données sur ce moulin qui ne semble pas très ancien.

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
GENNES-VAL DE LOIRE

Section : AD
Feuille : 000 AD 01

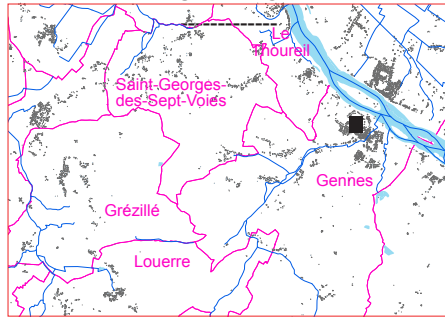
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 16/12/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2016 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



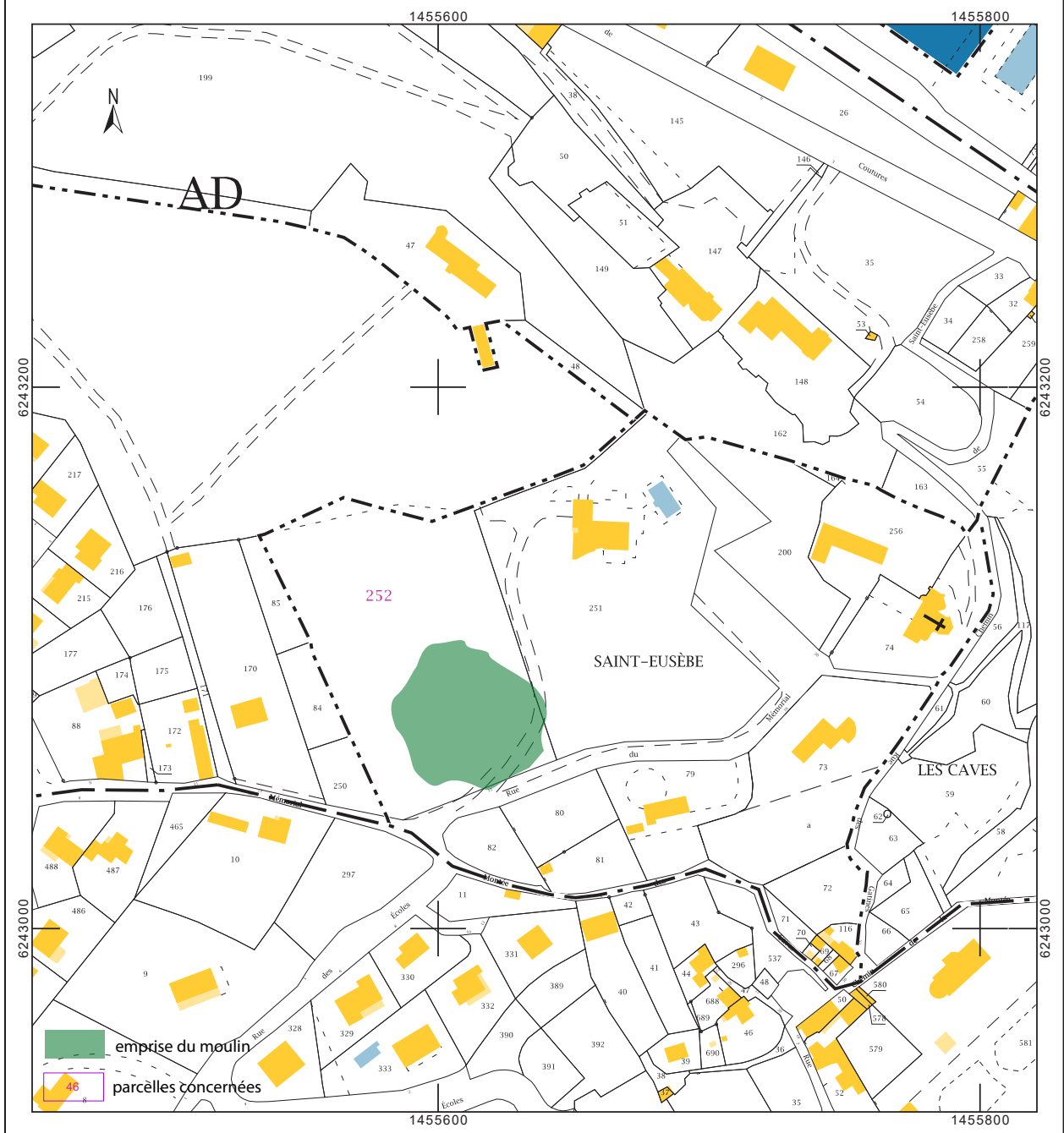
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdif.saumur@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

SP 041 - Le Moulin de Charbonnière



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

041

Première mention _____ Données complémentaires _____ Année de la première mention _____
Année 2016 _____ Nature Opération Prospection-Inventaire _____
Responsable Laure Déodat _____ Organisme AuGuRA _____
Département Maine-et-Loire _____ Commune Gennes _____
Lieu_dit du cadastre Les Charbonniers _____
Lieu-dit de l'IGN Saint-Eusèbe _____
Nom du site Moulin de Charbonnière _____

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2016 _____ AD _____ 252 _____

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	1623 O	Doué-la-Fontaine	2003

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1455597 _____ Z 65 _____
Y 6243099 _____

Rayon du site en mètre ? _____

Circonstances de découverte Cartographie _____

Techniques de repérage _____

Informateur Geroges Leprince _____

Description des vestiges Le moulin de la Charbonnière figure sur une carte de 1866 dressée par Blordier. Il n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien et pourrait donc être postérieur à sa réalisation. Dans les carnets de Patentes de 1875, il est fait mention d'un "moulin à vent situé sur le coteau de Saint-Eusèbe à 500 m du bourg" _____

Etat de conservation Mauvais _____

Éléments de datation Archives _____

Chronologie proposée 19e _____

Mobilier Non _____ Lieu de conservation _____

Documentation Carte de Blordier de 1866 _____
Carnets de Patentes de 1875 _____

Bibliographie Aucune _____

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 042 - Le Moulin Follion

Le « Moulin Follion » n'est pas resté dans les mémoires. C'est sur un document inédit de 1666 que son existence a été découverte. Plusieurs documents d'archives permettent de dire qu'il remonte au moins au 16^e siècle : il semble qu'il s'agisse simplement d'un « double » du « Moulin Brûlon », lui-même répertorié en 2015 (SP_025).

Nom du site : Le Moulin Follion

Période : Moderne

Mode de découverte : Archives

Superficie en m² : 50 ?

Nombre d'artefacts sur le site : 0 (non prospectée)

Interprétation : Moulin à eau

Site de la même période à moins de 500 m : SP_025

Sites analogues : SP_017 à SP_025

Description-inteprération - Le nom du moulin apparaît sur une copie, datée de 1867 d'un « parchemin authentique » de 1666¹ (fig. 2). Il est représenté entre les églises de Saint-Vétérin, à gauche, et de Saint-Eusèbe, à droite, bien dessinées et clairement nommées.

On retrouve le terme de « Moulin Follion » dans une déclaration, issue du registre de la seigneurie de la Harielle, et datée de 1552 : « la moitié par indivis du moulin follion avec un chenevreau en la rente foncière... au seigneur de joreau »². C'est la plus ancienne mention découverte à ce jour et cela fait donc remonter son existence au moins au milieu du 16^e siècle.

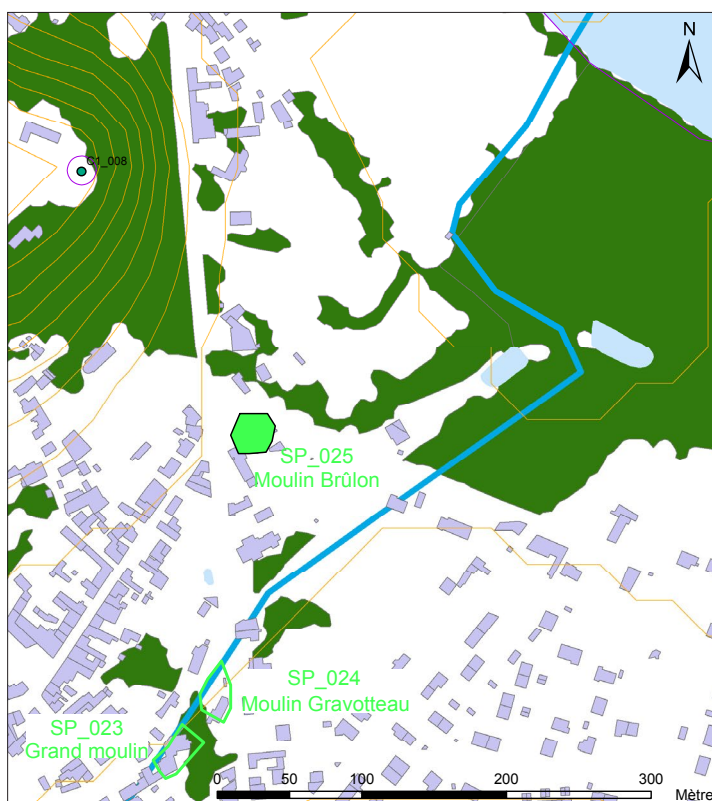


Fig. 1 - Situation du moulin sur fond de carte IGN



Fig. 2 - Le moulin représenté sur un dessin sur parchemin de 1666
- cliché aux archives M. Marc

1. ADML : C24.

2. Déclaration dans les registres de la Harielle ADML 288J1-117.

S'il n'apparaît ni sur le cadastre napoléonien, ni dans les carnets de Patentes de la fin du 19^e siècle, c'est parce qu'il ne doit alors plus fonctionner. Et effectivement, sur un aveu rendu au seigneur de Trêves et daté de 1774³, il est mentionné « une pelouze où il y avoit anciennement un moulin appelé follion ».

Si la vue de 1666 le situe dans le bourg, à proximité du débouché avec la Loire, elle reste toutefois très imprécise. Aussi a-t-il fallu chercher d'autres documents pour tenter de mieux cerner sa localisation.

Toutes les données recueillies placent ce moulin dans les environs très proches du « Moulin Brûlon ». Ainsi, par exemple, dans une déclaration de 1783 au seigneur de la Harielle, il est fait mention d'un pré « sis au lieu nommé follion [...] lequel joint vers orient le chemin tendant du moulin grabotteau à la rivière de Loire, l'ancien ruisseau de la fontaine d'avort tendant du moulin de brulon au moulin de follion entre deux » (fig. 3).

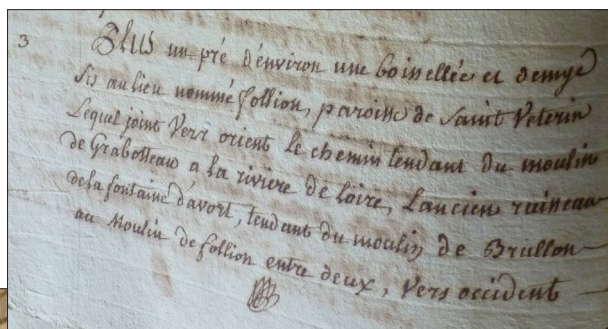


Fig. 3 - Extrait de la déclaration de 1783 mentionnant le « Moulin Follion » - cliché M. Marc



Fig. 4 - Extrait du cadastre dit napoléonien où l'on voit distinctement les deux roues du moulin ou des deux moulins : le « Moulin Brûlon » et le « Moulin Follion »

Or, si l'on regarde attentivement le cadastre de 1835, le « Moulin Brûlon » est représenté avec deux roues (fig. 4) : il est donc possible que chaque roue était constitutif d'un moulin indépendant, et qu'il y avait donc, à l'origine, deux moulins autonomes et portant donc un nom différent. Sur un document produit à partir du cadastre par les Ponts et Chaussées (fig. 5), en 1861, à l'occasion d'un conflit qui oppose le propriétaire du moulin, M^r Galbrun, alors maire de Gennes, aux habitants du bourg, le « Moulin Follion », ainsi nommé dans le texte, est appelé « Moulin Galbrun »⁴. Il ne fait alors aucun doute que le moulin Follion se situe au même emplacement que le moulin Brûlon, mais que l'on a à faire à deux moulins distincts. Ce qui est confirmé par le fait que tous deux sont mentionnés dans des registres différents, dès le début du 16^e siècle : 1511 pour le « Moulin Brûlon » qui est alors acheté par un certain Jean Hector, et 1552 pour le « Moulin Follion », qui fait alors partie de la seigneurie de la Harielle.

Sur le terrain, il n'en reste rien aujourd'hui : cette année, un nouvel aménagement a été réalisé sur ces parcelles pour mettre en place le Crédit Agricole, détruisant ainsi les bâtiments du 19^e siècle. L'emplacement d'une des deux roues est tout de même encore visible dans la partie extérieure (fig. 6).

Perspectives - En poursuivant l'enquête orale et la consultation des archives, peut-être obtiendrons-nous de nouvelles données sur ce moulin et en particulier à faire remonter sa datation.

3. ADML E 1351.

4. ADML 54S16 : ce document a été découvert par Michelle Marc.



Fig. 5 - Le « Moulin Galbrun ou Follion » représenté sur un document de 1861 (noter que le nord est en bas) - cliché aux archives : M. Marc



Fig. 6 - Le site du moulin en cours de démolition à gauche, emplacement de la route à droite

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
GENNES

Section : AE
Feuille : 000 AE 01

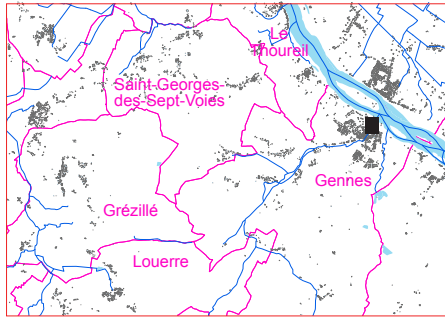
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 03/09/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



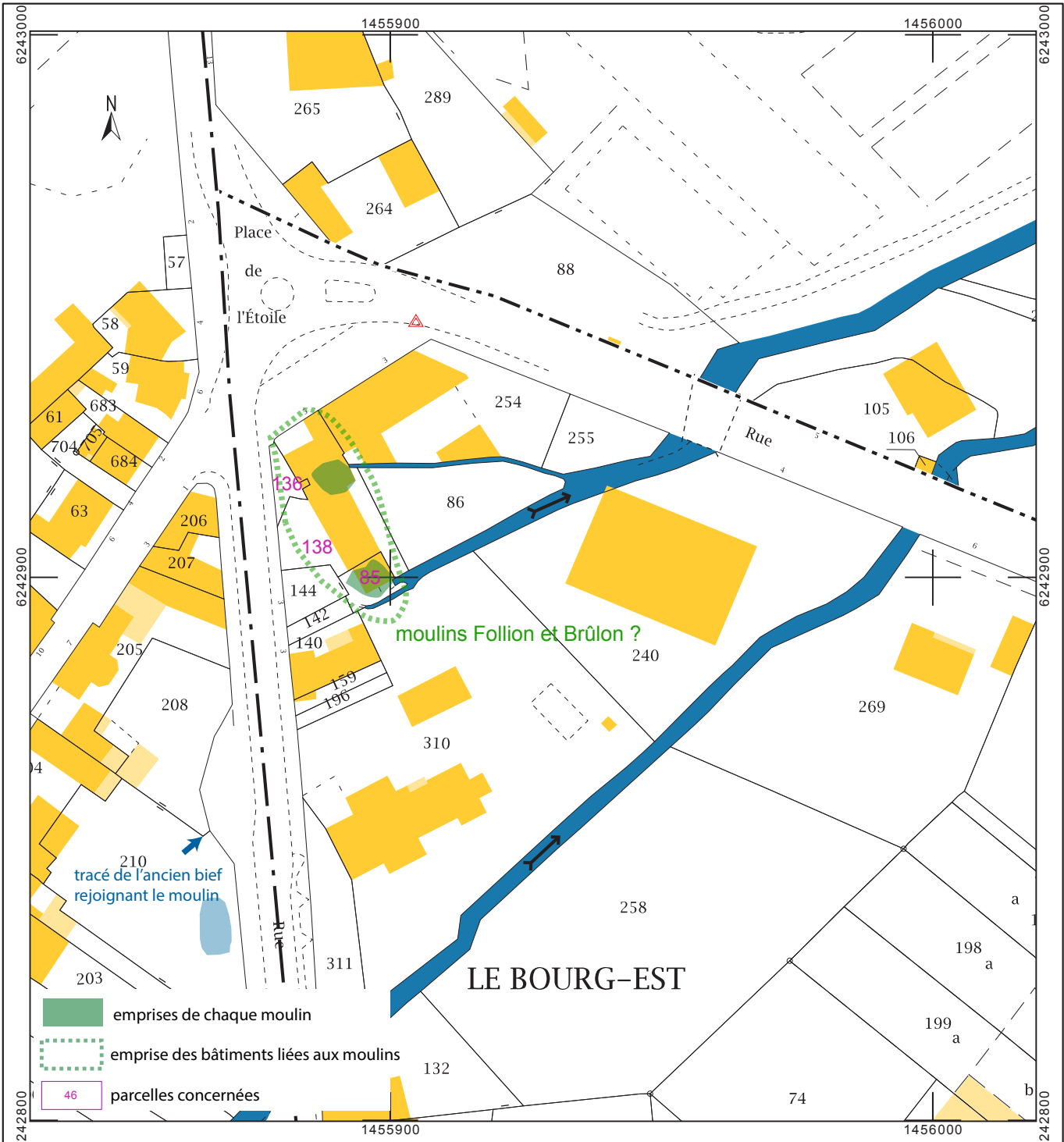
SP 042 - Le Moulin Follion

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdfif.saumur@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

042

Première mention 1552 Données complémentaires _____ Année de la première mention _____
Année 2016 Nature Opération Prospection-Inventaire
Responsable Laure Déodat Organisme AuGuRA
Département Maine-et-Loire Commune Gennes
Lieu_dit du cadastre Follion
Lieu-dit de l'IGN Bourg de Gennes
Nom du site Moulin Follion

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2016 AE 85 136 138

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>1623 O</u>	<u>Doué-la-Fontaine</u>	<u>2003</u>

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1455889 Z 30
Y 6242914

Rayon du site en mètre 20

Circonstances de découverte Sources écrites

Techniques de repérage Archives

Informateur _____

Description des vestiges Le nom du moulin apparaît sur une copie de dessin (parchemin d'origine daté de 1666) localisation imprécise, mais probablement à situer à proximité du Moulin Brûlon, à Gennes, et en tout cas entre les églises Saint-Vétérin et Saint-Eusèbe. Plus ancienne mention = 1552.

Etat de conservation Nul

Éléments de datation Sources écrites

Chronologie proposée Moderne

Mobilier Non Lieu de conservation _____

Documentation Documents d'archives

Bibliographie Aucune

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 043 - Rondivelle

« Rondivelle » est un site néolithique installé sur un plateau des limons, sur la commune de Louerre, à peu de distance de la station-atelier de « La Baudruère » (SP_007).

Nom du site : Rondivelle

Période : Néolithique

Mode de découverte : Bibliographie

Superficie en m² : 331476

Nombre d'artefacts sur le site : une centaine

Interprétation : Occupation. Habitat ?

Site de la même période à moins de 500 m :
SP_007

Sites analogues : SP_026, SP_027

Description-intepretation - « Rondivelle » est un site connu par la population locale et a été porté à notre connaissance grâce à une publication réalisée par « l'association lorienne du patrimoine » (Jouet 2000). Depuis 1955, A. Augereau parcourt ces parcelles et a ainsi rassemblé une collection importante, provenant notamment de ce site. Par l'intermédiaire de M. Guillemet, membre de notre association et de celle de Louerre, nous avons pu rencontrer l'inventeur du site et ainsi confirmer son existence¹.

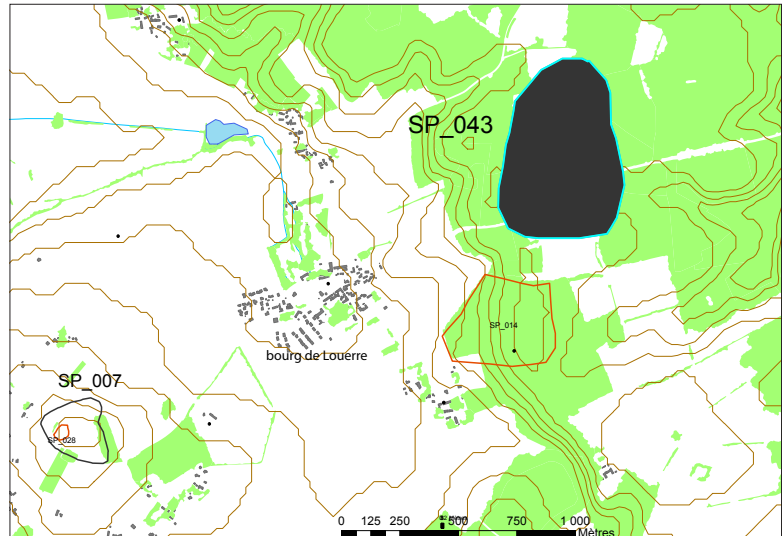


Fig. 1 - Le site de Rondivelle à proximité de la station-atelier de « La Baudruère » (SP_007)

Ce site est installé sur un plateau aujourd'hui déserté. Constitué de limon, d'origine éolienne, le sol de Rondivelle est très propice à l'agriculture. De nombreux documents du 19^e siècle, selon Y. Jouet, attestent que les habitants des alentours tentaient d'acquérir des terres en ces lieux. L'installation d'une petite communauté néolithique pourrait se justifier ainsi.

Parmi les pièces archéologiques découvertes, une quinzaine de haches a été répertoriée. Une dizaine, de petite taille, était en silex noir (peut-être de Thouars), deux autres dans un silex vert, et une en silex gris. Enfin, une grande hache, de 15 cm, aurait été taillée dans le silex blond du Grand Pressigny (fig. 2 et 3). D'ailleurs, selon Y. Jouet, 75% des objets serait taillé dans ce silex turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny.

D'autres outils ont été inventoriés : des lames, des grattoirs et des perçoirs, dont je reprends la liste (fig. 4 et 5).

« Les lames :

- 4 lames retouchées à coche, dont un grattoir caréné en silex blond
- 3 lames retouchées à grattoir caréné (2 en silex blond, un en silex noir)
- 7 lames - raclours en silex blond ou gris

Les grattoirs :

- 5 grattoirs carénés en silex blond
- 6 grattoirs épais en silex blond dont deux discoïdes
- 2 grattoirs finement travaillés en silex blond
- 10 grattoirs plats en silex blond

Les perçoirs :



Fig. 2 - Une hache polie découverte par L. Augereau sur le site et présentée aux Journées du Patrimoine, à Louerre, en 2016

1. Je tiens à remercier ici vivement M. Guillemet et A. Augereau pour leur collaboration.



Fig. 3 à 5 - Différents objets provenant du site, découverts par A. Augereau et présentés aux Journées du Patrimoine, à Louerre, en 2016. En haut, haches polies et *nuclei* ; en bas, divers objets rapidement photographiés



- 4 perçoirs de différentes tailles en silex blond .

Y. Jouet recense aussi 6 percuteurs et des armes :

- « - 4 pointes de flèches simples, triangulaires, en silex blond du Grand Pressigny,
- 3 pointes de flèche à pédoncules et ailerons en silex blond,
- 5 pointes de lances en silex blond,
- 2 éléments de bola ».

D'autres objets ont aussi attiré son attention :

- « - 2 fusaïoles en terre cuite,
- 1 broyeur à grain complet,
- 1 lampe à graisse,
- des éléments de parure : 4 galets en granite, silex noir ou vert qui devaient être coloriés... ».

Il ne fait pas mention des dizaines d'éclats qui ont aussi été ramassés et qu'A. Augereau conserve chez lui, comme nous avons pu le constater (fig. 5). Il est certain que la ramassage n'a pas été exhaustif puisqu'il ne s'est intéressé qu'aux objets présentant, selon lui, un intérêt.

Y. Jouet conclut que la nature du sol a été déterminante pour ces hommes du Néolithique en quête d'une nappe de limon des plateaux, leur sol préféré. De plus, l'absence de relief sur plusieurs dizaines d'hectares aurait aussi été un atout pour cette communauté paysanne. Enfin, la présence du site de « La Baudruère », atelier de taille bien connu et situé à quelques 100 m de là, a dû être un facteur favorable. Encore faudrait-il que ces deux communautés aient été contemporaines. Seule une étude détaillée du matériel de « Rondivelle » pourrait faire avancer ces données. Selon Y. Jouet, le site aurait été occupé entre -3600 et -2600, soit au Néolithique final, sans qu'il ne donne d'argumentation quant à ces datations. D'après J.-N. Guyodo (Guyodo 2000), les divers critères typo-technologiques du site de « La Baudruère », dont il a pu voir plus de 500 pièces, renvoient au Néolithique Moyen II (armatures trapézoïdales à tranchant transversal, grattoirs dominants, lames de haches polies...). À l'encontre de la contemporanéité de ces deux sites, la provenance des matières premières utilisées : 75% en silex blond selon Y. Jouet pour « Rondivelle », alors que la grande majorité des outils de « La Baudruère » est en opale résinite.

A la suite de Y. Jouet, notons aussi l'éloignement de l'eau, à plus d'1 km des lieux. Ces hommes auraient donc privilégié un bon sol plutôt que la proximité d'un point d'eau, qu'ils pouvaient d'ailleurs amener à eux en creusant des puits.

Perspectives - L'étude du matériel lithique de « Rondivelle » reste à faire. À ce propos, J. Mornand, qui a pris connaissance de cette collection il y a peu, s'est proposé de faire un premier inventaire des haches polies. Il faudrait aussi retourner sur le terrain, mais depuis que nous avons commencé notre recherche, ces parcelles ne sont plus labourées et la visibilité est très mauvaise pour entreprendre de la prospection.

LE REVERS DE LA CÔTE

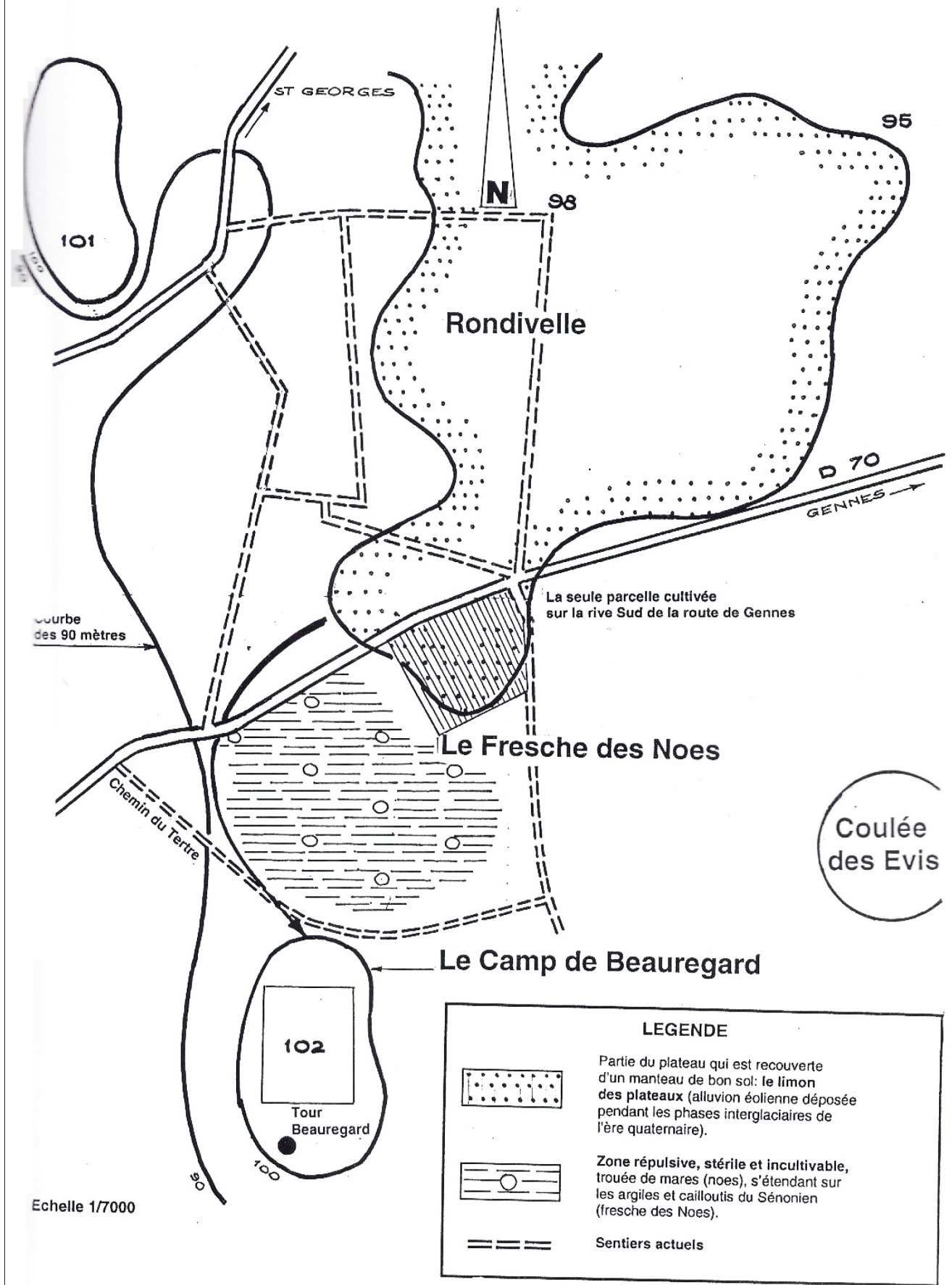


Fig. 6 - Plan réalisé par Y. Jouet localisant le site dans son contexte

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
LOUERRE

Section : ZO
Feuille : 000 ZO 01

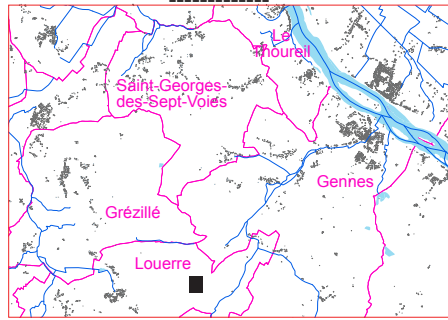
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 19/09/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



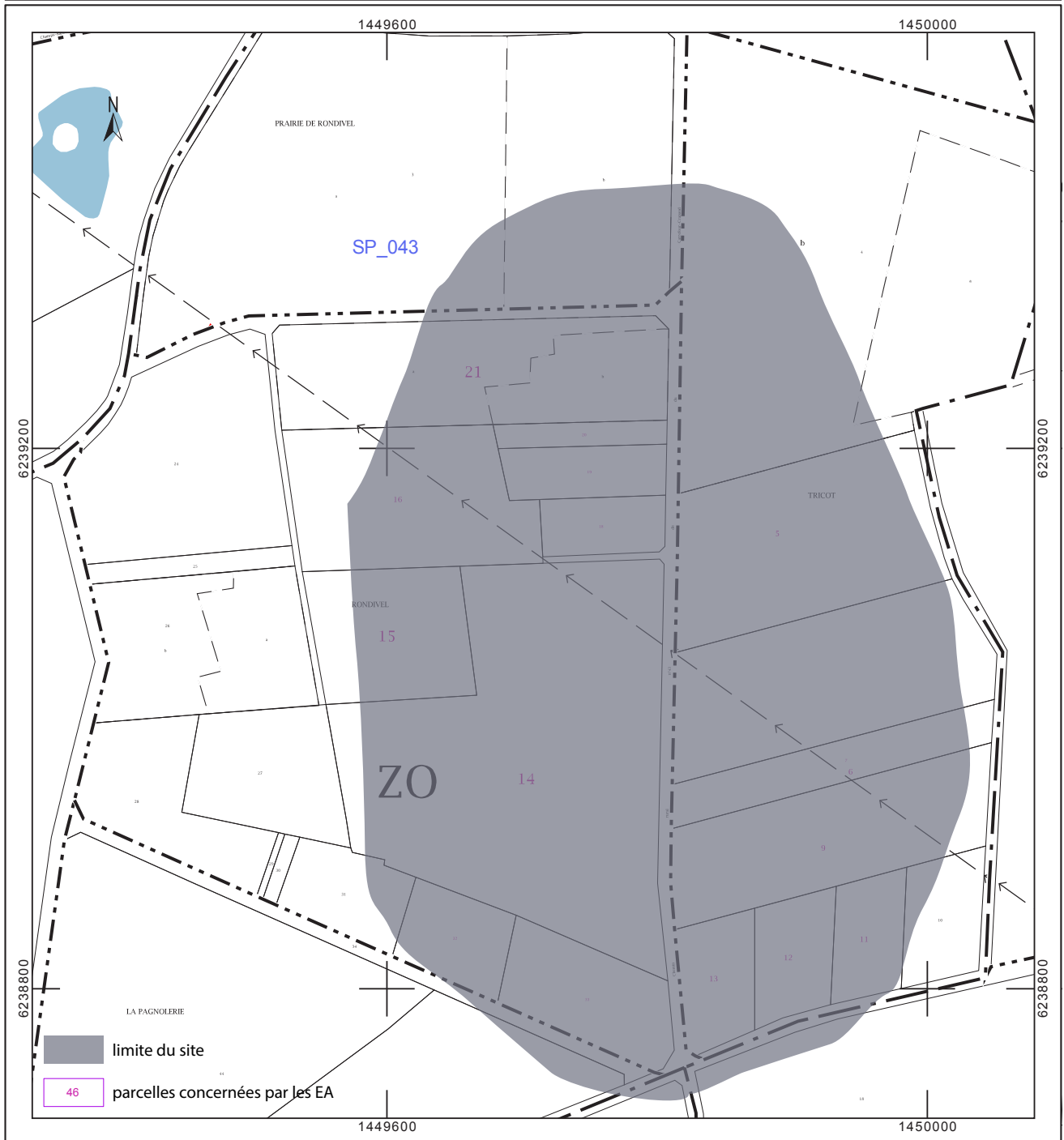
SP 043 - Rondivelle

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdif.saumur@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

043

Première mention 2000 Données complémentaires Année de la première mention

Année 2016 Nature Opération Prospection-Inventaire

Responsable Laure Déodat Organisme AuGuRA

Département Maine-et-Loire Commune Louerre

Lieu_dit du cadastre Rondivelle

Lieu-dit de l'IGN Rondivel

Nom du site Rondivelle

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2016 ZO 10 à 15.32-33

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>1623 O</u>	<u>Doué-La-Fontaine</u>	

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1449599 Z 100
 Y 6242101

Rayon du site en mètre 300

Circonstances de découverte Bibliographie

Techniques de repérage _____

Informateur Alain Augereau

Description des vestiges Selon Alain Augereau et Yves Jouet, concentration d'outils en silex : haches polies, outils finis, marquant une occupation néolithique, à proximité de l'atelier de "La baudruèreé.

Etat de conservation Mauvaise

Éléments de datation Outils en silex

Chronologie proposée Néolithique

Mobilier Oui Lieu de conservation Augereau - Louerre

Documentation Planches d'objets - Jouet 2000

Bibliographie JOUET 2000 : Yves Jouet "le Néolithique" : p. 17-28

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 044 - La Pagerie 2

Le site de « La Pagerie 2 », situé sur la commune du Thoureil, à proximité du dolmen du même nom, est une occupation néolithique que l'on a découverte au cours d'une prospection systématique visant à étudier un site gallo-romain (SP_011), qui avait été signalé par un informateur.

Nom du site : La Pagerie 2

Période : Néolithique

Mode de découverte : Prospection au sol

Superficie en m² : 34366

Nombre d'artefacts sur le site : 301

Interprétation : Occupation. Habitat ?

Site de la même période à moins de 500 m : le « dolmen de La Pagerie »

Sites analogues : SP_045

Description-inteprération - « La Pagerie 2 » (appelée ainsi pour le distinguer du site gallo-romain de « La Pagerie » situé sur la même parcelle) est installée en bas de pente, en bordure de forêt. Le site se trouve à moins de 300 m du ruisseau d'Avort et à 400 m de la source de Chapeau, dont l'eau est connue pour ses vertus, au sud, et à 180 m du dolmen, au nord. Il se présente sous la forme d'une concentration d'artefacts lithiques, sur toute la parcelle explorée, dont une grande quantité d'éclats associés à des outils et à quelques *nuclei*.

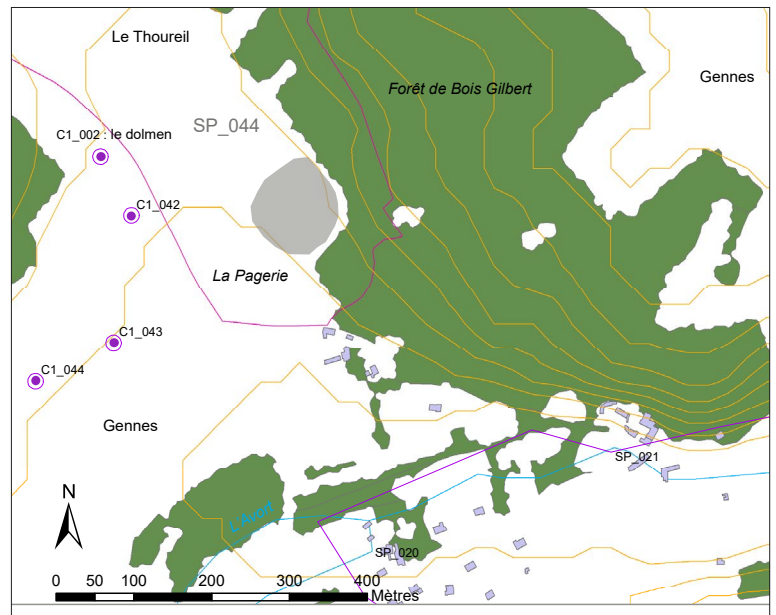


Fig. 1 - Situation du site à proximité du dolmen de « la Pagerie » et d'autres EA

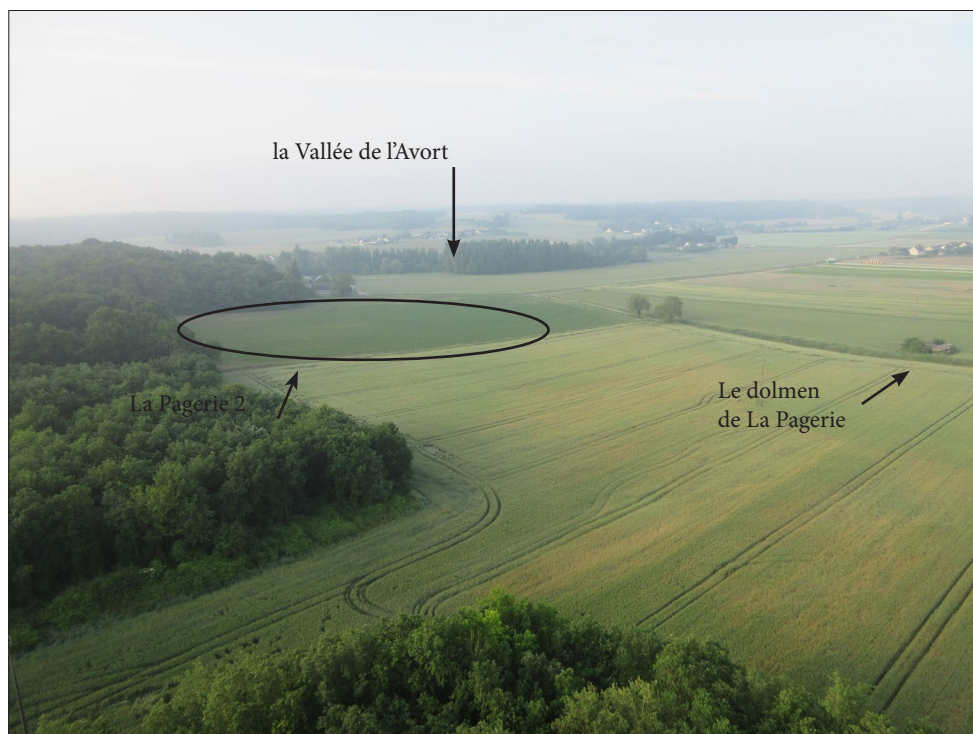


Fig. 2 - Situation du site à proximité du dolmen de « la Pagerie »

Les artefacts - L'ensemble du matériel lithique de ce site a été vu par S. Soriano qui a apporté de nombreuses informations. Les 21 *nuclei* et les 7 percuteurs, associés à de nombreux éclats de taille, attestent que l'on a débité le silex sur place. L'outillage, composé de grattoirs, de racloirs et de quelques becs notamment, montre que l'on a habité sur place. La présence d'une ébauche de tranchet, d'une herminette, d'une pièce esquillée pour fendre le bois, et d'un fragment de hache polie, dont le tranchant est abîmé par l'usage, révèle que l'on s'est aussi prêté à des activités, telles que le défrichage.



Fig. 3 - Ensemble de percuteurs découverts sur le site ; de gauche à droite : petit percuteur cassé, en quartz, percuteur circulaire en quartz rose, boucharde (les traces sont très légères) sur galet jaune, percuteur transformé en *nucleus*



Fig. 4 et 5 - Détails des deux percuteurs du centre de la fig. 3



Fig. 6 - Ensemble de *nuclei* découverts sur le site, de gauche à droite : silex du Thourel, galet, silex blond du Grand Pressigny



Fig. 7 à 9 - Plusieurs outils provenant du site : fragment de poignard retouché à la pression, denticule et coche

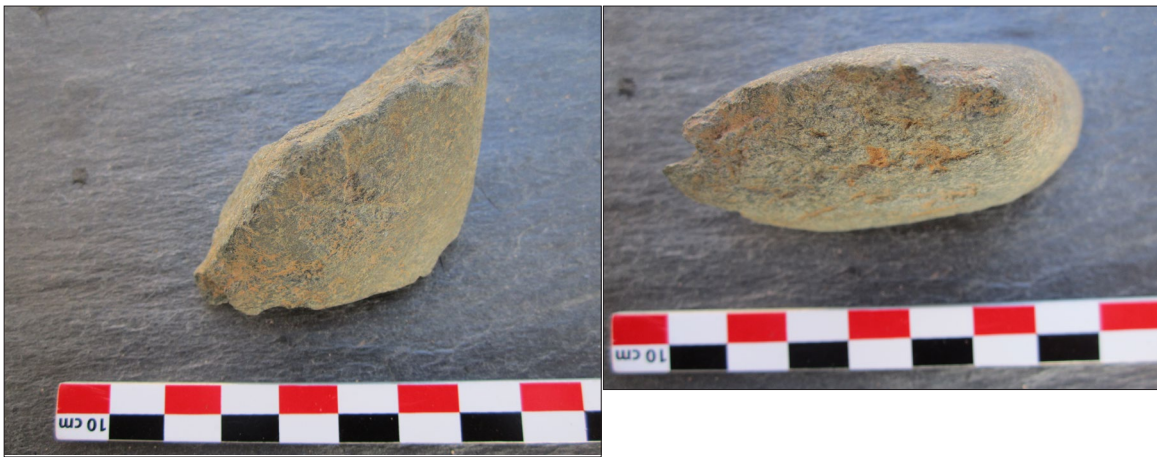


Fig. 10 - Fragment de hache polie en dolérite

La répartition des artefacts est homogène sur l'ensemble de la parcelle, avec quelques zones vides (fig. 11 et 12). La présence d'une occupation néolithique ne laisse toutefois planer aucun doute, selon moi et d'après S. Soriano.

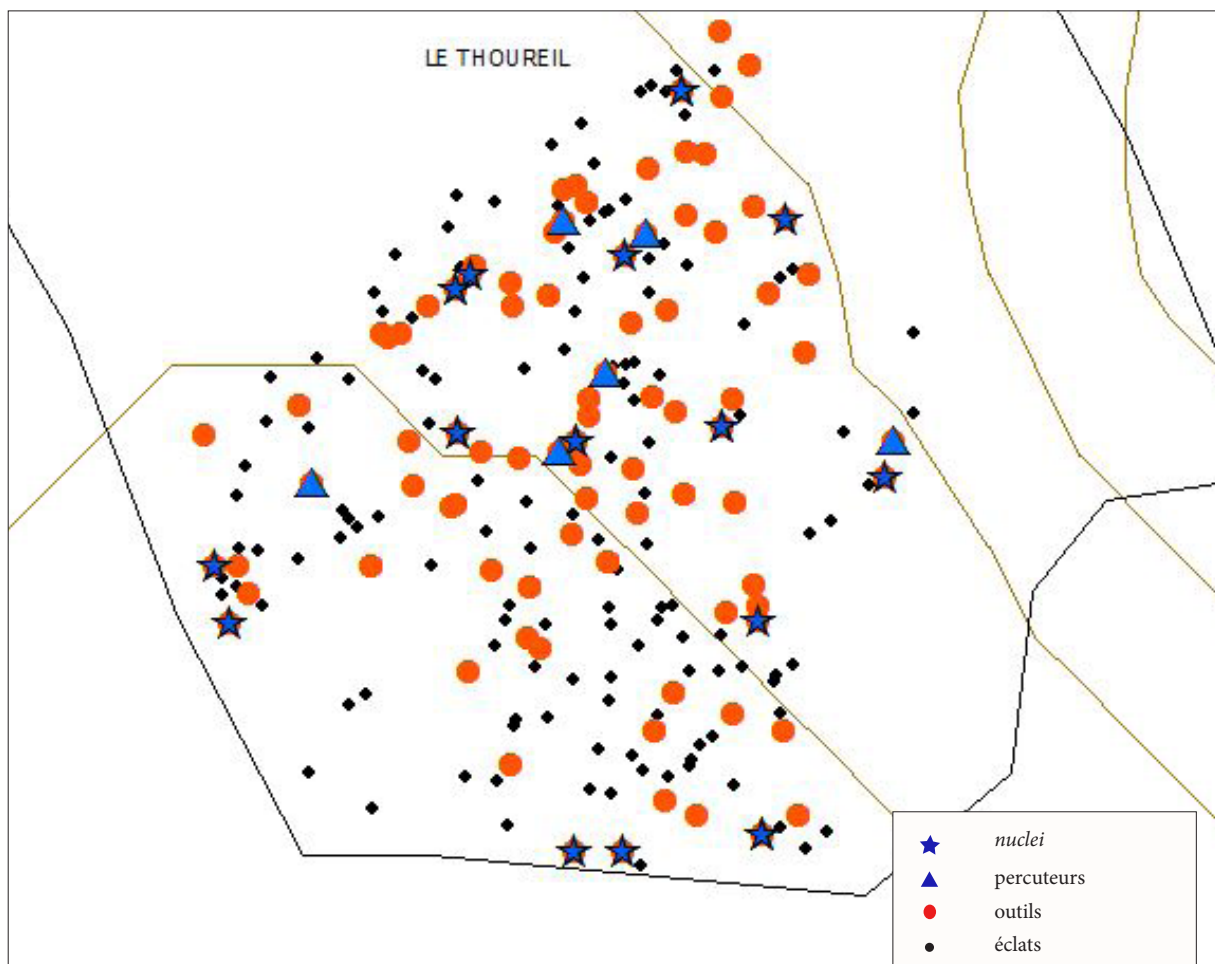


Fig. 11 - Répartition des artefacts sur le site, par type d'objets

Par ailleurs, il est important de noter la présence de 13 objets du Paléolithique : un biface (fig. 13), quelques gros éclats très patinés, un éclat Levallois (fig. 14), un outil retouché sur un éclat paléolithique et d'autres éclats divers. Il est possible qu'un site de cette période soit à trouver dans les parcelles proches de ce site, ce que confirmerait la découverte de nombreuses pièces de facture ancienne, par G. Leprince, à proximité.

Enfin, rappelons qu'un site gallo-romain est venu s'installer ensuite sur ce même emplacement (SP_011), comme cela semble être fréquemment le cas sur notre zone d'étude, comme si les critères d'installation étaient les mêmes pour les deux périodes.

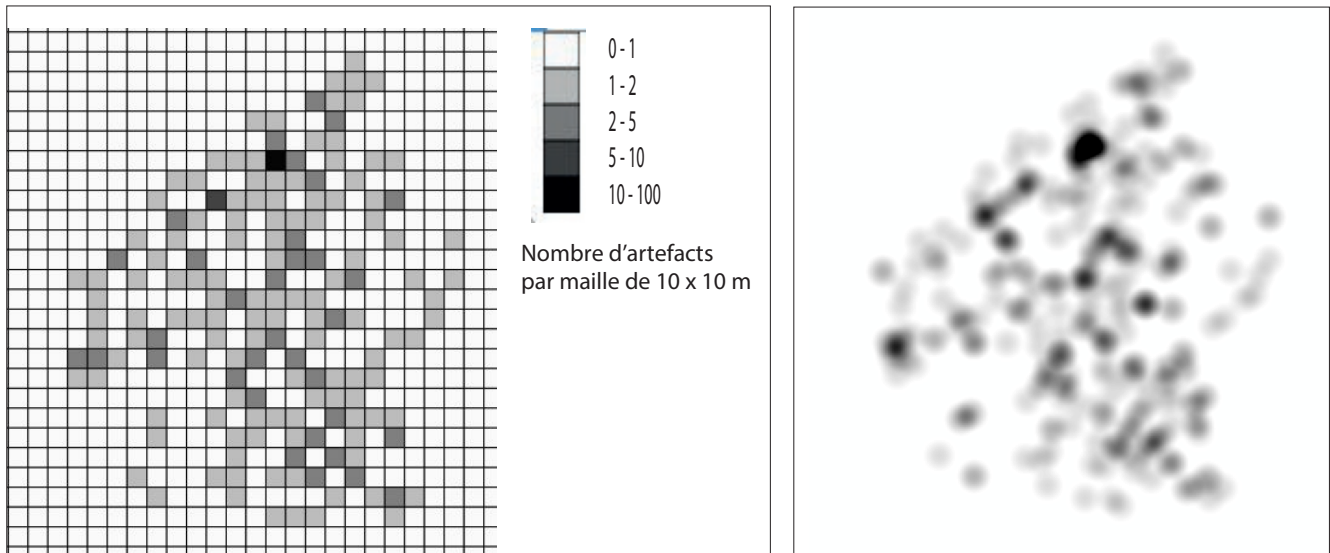


Fig. 12 - Densité des objets lithiques recueillis sur ce site et carte de chaleur liée à ce semis de points ; la densité moyenne pour 100 m² est de 1,4



Fig. 13 et 14 - Exemples d'objets paléolithiques en haut, biface asymétrique à la pointe cassée en grès lustré, en bas, éclat Levallois

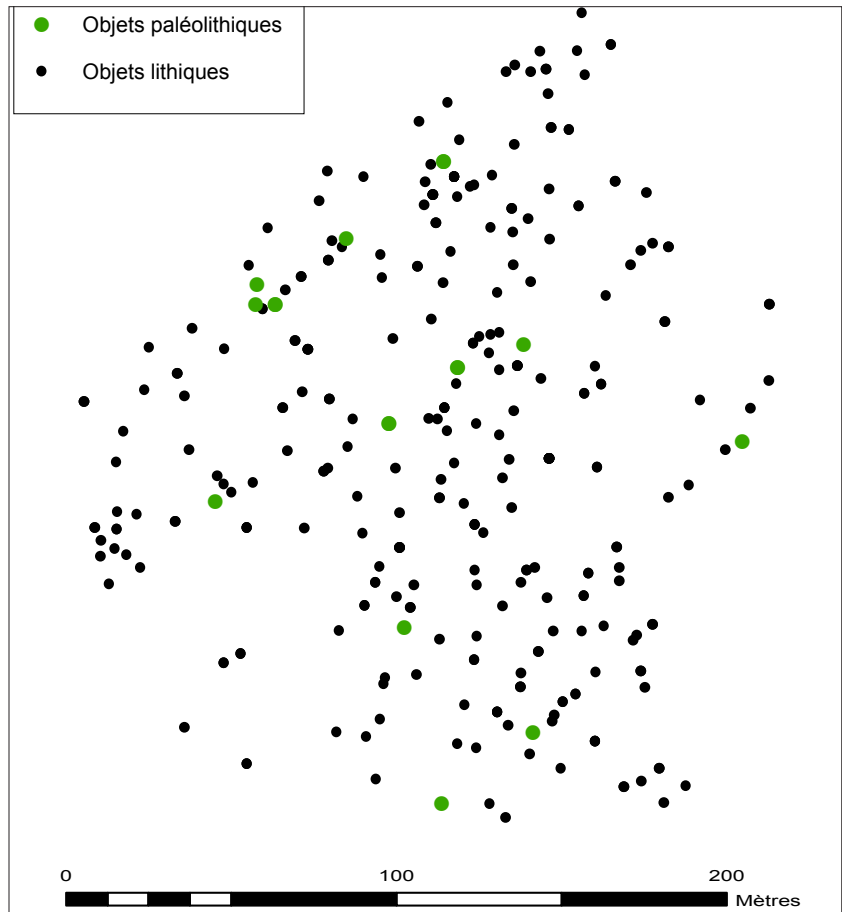


Fig. 15 - Répartition des pièces paléolithiques

Perspectives - Il serait intéressant de prospector les parcelles alentour, en remontant vers le dolmen de « La Pagerie », pour confronter la répartition des artefacts ; d'autant plus que quelques EA ont été créées sur ces parcelles, suite à la prospection de C. Le Goffic en 1990 (fig. 1).

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
LE THOUREIL

Section : ZH
Feuille : 000 ZH 01

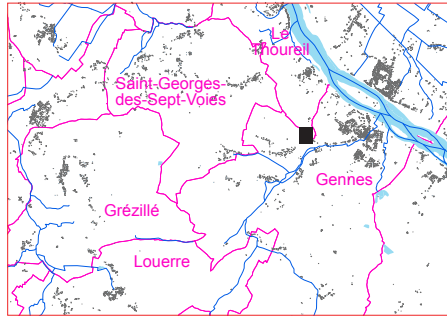
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 14/09/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



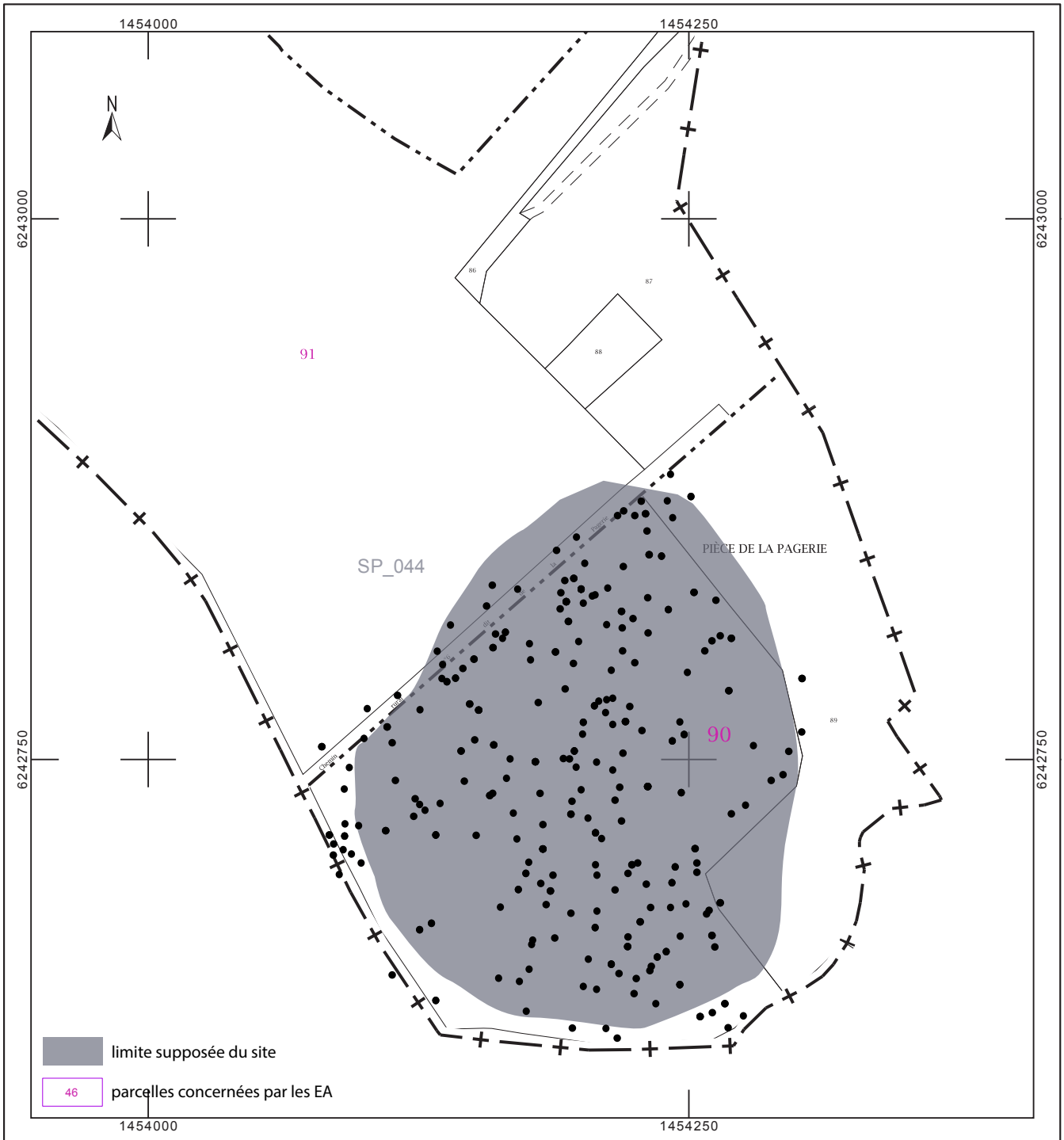
SP 044 - La Pagerie 2

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdif.saumur@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

044

Première mention Données complémentaires Année de la première mention

Année 2016 Nature Opération Prospection-Inventaire

Responsable Laure Déodat Organisme AuGuRA

Département Maine-et-Loire Commune Le Thoureil

Lieu_dit du cadastre pièce de La Pagerie

Lieu-dit de l'IGN La Séguinière

Nom du site La Pagerie 2

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2016 ZH 90 et 89

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	1622 O	Mazé	2003

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1452414 Z 48
 Y 6239949

Rayon du site en mètre 115

Circonstances de découverte Prospection

Techniques de repérage

Informateur

Description des vestiges A 180 m du dolmen de la Pagerie concentration d'artefacts en silex sur toute la parcelle dont une grande quantité d'éclats associés à des outils et à quelques nuclei. Présence de quelques objets paléolithiques. Un site gallo-romain s'installe ensuite sur ce même emplacement (voir SP_011)

Etat de conservation Moyen

Éléments de datation Artefacts

Chronologie proposée Néolithique

Mobilier Oui Lieu de conservation Local

Documentation Photos du site et des objets - AuGuRA 2016

Cartes de répartition du matériel archéologique - AuGuRA 2016

Bibliographie Rien

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 045 - Les Bretons 2

Le site des « Bretons 2 » est localisé dans la commune de Gennes, entre les hameaux de Bouchet et de Sarré, le long d'un cours d'eau intermittent se jetant dans l'Avort. Il a été découvert en prospectant une parcelle sur laquelle un site gallo-romain avait été identifié (SP_030).

Nom du site : Les Bretons 2

Période : Néolithique

Mode de découverte : Prospection au sol

Superficie en m² : 55695

Nombre d'artefacts sur le site : 556

Interprétation : Occupation. Habitat ?

Site de la même période à moins de 500 m : le « dolmen de La Pagerie »

Sites analogues : SP_044

Description-inteprération - « Les Bretons 2 » (appelé ainsi pour le distinguer du site gallo-romain « Les bretons ») est installé en fond de vallée, le long d'un cours d'eau intermittent, aujourd'hui simple fossé, mais qui se gorge, en hiver, des eaux venant de la colline de Saint-Pierre-en-Vaux, se jetant dans l'Avort. Il se présente sous la forme d'une concentration d'artefacts lithiques, sur une partie de la parcelle explorée, dont une grande quantité d'éclats associés à des outils et à quelques *nuclei*.

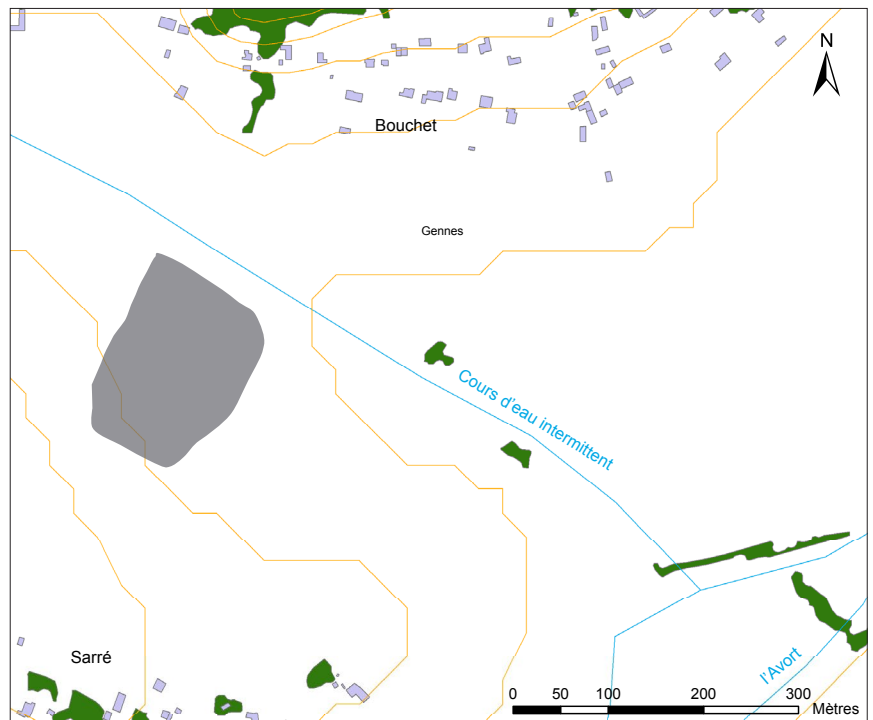


Fig. 1 - Le site est installé le long d'un cours d'eau intermittent

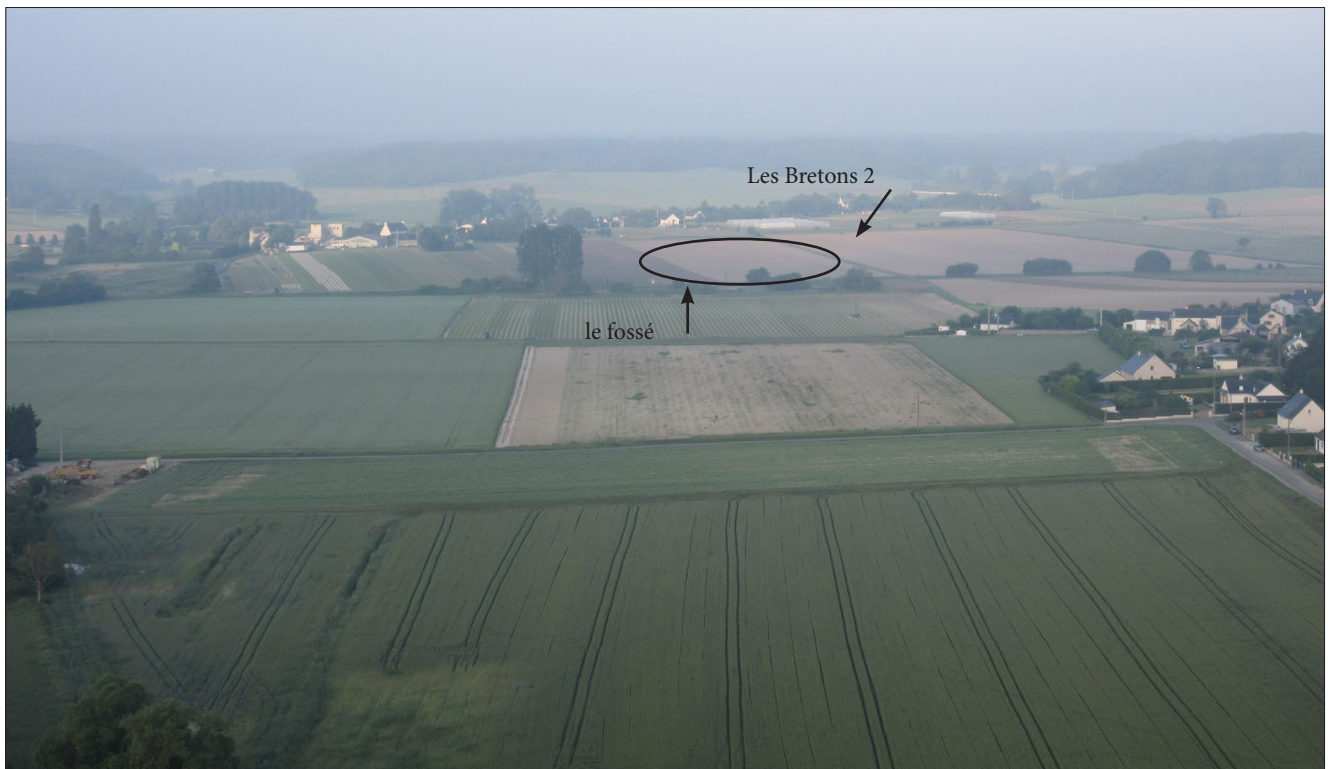


Fig. 2 - Situation du site - cliché depuis une montgolfière



Fig. 3 - Le site installé dans la vallée d'Avort, en bas du coteau de Saint-Pierre-en-Vaux

Les objets lithiques - 52 outils ont été identifiés sur les 556 pièces lithiques répertoriées et parmi eux une dizaine de grattoirs, une herminette et deux haches polies. Toutefois, ce lot n'a pu être entièrement vu par S. Soriano, par manque de temps, aussi est-il possible que ces chiffres soient modifiés. Ils sont donc donnés ici à titre indicatif. 8 *nuclei* et 1 percuteur ont été ramassés et attestent que l'on a débité le silex sur place, sans que l'on puisse parler d'un atelier de débitage proprement dit.

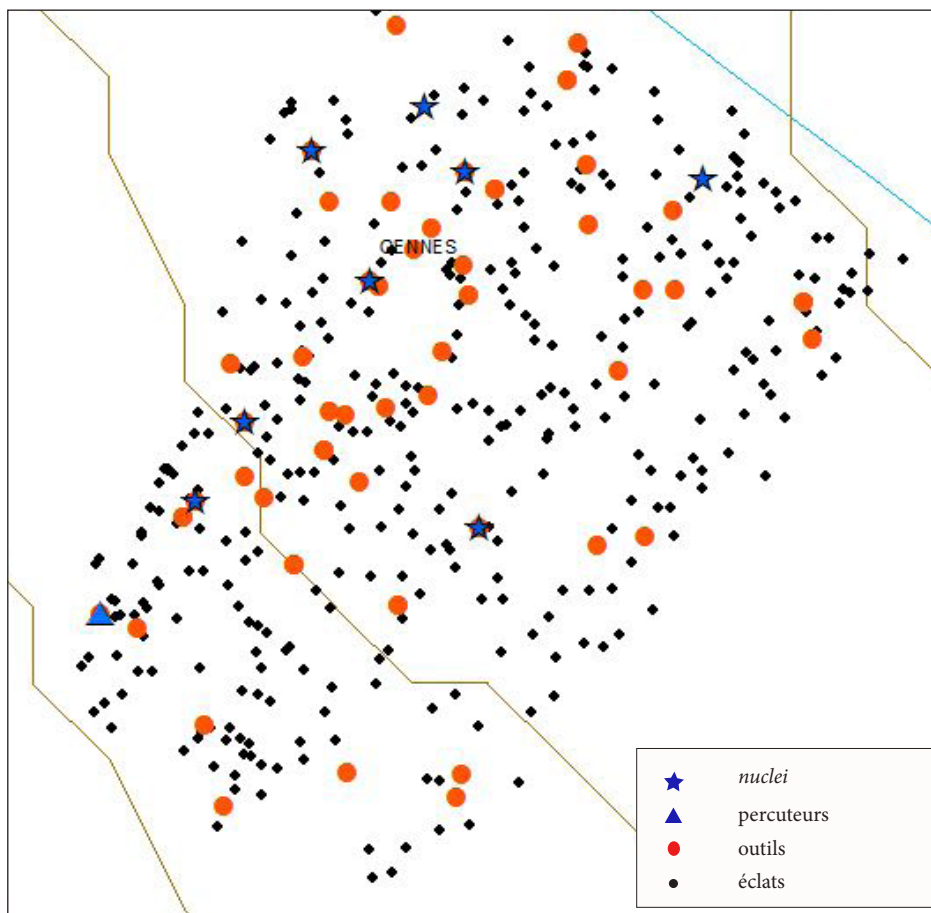


Fig. 4 - Répartition des objets par type



Fig. 5 - Fragment de hache polie en dolérite, cassé au niveau du tranchant

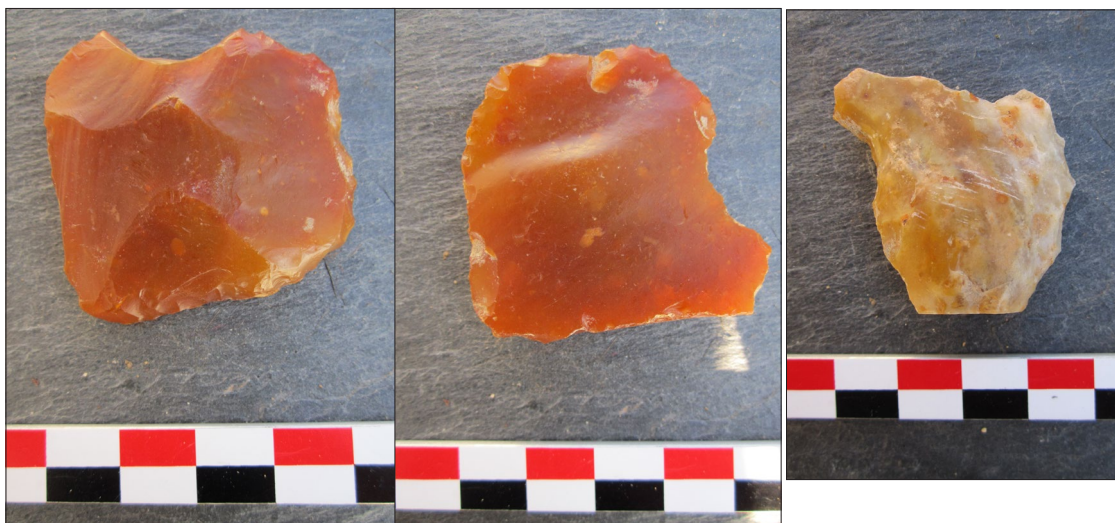


Fig. 6 et 7 - Grattoir, à gauche, et perceur en meulière du Saumurois, à droite, avec pointe cassée

Un seul objet du Paléolithique a été identifié - un biface - mais, là encore, il faut attendre le diagnostic de S. Soriano avant d'en tirer des conclusions.



Fig. 8 - Biface découvert sur le site

La densité des objets montre une répartition à peu près homogène, avec toutefois une concentration légèrement plus marquée au sud-ouest.

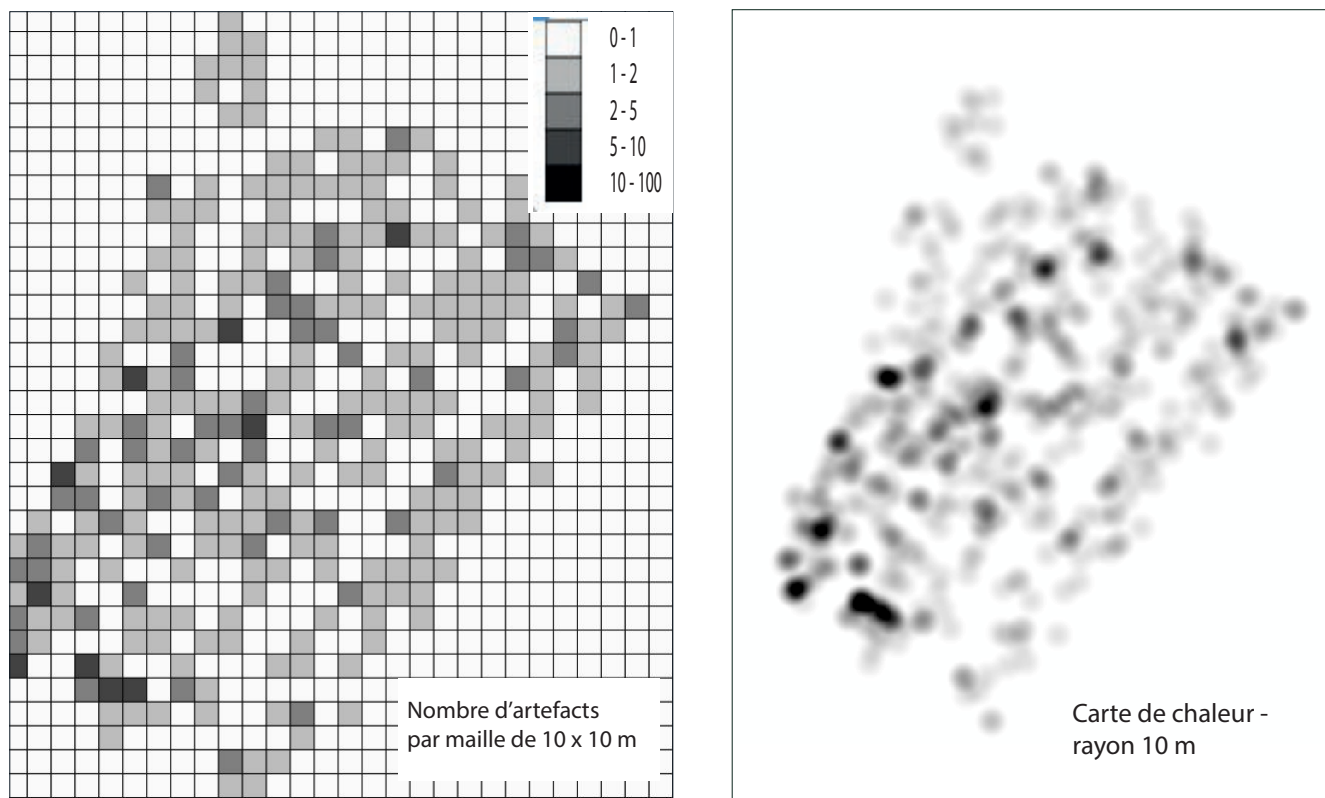


Fig. 9- Densité des objets lithiques ramassés sur ce site et carte de chaleur : on note une concentration plus élevée dans le quart sud-ouest ; la densité moyenne pour 100 m² est de 1,5

Tout comme pour le site SP_044, un site gallo-romain est venu s'installer sur ce même emplacement.

Perspectives - Il est important qu'un lithicien puisse observer ce lot, afin de déterminer plus finement les objets et les datations.

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
GENNES

Section : ZH
Feuille : 000 ZH 01

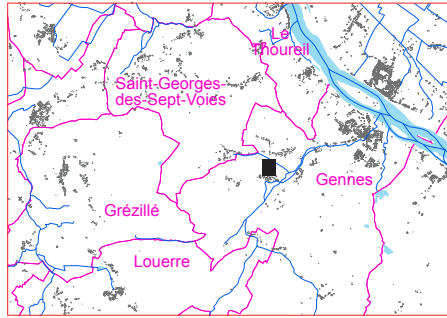
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 14/09/2015
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2014 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



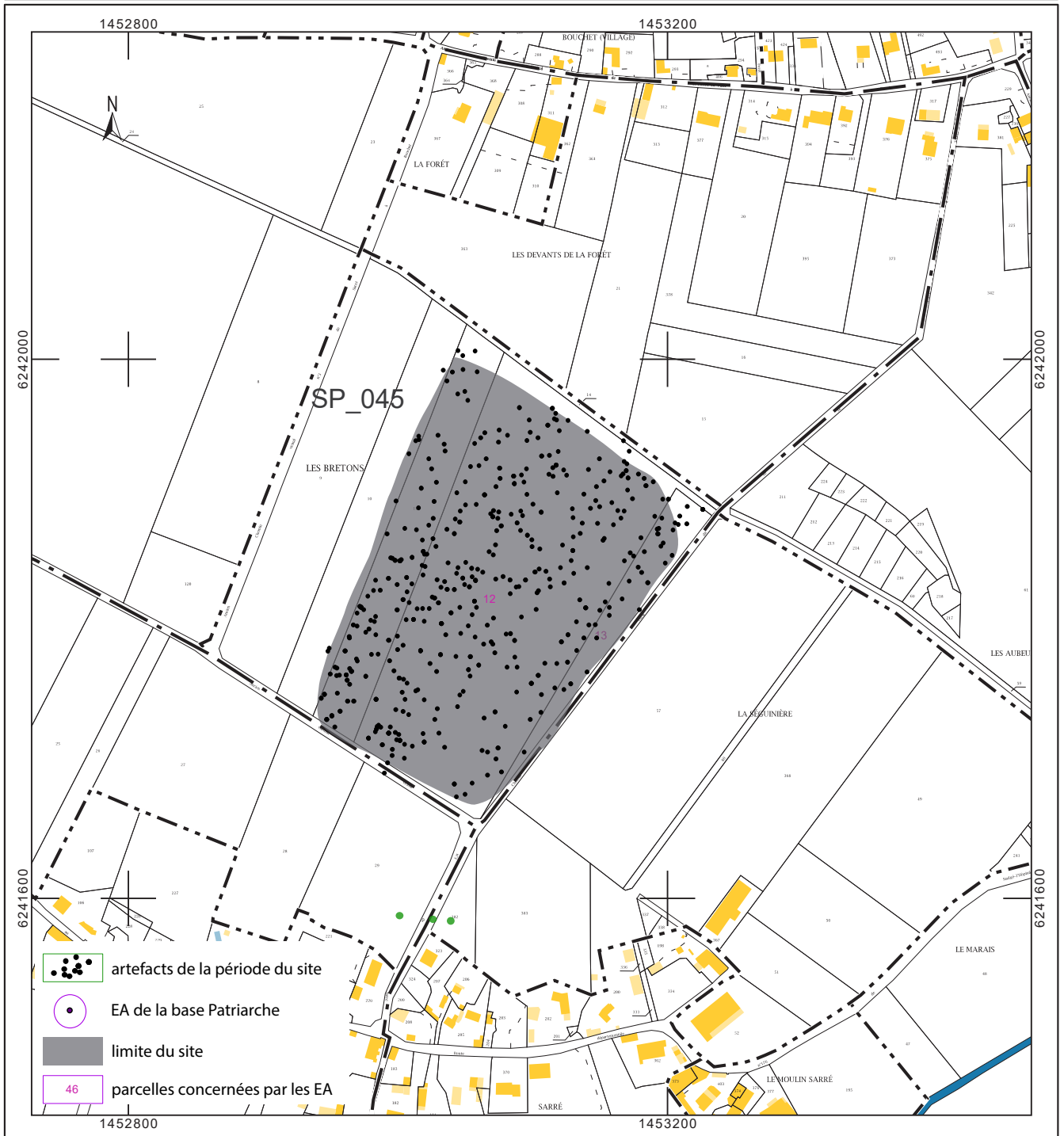
SP 045 - Les Bretons 2

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdif.saumur@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

045

Première mention 2016 Données complémentaires Année de la première mention
 Année 2016 Nature Opération Prospection-Inventaire
 Responsable Laure Déodat Organisme AuGuRA
 Département Maine-et-Loire Commune Gennes
 Lieu dit du cadastre Les Bretons
 Lieu-dit de l'IGN Sarré
 Nom du site Les Bretons 2

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2016 ZH 9 à 13

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	<u>1623 O</u>	<u>Doué-La-Fontaine</u>	<u>2003</u>

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1453107 Z 43
 Y 6241913

Rayon du site en mètre 150

Circonstances de découverte Prospection
 Techniques de repérage Prospection au sol - GPS
 Informateur _____
 Description des vestiges Concentration d'artefacts lithiques entre Sarré et Bouchet sur toute la parcelle dont une grande quantité d'éclats associés à des outils et à quelques nuclei. Un site gallo-romain s'installe ensuite sur ce même emplacement (voir SP_030).

Etat de conservation Moyen
 Eléments de datation Objets lithiques
 Chronologie proposée Néolithique

Mobilier Qui Lieu de conservation AuGuRA - Gennes

Documentation Photos du site et des objets - AuGuRA 2016
Cartes de répartition du matériel archéologique - AuGuRA 2016

Bibliographie Aucune

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

SP 046 - Richebourg

Le site gallo-romain de « Richebourg » se situe au sud du bourg actuel du Thoureil, en bordure de Loire. Il a été découvert de manière fortuite par J. Mornand, en 1981, qui nous a fait part, cette année, de cette ancienne découverte.

Nom du site : Richebourg

Période : Gallo-romain

Mode de découverte : Prospection au sol

Superficie en m² : 16942

Nombre d'artefacts sur le site : 50 (prospection non systématique)

Interprétation : Habitat

Site de la même période à moins de 500 m : SP_029

Sites analogues : SP_029

Description-intepretation - Cet établissement gallo-romain est localisé en bas d'un versant, à la confluence du ruisseau de Cumeray avec la Loire, et à 500 m au nord d'un autre site gallo-romain inventorié en 2015 (SP_029). C'est J. Mornand qui m'a révélé ce site découvert par lui en 1981 et qui a réalisé une fiche à ce sujet en 2009 (n° 2356). Il a noté la présence de nombreuses *tegulae* associées à 28 tessons divers, sur une terre labourée au-dessus du parking. Quatre ans plus tard, X. Delestre a signalé au SRA la présence d'objets gallo-romains à cet emplacement : elle a été considérée comme un indice de site¹, mais aucune EA n'a alors été créée.

Je me suis rendue sur les lieux et j'ai retrouvé effectivement, sur la parcelle qui domine le parking, au nord (fig. 2), une concentration d'artefacts d'époque romaine, essentiellement dans la partie est de la parcelle. De nombreuses TCA, dont quelques gros

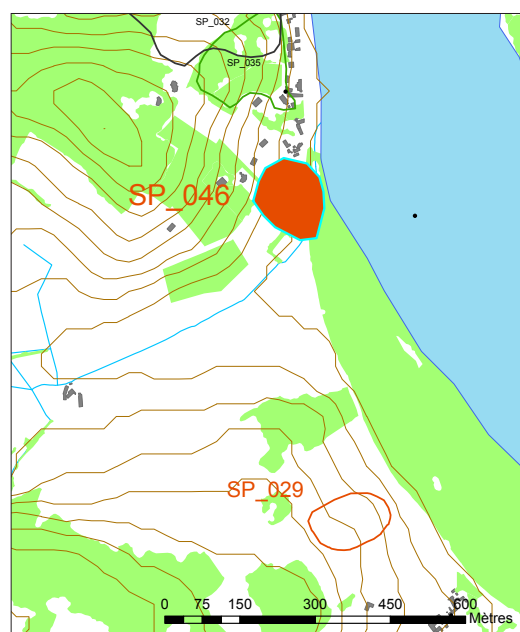


Fig. 1 - Le site domine légèrement la Loire et se trouve à proximité d'un autre établissement gallo-romain



Fig. 2 - Situation du site à l'entrée du bourg du Thoureil, en bord de Loire

1. Information Jean-Philippe Bouvet.

fragments de *tegulae*, jonchent la parcelle, ainsi que quelques fragments de céramiques antiques : cruches, *dolia*, etc. Une sigillée à décor, dont l'engobe avait totalement disparu, a été ramassée. De son côté, J. Mornand avait aussi collecté plusieurs fragments de sigillées, qu'il a dessinés sur sa fiche (fig. 4). Il a confié très récemment ce matériel à O. Gabory, directeur du CPIE des Mauges, qui m'a adressé cette photo². Selon A. Ferdière, la sigillée dessinée et photographiée est essentiellement de Gaule du Centre et plutôt du 2^e siècle.



Fig. 3 - Lot de céramiques sigillées provenant de la collection J. Mornand, confiée à O. Gabory (CPIE Mauges) - cliché O. Gabory

Notons que sur cette même parcelle, quelques silex ont été ramassés par J. Mornand et ont fait l'objet de la fiche n° 1917 (fig. 5). J'ai pu constater, moi aussi, la présence de quelques objets lithiques néolithiques qui pourraient marquer une occupation. Il faudrait faire une prospection systématique pour confirmer réellement l'existence d'un site préhistorique et, le cas échéant, d'en déterminer l'extension.

Des travaux d'aménagement du parking ont eu lieu en 2016, mais visiblement aucun objet, ni aucune structure, n'ont alors été mis au jour, ce qui témoigne sans doute de la position plus haute du site³.

Perspectives - Il semble important de revenir sur cette parcelle l'année prochaine, afin de procéder à une prospection systématique et d'évaluer ainsi l'ampleur du site et sa chronologie. Par ailleurs, comme le site semble se prolonger vers le nord, dans la parcelle construite, il faudrait interroger les propriétaires pour savoir s'ils n'auraient pas ramassé quelques objets dans leur jardin, notamment lors de la construction de leur piscine.

2. Qu'il soit donc ici remercié.

3. Cette information nous a été donnée par Michel Sire, maire délégué du Thourel.

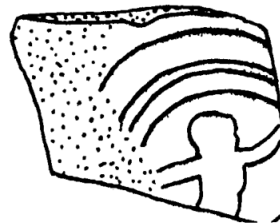
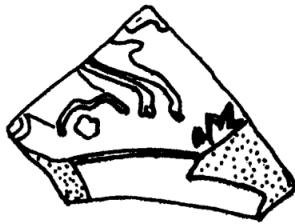
Mornand

9.5.2009

MAINE-ET-LOIRE
LE THOUREIL

2356

Marque anépigraphique



1970

découverte fortuite : nombreuses tegulae ... 28 tessons divers

Lieu-dit : "Richebourg" , voir carte au dos ,1622.0

Contexte : Terre labourée au-dessus du parking

Date : 1981

Inventeur-propriétaire : } J. MORNAND
Collection

Fig. 4 - Fiche de Jean Mornand

DECLARATION DE DECOUVERTE ARCHEOLOGIQUE
A retourner au Service régional de l'archéologie des Pays de la Loire
1 rue Stanislas Baudry - 44035 NANTES cedex

046

Première mention 1981 Données complémentaires Année de la première mention
Année 2016 Nature Opération Prospection-Inventaire
Responsable Laure Déodat Organisme AuGuRA
Département Maine-et-Loire Commune Le Thourel
Lieu_dit du cadastre Sous le Clos
Lieu-dit de l'IGN Richebourg
Nom du site Richebourg

CADASTRE (Année dernière mise à jour, section, parcelles)

2016 ZD 381

Carte IGN	Numéro	Nom	Année d'édition
	1622 O	Mazé	2003

COORDONNEES LAMBERT

Centre du site X 1453582 Z 28
Y 6245730

Rayon du site en mètre 80

Circonstances de découverte Information orale

Techniques de repérage Prospection au sol

Informateur Jean Mornand

Description des vestiges Concentration d'artefacts antiques : TCA dont gros fragments de tegulae associées à des céramiques communes (cruches, dolia) et quelques sigillées décorées

Etat de conservation Moyen

Éléments de datation Céramique

Chronologie proposée Gallo-romain

Mobilier Oui Lieu de conservation CPIE Mauges

Documentation Fiche Jean Mornand n° 2356, dessins du mobilier caractéristique et photos

Bibliographie Aucune

CADRE RESERVE A LA CELLULE N° d'EA attribué
CARTE ARCHEOLOGIQUE N° d'enregistrement PATRIARCHE

Département :
MAINE ET LOIRE

Commune :
LE THOUREIL

Section : ZD
Feuille : 000 ZD 01

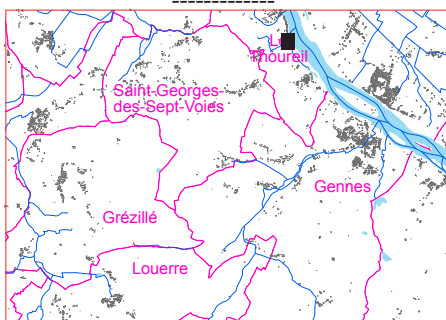
Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 17/11/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



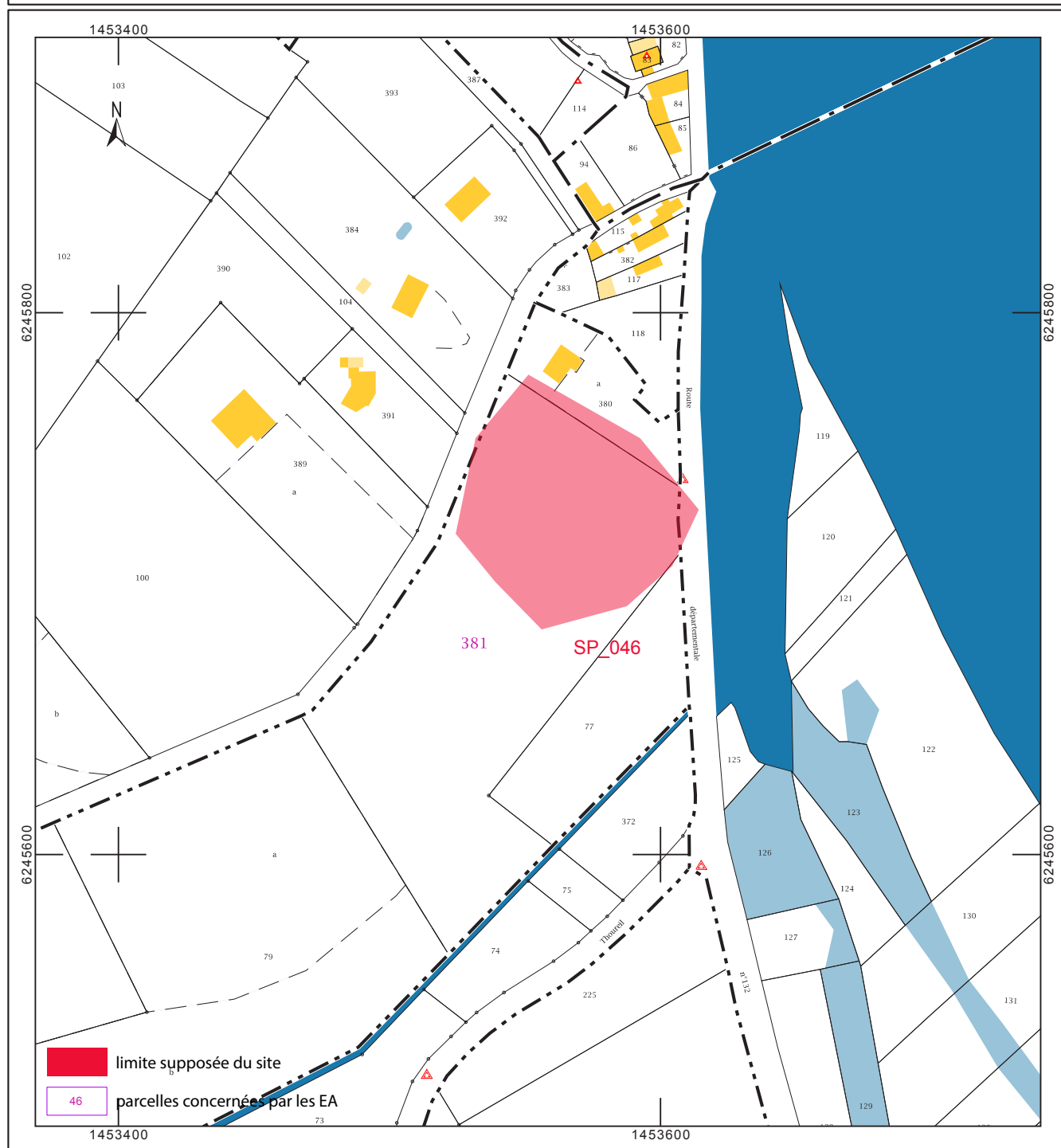
SP 046 - Richebourg

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :

SAUMUR 49417
49417 SAUMUR
tél. 02.41.83.57.00 -fax
cdf.saumur@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



VI - CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Pour conclure, on peut dire que la prospection diachronique, avec le recours à une méthodologie précise et rigoureuse, a été concluante, puisque sont inventoriés 46 sites depuis 2015, déclarés 35 nouveaux sites au SRA en vue de leur intégration dans Patriarche et complétées les données de 11 sites déjà enregistrés dans cette Base de Données. La méthodologie mise en œuvre semble très appropriée pour travailler ainsi sur l'occupation du sol et les dynamiques de peuplement du territoire.

Je souhaite donc poursuivre de la même façon dans les années à venir et précisément réaliser les différentes tâches énumérées ici :

- continuer l'inventaire des artefacts pour affiner certaines datations, réaliser des photographies et des dessins des objets les plus caractéristiques et en présenter un inventaire détaillé,
- poursuivre la prospection du plateau d'Avort, avec la même méthodologie de ramassage systématique et de géoréférencement au GPS,
- prospecter de façon systématique tous les sites gallo-romains et néolithiques inventoriés, afin d'avoir, grâce à un enregistrement homogène, des éléments de comparaison entre les sites, à l'échelle des artefacts,
- reprendre le dossier des supposés tertres funéraires néolithiques, en prospectant les parcelles sur lesquelles des anomalies pédologiques ont été détectées,
- retourner sur certaines EA et sur des indices de sites pour valider leur interprétation en fonction des critères d'analyse développés dans ce rapport,
- poursuivre l'enquête orale et la vérification des sites, avec tous les informateurs que l'on n'a pas encore eu le temps d'accompagner,
- continuer la recherche sur les moulins à eau et à vent, part du patrimoine souvent trop méconnu, avec la contribution de R. Pichot, spécialiste de la restauration des moulins,
- poursuivre le travail concernant la bibliographie locale et aux archives, avec la contribution de M. Marc et F. Lauriou,
- travailler sur les troglodytes, pour mieux connaître l'occupation médiévale et moderne du secteur, avec l'aide de G. Leprince,
- définir les seigneuries et les paroisses, à partir des sources écrites et cartographiques anciennes, pour proposer des cartes de territoires, avec la contribution de M. Marc et F. Lauriou,
- rechercher les matières premières utilisées aux époques préhistoriques pour mieux connaître les gisements locaux et pouvoir différencier la part de silex local et exogène et comprendre les réseaux d'échanges, etc.,
- tester la prospection au sol autour de découvertes fortuites de mobiliers des époques protohistoriques afin de localiser des sites éventuels,
- travailler sur des lots de mobilier des périodes protohistoriques, locaux ou régionaux, afin de définir des pâtes caractéristiques susceptibles d'aider à dater les artefacts issus des prospections.

Ce travail sera poursuivi par mes soins et avec tous les adhérents d'AuGuRA¹, jeunes et moins jeunes, prêts à reprendre les recherches cette année...

1. À l'heure où ces lignes sont écrites, il y a exactement 72 adhérents dans l'association dont je suis responsable scientifique, plus une vingtaine de jeunes qui sont venus participer régulièrement à des ateliers.

VII - BIBLIOGRAPHIE

A. Travaux universitaires

Blanchard 1998 : J.-P. BLANCHARD, *L'occupation de Chênehutte les Tuffeaux et Gennes-sur-Loire, de la fin de l'indépendance gauloise au début du Haut Moyen Âge*, Mémoire de Maîtrise, sous la dir. de J.-C. Meuret, Nantes, 1998.

Bouvet 1987 : Jean-Philippe BOUVET, *Les âges du Fer dans le département du Maine-et-Loire*, Mémoire de Maîtrise, Paris 1, 1987.

Brodeur 1986 : Jean BRODEUR, *Étude historique et archéologique de la région de Gennes de la fin de l'époque romaine à la fin du Moyen Âge*, Mémoire de Maîtrise, Nantes, 1986, sous la dir. de M. Le Mené.

Guézennec 2013 : Elodie GUEZENNEC, *L'édifice à arènes de Gennes-sur-Loire*, Mémoire de Master 2, sous la dir. de M. Monteil, Nantes, 2013.

Fernandez 2014 : Pierre FERNANDEZ, *Archéologie des moulins hydrauliques médiévaux en Maine-et-Loire : enquête préliminaire sur les moulins pendant angevins*, Mémoire de Master 1, Archéologie et Histoire, dir. J. Mouchard, Université de Rennes 2. Nantes. 3 vol. (vol. 1 : texte 66 p.; vol. 2 : figures 92 fig. ; vol. 3 : annexe, 39 p. ill.), 2014.

Fernandez 2015 : Pierre FERNANDEZ, *Réflexion sur les duits des moulins hydrauliques médiévaux en Basse-Loire : un signal archéologique sous-évalué*, Mémoire de Master 2, Archéologie des sociétés et territoires en France métropolitaine, dir. J. Mouchard, Université de Nantes. Nantes. 3 vol. (vol. 1 : texte 81 p. ; vol. 2 : figures 67 p. 117 fig. ; vol. 3 : annexe, 58 p. ill.), 2015.

Maguy 2016 : Adrien MAGUY, *Inventaire critique des sites et des traces d'habitat de l'âge du Bronze en Vendée et Maine-et-Loire : étude spatiale et synthèse*, Mémoire de Master 1 Histoire et Archéologie, Université de Rennes 2 et Université de Nantes, sous les directions de Sylvie Boulud-Gazo, Thomas Vigneau et Laure Déodat, 2016, 218 p.

Morin 1991 : Anne MORIN, *L'occupation du sol en Anjou et dans le nord du Poitou d'après les campagnes de prospections aériennes*, Mémoire de Maîtrise de l'Université d'Angers, sous la direction de M. MOLIN, 1991.

B. Rapports archéologiques

Bouvet, Mortreau 1988 : Jean-Philippe BOUVET et Maxime MORTREAU, *Le sondage des monuments historiques à l'église Saint-Vétérin*, Gennes, Dossier SRA, mars 1988.

Boujot, Cassen 1996 : Christine BOUJOT et Serge CASSEN, *Les tertres du plateau d'Avort en Maine-et-Loire, Prospection thématique*, Rapport SRA, 1996.

Braguier, Boisbouvier : Alain Braguier, dossiers au SRA : toutes les photos aériennes de A. Braguier et G. Boisbouvier, classées par commune.

Braguier 1984 : Alain BRAGUIER, *Rapport de fouille du sondage archéologique de Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire), niveau protohistorique, Rapport de sondage*, SRA, Nantes.

Braguier, Boisbouvier 1992 : Alain BRAGUIER et Gilbert BOISBOUVIER, *Rapport de prospection aérienne, autorisation n° 92-31*, DRAC, 1992.

Frayse, Gruet 1964 : Camille FRAYSSE et Michel GRUET, *Commune du Thoureil, Lieu-dit les Varennes de Cumeray, Fouille programmée*, SRA, Nantes, 1964.

Fricot 2011 : Ludovic FRICOT, *Aménagement de la RD 960, Mise en 2x2 voies entre la RD 305 et l'échangeur de Doué-la-Fontaine, Distré (49 123), les Ulmes (49 359), Rapport de diagnostic*, Conseil général de Maine-et-Loire, SRA, Nantes.

Le Goffic 1990 : Christian LE GOFFIC, *Gennes, Carte archéologique, Rapport de prospection*, DRAC, juillet 1990.

Magne 2008 : Pierre MAGNE, *Ramassages systématiques de 1990 à 2005, Néolithique, Âge du Bronze*, 2008.

Mortreau 1991 : Maxime MORTREAU, *Rapport de prospection sur la vallée de la Loire et la vallée de l'Authion*, SRA, 1991.

Péan 2010 : Emmanuelle PÉAN, *Le Clos de la Magdeleine, Gennes, Rapport de sondages INRAP*, 1990.

Thooris 1994 : Catherine THOORIS, *Gennes, Sondages de la Harielle, Autorisation SRA 94 027, Rapport*. SRA, Nantes.

Valais 2016 : Alain VALAIS, *Rapport de diagnostic archéologique Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Gennes (49149), « Rue du Moulin, rue de la Poste »*, INRAP 2016.

C. Bibliographie locale et régionale

Abjean 2006 : Jean-Luc ABJEAN, *Etude historique, Le Thoureil : du Paléolithique à la fin du XIX^{ème} siècle*, Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, 2006.

Abjean, Berger-Wagon, Blin, 2007 : Jean-Luc ABJEAN, I Berger-Wagon, C. Blin, Commune du Thoureil, Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP), *Rapport de Présentation*, Dossier approuvé au Conseil Municipal du 5 décembre 2007.

Augerau 2004 : Pierre-Louis AUGEREAU, *Les secrets des noms de communes et lieux-dits du Maine-et-Loire*, Cheminements, 2004.

Berger-Wagon, Blin 2012 : I Berger-Wagon, C Blin, *Aire de Mise en Valeur de l'architecture et du Patrimoine, Rapport de présentation des objectifs de l'aire*, 2012.

Bodin 1812 : Jean-François, BODIN, *Recherches historiques sur la ville de Saumur, ses monuments et ceux de son arrondissement*, Saumur, Degouy, 1812.

Boisbouvier, Gabillard, Provost 1980 : Gilbert BOISBOUVIER, Philippe GABILLARD et Michel PROVOST, *Gennes gallo-romain*, numéro spécial de la Revue archéologique et historique de l'Anjou, Angers, 1980.

Boisbouvier, Bouvet 1986 : Gilbert Boisbouvier, Jean-Philippe Bouvet, « Recherche sur un vicus gallo-romain angevin : les fouilles archéologiques de Chênehutte-les-Tuffeaux (Maine-et-Loire) », *Actes 42, 43, 44^e Congrès, Fédération des Sociétés Savantes de Maine-et-Loire*, 1986, p. 45-51.

Bonnemère 1886 : Lionel BONNEMÈRE, « Silex taillés trouvés en Maine-et-Loire », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, III^e Série, tome 9*, 1886. p. 434-435.

Bonnemère 1889 : Lionel BONNEMÈRE, « Un champ de bataille à Louerre (Maine-et-Loire) », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, III^e - Série, tome 12*, 1889. p. 623-624.

Bonnemère 1890 : Lionel BONNEMÈRE, « Les sépultures sous ardoises », *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, IV^e Série. Tome 1*, 1890. p. 71-75.

Bonnemère, Guittonneau 1891 : Lionel BONNEMÈRE et Pierre GUITTONNEAU, « Damnacus et la plaine de Bataillé à Louerre », *Bulletin de la Société d'Angers, XX^e année*, 1890, Angers 1891, p. 240-266.

Bourrasseau 1910 : Abbé BOURRASSEAU, *Monographie de Gennes*, manuscrit 1910.

Braguier, Mornand 1992 : J. Mornand et A. Braguier, « Les bifaces du Paléolithique Inférieur et Moyen en Maine et Loire », *SESA, Mem n° 10*, 1992.

Braguier 1984 : Alain et Chantal BRAGUIER, *Archéologie en Anjou, bibliographie*, PU d'Angers, 1984.

Braguier 1987 : Alain BRAGUIER, « Oppidum de Chênehutte-les-Tuffeaux : une couche du bronze final III », *Études Préhistoriques et Historiques des Pays de la Loire*, volume 10, p. 44-52

Cadou 2000 : Yves CADOU, « Le pont de Saint-Martin de la Place, le vicus de Chênehutte, les communications et Robrica », dans *Caesarodunum XXXIII-XXXIV, 1999-2000*, p. 73-85

Cadou, Derou 2001 : Y. CADOU et F. DEROU, « Le paysage martinien avant l'an mil selon les restes de son pont en bois », *Bulletin de la Société des Études Scientifiques de l'Anjou*, 16, p. 31-44.

Cassen 2000 : Serge Cassen, « Les Tertres du plateau d'Avort en Maine-et-Loire », dans *Elements d'architecture, Utilisation d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais*, Mémoire XIX, 2000, p. 217-224.

Châtelain 1973 : A. CHÂTELAIN, *Donjons romans des pays d'Ouest*, Picard, Paris, 1973.

Cordier, Gruet 1975 : Gérard CORDIER et Michel GRUET, « L'Âge du Bronze et le Premier Âge du Fer en Anjou »,

Gallia préhistoire, t. 18, n° 1, p. 157-287.

Cordier 2009 : Gérard CORDIER, *L'âge du Bronze dans les Pays de la Loire moyenne*, ed de la Simarre, 2009.

Cussonneau 2009 : Christian CUSSONEAU, « Le moulin Garreau à Louerre », dans *Les moulins caviers en Anjou*, p. 26.

Desmazières 1896 : Olivier DESMAZIÈRES, « Essai sur la préhistorique dans le Maine-et-Loire », *Bulletin social et scientifique d'Angers*, Angers, Germain et Grassin, 1896.

Desmazières 1911 : Olivier DESMAZIÈRES, « Essai d'inventaire des camps, enceintes, mottes et retranchements anhistoriques ou sans origine précise du département de Maine-et-Loire », *Congrès Préhistorique de France, 10^e session* (Tours, 1910), Le Mans.

Dufour 1931 : Germain DUFOUR, « Genes : les monuments gallo-romains », dans *La Province d'Anjou*, septembre-octobre 1931.

Fayet 1930 : M. FAYET, « Station néolithique de Louerre (canton de Genes) », dans *La Province d'Anjou*, t. V, n° 21, 1930.

Fraysse 1963 : Jean et Camille FRAYSSE, *Les troglodytes à travers les âges, t. 1 : folklores, t. 2 : habitats permanents, t. 3 : Habitats temporaires, souterrains refuges*, 1963.

Fraysse 1936 : Camille FRAYSSE, *La station atelier du Thoureil (Maine-et-Loire)*, Ed Occitania, Paris, 1936.

Godard-Faultrier 1839 : Victor GODARD-FAULTRIER, *L'Anjou et ses monuments*, Cosnier et Lachèse, Hawke, 1839, 670 p.

Godard-Faultrier 1864 : Victor GODARD-FAULTRIER, *Monuments antiques de l'Anjou, ou mémoire sur la topographie gallo-romaine du département de Maine-et-Loire*, Cosnier et Lachèse, 1864.

Guillot 1972 : O. Guillot, *Le comte d'Anjou et son entourage au XI^{ème} siècle*. Ed. Picard, Paris, 1972.

Gruet 1967 : M. GRUET, *Inventaire des mégalithes de la France, 2 : Maine-et-Loire*, er supp à Gallia Préhistoire, CNRS 1967 p. 246-261 ; Réédition, *Mégalithes en Anjou*, actualisation Charles Tanguy Leroux, Cheminements, 2005.

Jouet 2000 : Yves JOUET, *Louerre, présence néolithique, 4^e-3^e millénaire, t. 1 : ce qui est certitude ; t. 2 ce qui est hypothèse*, Association lorientaise de sauvegarde du Patrimoine, Louerre, 2000.

Levat, 1879 : L.-A. LEVAT, *Mémoire relatif au régime hydraulique du cours d'eau artificiel d'Avor*, Angers, Imprimerie P. Lachèse et Dolbeau, 1879.

Litoux 2014 : Emmanuel LITOUX, « L'habitat dans les campagnes angevines au XIII^e siècle », dans *Saint Louis et l'Anjou*, Presses Universitaires de Rennes, 2014.

Meugé 2009 : Jacques MEUGÉ, « Les moulins à eau d'Anjou, histoire de leur recensement », *revue de l'AMA*, 2009.

Meugé 1990 : Jacques MEUGÉ, « À la recherche des moulins à eau sur l'Aubance », *revue de l'AMA* n° 48, 1990.

Meugé 1998 : Jacques MEUGÉ, « À la recherche des moulins à eau sur l'Avort », *revue de l'AMA* n° 74, 1998.

Mortreau 2013 : Maxime MORTREAU, « Paix romaine, guerres gauloises : traces de la conquête césarienne dans la vallée de la Loire, à Angers (Maine-et-Loire) dans Jean-Pierre Blois (textes réunis par), *La Loire, la guerre et les hommes, histoire géopolitique et militaire d'un fleuve*, Presses Universitaires de Rennes n° 46, CRHIA, 2013, p. 17-41.

Pousin 1989 : J. POUSIN, « Saint-Martin-de-la-Place, ouvrage d'art et d'embarcation », Étude réalisée dans le cadre des activités de l'ADIA par un groupe de bénévoles, 1989, 20 p.

Port 1878 : Célestin PORT, *Dictionnaire historique, géographique et biographique du Maine-et-Loire*, (consultable en ligne http://www.archinoe.fr/cg49/dictionnaire_celestin_port.php#), 1^{re} éd. 1874-1878. 3 vol.

Provost 1988 : Michel PROVOST, *Carte archéologique de la Gaule, le Maine-et-Loire*, Paris, Académie des Sciences et Belles Lettres, 1988.

Quentin 2005 : Gérard QUENTIN, *Damnacus, la légende du héros angevin*, Éd du Petit Pavé, 2005.

Zadora-Rio 1994 : Elisabeth ZADORA-RIO, « L'église et le regroupement de l'habitat en Anjou aux XI^e et XII^e siècles », dans M. Fixot et E. Zadora-Rio, *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales. Actes du III^{ème} congrès international d'archéologie médiévale*, Sept. 1989, DAF n°46, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994.

D. Autres ouvrages

Archaemodes 1998 : ARCHAEOEMEDES, *Des oppida aux métropoles : archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Paris, Anthropos Economica, 1998, 275 p.

Bostyn 1992 : Bostyn Françoise, Blanquaert Geertrui, Lanchon Yves, « Les enclos funéraires de l'âge du Bronze de Coquelle «R.N.1», Pas de Calais », dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 89, 10-12, p. 414-428, 1992.

Cassen, Vaquero-Lastres 2004 : Serge CASSEN, Jacobo VAQUERO LASTRES, « Définition du temps sur des surfaces, diagnostic chronologique et fonctionnel de structures tumulaires dans le Bois d'Amenon (la Chappelle-aux-Choux, Sarthe) », dans *Revue Archéologique de l'Ouest* 21, 2004, p. 95-119.

Delvigne et alii 2014 : Vincent DELVIGNE, Audrey LAFARGE, Paul FERNANDES : « Un exemple de gestion des géo-ressources au Paléolithique supérieur en moyenne montagne : le Badegoulien de la grotte du Rond-du-Barry, (Sinzelles, Polignac, Haute-Loire) », *L'anthropologie* 118 (2014), p. 328-346

Gandini 2008 : Cristina GANDINI, *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive, la dynamique de l'habitat rural dans la Cité des Biturgies Cubi (+ avant, 7^e après)*, Tours, FERACE, 2008.

Germain-Vallée 2007 : Cécile GERMAIN-VALLÉE, « L'enclos funéraire de l'âge du Bronze de Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados, Basse Normandie) », dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 104, n° 3, p. 565-581, 2007.

Guyodo 2000 : Jean-Noël GUYODO, « L'Ouest sous pression premiers indices de productions complexes (V^e-IV^e millénaires av. J.-C.) », dans G. Marchand et G. Querré (dir.), *Roches et sociétés de la Préhistoire Entre massifs cristallins et bassins sédimentaires*, Archéologie et Culture, Ed. Presses Universitaires de Rennes, 2012, p. 317.

Malrain, Blancquaert, Lorho 2013 : François MALRAIN, Geertrui BLANCQUAERT et Thierry LORHO, *L'habitat rural du second âge du Fer, Rythmes de créations et d'abandon au nord de la Loire*, CNRS, INRAP, 2013.

Nuninger 2003 : Laure NUNINGER, « Exploitation et spatialisation des indices protohistoriques épars en Vaunage (Gard) » dans F. FAVORY et A. VIGNOT (ed.). *Actualité de la recherche en Histoire et Archéologie agraires*, PUFC, Besançon 2003 (*Colloque international AGER V Besançon, 19-20 septembre 2000*), p. 365-375.

Nuninger 2002 : Laure NUNINGER, « Pôles de peuplement et organisation territoriale au second âge du fer en Vaunage, Vidourlenque et Vistrenque (Gard) ». dans D. GARCIA, Fl. VERDIN éd., *Territoires Celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe Occidentale, Actes du colloque international de l'AFEAF*, Martigues, 1^{er}-4 juin 2000, Ed. Errance, Paris 2002, p. 139-149.

Nuninger, Poirier 2012 : Laure NUNINGER, Nicolas POIRIER, « Techniques d'amendement agraire et témoins matériels - Pour une approche archéologique des espaces agraires anciens ». dans *Histoire et Sociétés Rurales* n° 38, 2^e semestre 2012, p. 11-50.

Poulmais 2012 : François POULMAIS, *Prospection thématique en Vendée, Le château d'Olonne, le mobilier lithique*, Rapport SRA 2012.

Poirier 2007 : Nicolas POIRIER, *Un espace rural en Berry dans la longue durée : expérience de micro-analyse des dynamiques spatio-temporelles du paysage et du peuplement dans la région de Sancergues (Cher)*, doctorat d'histoire spécialité archéologie de l'Université de Tours sous la direction d'E. Zadora-Rio (<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00212332/fr>)

Valais, Zadora-Rio 2012 : Alain VALAIS, Elisabeth ZADORA-RIO, *L'habitat rural au Moyen Âge dans le nord-ouest de la France*, 2 tomes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

Zadora-Rio 1986 : E ZADORA-RIO, « Parcs à gibier et garennes à lapins : contribution à une étude archéologique des territoires de chasse dans le paysage médiéval », *Hommes et terres du Nord, Actes du colloque Du pollen au cadastre : l'évolution des paysages forestiers du Nord-ouest de l'Europe (10-12 octobre 1985)*, 2-3, Lille, p. 133-139.

E. Sites internet

Célestin Port aux Archives départementales : http://www.archinoe.fr/cg49/dictionnaire_celestin_port.php#

Le Cadastre Napoléonien aux Archives départementales <http://www.archives49.fr/acces-directs/archives-en-ligne/plans-cadastraux-napoleoniens/>

Les Entités Archéologiques et les zones protégées sur l'Atlas du Patrimoine : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Géoportail : <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

Le cadastre actuel : <http://www.cadastre.gouv.fr/scpc/rechercherParReferenceCadastrale.do#>

Les cartes géologiques sur le site du BRGM : <http://infoterre.brgm.fr/>

Les archives de Gennes par Michelle Marc : <http://michellemarc.no-ip.org/gennes>